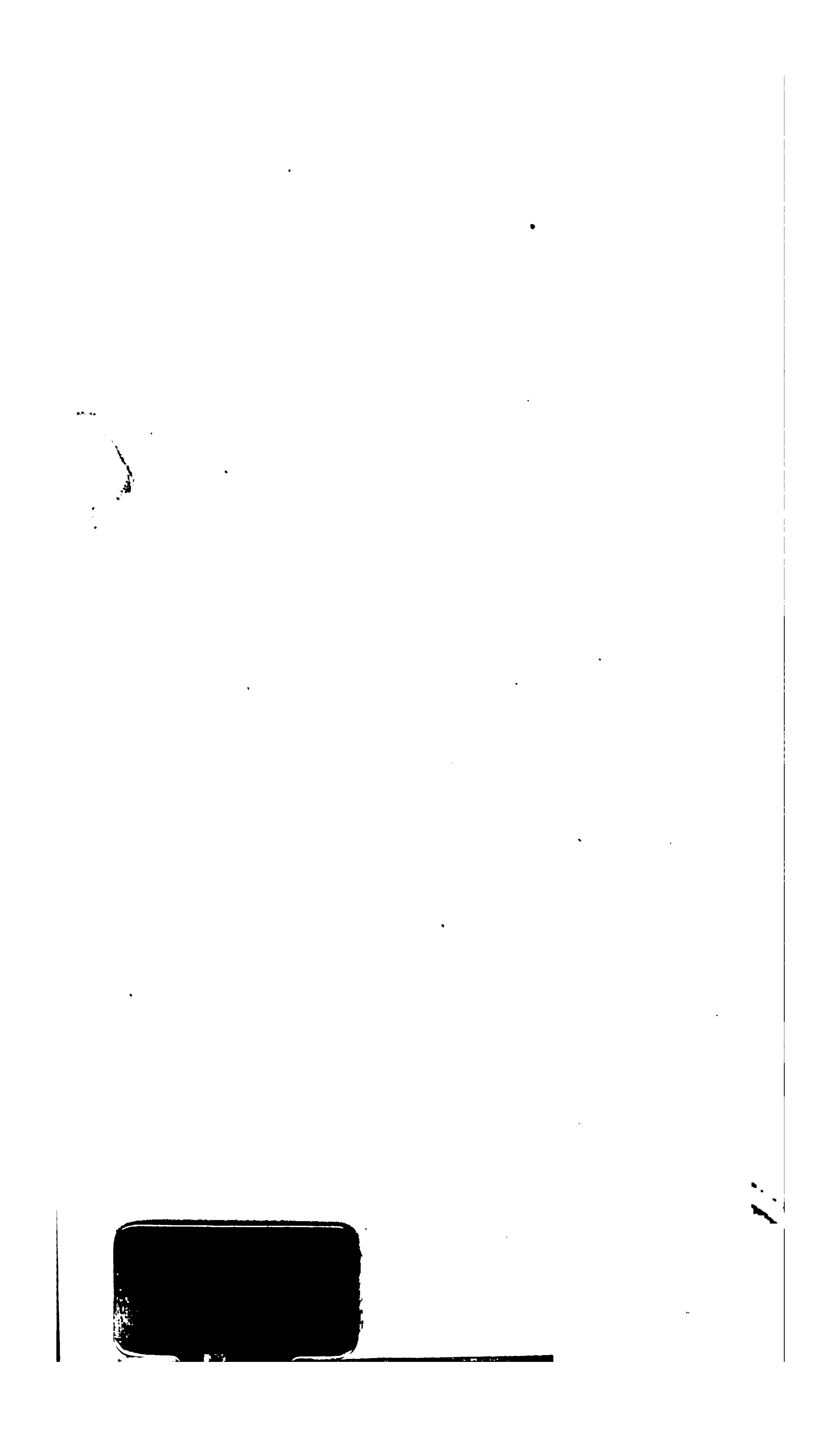
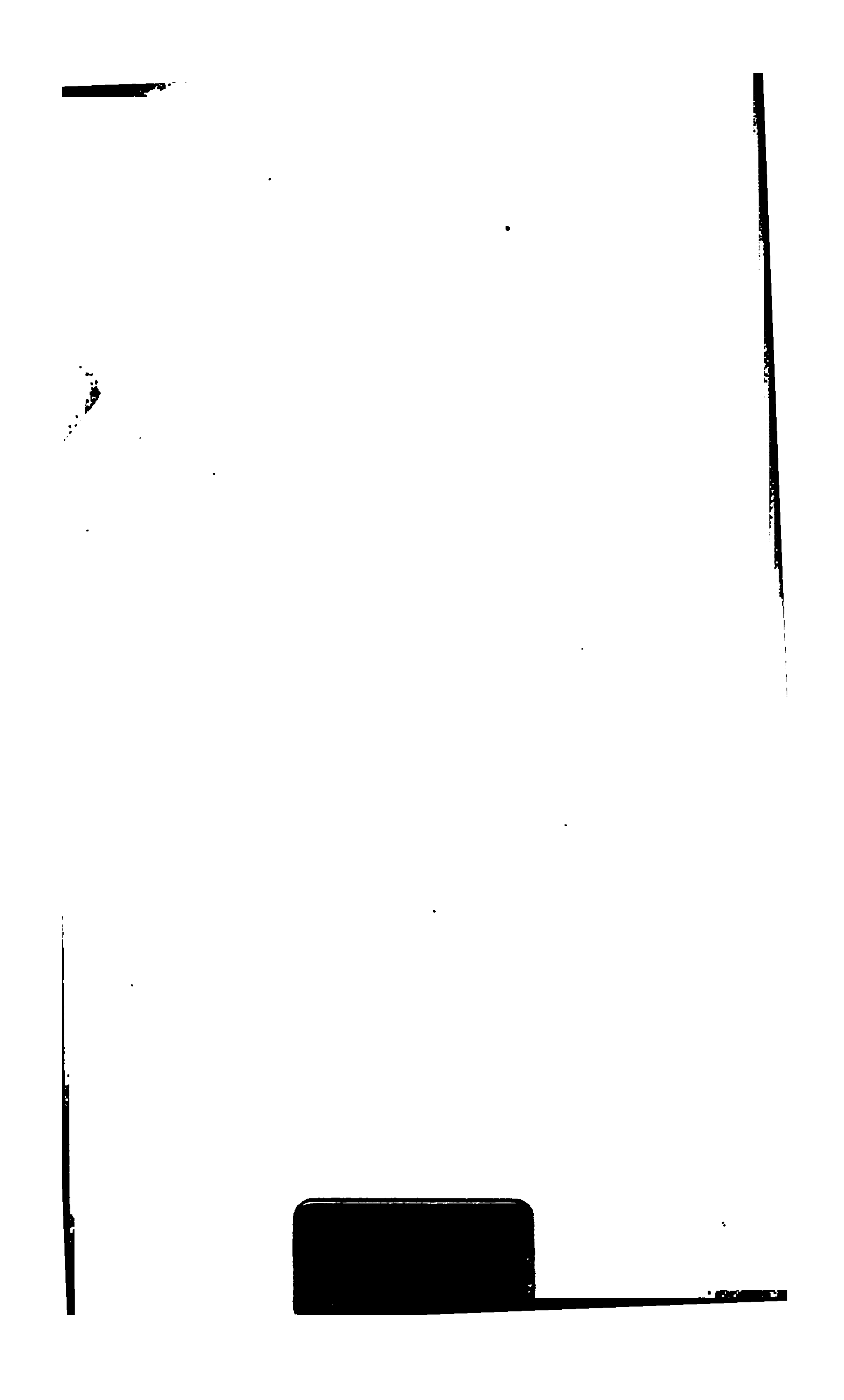
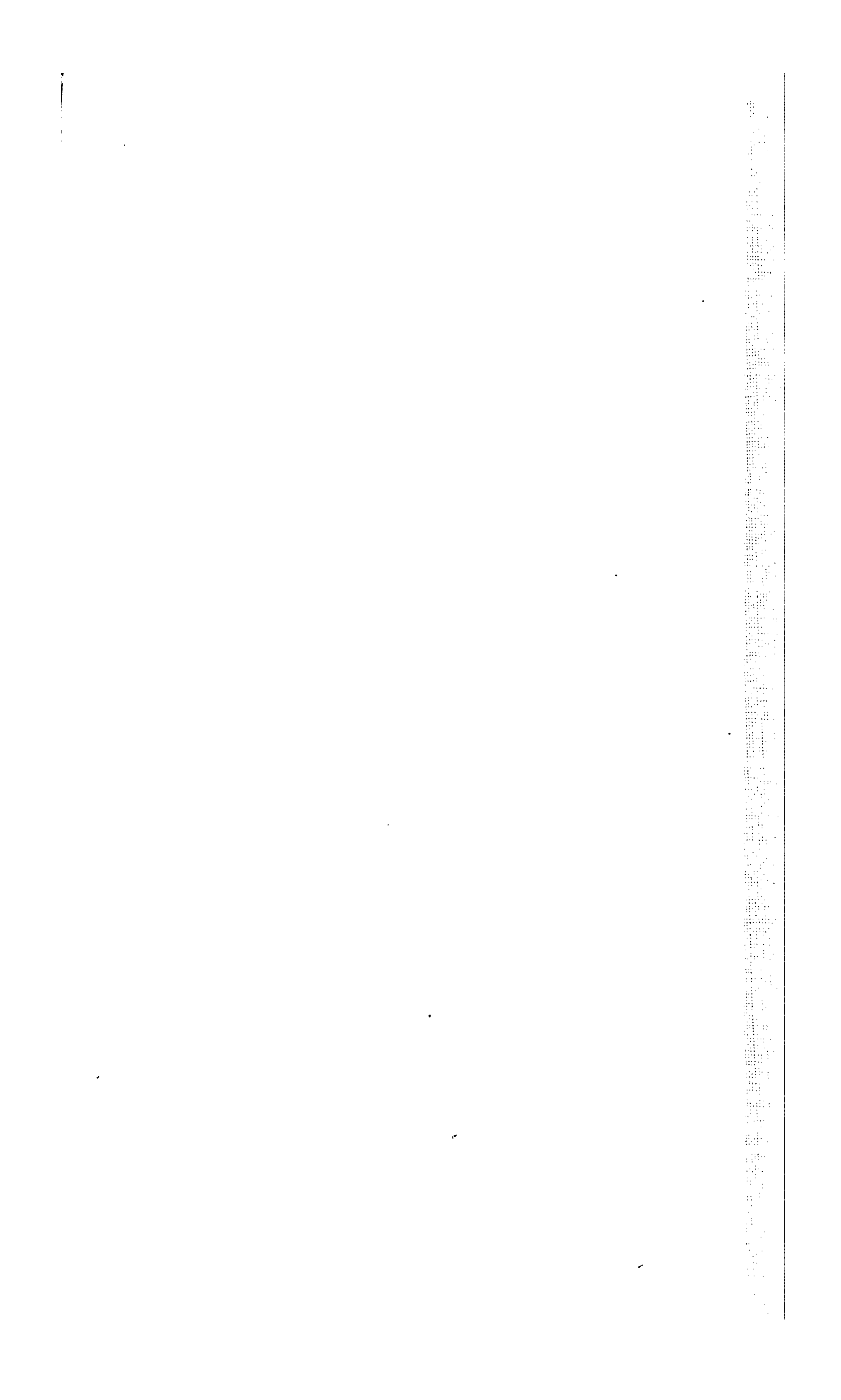

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 00039949 7









MANUEL

DU

BIBLIOTHÉCAIRE,

ACCOMPAGNÉ DE NOTES CRITIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

PAR M. P. NAMUR,

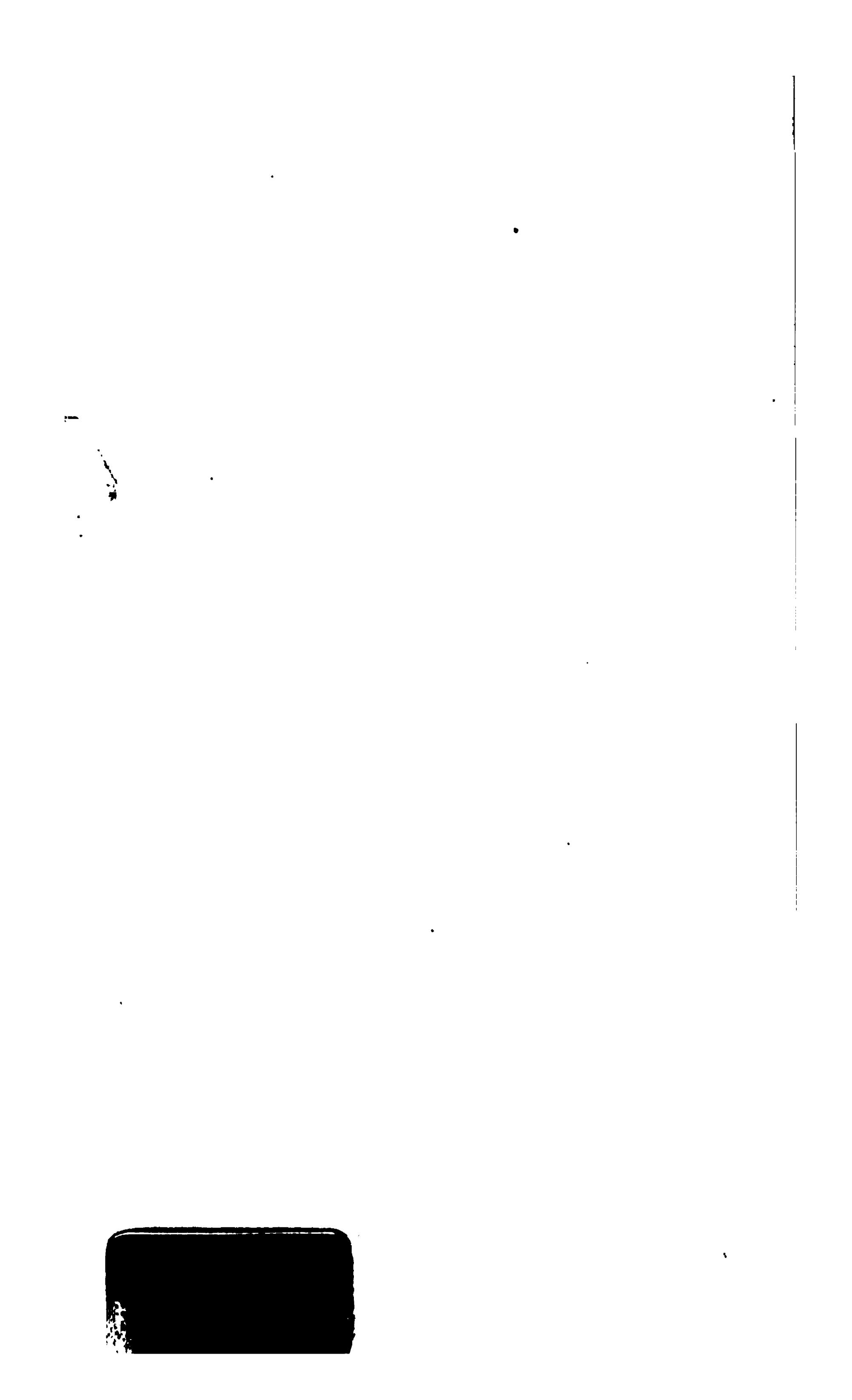
DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, ET BIBLIOTHÉCAIRE A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.

Da veniam scriptis, quorum non gloria nobis
Causa, sed utilitas, officiumque fuit.
Ovid., *Epist. ex Ponto*, III, ix, 55,

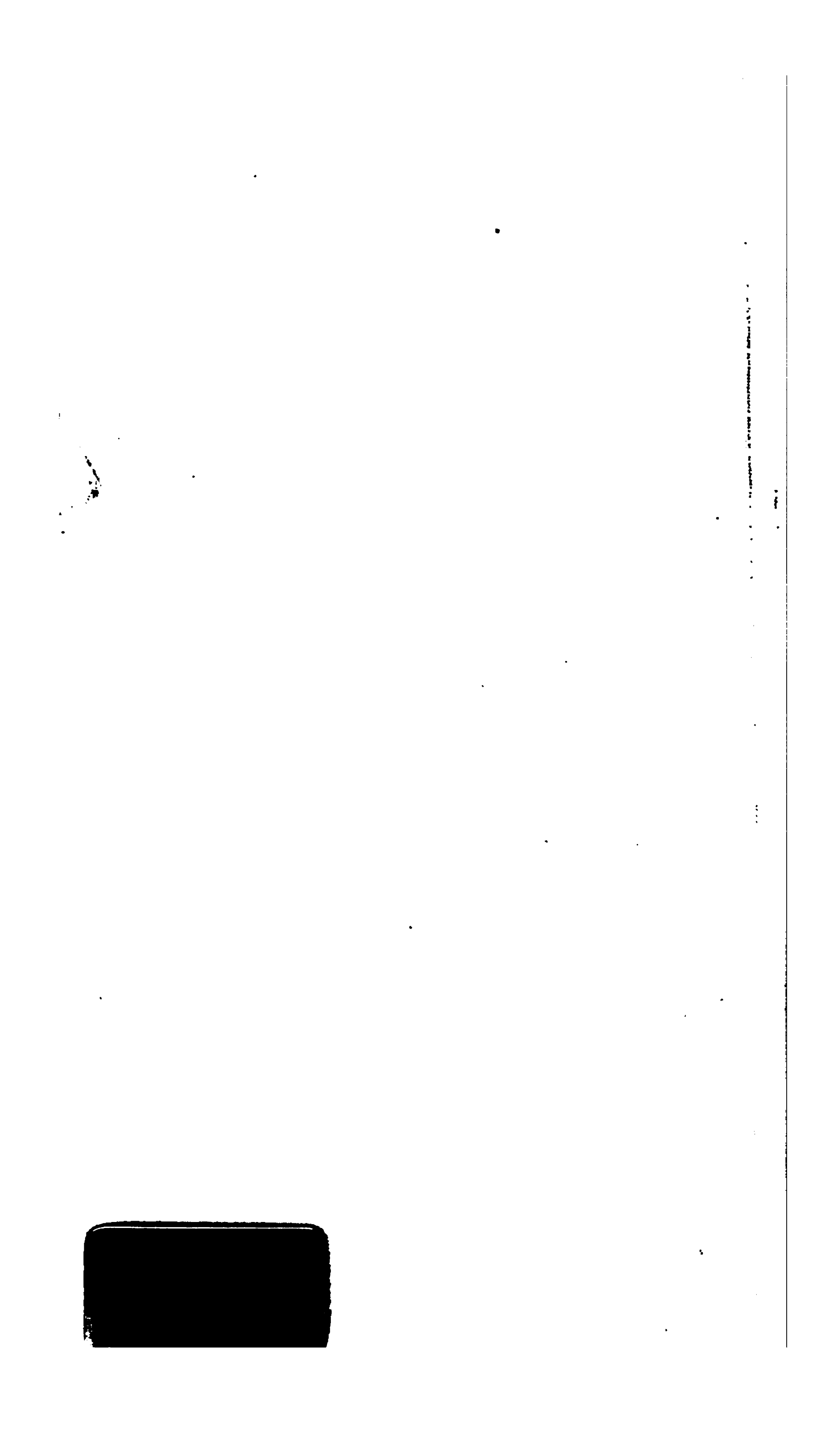
BRUXELLES,

CHEZ J. B. TIRCHER, LIBRAIRE-EDITEUR,
RUE DE L'ETUVE N.° 1457.

1834.









MANUEL

DU

BIBLIOTHÉCAIRE,

ACCOMPAGNÉ DE NOTES CRITIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

PAR M. P. NAMUR,

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, ET BIBLIOTHÉCAIRE A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.

Da veniam scriptis, quorum non gloria nobis
Causa, sed utilitas, officiumque fuit.
Ovid., *Epist. ex Ponto*, III, ix, 55,



BRUXELLES,

CHEZ J. B. TIRCHER, LIBRAIRE-EDITEUR,
RUE DE L'ETUVE N.° 1457.

1834.

PREFACE.

Le progrès des lumières fesant éclore chaque jour de nouvelles productions de l'esprit humain , le nombre des livres se multiplie progressivement, et les bibliothèques, tant publiques que particulières, sont devenues de vastes dépôts dont la formation et la direction exigent beaucoup de connaissances. L'on sent maintenant plus que jamais l'importance de l'art de connaître et de classer les livres. L'utilité de la *Bibliographie* étant donc aussi vivement sentie, et étant devenue une des branches les plus précieuses des connaissances humaines, nous avons pensé, qu'un livre exclusivement consacré à faire connaître dans le plus grand détail, les *occupations du bibliographe, les connaissances requises dans un bibliothécaire et les devoirs qu'il a à remplir*, pourrait être agréable et peut-être utile aux bibliographes. Nous nous sommes occupés de ce travail d'autant plus volontiers, qu'il n'en existe pas de cette espèce ; ou du moins nous n'en connaissons aucun qui soit exécuté sur ce plan.

L'ouvrage que nous offrons au public est le résultat d'un grand nombre de notes et de remarques bibliographiques détachées, que nous avons faites et recueillies depuis plusieurs années. Nous l'avions rédigé pour notre usage particulier, et sans autre dessein que celui de faciliter nos travaux à la Bibliothèque de l'Université de Louvain, dont les soins nous sont confiés. Cependant, des amis éclairés nous ayant fait connaître qu'il pourrait être utile au public, indispensable à tous ceux qui désirent s'appliquer avec avantage à l'étude de la bibliographie, ainsi qu'aux personnes qui désirent être employées à des bibliothèques publiques et particulières, et qu'il épargnera aux bibliographes mêmes, beaucoup de recherches qu'ils seraient souvent obligés de faire dans une infinité de volumes écrits sur cette matière, etc.; nous nous sommes déterminés à le livrer à l'impression.

Si, malgré nos soins et les secours que nous a fournis la bibliothèque de l'Université de Louvain, nous n'avons pu réussir à rendre ce manuel complet, les érudits seront probablement les plus indulgents, parce qu'eux seuls peuvent apprécier notre travail. Toutes les observations que les savans daigneront bien faire sur notre ouvrage, seront reçues avec plaisir et reconnaissance.

Louvain, le 1er Août 1834.

MANUEL
DU
BIBLIOTHÉCAIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE I.

Des occupations du Bibliographe.

Le progrès des lumières fesant éclore chaque jour de nouvelles productions de l'esprit humain, le goût des recherches s'est repandu de plus en plus, de sorte que dans ce siècle la *Bibliographie* n'est pas cultivée en Europe avec moins de succès que les autres sciences positives.

Le mot *bibliographie*, formé de deux mots grecs (βιβλος, *livre*, et γράφω, j'*écris*), signifie *description des livres*. Or, pour faire cette description, il faut bien les connaître, et sous le rapport de leur mérite extrinséque, et sous le rapport intrinséque. Le mérite extrinséque d'un livre s'estime d'après la beauté de son impression, celle de sa conservation et de sa reliure, la bonté ou l'ancienneté de son édition, etc. Le mérite intrinséque consiste dans la bonté des choses qu'il renferme.

La *Bibliographie* (1) forme une science qui est, à l'égard de toutes, ce que les nomenclatures spéciales sont à chacune en particulier. C'est elle qui a créé les divisions et les subdivisions de toutes les productions de l'esprit et du génie. C'est le fil destiné à nous guider à travers le labyrinthe des innombrables écrits, dont l'immensité s'accroit chaque jour, depuis qu'elle a rencontré dans la presse, un instrument d'une activité prêsque égale à celle de la pensée (2). Enfin c'est une langue universelle entre les libraires et les savants de toutes les parties du monde scientifique et littéraire.

---

(1) « La *Bibliographie*, dit M. Peignot dans son dictionnaire de Bibliologie, diffère de la *Bibliologie*, en ce que la première ne comprend, à proprement parler, que la description technique et la classification des livres, au lieu que la bibliologie (qui est la théorie de la bibliographie) présente l'analyse des connaissances humaines, leurs rapports, leur enchaînement et leur division; approfondit tous les détails rélatifs à l'art de la parole, de l'écriture et de l'imprimerie, et déroule les annales du monde littéraire pour y suivre pas à pas les progrès de l'esprit humain ».

(2) Le passage suivant, extrait d'une feuille publique par M. Peignot (v. manuel du Bibliophile t. 1. discours préliminaire, pag. L.), peut trouver sa place ici : « Avons-nous à nous féliciter de l'extrême abondance des livres? Est-elle favorable à la morale et même à l'instruction ? Il est permis d'en douter quand on parcourt cette foule d'écrits, les uns frivoles et superficiels, les autres passionnés et déclamateurs, qui loin de rien apprendre, ne peuvent servir au contraire qu'à fausser l'esprit et à gâter le cœur. Les principes de l'ordre et de la société, tout est aujourd'hui

On donne spécialement le nom de *Bibliographes* à ceux qui, possédant cette connaissance, la mettent en pratique en publiant, soit des ouvrages sur cette matière, soit des catalogues de livres spéciaux, de bibliothèques particulières ou publiques.

La Bibliographie peut se diviser en *bibliographie générale* et *bibliographie spéciale*. La première se compose des ouvrages ou catalogues dont le but est de faire connaître les livres de tous les genres indistinctement, et qui sont classés soit par ordre alphabétique, soit par ordre de matières, ou arbitrairement; la seconde est celle qui n'a rapport qu'à un seul genre d'ouvrages; elle est pour celà d'un très grand intérêt et plus avantageuse même que la première, à ceux qui veulent connaître à fond les livres, et surtout aux auteurs qui ont besoin de se pénétrer des découvertes qu'ont faites leurs prédécesseurs dans la carrière qu'ils veulent parcourir (3).

---

insulté, méconnu dans des livres, des pamphlets et des feuilles périodiques; ces sortes d'ouvrages sont étalés partout, et s'offrent de tous les côtés aux regards d'une ignorance curieuse. Une jeunesse confiante se trouve toute environnée de ces moyens de séduction; elle rencontre l'erreur en cherchant la vérité, et les générations qui s'élèvent, puisant ainsi à des sources empoisonnées et se formant sur des guides trompeurs, accueillent des théories brillantes et des principes dangereux, et se préparent sans le savoir des jours aussi funestes au bonheur de l'individu qu'à l'ordre public ? »

(3) Les ouvrages appartenant à ces deux genres, se trouvent indiqués dans la IIIe partie de notre manuel.

Cette science des livres, dit avec raison l'auteur de la France littéraire, est utile à toutes les personnes qui s'occupent de la littérature ou des sciences (4). Qu'un *amateur* ou *bibliophile* (5), dirigé

---

(4) Car de l'amour des lettres à l'amour des livres, la transition est naturelle. Cicéron, au milieu de tant de travaux utiles à la patrie, à la philosophie et aux lettres, accordait bien encore quelques instants à soigner et à décorer sa bibliothèque. Il revient très-souvent sur cet objet dans ses ouvrages, mais particulièrement dans sa correspondance avec son ami Pomponius, qui, demeurant à Athènes, s'était chargé de ses acquisitions en statues, tableaux et livres, dans cette ville encore célèbre à cette époque. « *Tu velim*, dit-il (lib. I. ad. Att. Ep. 3.), *ea quae nobis emisse et parasse scribis, des operam ut quam primum habeamus : et velim cogites id quod mihi pollicitus es, quemadmodum bibliothecam nobis conficere possis. Omnem spem delectationis nostrae, quam, cum in otium venerimus, habere volumus, in tua humanitate positam habemus*, etc.; » et ailleurs (Ep. 6) : « *Bibliothecam tuam cave cuiquam despondeas, quamvis acrem amatorem inveneris : nam ego omnes meas vindemiolas eo reservo, ut illud subsidium senectuti parem*, etc. ».Pline le jeune, dans la description intéressante de sa maison de Laurentium, n'oublie pas sa bibliothèque, peu étendue, il est vrai, mais où il avait rassemblé des livres, *non legendos*, *sed lectitandos* (Epist. lib. II, ep. 17.).

Nous ne finirions point, si nous voulions, non pas rapporter, mais seulement indiquer tous les passages des ouvrages de Cicéron, qui attestent son goût pour les livres. Cette louable passion était bien partagée par les Lucullus, les Caton, les Pollion, les Varron, les Sénèque, etc.

(5) Ce titre convient particulièrement à celui qui ne cherche les livres ni par état ni par passion, mais simplement dans le but de s'instruire et pour former une collection inté-

par son goût pour les livres, veuille en former un choix, pour son instruction ou ses délassements; ne lui importe-t-il pas de trouver des renseigne-

---

ressante par le nombre et la variété des ouvrages. Le Bibliographe, le bibliomane et le bibliotaphe peuvent aussi avoir droit à ce titre, mais avec moins de raison, puisque, assembler des amas de livres sans discernement n'est pas prouver qu'on les aime. Le Bibliophile, par sa collection des ouvrages les plus précieux pour la science, est très utile aux travailleurs et aux gens instruits, qui trouvent dans sa bibliothéque les sources les plus pures et les bons auteurs dont ils ont besoin. Le titre de bibliophile appartient donc avec plus de raison à la personne qui aime les livres capables d'entretenir et de servir à la science qu'à celle qui, par une aveugle passion, recherche des ouvrages dont la fantaisie fait centupler le prix. Les services que le bibliophile rend aux savants doivent aussi être préférés à ceux que l'on doit au bibliomane, et qui n'intéressent que le commerce des livres, auquel ils sont très utiles en conservant à des livres sans importance réelle une valeur arbitraire qui augmente les capitaux de ce commerce. Quelques renseignemens, que nous a bien voulu communiquer M. le baron de Reiffenberg, sur la *société des bibliophiles français* et du *club de Roxburghe de Londres*, serviront d'exemple à ce que nous venons d'avancer.

La société des bibliophiles français fut instituée en 1820 par M. de Morel-Vindé, de Châteaugiron, Walckenaer, Malartic, Pexiricourt, Durand de Lançon, Bérard et Edouard de Chabrol, à l'instar du club de Roxburghe de Londres. Son nom seul indique le but qu'elle se propose. Elle se compose de 20 membres dont 5 étrangers qui sont, le prince Alexandre Labanof à St.-Petersbourg, lord Spencer et le Dr. Dibdin à Londres, M. le baron de Reiffenberg à Louvain et l'abbé Costanzo Gazzera à Turin. *Les mé-*

ments, non seulement sur les auteurs qui doivent entrer dans sa bibliothéque, mais encore sur les

---

langes de la société magnifiquement imprimés et tirés à 30 exemplaires dont un pour la bibliothèque du roi et les autres marqués à la presse du nom des membres auxquels ils sont respectivement destinés, forment maintenant six gros volumes in 8°, et contiennent grand nombre de pièces inédites, d'anciens mystères et d'autres poësies gothiques, de lettres de personnages illustres etc. etc. Le président est actuellement M. le chevalier Artaud, de l'académie des inscriptions, traducteur du Dante et auteur d'un excellent travail sur Machiavel. Le secrétaire perpétuel est M. le marquis de Châteaugiron, traducteur de l'histoire de la révolution des Pays-Bas par Schiller, et chez qui se réunissent ses confrères, rue Castiglione n° 4.

Quand au club de Roxburghe il fut fondé en 1812 à l'occasion du prix excessif où fut porté le *Boccace de Valdarfer* à la vente de John duc de Roxburghe. Le marquis de Blandford l'acheta 51,980 francs (7 ans après il fut revendu à lord Spencer 21,129 francs). Ce prix extraordinaire à causé une telle sensation parmi les bibliophiles de Londres, que ceux-ci ont resolu de perpétuer le souvenir de ce mémorable événement, en fondant sous le nom de *Roxburghe club*, une société dont les membres se réunissent annuellement à l'hôtel Clarendon, pour célébrer par un banquet l'anniversaire de l'adjudication du *Decameron de Valdarfer*. Chaque membre est tenu de faire imprimer à son tour, et à ses frais, quelque opuscule devenu extrêmement rare. Le nombre des exemplaires ne doit pas excéder 31 (nombre des membres du club). A la fin du supplément au manuel de *Brunet*, on trouve la note de ces impressions. Sir Richard Heber, appelé *Atticus* par M. Dibdin, était un des sociétaires les plus zélés de ce club.

éditions de ces mêmes auteurs qu'il doit préférer, à raison de leur exactitude, de leur correction, etc.? (6).

---

(6) Ce choix n'exigeant guère plus que des yeux et un peu de goût, il est facile de dire *en quoi consiste une belle édition*. Dans la netteté d'un beau caractère, et dans la proportion avec le format, dans une sévère correction qui conserve le texte et chaque mot en particulier, dans toute leur intégrité, et l'orthographe dans toute sa pureté; dans l'élégante disposition du frontispice; des titres du chapitre, des notes, etc.; dans une justification (voir la note 20 plus bas) qui ne soit ni trop grande ni trop petite; dans de belles marges; dans l'uniformité du tirage, et surtout de la couleur de l'encre, qui, ni trop noire ni trop pâle, doit être de la même nuance pour toutes les pages; enfin, dans la beauté et la solidité du papier. Il n'est pas difficile, au premier coup d'œil, de voir si ces diverses conditions sont remplies. Au reste, le nom de certains imprimeurs est une garantie à cet égard : les Aldes, les Etiennes, les Elzévirs, les Cramoisy, les Wetstein, les Foulis, les Baskerville, les Ibarra, les Didot, les Bodoni, les Mussi, les Crapelet, les Plantins et beaucoup d'anciens imprimeurs de plusieurs villes de l'Europe se sont attiré l'estime du monde savant, par la beauté et la bonté de leurs éditions; on ne risque donc rien de donner la préférence à celles qu'ils ont publiées; et parmi les éditeurs de collections curieuses et intéressantes, on distinguera; 1° la collection d'auteurs latins, français et italiens imprimée de format petit in 12 par les *Elzévirs;* 2° la collection des auteurs latins, avec des interprétations et des notes imprimées (à Paris) *ad usum Delphini*, 62 vol. in 4; 3° la collection de Didot *ad usum Delphini* 14 vol. in 4. (cette collection est aussi imprimée in 8° et in 18); 4° les auteurs grecs et latins *cum notis variorum;* 5° les auteurs classiques *cum notis diversorum;* 6° les

L'historien qui sait que les moindres écrits renferment souvent des détails qui peuvent animer ou éclaircir son récit, n'a-t-il pas besoin de connaître ce qui existe sur chacune des branches qu'il cultive?

L'homme de lettres et *l'érudit* qui préparent de nouvelles éditions courent risque de laisser beaucoup à désirer, s'ils négligent la bibliographie, qui leur indiquerait les éditions qu'ils doivent consulter, soit comme plus complètes ou plus correctes; celles qui offrent les meilleures leçons, ou que les savants ont enrichies de leur remarques et de leurs commentaires.

En un mot, *l'écrivain*, le *lecteur*, quels qu'ils soient, éprouvent la nécessité de connaître tout ce qui a été pensé, dit, et publié sur ce qui fait l'objet de leurs études, afin d'atteindre le but qu'ils se proposent.

Cependant malgré son utilité bien constatée, la bibliographie ne compte dans chaque pays qu'un très petit nombre de personnes qui s'en occupent avec distinction. D'où vient que lorsqu'on cultive toutes les sciences avec ardeur, l'on est indifférent pour celle-ci? On pourrait assigner à cet éloignement deux causes

---

auteurs classiques des Plantins, des Badius Ascensius, des Oporinus, des Barbou; la collection de Deux-Ponts, etc.

Nota. On entend par *classiques*, les auteurs qui ont le mieux écrit dans chaque langue portée à son plus haut degré de perfection, et qui servent ordinairement de modèles à ceux qui s'appliquent à l'étude des belles lettres.

principales : c'est que la récompense du bibliographe est toute entière dans la reconnaissance de quelques amateurs éclairés ; qu'on croit généralement, qu'un peu de mémoire et l'habitude de manier les livres, constituent le mérite de celui qui veut s'y livrer ; qu'on pourrait à la rigueur se passer de savoir lire ; qu'il suffirait de connaître les lettres majuscules pour savoir exactement le titre d'un ouvrage, le nom de l'imprimeur, la date et le lieu de l'édition, et qu'enfin la bibliographie n'est qu'une routine, etc. (7).

---

(7) Pourquoi donc les bibliographes sont-ils moins considérés qu'ils ne devraient l'être, et pourquoi, quand on fait leur éloge, oublie-t-on de parler de leur science bibliographique ? En réfléchissant sur l'indifférence du public à leur égard, nous en trouverons la cause dans l'habitude où il est de les confondre avec les bibliomanes. C'est, en effet, parce qu'on a connu et qu'on connaît des hommes qui, sans lumières, sans goût, sans discernement, et guidés uniquement par un instinct aveugle et une folle manie, achètent toutes sortes de livres bons et mauvais, par la raison que ces livres portent une date ou n'en portent point ; qu'ils ont été publiés par tel imprimeur, sur tel papier, ou qu'ils ont été reliés par tel ou tel relieur, etc. En cela semblables à ces ridicules amateurs d'objets de curiosités, qui fréquentent les ventes publiques, les magazins, et parcourent les quais, pour entasser dans leurs cabinets les tableaux, les dessins, les gravures, les bronzes, les médailles, les terres cuites, les émaux, les ivoires, les laques, les poissons, les papillons, les minéraux et tout ce qui leur paraît remarquable ou pour la matière ou pour la forme ; ces bibliomanes dis-je, qui ne lisent jamais, ne considérent un livre que

Si la science de la bibliographie n'exige pas les dons brillants de l'imagination, elle demande plusieurs qualités secondaires dont l'assemblage n'est pas moins rare. Avec un certain degré d'universalité d'esprit, et des connaissances spéciales en histoire littéraire (8), le vrai bibliographe doit être doué d'un goût exercé, d'une exactitude scrupuleuse, d'une conscience délicate, d'un esprit d'ordre nécessaire dans la classifi-

---

comme un ornement, un meuble où ils n'aperçoivent d'autre défaut que celui qui attaque le matériel de l'ouvrage, tel qu'une déchirure, une tache ou des traces d'eau, etc. etc.

(8) Pour bien connaître la valeur intrinsèque des livres, pour avoir une connaissance approfondie de leur mérite réel et même de leur valeur extrinsèque, c'est à l'étude de l'*histoire littéraire* qu'on doit s'appliquer principalement, c'est là qu'on pourra recueillir une ample moisson d'instructions bibliographiques. Cette science comprend généralement : l'histoire des lettres et des langues, où il est traité de leur origine et de leurs progrès; l'histoire des académies, écoles, universités, colléges et sociétés des gens de lettres, avec les traités particuliers concernant leur origine, fondation, progrès, utilité, etc. etc.

Beaucoup d'auteurs se sont occupés de l'histoire littéraire, et nous ont laissé de bons ouvrages sur cette partie, entr' autres :

Eichhorn, geschichte der literatùr, Göttingen 1804, 12 vol. in-8.

Ginguéné, histoire littéraire d'Italie, 2 édit. Paris 1824, 9 vol. in-8°.

Heinsius, geschichte der Sprach-Dicht-und- Redekunst der Deutschen, Berlin 1823, in-8°.

cation souvent arbitraire (9) des productions de l'intelligence humaine; enfin, et pardessus tout, d'une patience à toute épreuve (10).

Laharpe, J. F., cours de littérature ancienne et moderne, nouv. édit. Paris 1833, 2 gr. vol. in-8°.

Schœll, histoire de la littérature grecque profane jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, 2 édit., Paris 1823, 8 vol. in-8°.

Schœll, histoire de la littérature romaine, Paris 1815, 4 vol. in-8°

Villemain, cours de littérature française, etc.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les ouvrages qui traitent de la littérature en général, car toutes les bibliographies en parlent d'une manière plus ou moins étendue, ainsi que les catalogues des bibliothèques publiques et particulières.

(9) Nous disons *arbitraire*, parce que jusqu'à ce moment, on ne connaît encore aucun système bibliographique parfait, et peut-être est-il impossible d'atteindre à cette perfection désirée; car ce système consiste à diviser et sous-diviser en diverses classes tout ce qui fait l'objet de nos connaissances, chacune des classes primitives pouvant être considérée comme un tronc qui porte des branches, des rameaux et des feuilles; et la difficulté à surmonter pour établir entre toutes ces parties l'ordre qui leur convient, est :

1° *De fixer le rang que les classes primitives doivent tenir entr'elles*;

2° *De rapporter à chacune d'elles la quantité immense de branches, de rameaux et de feuilles qui lui appartiennent.*

Or, sera-t-on jamais d'accord sur les divisions et sur les sous-divisions?

(10) V. *Quérard*, la France littéraire, t. 1. discours préliminaire.

La bibliographie étant la plus vaste et la plus universelle de toutes les connaissances humaines, tout paraît devoir être du ressort du *bibliographe;* les langues (11), la critique (12), la philosophie et

---

(11) Celui qui veut s'élancer dans cette carrière, et la parcourir avec gloire, doit s'appliquer à l'étude des principales langues anciennes et modernes. Car on trouve des livres à peu près dans toutes les langues connues; et comment un bibliographe pourrait-il décrire ces livres, s'il ignore la langue dans laquelle ils sont écrits. Toutefois il n'est pas nécessaire qu'il sache parler toutes ces langues; ce serait exiger une chose trop difficile, pour ne pas dire impossible; il suffit que le bibliographe fasse une étude approfondie des langues *grecque* et *latine*. Le bibliothécaire doit posséder, en outre, les langues *française*, *allemande*, *italienne* et *anglaise*. Qui sait si d'ici en un demi siècle l'étude des langues *espagnole* et *portugaise* ne lui sera pas d'une grande utilité? Quant aux autres langues occidentales, s'il n'est pas indispensable de les posséder, il est du moins essentiel d'en savoir assez pour traduire les titres des ouvrages écrits en ces différentes langues. Quant aux langues orientales, une legère connaissance de l'*hébreu* et de l'*arabe*, lui sera souvent d'une grande utilité.

(12) Science qui juge du mérite littéraire des ouvrages, et qu'on pourrait appeler *critique aesthétique*, pour ne pas la confondre avec une autre science qu'on appelle également *critique* et qui établit les principes d'après lesquels on peut juger non-seulement de l'authenticité des ouvrages qui portent des noms célèbres dans l'antiquité, mais aussi de la pureté de certains passages et choisir dans les leçons qu'offrent les différens textes, celles qui portent les traces d'une origine pure.

la théologie (13), l'éloquence, les mathématiques, la géographie, la chronologie, l'histoire (14) et la diplomatique (15) ne doivent point lui être étran-

---

(13) La vraie philosophie guidée par le goût doit toujours déterminer le choix du bibliophile.

Le bibliographe doit avoir au moins des notions superficielles de théologie, des sciences morale et politique, etc., afin d'éviter la confusion dans le classement des livres qui traitent de ces diverses matières et pour avoir aussi une idée de la valeur intrinsèque de ces sortes de livres.

(14) Après l'étude des langues celle de la *géographie* et de l'*histoire* est indispensable à un bibliographe; car celui qui n'aurait aucune connaissance géographique, ne pourrait pas fixer le rang que doit occuper l'histoire topographique des différens pays; il ne pourrait pas faire un classement régulier de la multitude des voyages qui existent; et s'il ne connaissait pas la *chronologie* et l'*histoire*, il ne pourrait pas placer non plus les livres historiques dans leur ordre chronologique. Cet ordre chronologique s'entend non de l'époque de l'impression d'un livre, mais de l'ordre des événemens qui y sont relatés.

(15) C'est-à-dire, la science et l'art de connaître les différentes écritures et la date des diplômes, (Les diplômes sont des actes émanés ordinairement de l'autorité des rois, et quelquefois des personnes d'un grade inférieur, tels que des ducs, des comtes, etc. On donne encore aux diplômes le nom de *titres* et de *chartes*), et par conséquent de vérifier la vérité ou la fausseté de ceux qui pourraient avoir été altérés, contrefaits et imités pour les substituer quelquefois à des titres certains et à de véritables diplômes. (V. *Peignot*, dict. de bibliologie, au mot *diplomatique*). D'où vient que cette science qui conduit à tant d'heureuses découvertes, et qu'on pourrait appeler en quelque

gères, ainsique l'histoire de l'imprimerie (16) et des célébres imprimeurs (17). Il en est de même de tout ce qui constitue le matériel d'un livre, comme : papier, parchemin, vélin, etc. (18) ; caractères (19), justification (20), encre (21), impression (22), format (23),

---

façon la clef de la littérature, soit aussi négligée qu'elle l'est de nos jours ? Les difficultés qui accompagnent ordinairement les premiers pas qu'on fait dans une carrière aussi épineuse, ont pu déconcerter ceux qui voulaient s'y livrer. Il est vrai, les abords de la diplomatique sont froids, secs et rebutants ; mais a-t-on su dévorer les premiers dégoûts, on est ensuite dédommagé de ses peines par les précieux avantages qu'on en retire. V. IIe partie chap. I. Nous renvoyons le lecteur à la IIIe partie de notre manuel pour la liste des ouvrages de diplomatique.

(16) V. II. part. chap. III.

(17) V. II. part. chap. IV-VII.

(18) V. II. part. chap. II.

(19) V. II. part. chap. IX.

(20) On entend par *justification* en terme d'imprimerie, la hauteur des pages et la largueur des lignes, plus ou moins grandes. Pour justifier les pages, il ne faut pas qu'il y ait plus de lignes à l'une qu'à l'autre. Les lignes se justifient dans un composteur (c'est un morceau de fer ou de cuivre, plat, poli, de neuf à dix pouces de long, sur cinq à six lignes de large, et portant un rebord de deux à trois lignes de haut dans toute sa longueur, il est terminé à son extrémité antérieure en forme d'équerre, etc.) monté pour donner la longueur précise que l'on désire, pour qu'elles soient extrémement justes, il ne faut pas que l'une excède l'autre, et la propreté de la composition exige que tous les mots soient espacés régulièrement.

(21) On entend par le mot *encre* toute matière appa-

reliure, etc. (24). S'occuper sans cesse des ouvrages des anciens (25) et des modernes ; s'appliquer à connaître

---

rente de l'écriture. *L'encre d'imprimerie* n'est autre chose qu'un mélange de noir de fumée et d'huile de noix ou de lin, réduits en vernis par la cuisson : l'huile de noix est surtout préférable. Lorsqu'on veut faire des *encres de couleur*, au lieu de noir de fumée, on met, pour le rouge, du vermillon en poudre bien sec, auquel on ajoute un peu de carmin ; pour le verd, du verd de gris calciné et préparé ; pour le bleu, du bleu de Prusse ; pour le jaune, de l'orpin ; pour le violet, de la laque fine calcinée ; ainsi des autres couleurs, en y mêlant du blanc de céruse selon la teinte qu'on y veut donner.

(22) Ce mot signifie l'action par laquelle on met en usage les procédés typographiques ; et dans ce sens on dit *commencer l'impression d'un ouvrage ;* ou il signifie le résultat de cette action, et alors on dit *une belle impression*, etc. V. II. part. chap. x.

(23) V. II. part. chap. xv.

(24) Il est essentiel de soigner pour la conservation des livres par une reliure solide et bien achevée. V. II. p. ch. xvii.

(25) « C'est en lisant les anciens que l'on juge et que l'on goûte mieux les bons modernes qui leur ressemblent ; c'est avec eux que le goût s'épure et que l'âme s'élève et se fortifie, que le sentiment de la vraie gloire et l'amour du vrai beau s'accroissent et s'affermissent. On ne les lit pas assez. Nous avons beaucoup d'écrivains et peu d'hommes de lettres. Quel homme de lettres d'une classe distinguée n'a pas souvent à se plaindre des injustices de ses contemporains ? He bien ! qu'il se réfugie alors dans le sein de l'antiquité ; c'est là son véritable asile. Si les progrès du mauvais goût, les préventions de l'ignorance, les noirceurs de l'envie, les outrages de la haine, jettent dans son âme ce découragement involontaire qui se fait sentir

les livres utiles, rares et curieux (26); passer sa vie à les analyser, les classer, les décrire; parcourir les bibliothéques et les cabinets pour augmenter la somme de ses connaissances; étudier les auteurs qui ont traité de la science des livres (27), relever leurs erreurs; choisir dans les productions nouvelles celles qui sont marquées au coin du génie et qui doivent vivre dans la mémoire des hommes (28);

---

quelquefois à ceux qui aiment le plus les beaux-arts, alors qu'il revienne vivre avec Horace, Virgile et Cicéron; qu'il converse avec ses grandes âmes; la sienne retrouvera tout son courage; et c'est avec de pareils *confrères* qu'il oubliera ses ennemis ». « . . . . . Mais d'où nait ce charme qui attache dans leurs ouvrages et nous y rappelle sans cesse? Qu'est-ce qui soutient en eux ce ton d'élévation naturelle qui ne se dément presque jamais? C'est que les lettres étaient pour eux un besoin de l'âme, et non pas un métier de convenance; c'est qu'ils répandaient sur le papier des idées et des sentiments qu'ils ne cherchaient pas ailleurs qu'en eux-mêmes, c'est qu'ils ont un caractère qui leur appartient et qui donne sa couleur à tout ce qu'ils composent. Aussi ne voyez-vous jamais chez eux ce mélange de tons que l'on remarque aujourd'hui dans une foule d'auteurs qui ne peuvent en avoir un qui leur soit propre, etc. etc. » V. *Laharpe*, Suet., disc. prél.

(26) V. II. part. chap. XVI.

(27) Une liste des ouvrages qui traitent de la *science des livres* se trouve dans la III. partie de notre manuel.

(28) La littérature prise en général offre malheureusement un amalgame, dans lequel il faut nécessairement faire un choix; *nam sunt bona, sunt quaedam mediocria, sunt mala plura* (Martial. Ep. 17, lib. I). L'on con-

fureter dans les journaux littéraires pour se tenir sans cesse au courant des découvertes de son siècle, et les comparer à celles des siècles passés (29); être avide de tous les ouvrages qui traitent des bibliothèques (30), et surtout des catalogues lorsqu'ils sont bien faits, bien raisonnés et que les prix ajoutent encore à leur valeur (31). Telles sont les occupations du vrai bibliographe. Ce sont là toutes connaissances qu'il doit réunir.

---

viendra que l'on ne peut apporter trop d'attention à ne choisir que ce qui est vraiment bon, vraiment utile; et il est reconnu que les excellens livres, ceux que l'unanimité des souffrages place au premier rang, sont les seuls dont la valeur intrinsèque soit constante et même aille toujours en croissant.

(29) L'allemagne, l'Angleterre, la France, l'Italie, la Hollande et la Belgique ont enrichi la république des lettres d'une multitude d'excellens journaux. C'est encore là et surtout en Allemagne où la critique a été élévée au plus haut dégré de supériorité. C'est donc dans les écrits périodiques, que l'homme, qui veut s'instruire profondement dans l'histoire littéraire et dans la bibliographie, doit chercher ses lumières.

Pour rester au courant des nouvelles productions, nous engageons les bibliographes à parcourir avec attention les journaux littéraires que nous indiquons dans la III. partie de notre ouvrage.

(30) Le lecteur trouvera dans la III. partie de notre ouvrage, une liste des livres qui traitent des bibliothèques en général.

(31) V. II. part. chap. xx.

Il est certain qu'un seul homme, quelque longue que soit sa carrière, ne pourrait jamais parvenir à devenir un *bibliographe* parfait, parce qu'il faudrait qu'il embrassât toutes les sciences, tous les arts, et qu'il connût tous les ouvrages qui en traitent, ou pour mieux dire, qui existent.

Mais s'il est impossible qu'un seul individu acquièrre l'universalité des connaissances humaines relativement à la bibliographie, s'il est impossible de parvenir à mériter le titre de *bibliognoste* (32), il en existe cependant qui ont parcouru cette carrière avec le plus grand avantage possible, soit comme savans, soit comme bibliothécaires ou comme amateurs (33).

---

(32) Ce mot tiré du grec, signifie une personne versée dans la connaissance historique et littéraire des livres, et dans celle de leurs parties intrinsèques. Une des fonctions principales du *bibliognoste* est le classement méthodique des livres; sous ce rapport il devient *bibliotacte*.

Les allemands considèrent avec raison la *bibliognosie* comme la clef de toutes les sciences; aussi, quand ils traitent un sujet quelconque en donnent-ils ordinairement la *littérature* : c'est ainsi qu'ils appellent l'énumération des ouvrages que l'on peut consulter sur la même matière.

(33) De ce nombre sont: Photius, Gesner, Lacroix du Maine, Du Verdier, Naudé, Lambecius, Placcius, Magliabecchi, Lelong, Orlandi, Fabricius, Struvius, Vogt, Niceron, Maittaire, Marchand, Saxius, Dav. Clément, Goujet, Meerman, De Bure, Crevenna, Rive, Mercier, Laire, Panzer, Oberlinus, Jöcher, Enslin, Van Hulthem, etc.

CHAPITRE II.

Des connaissances requises dans un Bibliothécaire et des devoirs qu'il a à remplir.

Ce que nous venons de dire du bibliographe, s'applique au *Bibliothécaire, personne chargée de la classification, du soin, de la conservation et du service d'une bibliothèque* (1).

Les fonctions du *bibliothécaire* sont d'autant plus importantes, que ses connaissances devraient être, pour ainsi dire, universelles (2). Il doit être parfaitement au fait de l'histoire littéraire et du mé-

---

Qui ne connait aujourd'hui M. Renouard, l'historien des Aldes, le laborieux et modeste M. Gabriël Peignot, le savant et infatigable M. Van Praet, et M. Nodier en France; l'Angleterre a son Richard-Heber, l'illuster Spencer et le bibliothécaire Dibdin; la Belgique M. Lammens, le baron de Reiffenberg; la Hollande, M. le baron de Westreenen de Tiellandt et M. J. Koning; l'Allemagne, les Grimm, les Ebert, les Ersch, les Heinsius, les Pertz, les Mone; le Danemarck, les Abrahamson, etc.

(1) Sous les rois Carlovingiens, les bibliothécaires écrivaient, dataient et expédiaient les actes de l'autorité royale. Les mêmes fonctions leur étaient confiées par les papes, et leur charge tenait le premier rang à la cour pontificale. Il en était de même des bibliothécaires des archevêchés, etc., surtout en Italie.

(2) Les ouvrages qui traitent des fonctions du bibliothécaire se trouvent indiqués dans le III. partie de notre manuel.

canisme de l'art typographique (3); cette dernière partie surtout lui est essentielle pour décider du

---

(3) Quelques détails suffiront pour donner une idée sur le mécanisme de l'art typographique.

La typographie a surtout pour objet :

1° *La gravure ou taille des poinçons*,

2° *La frappe des matrices*,

3° *La fonte des caractères*,

4° *L'impression*.

L'art de fondre les caractères à l'aide de matrices frappées avec des poinçons à été découvert en Allemagne vers l'an 1440. L'utilité générale qu'on lui trouva en rendit les succès très rapides. Plusieurs personnes s'occupèrent ensuite de sa perfection. De sorte que l'art de graver et de fondre les caractères est parvenu de nos jours à un degré de perfection qui laisse difficilement concevoir qu'il puisse s'élèver plus haut.

Les procédés de l'art typographique sont : 1° *La distribution*, 2° *La composition*, 3° *L'imposition*, *et* 4° *L'impression*.

La *distribution* des caractères, consiste à mettre chaque lettre et chaque signe de ponctuation, etc, dans le cassetin (petits compartimens des différentes grandeur) qui lui est destiné.

La *composition* est l'art d'assembler les lettres conformément au manuscrit que l'on appelle *copie*. Les ouvriers chargés de cette opération, se nomment *compositeurs*.

L'imposition consiste à placer les pages formées dans l'ordre qui leur convient et à les entourer de différentes pièces de bois qui forment les marges de ces pages, étant plus basses que les caractères.

L'impression est l'art de fixer sur le papier d'une manière indélébile, avec le secours de l'encre et d'une pres-

format, du caractère et de l'impression de certaines éditions du 15e siècle et du commencement du 16e (4) ; il doit connaître aussi les arts dépendant de la typographie, tels que le dessin, la peinture (5)

---

sion suffisante, l'empreinte des caractères combinés suivant la copie. Les ouvriers chargés de cette opération se nomment *imprimeurs*. Celui qui dirige, sous les ordres du maître, les travaux d'une imprimerie, qui a la garde des matériaux nécessaires à leur exécution, l'inspection des ouvrages, qui est chargé de la lecture des épreuves, ou au moins de la vérification des dernières corrections, etc., se nomme *prote*. Il est souvent secondé, dans les grands établissements, par deux *sous-protes*, dont l'un est attaché à la composition et l'autre aux presses.

(4) Chaque imprimeur avait alors sa fonderie et ses poinçons, qu'il retouchait ou gravait de nouveau lorsqu'il n'en était pas content, et alors il supprimait son nom et souvent l'année dans les premières éditions dont il était mécontent, etc.

(5) Comme il se trouve dans la plupart des grands établissements pour l'instruction publique des collections de tableaux, nous croyons devoir conseiller aux bibliographes et aux bibliothécaires d'apprendre à connaître les différentes écoles d'où sont sortis les grands peintres, telles que l'*école florentine*, l'*école romaine*, l'*école de Venise*, l'*école lombarde*, l'*école française*, l'*école allemande*, l'*école hollandaise* et l'*école anglaise ;* d'apprendre la nomenclature des peintres, afin qu'à la vue d'un tableau, ou du nom de son auteur, ils puissent reconnaître à quelle école il appartient ; alors la classification des tableaux sera méthodique, beaucoup plus simple et plus instructive ; enfin il doit connaître les différens genres de peinture, tel que la *peinture à l'huile*, *au pastel*, *à fresque*, *à l'encaustique ;*

et la gravure, tant sur bois que sur cuivre (6),

---

la peinture éludorique; la peinture en émail, et enfin *la peinture sur verre.*

On peut consulter à cet effet :

Burtin, Fr. Xav., traité des connaissances qui sont nécessaires à tout amateur de tableaux. Bruxelles 1808, 2 vol. in-8°. avec fig.

Considérations, sur l'état de la peinture en Italie, dans les quatre siècles qui ont précédé celui de Raphaël (par M. *Artaud*), 2. édit. Paris, Paris 1811, 1 vol. in-8°.

Gault-de-Saint-Germain, guide des amateurs de peinture dans les collections générales et particulières, les magasins et les ventes. Paris 1816, 1 vol. in-8°. On a du même auteur: *guide des amateurs de tableaux pour les écoles allemande, flamande et hollandaise*, Paris 1818, 2 vol. in-12.

Huber, notions générales des graveurs divisés par nations, et des peintres rangés par écoles, précédées de l'histoire de la gravure et de la peinture depuis l'origine de ces arts jusqu'à nos jours, et suivies d'un catalogue raisonné d'une collection choisie d'estampes, Dresden et Leipsick 1787, 1. vol. in-8°.

Laugier, manière de bien juger les ouvrages de peinture, Paris 1771, 1 vol. in-12.

Lens, André, du bon goût, ou de la beauté de la peinture considérée dans toutes ses parties, Bruxelles 1811, 1 vol. in-8°.

(6) De tous les arts d'imitation il n'en est aucun qui soit d'une utilité plus générale que la gravure. Dès le commencement on s'en est servi pour étendre les diverses branches de nos connaissances. C'est à cet art que nous devons les plus sûrs moyens de communiquer la représentation des objets visibles; c'est lui qui nous a dispensés d'avoir recours à ces descriptions embarassantes, et presque toujours

pour pouvoir bien juger du mérite des miniatu-

---

fautives dont on était obligé de se servir pour faire connaître ce que l'on peut mettre aujourd'hui sous les yeux, et indiquer clairement, à l'aide d'une estampe accompagnée d'une simple explication.

Ce que l'imprimerie a fait pour les sciences, la gravure l'a fait pour les arts; elle a rendu aux anciens peintres d'Italie, en conservant et en multipliant leurs ouvrages, le même service que l'imprimerie a rendu aux anciens auteurs.

Il existe peu de bibliothèques publiques où il ne se trouve quelque collection de gravures; il est donc intéressant de connaître quels sont les artistes qui se sont le plus distingués dans cette partie, tel que Gnay, Rivas, Clement Biragues; Gillé; Hugo de Carpi, Massa Finiguerro, Mantegna, Albert Durer, Fr. Parmigiano, J. Chr. Le Blond; Stapart; Bonnet; Gilles des Marteaux; Simon; Bulliard; Redouté, Bervie, Duvivier, Desnoyers, Massard, Ponce, Laurent, Roger, Bolswert et les autres excellens graveurs auxquels nous devons la reproduction des chefs d'œuvres des Rubens, des Van Dyck, etc.; et de connaître les différentes sortes de gravure, telle que la *gravure en relief* et *en creux des pierres et des cristaux* chez les anciens; la *gravure sur diamant*, sur métaux (la chalcographie); *sur bois*, *en clair-obscur* ou *en camaïeu*, *en cuivre*, *à l'eau forte*, *en couleur* à l'imitation de la peinture, en *manière noire* (connue sous le nom de *Mezzo-tinto*), *au pinceau*, *au pastel*, à l'imitation du crayon, *en lavis*, *sur acier*, *sur verre*; *gravure de fleurs*, etc.

Nous finirons cette note par indiquer quelques auteurs qui ont écrit sur l'origine de la gravure, sur les différents genres, sur la vie des principaux graveurs, et enfin sur la manière d'arranger les porte-feuilles d'estampes.

Basan, dictionnaire des graveurs, Paris 1789, 2 vol. in-8.

res (7) et des figures qui se rencontrent si souvent, soit dans les manuscrits, soit dans les livres imprimés. Il doit savoir donner une description exacte d'un ouvrage

---

Heinecken, K. H. v., idée générale d'une collection d'estampes, etc. Leipz. 1771, 1 vol. in-8°.

Hubert et *Rost*, manuel des curieux et des amateurs de l'art; Zurich 1797-1808, 9 vol. in-8°.

Jansen, essai sur l'origine de la gravure en bois et en taille douce, et sur la connaissance des estampes des 15e et 16e siècles, etc. Paris 1808, 2 vol. in-8.

Enfin comme beaucoup de célèbres peintres et graveurs, ont caché leur nom dans les tableaux ou gravures sous des monogrammes, chiffres, etc., qui ne sont pas faciles à exprimer, nous indiquerons à ce sujet deux excellents ouvrages qui seront d'une grande ressource aux *iconophiles*; c'est :

Bruillot, dictionnaire des monogrammes, marques figurées, lettres initiales et noms abrégés, sous lesquels les peintres, graveurs, dessinateurs et sculpteurs ont designé les noms, Stouttgart 1832, 2 parties in-4. et

Chriest, J. Fr., anzeige ùnd auslegung der Monogrammen einzelnen ùnd verzogenen anfangsbùchstaben der Namen, aùch andrer züge ùnd zeichen, ùnter welchen berühmte Maler, kupferstecher ù. a. d. künstler aùf ihren werken sich verborgen haben, Leipzich 1747, ùnd Paris 1762, 1 vol. in-8.

(7) On a d'abord donné le nom de *miniature* aux peintures qui accompagnaient les manuscrits, parce que dans l'origine c'étaient de simples traits marqués en marge ou aux initiales avec le *minium*. C'est peut être, à cause de ces petites proportions de figures, que l'on a donné le nom de *miniature* et ensuite *mignature*, à un genre de peinture en petit, dans lequel on emploie des couleurs délayées à l'eau gommée.

quelconque, rare et curieux (8); en rendre fidélement le titre, la date (9), le nom de la ville (10), de l'imprimeur et de l'auteur (11). Il doit s'appliquer aussi à connaître les écritures des différens siècles, pour apprendre à déchiffrer les manuscrits qui lui sont confiés (12). L'étude des médailles (13),

---

On peut consulter à cet effet les ouvrages suivants :

Mayol, introd. à la mignature, Amsterdam 1771, 1 vol. in 12°.

Rive, (abbé) essai sur l'art de vérifier l'âge des miniatures peintes dans les Mss., in fol. etc.

Tratt, del disegno e delle pittura in miniatura. Venedig. 1768, in 8°.

Violet, traité sur l'art de peindre en miniature, Paris 1788, 2 vol. in 18.

(8) Car, pour dresser un bon catalogue, il faut connaître chaque livre autrement que par l'étiquette du dos, ou par le titre; souvent les titres sont trompeurs, et si on leur donnait trop de confiance, on courrait risque de commettre des méprises quelquefois fort ridicules, comme, par exemple, de placer le *traité des fluxions de Maclaurin*, avec les livres de Pathologie.

(9) V. II. part. chap. XII.

(10) V. II. part. chap. VIII.

(11) Pour la copie des titres voyez chap. XIV. et suiv.

(12) V. II. part. chap. I.

(13) On appelle *médaille* (du mot latin *metallum*, métal) toute pièce d'or, d'argent, de bronze, etc., et à deux faces, qui porte une empreinte destinée à conserver la mémoire d'un grand homme, d'un souverain, ou d'un événement remarquable.

de l'iconographie (14) et celle des manuscrits se

Nous borner à indiquer ici les simples élémens de la science des médailles, augmenterait encore trop notre volume, nous nous contenterons d'en indiquer les grandes divisions :

1°. *Division, quant à la matière*, dont sont composées les médailles, médailles d'or, d'argent, de billon, de bronze, de cuivre, d'étain, de fer, de plomb, de potin ;

2°. *Division, quant à la forme*. On distribue les médailles en médaillons, médailles et quinaires, pour l'or et l'argent ; et pour le cuivre, en grand, moyen et petit bronze.

3°. *Division, quant aux temps*. On distingue les médailles *en anciennes* et *modernes*. Les medailles *anciennes* sont les médailles égyptiennes, grecques, consulaires, impériales, étrusques, gothiques ; on comprend parmi les médailles *modernes*, celles qui ont été frappées depuis environ 350 ans, c'est-à-dire, depuis la destruction de l'empire d'Orient.

On peut consulter sur cette partie, les ouvrages suivants :

Eckhel, J., doctrina numerorum veterum. Vindeb. 1792 sq. 8 vol. in 4.°

Jacob, Ger., traité élémentaire de numismatique ancienne grecque et romaine, composé d'après celui d'Eckhel. Paris, 1825, 2 vol. in-8.

Millin, A. L., introduction à l'étude des médailles. Paris 1796, in 8.

Rasche, J. Chr., lexicon universae rei nummariae veterum. Lips. 1785, 7 tom. en 14 vol. in-8.

(14) C'est-à-dire la description des images ou statues antiques de marbre et de bronze, des bustes, des demi-bustes, des dieux penates, des peintures à fresque, des mosaïques et des miniatures anciennes etc. Un des meilleurs ouvrages sur cette partie est :

prêtent un mutuel secours. Les trésors de la littérature ancienne doivent être son domaine, ainsi que ceux de la littérature moderne ; enfin après avoir acquis la connaissance des livres, il doit se faire une méthode facile et lumineuse pour leur classification. Cette classification doit être simple et claire, et il faut qu'au premier coup d'œil, elle offre un résultat qui ne fatigue point l'esprit et qui plaise à l'imagination (15).

Visconti, iconographie ancienne, ou recueil des portraits authentiques des empereurs, rois et hommes illustres de l'antiquité. Paris 1811 et suiv. 3 vol. in 4°. avec 1 vol. de pl. in fol. Ces quatre volumes comprennent l'iconographie grecque. L'iconographie romaine, dont Visconti nous a laissé le 1er volume, est continuée par M. Mongez, et formera 3 vol. in 4°. avec planches, et un supplement à l'iconographie grecque.

(15) Certainement ce n'est pas un ouvrage aisé de ranger en bon ordre les livres d'une grande bibliothèque. La multitude s'imagine qu'avec des moyens fort ordinaires on peut très-bien réussir dans cette opération ; il est même des personnes qui, sans être de la classe ignorante de la société, ne se font pas une grande idée des fonctions du bibliothécaire. Parce qu'elles ont vu la plupart de nos Plutus confier le soin de leurs riches bibliothèques à leurs valets, ou à des hommes sortis de la boutique de quelque libraire, elles croient qu'on peut-être un bon bibliothécaire sans un grand savoir.

Pour ranger les livres dans un ordre savant et méthodique, ce n'est pas assez d'avoir une idée vague de la matière dont ils traitent, il est nécessaire encore de bien connaître toutes ces branches et même jusqu'aux plus

Il faut que le bibliothécaire soit exempt de toute espèce de préjugés réligieux et politiques (16). Il se doit au public, et surtout aux vrais amateurs, qui trouveront en lui une bibliothèque parlante, qui tireront plus de secours de sa vaste et complaisante

---

petits rameaux, si l'on veut suivre leur enchainement, leur liaison et mettre chaque partie à la véritable place qui lui convient. Il se présente souvent la question de savoir dans quelle classe on rangera de préférence des livres qui, sous différens rapports, peuvent appartenir, soit à une classe, soit à une autre, soit même à plusieurs classes en même temps. Ce ne serait pas résoudre la question, d'imaginer qu'on se procurera plusieurs exemplaires d'un même ouvrage, pour en placer un dans chacune des classes avec lesquelles il a des rapports. Cette mesure ne ferait que constater l'incertitude du bibliothécaire. Et si l'on mettait dans chacune des classes, des exemplaires de même édition, on surchargerait la bibliothèque d'un nombre de livres inutiles. Il faut dans les circonstances de ce genre se décider par la qualité qui rend l'ouvrage plus remarquable. Enfin celui qui a arrangé une bibliothèque d'après un système quelconque, doit être en état de dire pour quelle raison il a assigné à telle partie le rang qu'elle occupe dans la classification qu'il a adoptée.

(16) Il est parfois à la tête des bibliothèques publiques des hommes d'une conscience timorée et d'une réligion par trop méticuleuse, qui, dominés par leurs propres opinions, ne considèrent pas qu'un établissement pareil est destiné à l'usage des savans et des personnes studieuses de toutes les opinions. Loin donc de faire abnégation de leurs propres idées, ils écartent soigneusement du dépôt qui leur est confié, tout livre qui est en opposition avec leur manière de penser.

érudition, que de ses registres d'ordre, de ses tables alphabétiques, de ses séries numérotées. Il se doit à une jeunesse curieuse et avide d'instruction, pour qui il sera un guide sûr et affable, qui la conduira aux sources les plus pures et les plus abordables. Il doit être pour les Professeurs des écoles publiques, un collégue utile, un ami éclairé, un conseil permanant, qui, de concert avec eux, travaillera au succès de l'instruction publique (17).

Nous sentons qu'en exigeant d'un bibliothécaire tant de savoir, tant de lumières, nous nous faisons à nous-même notre procès. Au reste, si une expérience de sept années passées au service d'une bibliothèque publique ne nous a pas rendu plus habile, au moins nous a-t-elle appris, en nous fesant connaître ce qui nous manque, quelles sont les connaissances requises du bibliothécaire et les devoirs qu'il

---

(17) Ce n'est donc pas sans raison que l'on compare le bibliothécaire ignorant à l'eunuque chargé de la garde du sérail. C'est un bibliothécaire de cette espèce qui, trouvant une livre hébreu, le porta ainsi sur son catalogue : *Item, un livre dont le commencement est à la fin.* L'académicien et embassadeur Guill. Bautru, ayant visité la bibliothéque de l'Escurial, dont le bibliothécaire était si ignorant qu'il ne connaissait pas même la plupart des livres de sa collection, dit au roi d'Espagne, qu'il devrait donner l'administration de ses finances à son bibliothécaire de l'Escurial. Le roi en demanda la raison. « C'est, lui répondit Bautru, parce qu'il n'a jamais touché à ce que votre majesté lui a confié ».

a à remplir ; elle nous a mis en état par cela même d'en parler avec plus d'assurance (18).

CHAPITRE III.

De la définition du mot Bibliothèque.

Le mot *bibliothèque* peut être pris dans trois sens différens : il signifie ou le lieu qui renferme des livres ; ou une collection de livres ; ou enfin, un ouvrage ayant pour titre : *Bibliothèque*, tel que la Bibliothèque portative des voyages, Paris, an 7, 40 vol. in 18 et 7 atlas de fig. etc. Il s'agit ici du mot bibliothèque pris dans les deux prémiers sens (1).

---

(18) Si on ne peut flatter de trouver pour remplir les places de bibliothécaires, des hommes tels que nous venons de les peindre, des hommes consommés dans toutes les sciences, au moins faudra-t-il fixer son choix sur ceux qui seront le moins éloignés du terme de perfection où il serait à désirer qu'ils fussent tous parvenus ; sur ceux enfin qui, avec le temps et du travail pourront approcher le plus près du but. D'ailleurs, un bibliothécaire instruit a, sur celui qui ne l'est pas, le mérite de pouvoir, lorsqu'on demande un livre qui lui manque, en offrir un autre dans le même genre, et qui peut remplir le même objet. Par ce moyen il retient dans sa bibliothèque l'homme studieux qui l'aurait quittée pour aller dans une autre ; ce qui est un avantage de plus et pour le dépôt littéraire auquel il préside, et pour le public qui vient y puiser des connaissances.

(1) Le mot *bibliotheca* avait aussi cette double signification chez les Romains. Pendant le moyen âge, l'on donna encore le nom de bibliothèque à la *Bible*, réunion des livres sacrés, et le mot *Bible* lui-même emporte l'idée de *livre par excellence.*

Une bibliothèque est donc un lieu où l'on trouve une collection considérable de livres classés et rangés dans un ordre qui flatte et l'esprit et les yeux; de manière, que chaque personne, avide de s'instruire, soit mise en état de pouvoir consulter et trouver avec facilité chaque ouvrage, chaque traité qui s'y trouve.

Expliquons nous : il serait ridicule de donner le nom de bibliothèque à une ou deux tablettes où se trouvent à peine 40 à 50 volumes; on ne peut non plus déterminer le nombre des volumes qui doivent y entrer. C'est pour cette raison que dans notre définition nous avons ajouté les mots : *une collection considérable de livres* (imprimés et manuscrits); car les collections de tableaux, de minéraux et autres, quoique souvent ensemble, ne font pas, à la rigueur, partie d'une bibliothèque.

L'on conviendra avec nous qu'un bon arrangement est de première nécessité dans toute bibliothèque; et qu'un tas de livres mal arrangés ne mérite pas plus le nom de *bibliothèque*, qu'un tas de matériaux pour bâtir, ne mérite d'être appelé *maison* (2).

---

(2) Un grand nombre de personnes, même celles qui ont du goût et de l'instruction, même les gens de lettres et les savants, s'imaginent qu'ils suffit d'acheter des livres et de les arranger sur des tablettes pour former une bibliothèque, et n'ont égard, dans leurs acquisitions, qu'au mérite intrinsèque des ouvrages. Si ces personnes avaient quelque connaissance de la bibliographie, elles sauraient

Le classement d'une bibliothèque pourrait sembler de peu de conséquence s'il était possible qu'elle demeurât toujours confiée au même dépositaire, ou si elle n'était destinée qu'aux études d'un particulier; que l'un ou l'autre connussent exactement leurs livres, et que le placement des volumes fut tellement fixé dans leur mémoire qu'il leur fût facile de les trouver au premier instant où ils en auraient besoin, rien de plus ne serait à désirer (3). Mais lorsqu'une bibliothèque est ouverte à toute personne qui désire

---

que tel ouvrage qu'elles jugent digne de leur estime, d'après sa réputation, ou d'après les connaissances particulières, est défectueux sous le rapport de l'édition, que tel autre dont le prix les effraye, joint à un mérite réel, ou celui de la rareté ou celui d'une grande correction; enfin que ces livres placés sans ordre, les uns auprès des autres, formeront une *collection*, mais non pas une *bibliothèque*.

Dans la correspondance de Cicéron nous voyons, qu'il avait déjà senti cette nécessité de mettre de l'ordre dans une bibliothèque. Voici ce qu'il dit à ce sujet (Epist. ad. Att. lib. IV. ep. 4). « *Perbelle feceris si ad nos veneris: offendes designationem Tyrannionis mirificam in librorum meorum bibliothecâ;...... velim mihi mittas de tuis librariolis duos aliquos, quibus Tyrannio utatur glutinatoribus, ad caetera administris: iisque imperes, ut sumant membranulam ex quâ indices fiant, quos vos Graeci, ut opinor, σιλλάβους appellatis. Sed haec, si tibi erit commodum* etc. ». Un peu plus loin (ep. 8). « *Postea verò quam Tyrannio mihi libros disposuit, mens addita videtur meis aedibus* ».

(3) V. *Camus*, observations sur la distribution et le classement des livres, etc. (Mem. de l'institut de France, littérature et beaux-arts, tom. I).

s'instruire, lorsque cette institution doit cependant voir plusieurs dépositaires se succéder, il est indispensable d'y mettre un ordre d'après lequel ceux qui la fréquentent, puissent, au milieu d'un grand nombre d'ouvrages divers, rencontrer celui qui excite leurs recherches, et un nouveau dépositaire connaître facilement les trésors confiés à sa garde (4).

Enfin comme les bibliothèques publiques ne doivent non seulement servir aux savans, mais aussi à ceux qui désirent le devenir et même à ceux qui n'y songent pas, il est nécessaire qu'on puisse trouver avec facilité chaque traité quelque petit qu'il soit; parce qu'on ne peut exiger de toute personne stu-

---

(4) Le bibliothécaire étant souvent obligé de s'absenter pour affaires de bibliothèque, il serait à désirer que par la suite, les places de *sous-bibliothécaire*, *d'aide-bibliothécaire* et de *bibliothécaire adjoint* ne soient plus accordées qu'aux personnes, qui, après avoir fait de bonnes études, joindraient à la connaissance du grec et du latin celle d'une langue européenne vivante. Il en résulterait que le service public des bibliothèques se ferait avec plus de célérité et d'agilité; qu'on aurait dans le sein même de l'établissement des hommes capables de donner la notice des ouvrages écrits en langues orientales ou en d'autres idiomes étrangers, et qu'on ne se trouverait pas obligé d'aller chercher au dehors des interprètes pour faire ce travail : ce serait d'ailleurs un des moyens les plus efficaces pour exciter l'émulation parmi nos étudians et les engager à cultiver avec ardeur les langues savantes et étrangères, qu'on semble vouloir trop négliger.

dieuse de pouvoir indiquer tel journal scientifique ou telle autre collection de petits traités ou mémoires, où elle trouverait l'un ou l'autre écrit rélatif au sujet qu'elle veut traiter.

CHAPITRE IV.

De la varieté des recherches dans une bibliothèque publique.

Arranger les livres de manière à pouvoir satisfaire au plus vite à toutes les demandes, indiquer les sources dont les savants et les lecteurs peuvent avoir besoin, et chercher les livres, sont donc les occupations principales du bibliothécaire.

Les occupations variées des savans et des personnes studieuses exigent du bibliothécaire la prompte recherche, soit :

I. *d'un seul ouvrage,* savoir :

a) une seule édition (1) quelconque, ou

---

(1) On entend par le mot *édition*, l'impression et la publication d'un manuscrit ; et la totalité des exemplaires que l'on tire avec les mêmes planches se nomme *première édition.* Lorsque tous les exemplaires d'une première édition sont épuisés, on les réimprime, soit avec des changements, soit sans changements. Cette réimpression se nomme *seconde édition.* On peut multiplier les éditions à l'infini, soit à raison du débit rapide, soit à raison de la perfection dont on croit l'ouvrage susceptible. On appelle *édition princeps*, celle qui parait la première d'un ouvrage.

b) la meilleure édition, ou

c) l'édition originale, ou

d) une traduction quelconque, ou

e) toutes les traductions, ou

f) toutes les éditions et toutes les traductions du même ouvrage (2), soit :

Il y a aussi des éditions clandestines qu'on nomme *contrefactions* ou *contrefaçons*. Ces éditions sont celles qui se font dans le secret et sans le consentement de l'auteur, du libraire ou imprimeur, seuls autorisés à publier cet ouvrage. Ces réimpressions sont souvent la cause de la dépréciation d'un livre. Car il est certain qu'une nouvelle édition des œuvres d'un auteur, lorsqu'elle est mieux exécutée ou plus ample que celles qui l'ont précédées, doit faire tort à l'ancienne et produire une baisse dans son prix, quand même elle ne lui serait pas supérieure.

Enfin on entend par *fausses nouvelles éditions* celles pour lesquelles on a seulement imprimé un nouveau titre avec une nouvelle date, ou un autre nom d'imprimeur, d'éditeur etc.

Le mot *éditeur* appartient à celui qui publie, fait imprimer et dirige l'impression d'un ouvrage dont il n'est point l'auteur. Pour être un bon *éditeur*, il faut réunir à beaucoup de goût des connaissances très étendues ; bien choisir un ouvrage, le présenter dans son jour le plus favorable, le perfectionner, l'enrichir de bonnes reflexions et de savans commentaires, s'il en a besoin, etc.

(2) Par exemple : *a*) la 3[e] édition du *cours de physique par Beudant* ; *b*) la meilleure édition des *œuvres de Toullier*, *droit civil français etc.* ; *c*) l'édition originale de *J. Mariana*, *liber de ponderibus et mensuris* ; *d*) la traduction française des *œuvres de Platon par Cousin* ; *e*) toutes

II. *de plusieurs ouvrages*, savoir :

A. *par rapport à un certain sujet*,

a) à une science ou un art,

b) à une partie de cette science ou de cet art,

c) à un choix des principaux ouvrages sur cette science ou cet art, ou sur une de leurs parties,

d) à tous les écrits en général qui traitent de cette science ou de cet art (3);

B. *par rapport à leurs auteurs*, savoir :

a) à un seul auteur,

b) à une certaine classe de ses écrits (4), ou

c) d'après le lieu de naissance ou de séjour de l'auteur;

C. *par rapport à une certaine époque*,

a) en général,

b) par rapport à un certain pays, une certaine province ou un certain lieu,

c) par rapport à un certain éditeur ou imprimeur;

---

les traductions françaises ou hollandaises des *Idées de Heeren*; *f*) toutes les éditions et toutes les traductions des *de officiis de Ciceron*.

(3) Par exemple : *a*) quelques traités de *Physique*, *b*) quelques traités de *Statique*; *c*) les meilleurs traités *sur l'économie politique*; *d*) enfin tous les ouvrages qui traitent *sur l'économie politique*.

(4) Par exemple : les *œuvres philosophiques de Ciceron*.

d) par rapport à une certaine langue (5) ;

D. *par rapport*

a) à une nation ou province ou un lieu d'impression, *b*) à un éditeur ou imprimeur (6) ; } sans en désigner l'époque

E. *par rapport à des particularités ou des préférences de certains exemplaires* (7).

CHAPITRE V.

Des mesures générales pour faciliter la prompte recherche des livres.

Pour pouvoir effectuer en tout temps la prompte recherche d'un objet quelconque il suffit :

1° de bien le conserver,

2° dans un endroit fixé.

---

(5) Par exemple : *a*) un ouvrage sur l'*histoire du moyen âge* ; *b*) les traités sur la *révolution française de* 1790 ; une description de la *bataille de Waterloo*, etc. ; *c*) une édition d'un imprimeur du 15e *siècle* ; *d*) un ouvrage écrit en *grec moderne*, etc.

(6) Par exemple : *a*) l'*histoire de la Belgique* par M. Dewez ; l'*histoire du duché de Luxembourg* par Bertholet ; un ouvrage sorti des presses d'un *imprimeur de Louvain*, etc. ; *b*) un ouvrage publié par *M. Tarlier* de Bruxelles ou par *M. Lamort* de Luxembourg, etc.

(7) Par exemple : un exemplaire des œuvres de Buffon avec des *planches coloriées*, etc.

De sorte que les moyens principaux pour la prompte recherche des livres en général, sont :

I. *les mesures de conservation,*

II. *l'ordre des livres.*

Nous allons expliquer, dans les deux chapîtres qui suivent, en quoi consiste la conservation des livres, et quel est l'ordre à établir dans leur classification.

CHAPITRE VI.

Des mésures de conservation des livres.

La conservation des livres consiste :

A. *Dans le choix d'une bâtiment ou d'une salle convenable pour contenir toute la collection* (1) :

---

(1) *Vitruvius*, (chap. III, art. 2) dit, que la meilleure manière de placer une bibliothèque est de la tourner du côté du soleil levant, d'abord parce que son usage pour l'étude demande de la lumière du matin ; ensuite, parce que les livres sont moins sujets à se gâter à cette exposition qu'à celle du midi ou du couchant. L'aspect du midi favorise la naissance et le dévéloppement des insectes ; l'aspect du couchant rend la bibliothèque humide et expose les livres à la moisissûre. Ce sont de graves inconvéniens qu'il faut éviter.

Savot pense, qu'une bibliothèque serait encore mieux placée du côté du septentrion, parce que l'air du nord étant plus pur, ne peut corrompre ni altérer le papier et la couverture des livres.

a) isolé, s'il est possible ; éloigné des maisons ou des fabriques exposées aux incendies;

b) situé dans un endroit sec, à l'abri des inondations ;

c) éloigné des objets ou bâtiments qui puissent produire de la poussière ou de la fumée (2);

B. *Dans l'assurance positive du bâtiment et des livres qui s'y trouvent :*

a. *à l'abri du feu et de la bombe ;*

1. au moyen de paratonnères, de voutes massives, de portes en fer, de fenêtres garnies de volets (3);
2. empêcher toute entrée dans la salle avec une lumière ;
3. éloigner autant que possible de la salle des livres, les poëles nécessaires pour les cabinets de lecture, du bibliothécaire et des employés subalternes ;

Il résulte de ces deux opinions de Vitruvius et de Savot, qu'un appartement destiné à recevoir des livres, ne doit être ni sujet à l'humidité, ni exposé aux ardeurs du soleil. Il faut aussi qu'il soit suffisamment éclairé, bien plafonné, bien parqueté, et qu'il y régne une grande propreté. Il est encore essentiel qu'une bibliothèque ne soit pas placée au rez de chaussée, ou au second étage ; il y aura moins à craindre pour l'humidité, et le jour sera plus favorable.

(2) Par exemple : des grandes routes, des brasseries, etc.

(3) Toutes ces observations sont faites pour le cas, où l'on serait obligé de faire construire un nouveau bâtiment ou une nouvelle salle de bibliothèque.

4. récommander au concierge qui allume les poëles de ne pas faire un feu trop ardent à la fois ;

b. *à l'abri de l'humidité :*

1. faire visiter et réparer à temps la toiture ;
2. fermer soigneusement les fenêtres par un temps nebuleux, humide, etc. ;
3. empêcher de laver les planchers de la bibliothèque, excepté par un temps très sec, en ouvrant portes et fenêtres. (4) ;

c. *à l'abri de la poussière et d'un air corrompu :*

---

(4) Pour se garantir de l'humidité dans une bibliothèque il convient d'abord de garnir tout le fond de la bibliothèque d'un bon parquet composé de lambris parfaitement joints ; ensuite de tenir le corps de bibliothèque à une distance du mur, plus ou moins grande, selon que ce mur est plus ou moins sec ; pour éviter toute crainte à cet égard, on pourrait faire donner au mur deux ou trois couches à l'huile bouillante.

Il serait à désirer qu'on puisse faire passer, par les salles humides ou trop froides des grandes bibliothèques, des caloriféres pour les chauffer en hiver, quand les employés de la bibliothèque sont obligés d'y travailler. Car l'expérience nous a prouvée depuis long-temps, que le séjour dans les bibliothèques en général produisent toujours des maladies plus ou moins graves, et même quelquefois mortelles. La mort du célèbre bibliothécaire d'Oxford, M. Alex. Nicoll, n'est attribuée, qu'à son séjour dans la bibliothèque Bodleyenne qui n'avait pas une seule chambre que l'on pouvait chauffer, etc.

1. épousseter souvent les livres, les tablettes et autres meubles de la bibliothèque (5);
2. ouvrir les fenêtres par un temps clair et sec (6);
3. éviter de balayer les salles à sec, de crainte de soulever la poussière du plancher (7);

d. en préservant les livres des insectes et autres bêtes nuisibles :

1. par la propreté que nous venons de recommander;
2. détruire, surtout en automne, les insectes et autres bêtes, tels que les mouches, chenilles, areignées; souris, rats (8), chauve-souris; oiseaux, etc.;

---

(5) Le bibliothécaire doit chercher les moyens pour garantir les livres de la poussière, parce que non seulement elle ternit les reliures et leur enlève leur fraîcheur, mais elle favorise le développement des insectes. Il faut battre les volumes au moins une fois l'an, et éviter d'employer aucune espèce de l'ainage dans la construction intérieure de la bibliothèque.

(6) Mais il ne faut pas oublier le soir de les fermer, parce que les papillons pourraient s'introduire dans la bibliothèque et y déposer leurs œufs, qui bientôt produiraient des vers.

(7) Du sable mouillé convient très bien pour être jeté sur le plancher avant de le balayer.

(8) Les rats sont encore un fléau rédoutable pour les livres; mais ils ne font guère de ravages que dans les endroits peu fréquentés. Tout le monde connaît les précautions à employer contre cette espèce de *bibliophages* (man-

3. éviter de laisser dans les salles, de la colle, de la graisse, des fruits et toute autre espèce de nourriture, aliment des insectes (9);

e. au moyen de quelques mésures générales :

1. observer de près les personnes étrangères qui viennent visiter la bibliothèque, les personnes qui la fréquentent, et les ouvriers qui y travaillent ;
2. prévenir toute effraction des voleurs ;
3. annoter exactément les livres en lecture à la bibliothèque ; inscrire dans des registres à ce destinés, les livres qu'on permet d'emporter hors de la bibliothèque ; examiner l'état où ils se trouvent à leur sortie et à leur rentrée (10); enfin

---

geurs de livres), ainsi que contre les souris ; néanmoins il est bon de prévénir que cet animal s'attache rarement à ronger lorsqu'il trouve suffisamment à boire : c'est une expérience faite par beaucoup de libraires.

(9) V. III. part. chap. XIX.

(10) Les personnes qui travaillent à un sujet quelconque ; les professeurs qui se préparent à leurs leçons ; les étudians qui répétent leurs leçons pour se préparer à leurs examens, etc., sont souvent dans le cas de devoir consulter plusieurs ouvrages à la fois, d'en faire une étude approfondie. Dans ces cas il est souvent nécessaire de permettre, sous une caution suffisante, la sortie des livres hors de la bibliothèque.

Comme cet abus, qui n'est toléré ni en Angleterre, ni en Autriche ni en Italie, (v. *Molbech*, über bibliotheks-

4. mettre dans chaque volume l'*estampille* de la bibliothèque (11).

CHAPITRE VII.

De l'ordre des livres.

Eu égard aux différentes recherches des savans, il sera nécessaire d'établir différens ordres dans la classification des livres; car un ordre quelconque, l'*ordre alphabétique* par exemple, peut fort bien convenir à une partie, sans pouvoir s'effectuer pour une autre. Il sera donc nécessaire :

---

wissenschaft, oder Einrichtüng ùnd verwaltüng öffentlicher bibliotheken, nach der 2^en aüsg. des dänischen originals übers. von H. Ratjen, p. 211 et suiv.), existe encore dans la plupart de nos bibliothèques, nous avons cru nécessaire d'en faire mention ici et d'indiquer la manière d'enrégistrer ces livres.

Il faut pour cela avoir deux registres à la bibliothéque, l'un pour annoter les livres qui sortent de la bibliothèque, l'autre pour inscrire les lecteurs et les ouvrages qu'ils ont demandés pendant l'ouverture de la bibliothèque. Dans le premier registre on doit annoter, 1° la date de la sortie, 2° le titre de l'ouvrage, 3° le nombre des volumes, 4° le format, 5° le nom de l'emprunteur, 6° le nom du cautionnaire, et enfin 7° le jour de la rentrée des livres. Dans le second on indique, 1° le lecteur, 2° l'ouvrage en lecture, 3° le nombre des volumes, 4° leur format, et enfin 5° la rémise de l'ouvrage.

(11) *L'Estampille* est, en terme de bibliographie, une inscription ou signature que l'on appose sur les livres pour indiquer à quelle bibliothèque ils appartiennent.

1. de séparer chaque partie, chaque science;
2. d'appliquer à chacune l'ordre le plus convenable; et
3. de confectionner les catalogues, ou d'après le système adopté pour les livres de chaque partie, ou d'après un système différent; mais de manière, que la recherche des ouvrages ne soit pas retardée par une classification autre que celle des livres mêmes (1).

La recherche des livres peut se faire :

A. d'après le nom de *l'auteur*, ou à défaut de ce nom, d'après le *mot principal du titre* — ORDRE ALPHABÉTIQUE (2);

B. d'après le *contenu* même des ouvrages — ORDRE SYSTEMATIQUE (3);

---

(1) Les grandes bibliothèques, et surtout celles qui sont publiques, ont besoin d'un catalogue, bien que malheureusement on n'en trouve pas dans toutes, et ceux qui sont chargés de leur conservation doivent s'attacher soigneusement à faire connaître l'état des richesses dont ils sont les dépositaires. Les catalogues sont la pierre de touche de la science bibliographique; car c'est à l'inspection du catalogue d'une bibliothèque que l'on juge ordinairement du talent du bibliothécaire. Et, en effet, la rédaction du catalogue exige les plus grandes connaissances, non seulement sur le mérite extrinsèque des livres, mais aussi sur leur mérite intrinsèque, etc.

(2) Cet ordre convient en général à tous les ouvrages d'une bibliothèque quelconque.

(3) Cette classification répond mieux aux recherches variées des savans.

C. d'après leur *date* — Ordre chronologique ;
D. d'après leur *lieu d'impression* — Ordre geographique (4) ; enfin
E. d'après *différentes particularités* de certains ouvrages ou d'exemplaires uniques (5).

CHAPITRE VIII.

Des différentes sortes de livres qui peuvent entrer dans une bibliothèque publique.

Quelle méthode est la plus convenable pour le placement des livres en général? ou, tous les livres peuvent-ils être placés d'après une seule ou d'après différentes méthodes ? Tous les livres sont-ils de cette nature, qu'on doive les chercher d'après les différents ordres annotés ci-dessus? Mais avant tout : quels sont les différentes sortes d'ouvrages qui peuvent entrer dans une grande bibliothèque ? Question qu'il est nécessaire de résoudre avant de pouvoir procéder à un placement quelconque.

Les ouvrages d'une grande bibliothèque peuvent se diviser :

---

(4) L'ordre géographique peut être établi pour les éditions du 15e siècle, si elles sont en grand nombre dans une bibliothèque; s'il y en a peu, l'ordre chronologique est préférable pour ces premières impressions.

(5) Il y a des bibliothèques qui possèdent une grande quantité de livres imprimés ou écrits sur parchemin, sur vélin, et en général sur des matières rares; là on peut former une classe à part de ces raretés.

A. en ouvrages dont l'usage littéraire ne peut être permis que dans des cas extraordinaires et sous la surveillance la plus stricte, à cause de leur cherté et de leur rareté; ce sont ce qu'on appelle les *trésors* d'une bibliothèque. Au nombre de ces trésors sont :

a. Les ouvrages qui se distinguent par une *reliure riche, ornée d'or, d'argent, de pierres et de perles précieuses*, etc. (1);

b. les ouvrages ornés de *gravures précieuses; de mignatures superfines; dessins, images en taille de bois, de cuivre*, etc. (2);

---

(1) De ce genre sont plusieurs manuscrits qui sont conservés à la bibliothèque de Berlin. Ces volumes sont du temps de Charlemagne, et sont couverts en argent et ornés d'or et de pierreries. On conserve encore à la bibliothèque royale de Londres un manuscrit in folio, qui provient des anciens Sophis de Perse; il est parfaitement conservé, d'une richesse extraordinaire et récouvert d'une étoffe d'or. Ce livre à couté, dit-on, 36,000 fr. — On voit dans la bibliothèque du Vatican à Rome les *actes des Apôtres* en lettres d'or; ce manuscrit était ornée d'une couverture d'or enrichie de pierreries, etc.

(2) Après la netteté et l'agrément des caractères, la beauté du papier, des gravures et de la reliure constitue les principaux ornemens d'une livre. Les ornemens que l'on recherche le plus aujourd'hui dans un livre sont les gravures; aussi sont-elles portées maintenant à un haut dégré de fini et de perfection. Tous les artistes semblent rivaliser aujourd'hui d'une noble émulation en consacrant leur burin à orner ces belles productions typographiques qu'en-

c. les ouvrages écrits, imprimés ou sculptés sur des *matériaux rares*, comme par exemple : sur du *papier d'Egypte*, *du parchemin*, *des feuilles de palmier*, *des plaques métalliques*, etc., auxquels on peut ajouter *les ouvrages chinois*, *les ouvrages sanscrits*; et enfin

d. les ouvrages dont le principal mérite consiste dans leur *ancienneté* et leur *rareté* (3), comme :

1. les *manuscrits* (4),

---

fante journellement l'imprimerie. Comme la gravure était encore dans son berceau lors de l'invention de l'imprimerie, nos premiers livres ne furent ornés que de gravures en taille de bois.

(3) Tous les livres connus sous la qualification de *rares* ne le sont pas également ; on peut les diviser en trois classes : ceux qui sont très-rares, ceux qui sont simplement rares ; ceux enfin peu communs, c'est-à-dire, qu'on ne se procure qu'avec un peu de difficulté. V. II. part. chap. XVI.

(4) Quant à la classification des Mss. dans une bibliothèque, s'ils ne sont pas très nombreux, on doit d'abord les diviser par langues, ensuite classer les Mss. de chaque langue par ordre chronologique. Mais si le nombre s'en trouvait trop considérable, il nous semble qu'après les avoir divisés par langues, on pourrait pour chaque langue, les classer par ordre de matières, suivant le système bibliographique adopté ; puis les ranger pour chaque matière par ordre chronologique. Ils sont ordinairement classés d'après l'ordre de parenté qu'ont entr'elles les différentes langues, par exemple :

2. les ouvrages *imprimés, avec des notes manuscrites*, souvent de la main de célèbres écrivains (5),
3. les *incunables*, c'est-à-dire, les ouvrages qui ont été publiés depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à l'époque où l'imprimerie a reçu son premier degré de perfection (6),
4. les ouvrages *d'une date plus récente*, mais *d'une grande rareté* (7),
5. les *exemplaires uniques* (8), enfin

1° En manuscrits orientaux,
2° » occidentaux,
a. » grecs,
b. » romains,
c. » celtiques,
d. » écrits dans les langues provenant du melange des dialectes celtiques avec la langue romaine.

Rem. Les traductions des Mss. doivent être placées à la suite de leur original. V. II. part. chap. I.

(5) On peut placer ces ouvrages immédiatement après les Manuscrits, et les classer, si leur nombre est grand, d'après le système général adopté pour toute la bibliothèque.

(6) V. II. part. chap. XIV.

(7) Par exemple, les ouvrages modernes imprimés à petit nombre d'exemplaires ; les grands ouvrages à planches, avec des cartes geographiques, etc. etc.

(8) Tel que le *Liber Passionis Domini nostri Jesu-Christi, cum figuris et caracteribus ex nullâ materiâ compositis*, dont l'Empereur Rodolphe II, fils de l'Empereur Maximilien II, offrit 11000 ducats, et que l'on a vu à Bruxelles en 1640, dans le cabinet du prince de Ligne.

9. les *éditions de luxe* (9).

B. en ouvrages qui sont destinés à l'usage ordinaire et qui forment le corps de la bibliothèque.

CHAPITRE IX.

De la séparation des formats pour le placement des livres en général.

Comme il est impossible d'établir à la fois tous les ordres nécessaires pour le placement des livres, il sera indispensable de choisir l'ordre ou la combinaison de plusieurs ordres qui soit telle :

---

(9) Une grande partie de ces *trésors de bibliothèques* n'a d'autre destination que d'offrir aux curieux des monumens du *luxe*, *de l'art et de l'antiquité*, ou purement comme *rareté*. Mais il se trouve dans chaque classe beaucoup d'ouvrages, qui ont également un mérite littéraire, de sorte qu'on pourrait diviser les raretés, 1° en raretés proprement dites, 2° en raretés qui ont en même temps un mérite littéraire. Mais d'après cette division on devrait placer ensemble les ouvrages imprimés et les manuscrits, ce qui ne peut être exécuté sous aucun rapport. En général on doit placer ces raretés dans des armoires bien fermées, à la suite des manuscrits et des incunables, et si le nombre est grand, les classer d'après le système général adopté pour la bibliothèque. On pourrait bien suivre pour ce genre de productions l'usage où l'on était jadis dans les 14e, 15e et 16e siècles, d'enchaîner les livres à une espèce de pulpître sur lequel on les plaçait dans les cabinets. Ce n'était donc pas toujours un moyen de les soustraire à la curiosité, mais aussi une mesure de précaution.

1° *que leur recherche se fasse avec la plus grande facilité sous les rapports les plus usités, et*

2° *que l'ordre établi n'éprouve aucun dérangement par l'accroissement continuel des nouvelles productions littéraires.*

Pour éviter le désordre que pourrait occasionner un accroissement de livres; pour épargner l'espace; pour éviter le mauvais coup d'œil (1) et pour faciliter le maintien de l'ordre établi, il sera nécessaire de les placer d'après leur format (2), savoir:

1° les *in-folio* dans les rayons inférieurs,

2° les *in-quarto* au-dessus, et

3° les *in-octavo*, in-12°, in-18°, in-32°, etc. dans les rayons supérieurs (3).

---

(1) Sans devoir sacrifier la classification systématique au beau coup-d'œil que certains bibliothécaires aiment à introduire dans le dépôt qui leur est confié.

(2) Les *in-folio oblong* se placent parmi les *in-quarto*; les in-4 *oblong* parmi les in-8, le petit quarto reste parmi les in-4. Si plusieurs ouvrages de différents formats sont reliés ensemble, on place le livre dans la classe où appartient l'ouvrage qui se trouve le premier. Si dans un volume quelconque on a fait intercaler du papier blanc plus grand que le texte, on place le livre d'après le format du papier intercalé.

(3) Pour faciliter le placement et la recherche de tous les livres en général, nous avons préféré de mettre les in-12, les in-18, et *formâ minori*, tous avec les in-8, pour n'avoir que trois grandes divisions dans les formats.

CHAPITRE X.

Du choix d'un système bibliographique pour l'arrangement d'une bibliothèque.

Pour la recherche des *ouvrages séparés*, l'ordre *alphabétique* est sans doute le plus commode; il n'en est pas de même pour la recherche des *ouvrages qui traitent du même sujet.* Ces productions exigent un *ordre systematique*, *un système bibliographique* (1). De sorte que la réunion de ces deux systèmes pourra être fort propre à mener à un bon arrangement. Mais on peut se demander: *quelle est la méthode la plus convenable pour le placement des livres?*

Si, pour le placement d'une bibliothèque quelconque on ne devait pas faire attention au système à établir, et qu'on pût placer les ouvrages les uns après les autres au fur et à mesure qu'on en fait l'acquisition; ou si on pouvait placer ensemble 1° tous les livres du même format, 2° les volumes de chaque format qui ont la même reliûre, pour produire un bel aspect, l'ouvrage du bibliothécaire serait bien facile. Mais, dans les grandes bibliothè-

---

(1) On appelle *système bibliographique* l'ordre observé dans une classification quelconque d'ouvrages, soit imprimés soit manuscrits, pour former une bibliothèque ou un catalogue de livres.

ques, qui consistent en plusieurs salles, la recherche des livres d'après un tel ordre serait, pour ainsi-dire, la charge la plus pénible et la plus fastidieuse, vu que, pour la recherche de plusieurs éditions d'un même ouvrage, par exemple, on se verrait quelquefois obligé de parcourir toutes les salles de la bibliothèque.

Pour obvier à cet inconvénient, on peut toujours:

1. partager toute la collection de livres en autant de grandes divisions qu'on peut disposer de salles, de cases ou d'armoires;
2. mettre la classe la plus nombreuse dans la plus grande salle, la moins nombreuse dans celle qui suit, et ainsi de suite en séparant toujours les différents formats.

De cette manière on a l'avantage d'avoir ensemble tous les ouvrages d'une seule, ou, au cas échéant, de deux classes de livres du système général.

On peut bien *attendre* de chaque bibliothécaire qu'il soit en état de projeter lui-même le plan pour un ordre systématique à introduire dans la bibliothèque dont le soin lui est confié; mais les circonstances ne permettent pas encore d'*exiger* de lui cette capacité. Si l'on pouvait suivre pour la classification des livres de toutes les bibliothèques le même plan, la difficulté serait à moitié résolue, mais jusqu'à présent on ne connait aucun système bibliographique parfait; car chaque bibliothécaire,

à l'instar des naturalistes, fait un système suivant ses idées (2).

Cependant on ne peut disconvenir que chaque livre ne fasse partie d'une science, laquelle se divise en diverses classes, et peut ensuite se sous-diviser en différentes branches (3). Mais *à quelle science doit-on donner le premier rang ?* Les uns l'assignent à la théologie, les autres suivent l'ordre graduel de nos connaissances : d'autres placent en avant le droit naturel et le droit des gens, etc.

Le système le plus généralement adopté partageait les livres en cinq grandes classes : *théologie, jurisprudence, sciences et arts, belles-lettres et histoire.* C'est sur ce plan que les livres sont rangés dans la plupart des bibliothèques de France, et que les catalogues sont rédigés. On a prétendu avoir trouvé les fondemens de cette distribution dans la nature. Mais, bannissons toute idée particulière, dans quelque sens qu'elle se présente, pour ne nous occuper que de l'ordre le plus analogue tant aux

(2) Il faut descendre à des époques extrêmement modernes, eu égard à celles où l'on a déjà la connaissance de grandes bibliothèques existantes, pour rencontrer des auteurs, qui aient traité, d'une manière expresse, de la disposition des livres dans une bibliothèque; car les premiers essais en ce genre ne furent pas heureux.

(3) Car enfin il reste toujours vrai qu'on a besoin d'un système quelconque, pour ne pas laisser pêle-mêle, et dans une confusion inextricable, des objets réunis en grand nombre dans un même lieu.

instructions que l'on vient puiser dans les bibliothèques, qu'à la suite des connaissances dont l'homme est susceptible.

On est assez porté à convenir que le meilleur ordre à suivre est celui des connaissances humaines; que les livres doivent être rangés comme ils doivent être lus; et qu'on doit les lire de manière à se pénétrer d'abord des élémens, pour avancer de là aux divers degrés de perfection. Il nous semble qu'un des premiers besoins d'un homme qui veut feuilleter les livres et faire usage d'une bibliothèque est de connaître les livres; de savoir lesquels appartiennent à la matière qu'il se propose d'étudier; l'utilité qu'il peut en tirer, et les différences des éditions placées à sa portée. Mais, avant d'étudier la *bibliographie*, il est bon d'avoir une idée de l'*histoire de l'objet* dont ils parlent, et des auteurs qui les ont composés. C'est le seul moyen de saisir parfaitement l'esprit de chaque écrivain, de tirer un meilleur parti de ses lectures, et de bien apprécier les livres.

Comme il est nécessaire d'avoir des signes pour exprimer ses idées et pour comprendre celles des autres, les livres destinés à l'*étude des langues* trouveront donc bien leur place après la bibliographie.

Quant on a acquis la faculté de rendre ses propres conceptions et de comprendre les personnes parmi lesquelles l'on vit, on passe à l'art de les arranger, à la science qui dirige l'entendement, à la *logique*, puis à la *morale* qui forme le cœur, etc. De là nous arrivons à la *jurisprudence* qui a une

très grande affinité avec la morale, qu'il serait très possible de les réunir ensemble, si toutefois, la jurisprudence n'embrassait pas une trop grande multitude d'objets.

Après la jurisprudence paraissent les bibles, la philologie sacrée, les liturgies, les conciles, les SS. Pères (4). La religion ayant reçu diverses modifications produites par différentes causes, a produit une foule d'opinions et de systèmes réligieux. C'est donc ici que seront placés les théologiens, les opinions singulières; la réligion des Hebreux, la réligion des Gentils, etc.

---

(4) Nous ajouterons aussi cette classe de livres si décriés par une foule de gens qui les jugent sans en avoir jamais ouvert un seul. Rien de si commun que d'entendre dire tous les jours: *que sert de conserver ce fatras de SS. Pères, que personne ne lira plus?*

Quand il n'y aurait plus d'ecclésiastiques pour les lire, ils seront toujours lus par les vrais savans, justes appréciateurs de leur mérite : ces savans n'ignorent pas que si ces livres nous manquaient, nous serions privés d'une multitude de connaissances précieuses, ils savent que leurs auteurs ont sauvé du naufrage des temps un grand nombre de textes et de fragmens tirés d'ouvrages anciens dont nous regrettons tous les jours la perte, et parmi lesquels il en est qui, sans le secours de ces écrivains, seraient demeurés ensevelis dans un oubli éternel, puisqu'on n'en rencontre aucune trace ailleurs que dans leurs écrits. D'autre part, il faut observer que dans le nombre des Pères, et surtout de ceux de l'église grecque, il s'en trouve plusieurs dont les ouvrages sont des modèles de style et d'éloquence. A ce titre seul ils mériteraient d'être conservés.

C'est donc ici que la *théologie* doit trouver naturellement sa place; qu'elle doit être transplantée toute entière (5).

On se livre ensuite aux *sciences*, d'abord à celles qui sont le fruit de la seule méditation ; ensuite à celles qui sont le produit de longues recherches au dehors, et de travaux pénibles. Après les sciences, les *arts* appellent notre attention. De là on arrive aux grands rassemblements des faits, à l'*histoire universelle ancienne et moderne*.

De cette manière nous avons parcouru le cercle entier des objets qui servent d'aliment aux travaux d'un homme studieux. Ainsi l'ordre des principales divisions à adopter pour une grande bibliothèque sera le suivant :

---

(5) D'après ce principe, la théologie ne paraitrait plus à la tête de nos catalogues, et nous sommes étonné que ce soit en Espagne qu'on ait commencé à innover sur la classification dejà reçue. Mais ce changement commandé par les circonstances, doit se borner à un simple déplacement; c'est un grand arbre qu'il faut transplanter, avec toutes ses racines et toutes ses branches dans une autre partie du terrain, où il est né.

Il n'y a rien d'étonnant, de voir la théologie occuper toujours le premier rang dans les bibliothèques. Parce que les premières bibliothèques ont été formées par des ecclésiastiques et pour eux. Il est naturel qu'ils aient donné leur attention de préférence à la partie qui les intéressait personnellement, et qui était la plus brillante avant qu'on eût commencé à cultiver sérieusement les sciences, les arts et la littérature.

A. *Histoire littéraire*,
B. *Bibliographie*,
C. *Philologie*,
D. *Philosophie*,
E. *Jurisprudence*,
F. *Théologie*,
G. *Sciences Mathematiques*, *Physique*, *Chimie et Histoire naturelle*,
H. *Arts et métiers*,
I. *Médécine*,
K. *Histoire*.

Ces divisions générales sont susceptibles de sous-divisions plus ou moins multipliées, selon qu'une bibliothèque est plus ou moins nombreuse (6).

CHAPITRE XI.

Du placement des livres sur les tablettes.

Désire-t-on enfin, après avoir formé les différentes classes ou sous-divisions, procéder au placement même des livres sur les tablettes (1) respectives,

---

(6) V. II. part. chap. XXII.

(1) Quant aux dimensions que l'on doit observer en faisant dresser des tablettes, elles dépendent du nombre des volumes, de la différence des formats, et de la quantité des ouvrages de chaque format. En général, on doit avoir l'attention de laisser entre chaque rang de livres et la tablette supérieure, un intervalle suffisant pour pouvoir tirer chaque volume sans difficulté.

il sera urgent de prendre les mesures nécessaires pour leur conservation, savoir :

1° ne pas trop les serrer dans leurs rayons (2);

2° les placer en commençant par les rayons inférieurs et de continuer toujours bas en haut;

On donne ordinairement 14 à 15 pouces de profondeur à chaque tablette, et 9, 12, ou 15 lignes d'épaisseur, selon sa longueur et par conséquent selon la quantité des livres qu'elle aura à supporter. La distance d'une tablette à l'autre dépend de la hauteur des formats; et la multiplicité des tablettes, de l'élévation de l'appartement. Au reste, on peut varier à volonté la distance entre les rayons, en les faisant supporter par des crémaillères. Cependant il arrive parfois qu'on se contente, quelle que soit cette élévation, de monter des rayons à cinq ou six pieds de hauteur tout autour de l'appartement; celui du dessus est couronné de bustes ou de petites statues; le surplus du mur depuis ce rayon jusqu'au plafond, est tapissé d'un papier uni et orné de gravures ou de tableaux. Pour une grande bibliothèque il sera préférable de disposer les tablettes de manière qu'on en ait deux pour les in-fol., trois pour les in-4°, et cinq pour les in-8°, in-12°, etc.

Les bibliothèques des Romains étaient disposées à peu près comme le sont actuellement les boutiques des marchands de papier de tenture; mais les rayons, divisés par *cases* (*capsae* ou *foruli*), étaient enfermés dans des armoires, et même, dans les derniers temps, sans doute sous des vitraux, si l'on en croit Boëce, dans son livre *de Consolatione philosophiae.*

(2) Pour que la reliure du volume ne souffre pas par la fréquente sortie de son rang; pour que l'air puisse circuler autour des volumes, afin d'en éloigner les insectes qui rongent les livres.

3° réunir dans des cartons les petites brochures, d'une faible reliûre, etc. etc., qui ne pourraient qu'occasionner du désordre dans la bibliothèque; réunir chaque format, sans faire relier ces brochures, afin qu'on puisse s'en servir séparément (3);

4° laisser dans les rayons un vide proportionnel pour les ouvrages à completer (4);

5° mettre à part les ouvrages incomplets, pour pouvoir les completer si l'occasion se présente (5);

---

(3) Ces cartons peuvent être faits de différentes manières, mais les plus commodes sont ceux faits en forme d'un grand in-quarto, de l'épaisseur d'un gros volume et fermés comme des boîtes en carton. Un des couvercles est arrangé de manière à pouvoir s'ouvrir à volonté. Ces cartons portent les titres des grandes divisions du système bibliographique et peuvent se placer à la suite de chaque division, ou dans des armoires à vitraux ou à grillages.

(4) Ces vides pourraient, s'ils sont un peu grands, produire un mauvais coup d'œil; alors le bibliothécaire peut, s'il désire gagner de la place, resserrer davantage les livres, et placer les suites des ouvrages derrière la première rangée.

(5) Plusieurs bibliothécaires placent parmi ce nombre les ouvrages dont le titre seul manque. Nous pensons qu'il est bien facile de remplacer ce titre et souvent même il est déjà connu au bibliothécaire, alors on doit le copier sur une feuille de papier blanc et la faire coller au commencement du livre. De cette manière on peut tout de suite mettre l'ouvrage à la place qu'il doit occuper dans la bibliothèque.

6° si plusieurs ouvrages differents se trouvent réliés ensemble, de placer ce volume dans la classe où appartient le premier traité, à moins: *a*) que le second traité ne soit d'une trop grande utilité ou rareté, et *b*) que le premier traité ne se trouve déjà séparément dans la bibliothèque; enfin

7° ôter les doubles qui se trouvent dans la bibliothèque (6).

---

(6) Il est souvent très bon d'avoir dans les bibliothèques publiques deux ou plusieurs exemplaires d'un ouvrage qui est souvent consulté. Mais les fonds modiques alloués pour l'achat des livres de la plupart des bibliothèques ne permettent pas de faire ce double achat. Les bibliothécaires sont plutôt forcés de se défaire des doubles, de les troquer contre de nouveaux ouvrages, ou de les vendre pour en acheter d'autres dont le besoin se fait sentir.

La séparation des doubles mérite une attention particulière, car on doit examiner:

1° Si les exemplaires sont *différentes éditions* du même ouvrage,

2° Si ceux d'une même édition se distinguent (comme il arrive souvent pour les incunables) par des *feuilles autrement placées*, *d'autres estampes*, etc.;

3° Si l'un des deux est imprimé sur du *papier ordinaire*, et l'autre sur *parchemin*, *papier vélin*, etc.;

4° Si l'un deux a des gravures, des estampes ou des cartes geographiques coloriées, etc.;

5° Si l'un se distingue de l'autre par des *notes marginales — originales — manuscrites*, des gravures ajoutées qui n'appartiennent pas à cette édition, etc.

Dans tous ces cas l'ouvrage ne doit pas être considéré comme double. Mais si la différence des deux exemplaires

CHAPITRE XII.

De la nécessité de maintenir l'ordre établi et moyens d'y parvenir.

Les livres une fois placés d'après la méthode adoptée, il faut avoir soin :

A. que l'ordre établi soit *maintenu et assuré de tout bouleversement ;*

B. de contribuer autant que possible *à la prompte recherche des livres* dans leur nouvel ordre.

Le seul moyen d'atteindre ce but est, de faire aux livres mêmes une marque distinctive pour designer la classe et l'ordre où ils se trouvent (1). Cette

---

consiste en ce qu'à l'un d'eux il manque un régistre, une table ; qu'il, y a quelque feuille déchirée, des feuilles salies, etc., alors l'ouvrage est double et l'on conservera le mieux conditionné.

De sorte que nous pouvons établir la définition suivante : on nomme *ouvrages doubles, deux exemplaires d'une seule et même édition d'un ouvrage qui ne diffèrent entr'eux par aucune marque essentielle.*

(1) Car, si, dans une bibliothèque publique classée d'après le meilleur système, les livres n'ont pas de marque distinctive, on devra chaque fois qu'on demande un ouvrage, passer un temps infini à la recherche du livre demandé, à moins que tous les employés de l'établissement n'en connaissent la place par une contention de mémoire et après un exercice bien pénible de plusieurs années ; car à la longue on apprend même à reconnaître les livres à leur reliure. Les titres étant bien mis sur le dos des volumes, la recherche n'en sera que plus facile.

opération achevée, il sera facile à chaque individu qui sait seulement lire, de chercher et de replacer chaque livre demandé sans perdre de temps. En second lieu, le bibliothécaire pourra facilement faire la révision de toute la bibliothèque pour voir si tous les livres ont été bien replacés. Cette marque caractéristique sert enfin à pouvoir, dans toute circonstance, soit pour délogement d'une seule partie de livres (pour cause d'incendie par exemple), soit pour emballer tous les livres dans des caisses, replacer ces livres dans leur ordre primitif, même à l'aide de gens qui ne savent que lire.

Dans presque toutes les bibliothèques on a la coutume de mettre des inscriptions au-dessus des cases, ou du moins au-dessus de chaque salle, pour indiquer la classe de livres contenus dans telle ou telle case ou dans chaque salle respective. Mais les démarcations des livres mêmes diffèrent entr'elles. Nous sommes d'avis que la méthode la plus simple et la plus facile est la meilleure pour les grandes bibliothèques ; nous ferons donc :

a. mettre une inscription en langue latine (2) au-

---

(2) La *langue latine*, comme la seule qui se soit soutenue dans les écoles publiques et particulières, est toujours regardée comme la langue usuelle des savans de toutes les nations; elle doit aussi être considérée comme la langue commune des bibliothécaires, non seulement pour les inscriptions des bibliothèques, mais aussi pour les plans des catalogues systématiques, et pour les observations à faire dans ces catalogues.

dessus de chaque salle et une au-dessus de chaque grande division ;

b. coller sur le bas du dos des livres une petite étiquette, sur laquelle on inscrira le numero d'ordre, en recommençant par le num. 1 dans chaque grande division, ou dans chaque salle (3);

c. répéter ce numéro à l'intérieur de la couverture ou à la première feuille de chaque livre; ajouter à ce numéro la lettre qu'on a adoptée pour désigner chaque science, ainsi que celle

---

(3) Pour coller ces petites étiquettes, on emploie avec avantage la *colle de gant*. Cette colle se fait avec des rognures de gants blancs bien trempées dans de l'eau et bouillies : on en fait aussi avec des rognures de *parchemin*. Il faut pour que ces deux colles soient bonnes, qu'elles aient la consistance de gelée tremblante lorsqu'elles sont refroidies. Ces colles ont l'avantage sur toute autre de ne pas pouvoir servir de nourriture aux insectes, de ne pas salir la reliure, et de pouvoir se coller sur les cuirs ou papiers les plus polis.

On emploie encore souvent de la colle faite avec de l'amidon dans laquelle on a fondu de la cire blanche; d'autres relieurs emploient de la *colle de poisson*.

Dans plusieurs bibliothèques on met ces étiquettes en haut du dos, afin de pouvoir lire avec facilité les numéros des livres qui se trouveraient derrière la première rangée, devant lesquels on aurait placé des livres d'un format plus petit. Nous ne pouvons adopter cette méthode, vu quelle offre un trop mauvais coup-d'œil, à cause de la trop grande variété des formats.

de la sous-division à laquelle le livre appartient (4);

d. recommencer par le num. 1 la même opération pour chaque format (5);

e. répéter, pour l'intercalation des livres, le numéro du livre précédent en lui ajoutant les lettres de l'alphabet latin (6); et enfin

---

(4) Dans notre système par exemple, nous avons désigné par A majuscule la partie d'histoire littéraire, par VI la division qui comprend les ouvrages sur l'histoire des universités, académies, etc.; par *d* la sous-division qui comprend les ouvrages sur l'histoire des universités, etc., de la belgique, et le numéro d'ordre du format du livre étant 187, on mettra dans l'intérieur de chaque volume de l'ouvrage A, VI, *d* (187) et ainsi pour toutes les autres classes. Ces marques intérieures peuvent se faire de préférence au crayon de mine de plomb.

(5) Si l'on continuait ce numérotage par toute la bibliothèque et par tous les formats, il pourraît arriver que dans une très grande bibliothèque ce numéro devînt trop grand pour être mis sur le dos d'un livre très mince. C'est pour cette raison qu'il convient mieux de recommencer par 1 à chaque format et à chaque classe ou salle. Mais, pour éviter la confusion que pourraît produire la répétition des numéros pour chaque classe, il sera nécessaire de prendre pour chaque grande division, des étiquettes d'une autre forme ou d'une autre couleur.

(6) Par exemple: si le bibliothécaire achète des ouvrages qui doivent être intercalés entre la sous-division VI (dont nous avons fait mention à la note 4 ci-dessus) et la sous-division VII qui suit, on donne aux livres nouveaux le numéro d'ordre du dernier ouvrage de cette sous-division VI, en ajoutant à côté, *a*, *b*, *c*, etc. De sorte que le nou-

f. faire pour chaque grande division des tableaux synoptiques, qui indiquent les subdivisions et l'ordre suivi dans l'arrangement des livres.

Tels seraient à peu près les principes généraux pour parvenir à notre but.

Dans cette opération il faut observer :

1° que les *numéros d'ordre* se rapportent à des *ouvrages entiers* (7);

2° que tous les volumes d'un même ouvrage doivent avoir le même numéro et la même marque en dedans ;

3° chaque volume contenant plusieurs ouvrages n'obtiendra qu'un seul numéro d'ordre (8); enfin

---

veau livre obtient pour marque intérieure A, VI, d, 187 a, 187 b, 187 c, etc.; sa marque extérieure sera également 187 a, 187 b, 187 c, etc.

(7) Par exemple, l'ouvrage suivant : Geschichte der Europäischen staaten, heraùsgegeben von A. H. L. *Heeren* ùnd F. A. *Ukert.* Tous les volumes de cet ouvrage porteront le même numéro en dedans. On fera en outre pour chaque traité séparé qui y est contenu (comme : Geschichte der deutschen von *J. C. Pfister*) un bulletin, en renvoyant au titre général. Pour des cas pareils on peut établir la régle générale suivante : *chaque traité qui a un propre titre avec indication de lieu d'impression et de date, et ayant une pagination particulière, doit être considéré comme un ouvrage à part.*

(8) Il arrive souvent que plusieurs ouvrages sont reliés ensemble, mais qu'il n'y a aucune marque extérieure qui l'indique ; dans ce cas il serait bon de pouvoir faire mettre

4° les petites brochures, les dissertations trop minces pour recevoir des étiquettes et qui se trouvent dans des cartons, seront numérotées sur le coté droit ainsi qu'à l'intérieur de la couverture (9).

CHAPITRE XIII.

De la confection du catalogue alphabétique.

Le placement des livres d'après l'ordre adopté étant achevé, il nous reste, pour compléter l'arrangement d'une grande bibliothèque, la confection des catalogues indispensables, non seulement pour leur prompte recherche, mais aussi pour la vérification des ouvrages de toute la collection.

Comme on recherche rarement les livres d'après l'ordre chronologique (1) et géographique, mais le plus souvent d'après l'ordre alphabétique et systématique, le problême sera résolu par la confection de deux catalogues, savoir : *un catalogue alphabétique, et un catalogue systématique.*

---

sur le dos du livre les titres de tous; mais on se contente ordinairement de faire mettre le premier et d'ajouter plus bas le mot *varia.*

(9) Le bibliothécaire doit avoir soin d'indiquer au catalogue la place ou le carton où se trouvent ces sortes d'ouvrages.

(1) On doit avoir recours à l'ordre chronologique pour le classement des copies des titres pour les différentes éditions d'un même ouvrage.

Vu qu'il importe beaucoup, pour faciliter cette recherche, d'achever le plutôt possible un de ces catalogues, nous trouverons convenable de faire d'abord le catalogue *alphabétique* qui consiste dans la *copie des titres*, ouvrage simplement mécanique.

Comme chaque savant peut avoir formé un ordre systématique à sa mode et que l'ordre alphabétique doit être le même pour tout le monde (l'écolier y est déjà habitué en feuilletant son dictionnaire); il est constant qu'au moyen d'un catalogue alphabétique la recherche des livres se fait avec plus de sûreté et avec plus de vitesse.

L'usage varié qu'on peut faire de ces copies des titres, nous oblige de les confectionner de manière à pouvoir trouver aussitôt l'ouvrage ou le livre qui y répond, et à pouvoir les classer d'après la manière la plus commode, soit alphabétique, soit systématique, soit geographico-chronologique.

Pour parvenir à ce but, chaque copie d'un titre doit contenir les *principes essentiels* suivant :

A. *les caractères d'ordre du livre même :*

a. le numéro,

b. l'inscription de la classe à laquelle appartient l'ouvrage dont on fait la copie,

c. le format du livre (2);

---

(2) Comme nous avons placé les livres d'après trois formats, savoir : les *in-folio*, les *in-quarto*, et les *in*-8°, il sera nécessaire pour ne pas être induit en erreur sur le vrai format de l'une ou de l'autre édition de marquer exac-

B. *les caractères d'ordre des copies des titres pour les différents catalogues :*

a. le mot d'ordre alphabétique,

b. le titre exact de l'ouvrage,

c. les caractères de l'édition, savoir :

1. le lieu d'impression,
2. le nom de l'imprimeur, ou de l'éditeur,
3. la date (et pour les incunables on ajoute le mois).

Avant de commencer la copie des titres, il sera nécessaire de se préparer le nombre de feuilles dont l'on croira avoir besoin pour tout le catalogue alphabétique. Quant au choix du format de ces feuilles on se trouve souvent embarassé, et ce n'est qu'en copiant les titres qu'on rencontre les différens cas, où le bibliothécaire devrait pouvoir suivre une autre marche; mais l'uniformité des feuilles l'empêche de changer son travail pour l'une ou l'autre copie. De tous les formats nous avons trouvé le petit *in-quarto oblong* le plus commode pour le catalogue alphabétique.

---

tement sur la copie du titre (de même pour le catalogue systematique), le format du livre.

CHAPITRE XIV.

Des principes généraux pour la confection des copies des titres

Comme, dans une grande bibliothèque, la copie des titres peut être faite par plusieurs personnes à la fois, il sera nécessaire d'arrêter une fois pour toutes *certaines instructions*, afin que les différens employés puissent tous travailler d'après un même plan. Les *principes généraux* sont :

A. *L'exactitude*,

B. *Le complet.*

Les titres devant être copiés avec la plus grande exactitude, afin qu'à la vue de chaque copie on puisse aussi bien reconnaître, si le même ouvrage n'a qu'une ou plusieurs éditions, etc., comme si l'on avait en main le livre même, il sera nécessaire :

a. de maintenir la *langue des titres*, c'est-à-dire, avoir soin de ne pas traduire en une autre langue, ou d'abréger ou d'expliquer plus au long dans une autre langue le titre de l'ouvrage ;

b. de maintenir *l'orthographe* du titre, quand même il serait vicieux ; parce qu'alors l'orthographie caractérise ou l'âge ou l'édition, ou une particularité quelconque de l'ouvrage (1) ;

---

(1) De sorte qu'on ne peut changer, en copiant un titre, aucune *faute de Grammaire*, soit qu'elle provienne de l'au-

c. de maintenir *les lettres*, c'est-à-dire, si le titre ou le mot principal du titre est en caractères grecs, hebreux, allemands, etc., de les copier lettre par lettre avec des caractères latins, et répéter plus bas le titre en entier avec les lettres grecques, allemandes, etc. (2).

Les copies des titres devant être *complètes*, afin qu'on puisse y reconnaître le contenu exact de l'ouvrage, il faut copier mot à mot le titre de l'ouvrage, omettre les mots, qui ne sont pas absolument nécessaires pour en désigner le contenu exact (3).

A la connaissance exacte d'un ouvrage, et par cela même au complément d'une copie d'un titre, contribuent beaucoup :

---

teur même, soit du compositeur; mais on aura soin d'indiquer à côté du mot entre parenthése (*sic*), pour faire voir que le copiste ne l'a pas fait par mégarde. D'ailleurs tous les grammairiens et tous les philologues sont d'accord que l'orthographe fut inconstante dans tous les siècles, surtout dans les premiers; l'orthographe a quelquefois varié sous le même roi, dans le même lieu, dans la même année, dans le même mois, et souvent dans le même acte.

(2) Pour autant que la personne chargée de la copie peut les écrire d'une manière lisible.

(3) Les passages omis doivent être remplacés ou par des — — — — ou par des . . . . Par exemple: « Opus poëticum de admirabili fallacia et astutia Wulpeculae Reinikes libros quatuor inaudito et planè novo more nunc primùm ex idiomate germanico ad elegantiam et munditiam Ciceronis latinitate donatos, adjectis insuper elegantissimis ico-

1. le nom de *famille*, de *l'auteur*, de *l'éditeur*, du *traducteur*, du *commentateur*, avec leurs *prénoms*, leur *lieu de naissance*, et leurs *titres d'honneur*; pour autant qu'ils sont indiqués sur le titre du livre (4);
2. une courte et précise indication de tout ce qui est contenu dans l'ouvrage, du sujet même duquel

---

nibus, veras omnium apologorum animaliumque species ad vivum adumbrantibus illustratos, omnium festivissimos ac disertissimos lectuque jucundissimos complectens. Cum brevissimis in margine commentariis, omniumque capitulorum argumentis, nec non rerum et vocum memorabilium indice copioso in operis calcem rejecto. Auctore Hartmanno *Schoppero*, novo forense Norico. Ad divum Maximilianum secundum Romanorum, etc. Regem, et Caesar. Semper August. cum gratiâ et privilegio ad decennium. Franco furti ad Moenum. Anno 1567 ».

Ce titre peut être copié et abrégé de la manière suivante : « *Schopperus*, Hartm. Novofor. Noricus, Opus poëticum de admirabili fallaciâ et astutiâ Wulpeculae Reinikes libros quatuor INAUDITO ET PLANÈ NOVO MORE nunc primùm ex idiomate germanico... latinitate donatos, adjectis insuper elegantissimis iconibus (42 ligno incisis) — — — complectens. Cum brevissimis in margine commentariis, omniumque capitulorum argumentis, nec non rerum, et vocum indice copioso, — — —. Francof. a. M. ann. 1567.

(4) Sans ces indications il serait souvent difficile de distinguer entr'eux les différens auteurs qui ont les mêmes noms de famille, par exemple : les Maier, les Wolff, les Muller, les Rousseau, les Elzévirs, les Bekker et autres qui très souvent peuvent avoir écrit sur la même matière. Des indications pareilles répandent encore souvent un grand jour sur l'histoire de la vie de l'auteur.

il traite, avec indication des traductions, commentaires, etc., qui accompagnent le texte original; et enfin avec indication des planches, cartes geographiques, musique, etc., qui se trouvent dans l'ouvrage en question;

3. la désignation des particularités ou des anecdotes relatives à tel ou à tel ouvrage, dont on copie le titre (5);
4. indiquer les *tomes*, les *volumes* et les *parties*, comme ils sont marqués sur les titres (6);
5. indiquer *l'édition* de l'ouvrage; et enfin
6. indiquer le lieu *d'impression*, le nom de *l'éditeur*, de *l'imprimeur*; la *date* et le *format* (7).

Ce sont là les marques distinctives d'un ouvrage.

---

(5) Comme par exemple: l'ajoute remarquable des mots: *inaudito et planè novo more*, dans la traduction latine de la fable *Reinike Fuchs*, dont nous avons fait mention à la note 3 ci-dessus; d'où l'on peut conclure, qu'après le milieu du 16e siècle, c'était une entreprise inouïe de traduire en latin un livre allemand.

(6) Comme plusieurs parties sont souvent reliées ensemble, il sera nécessaire d'indiquer le nombre de volumes comme le relieur les a partagés; par exemple, un ouvrage de 5 parties peut être relié en 3 volumes, etc. etc. De sorte qu'on mettra sur la copie du titre: *5 parties en 3 volumes*. On devra éviter également de confondre, comme cela arrive souvent, les mots *partes* avec *volumina*, *tomi*, etc.

(7) Pour les incunables et les Mss. on doit même ajouter le jour où l'on a terminé leur impression ou la copie.

CHAPITRE XV.

Du mot-d'ordre alphabétique.

Comme le *mot-d'ordre* indique, à chaque titre d'un livre, la place qu'il doit occuper dans la classification alphabétique, et que la recherche des livres dans ce catalogue doit se faire d'après ce mot-d'ordre, il est nécessaire de fixer son attention sur le choix et le classement de ces mots. Nous établirons à cet effet *quelques principes généraux*, suivis *d'instructions positives* pour les cas douteux.

Pour le catalogue alphabétique le *mot-d'ordre* est:

A. le *nom de famille* de l'auteur;

a. si ce nom se trouve clairement indiqué sur le titre, on le prend pour mot-d'ordre (1);

b. s'il se trouve après la préface, ou dans la dédicace, ou enveloppé d'une manière secréte entre les mots du titre même, ou si le nom est connu au bibliothécaire; dans ces cas on doit d'abord considérer l'ouvrage comme *anonyme* (2), faire un second bulletin pour le

---

(1) Par exemple, dans les titres: Amour filial par *Usteri*; la Perse par *Jourdain*, etc., les mots *Usteri* et *Jourdain* étant les noms de famille des auteurs, sont les mots-d'ordre.

(2) On appelle ouvrage *anonyme* celui sur le frontispice duquel l'auteur n'est pas nommé: quelquefois le nom de l'auteur se trouve soit au bas d'une épître dédicatoire, soit dans une préface, soit dans l'approbation du cen-

véritable auteur et renvoyer au mot-d'ordre adopté (3);

c. si le nom de famille est abrégé, on prend le nom abrégé pour mot-d'ordre, en ajoutant à côté et entre parenthèse le nom en entier (4);

d. si le nom de famille n'est indiqué que par sa lettre initiale, alors on considére l'ouvrage comme anonyme, à moins que le bibliothécaire ne sache la vraie signification des lettres initiales; dans ce cas on suit la régle indiquée sous la lettre *c*. (5).

Rem. Un nom *fictif ou pseudonyme* (6) passe

---

seur, soit dans le corps du privilège accordé pour l'impression, soit à la suite du même privilège. On pourraît donc distinguer différentes espèces d'ouvrages anonymes; mais l'usage est de les ramener toutes à une seule et de s'en rapporter au frontispice pour la déterminer.

Les ouvrages les plus détaillés et les plus instructifs sur les anonymes sont indiqués dans la III[e] partie de notre manuel.

(3) Exemple : 1[er] bulletin : Discours sur la vie et les ouvrages de Pascal (par *l'abbé Bossut*). La Haye et Paris, Nyon l'ainé, 1781, 1 vol. in-8°. 2[e] bulletin : *Bossut* (abbé) discours, etc. Voyez au mot *Discours*, etc.

(4) Par exemple : Introduction à l'étude des médailles par *A. L. Mil.* (*Millin*) Paris, 1796, 1 vol. in-fol.

(5) Par exemple : Choix de remarques sur la langue française, extraites des meilleurs ouvrages en ce genre par *L. P. L. M.* (*Louis Philipon-la-Madelaine*). Paris, Favre, an X (1802) 1 vol. in-12°.

(6) Le mot *Pseudonyme* s'applique soit aux auteurs qui ont publié des ouvrages sous un faux nom, soit aux ou-

dans le catalogue pour le vrai nom de l'au-

---

vrages même qui ont paru sous un nom supposé. On qualifie quelquefois les Pseudonymes, d'*allonymes*, ou d'*hétéronymes*, ou même de *cryptonymes*. Toutes ces dénominations reviennent à peu près au même ; cependant il existe entre eux une légère différence. On donne le nom d'*allonymes* à ceux qui, en publiant un ouvrage, se cachent sous le nom véritable de quelque auteur de réputation, et cherchent à leur attribuer des ouvrages qu'ils n'ont pas faits. La dénomination de *cryptonymes* appartient aux auteurs qui déguisent leur nom, mais plus particulièrement à ceux qui le déguisent en transposant seulement les lettres, de manière à former un autre nom, qui est l'anagramme du véritable. Pour *hétéronyme* il suffit de donner ici son étymologie : il vient de deux mots grecs qui signifient : *autre* et *nom*, c'est-à-dire, *nom différent de celui que l'on porte*. En général, le nom de *Pseudonyme* convient à ceux qui mettent à leurs ouvrages un nom factice et inventé à plaisir.

Une liste de Pseudonymes serait trop étendue pour notre ouvrage, nous nous contenterons d'en indiquer quelques uns:

Noms supposés.	*Nom vrais.*
Albertus Pasiphilus.	Hermannus Buschius,
Bazin (l'abbé).	Voltaire,
Caunius Nicolâus.	Erasme,
Misoponerus	Isaac Casaubon,
Rolletus Jean.	Samuel Puffendorf,
Vincentius, Nicol.	Joseph Scaliger, etc.

Nous ajouterons à ces Pseudonymes une notice de quelques noms différens sous lesquels une même personne s'est fait connaître ; ce qui à souvent induit en erreur les étrangers, en leur donnant à penser que chaque nom désignait une personne différente. Tels sont par exemple les noms :

teur, de même qu'un nom *anagramme* (7). On met entre parenthèse et à côté du nom fictif ou anagramme la particule (*sic*), et l'on renvoie à un second bulletin qui porte le vrai nom de l'auteur ;

e. si plusieurs auteurs ont travaillé à la composition d'un ouvrage, alors on peut considérer l'*éditeur* comme auteur (8) ; et si l'éditeur n'est pas connu, l'ouvrage est considéré comme anonyme, avec cette différence, que, pour chaque auteur ou collaborateur, on doit faire

---

Des Bordes. . . . . et Josias Mercerus,
Desessarts. . . . . et Herberay,
Despreaux. . . . . et Nicolas Boileau, etc.

Les auteurs qui ont écrit sur les anonymes ont également traité des Pseudonymes ; nous renvoyons donc le lecteur à la IIIe partie de notre ouvrage où sont indiqués ces auteurs.

(7) *Un anagramme* (de ἀνα, *en arrière*, et γράμμα, *lettre*, c'est-à-dire, *lettre transposée ou prise à rebours*), est une transposition des lettres d'un nom avec un arrangement ou combinaison de ces mêmes lettres, d'où il résulte un sens avantageux ou désavantageux à la personne à qui appartient ce nom. Ainsi l'anagramme de *logica* est *caligo*; celle de *Galenus* est *Angelus*; celle de *Versailles* est *Ville Seras*; celle de *frère Jacques Clement*, assassin de Henri III, présente : *c'est l'enfer qui m'a créé*, etc. Il est permis de changer une lettre, pourvu que l'*anagramme* soit heureuse; car au fond, c'est *un pauvre métier*.

(8) Par exemple : la description de l'Egypte ou recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française, publiée par C. L. F. *Panckoucke*.

une nouvelle copie du titre, en choisissant son nom de famille pour mot-d'ordre et renvoyer à la collection entière. Car souvent on trouve ces traités particuliers imprimés séparément, et l'on est habitué de les chercher quelquefois sous le nom de l'auteur (9) ; ou l'ouvrage n'en fait qu'un seul et auquel ont travaillé plusieurs auteurs, alors on prend pour mot-d'ordre le nom du premier auteur ou éditeur, ou celui sous lequel l'ouvrage est le plus connu (10);

f. il arrive souvent qu'un auteur a deux ou plusieurs noms de famille, ou que ses prénoms sont difficiles à distinguer du nom de famille; dans ces cas l'on peut choisir pour mot-d'ordre le dernier des noms douteux, en renvoyant toujours au premier (11);

---

(9) De ce genre est : l'Encyclopédie méthodique *par une société de gens de lettres, de savans et d'artistes;* précédée d'un vocabulaire universel, servant de tables pour tout l'ouvrage orné des portraits de MM. Diderot et d'Alembert, premiers éditeurs de l'encyclopédie, Paris 1782.

Dans cet ouvrage se trouve par exemple : le dictionnaire de mathématiques par *Bossut*, 2 vol.; le dictionnaire d'agriculture par *Tessier*, etc., et plusieurs autres traités, qui seuls, peuvent être régardés comme des ouvrages à part.

(10) Par exemple : Magazyn encyclopédique ou journal des sciences et des arts, rédigé par *Millin*, *Noël et Warens*, Paris 1795 suiv. 54 vol. in-8°. Dans ce cas le nom de *Millin* peut être pris pour mot-d'ordre.

(11) Comme : *Marcus Aurelius Antoninus ; Torquato Tasso ;*

g. souvent on choisit pour mot-d'ordre les prénoms des personnes qui sont élévées à une nouvelle dignité, par exemple : les princes, les papes, les évêques, les carmélites, etc., (12).

Rem. La même chose a souvent lieu pour les noms *patronymiques* (13).

B. à défaut du nom de famille de l'auteur, le nom d'un sujet qui peut être regardé comme *remplaçant de l'auteur* (14).

Salignac de la Mothe Fénélon; Anquetil du Perron; Ammianus Marcellinus, etc.

Un philologue, un bon littérateur connaît déjà que *Tasso*, *Fénélon*, *du Perron*, *Ammianus*, etc., sont les vrais noms des auteurs cités et sous lesquels ils sont connus, mais un catalogographe n'est pas toujours sensé connaître jusqu'aux moindres détails de la nomenclature des différens auteurs qui se présentent à lui pendant son ouvrage.

(12) Par exemple : *Gregorii* II. *papae*, explanationum ecclesiasticarum libri X, gr. et lat., edente Steph. Ant. Morcello, Venetiis 1791, in-fol.

(13) Souvent on trouve qu'un auteur a, outre le prénom que nous venons d'indiquer, un nom *patronymique*, qui met le bibliothécaire dans l'ambarras, pour le choix du mot d'ordre. S'il ne trouve aucune indication à cet égard, il peut prendre l'un ou l'autre des noms pour mot-d'ordre et renvoyer à celui qu'on a omis.

Dans d'autres cas, si le nom d'un auteur est accompagné d'un de ces prénoms, d'un nom patronymique, ou d'un titre quelconque qui puisse fournir quelques éclaircissements sur la vie de cet auteur, ou le distinguer d'un autre du même nom de famille, on met ces mots à côté du mot-d'ordre, soit en petit caractère, soit entre parenthèse ou entre deux tirets.

Rem. Ce que nous avons dit du nom de l'auteur comme mot-d'ordre, s'applique également au nom du remplaçant, savoir : de l'*éditeur*, du *traducteur*, du *commentateur*, etc. (15).

C. pour les livres *anonymes*, le *substantif principal* (16);

D. à défaut du substantif principal, l'*adjectif*, le *pronom*, l'*adverbe*, ou le *verbe* qui prend la place du substantif (17); enfin

E. à défaut de tous ceux-ci : le *premier mot du titre* (18).

---

(14) Par exemple pour le titre: Wiener Mùsenalmanach aùf das jahr 1809, heraùsgegeben von *J. Liebel*, le mot-d'ordre est *Liebel.*

(15) Le nom du copiste des Mss., ne peut cependant pas être regardé comme remplaçant celui de l'auteur, et ne peut, par conséquent, pas être pris pour mot-d'ordre.

(16) Si, après le vrai titre d'un ouvrage, il se trouve un autre pour servir d'explication au premier, ce qui est indiqué soit par le mot *ou*, soit par *c'est-à-dire*, etc., et que dans le second titre se trouve seulement le nom de l'auteur, ou le nom de son remplaçant; alors on peut prendre ce nom du 2e titre pour mot-d'ordre. Dans tout autre cas les mots du premier titre doivent avoir la préférence. Par exemple : *Contr' Apologie*, ou *réflexions* sur l'apologie des Armoricains, etc. Nantes 1712, in-8°. Ici le mot *réflexions* pourra servir de mot-d'ordre.

(17) Par exemple dans le titre : *was ist besser, krieg oder Frieden mit den Fransosen;* le mot-d'ordre est *besser.*

(18) Par exemple : *La Dame de charité*, drame en trois actes et en prose, Paris 1775, in-8°; le mot-d'ordre est *Dame* (la).

Rem. 1 Pour ce qui regarde les éditions du 15[e] et du commencement du 16[e] siècle, on trouve souvent le titre enveloppé dans la préface, ou à la fin de l'ouvrage avec le lieu d'impression, et la date sous la formule *finit feliciter*, etc.; souvent même il n'y a pas de vrai titre. Dans ces cas le bibliothécaire devra faire ressortir le titre, ou s'il est embarassé, avoir recours aux ouvrages qui traitent des éditions du 15[e] et du 16[e] siècle, dont nous donnons les titres dans la III[e] partie de notre ouvrage (19).

Rem. 2 Quoique les titres des *écrits académiques* (*Programmata*, *series lectionum*, *etc.*) n'indiquent pas toujours le contenu de l'ouvrage en question, il est cependant nécessaire de les maintenir pour la copie des titres, en mettant à la fin de cette copie le vrai titre entre parenthèse (20).

Rem. 3 Si un ouvrage a deux titres (l'un de l'ouvrage entier, l'autre d'une partie de l'ouvrage, qui, étant séparée, fait un ouvrage à part), alors on choisit le mot-d'ordre du titre général, en renvoyant à celui-ci pour les ou-

---

(19) Dans des cas pareils, le bibliothécaire se gardera bien de prendre pour titre d'un ouvrage les formules : *Febronius lectori salutem*, ou *Habes hic benevole Lector*, et choisir pour mot-d'ordre *Febronius* et *Lector*.

(20) Ces titres indiquent presque toujours la *circonstance* qui a donné lieu à cet écrit, ou ne contiennent que la *dédicace*, etc.

vrages qui sont contenus dans cette collection, et pour lesquels on fait des copies de titres séparées (21).

Rem. 4 Les titres de plusieurs ouvrages étant souvent écrits en deux, trois ou même en plusieurs langues à la fois, il faut choisir le mot-d'ordre dans le titre qui est écrit en caractères latins ou en caractères qui leur ressemblent le plus.

Pour faciliter la recherche des copies des titres, il est indispensable de simplifier autant que possible leurs mots-d'ordre. C'est ce qui nous a engagé à ajouter aux principes généraux que nous venons d'indiquer, les régles particulières suivantes :

a. tous les mots-d'ordre, soit noms de famille, soit substantifs, se plaçent sur la copie du titre au *nominatif*, singulier ou pluriel, suivant que le titre l'exige;

b. on renvoie ordinairement les différentes formes d'orthographe des mots-d'ordre à la seule manière régulière adoptée (22);

c. les noms propres des personnes qui servent de mot-d'ordre, et qui sont souvent traduits dans une autre langue, ne peuvent être employés pour mot-d'ordre que dans la langue où le mot

---

(21) Par exemple : ***Heeren*** ùnd ***Ukert***, Geschichte der Europäischen staaten, etc. Second titre : ***Pfister***, Geschichte der Deùtschen, etc.

(22) Par exemple : on renvoie les mots : ***Zeitùng***, ***Zeytùng***, ***Zeyttung***, ***Zytùng***, ***Zyttùnge***, etc., à ***Zeitùng***; les *mots* ***Boëce***, ***Boëcius***, à ***Boëthius***, etc.

11

paraît le plus souvent ; la même régle s'applique aux mots qui ont seulement changé d'orthographe (23).

Rem. Cette régle ne peut s'appliquer qu'aux noms propres des personnes exclusivement (24) ;

d. si le titre d'un livre est écrit dans une langue dont les caractères différent des caractères latins, par exemple : en caractères allemands, grecs, hébreux, etc., le mot-d'ordre sera, pour l'uniformité des copies, écrit avec des caractères latins.

Rem. Tout le titre peut également être copié avec les mêmes lettres latines, si le bibliothécaire ou le catalogographe ignore ces différentes écritures (25) ;

e. les mots-d'ordre composés, comme *Van Praet, Van Mons*, etc., doivent être considérés comme ne fesant qu'un seul mot (26).

Rem. Font exception à cette régle, les noms propres qui sont précédés des prépositions *de*, *von*,

---

(23) Par exemple : *Quintus-Curtius*, en *Quinte-Curce ; Aulus Gellius*, en *Aulugéle ; Horatius* en *Horaz* ou *Horace*, etc.

(24) Il serait ridicule de vouloir renvoyer les mots *Voyage*, *Viaggio*, *Travel*, *Iter*, *Reise*, au seul mot *Voyage*, ou à un autre des mots cités.

(25) Par exemple : Μάρκου Ἀντωνίνου τῶν εἰς ἑαυτὸν βίβλια IB., etc. Le mot d'ordre sera *Marcus-Antoninus*.

(26) De sorte qu'on écrira *La Fontaine*, *La Rochefoucault*, et non *Fontaine* (la), *Rochefoucault* (la), etc.

van, etc., comme indiquant le titre de noblesse (27);

f. quand un ouvrage est attribué à deux différens auteurs et qu'il se trouve indiqué tantôt sous le nom de l'un, tantôt sous le nom de l'autre, on peut annoter leurs différentes éditions indifféremment sous le nom de l'un ou de l'autre, pourvu qu'elles se trouvent *toutes* sous le même nom; et l'on fait un renvoi pour le nom du second auteur, etc. (28);

h. quant aux *dissertations académiques* et autres qui se trouvent souvent en grande quantité dans les bibliothèques publiques, il est souvent très difficile d'en reconnaître l'auteur, surtout de celles des universités allemandes. Les mots *auctor et defendens*, *auctore et praeside* et d'autres, trompent souvent celui qui est chargé de la confection des catalogues. Voici comment on peut s'y prendre dans de pareils cas:

1° choisir toujours pour mot-d'ordre le nom de celui qui se déclare être l'auteur, et

---

(27) De manière que, dans un dictionnaire bibliographique ou dans un catalogue alphabétique, on doit placer les ouvrages de MM. de Reiffenberg, de Florian, Van Aelbroeck, Van Berckhey, Von Schlegel, etc., non pas sous la lettre *De*, *Van et Van*, mais sous la lettre *R.*, *F.*, *A.*, *B.*, *S.*, etc.

(28) Par exemple : ***Aemilius Probus***, voyez ***Cornelius Nepos***; ***Montalte*** (L. de) voyez ***Pascal***; ***Melfort*** (Drumont de) voyez ***Drumont***; ***Mela*** (P.) voyez ***Pomponius***, etc.

2° en cas que ni le *praeses* ni le *defendens* ne sont désignés comme auteurs de la dissertation, on peut choisir pour mot-d'ordre le premier de ces noms, faire un second bulletin pour le second et renvoyer au premier (29).

CHAPITRE XVI.

Règles générales pour l'indication du lieu d'impression, du nom de l'imprimeur, de l'éditeur et de la date sur les copies des titres.

Pour répondre au principe établi plus haut par rapport à l'exactitude et au complet des copies des titres, et eu égard au lieu d'impression, au nom de l'imprimeur, de l'éditeur et à la date de chaque ouvrage, il sera nécessaire d'arrêter à cet effet quelques régles générales:

a. les noms des *lieux*, des *imprimeurs*, des *éditeurs*, etc., ne doivent pas être mis (sur la copie du titre) au nominatif comme il est dit au Chap. xv., mais au même cas où ils se trouvent sur le titre. Car il est souvent in-

---

(29) Il y a des bibliothèques où le nombre de ces thèses est si considérable, qu'on peut en faire une classe à part et les placer chaque espèce dans la faculté où elle appartient. A cet effet on doit les mettre dans des cartons par ordre alphabétique et en faire un catalogue systématique à part.

téressant de pouvoir distinguer si l'ouvrage en question est imprimé dans l'endroit indiqué, ou par les personnes annoncées, ou s'il s'y trouve en commission ;

b. si on ne trouve ni lieu d'impression, ni noms d'imprimeur et d'éditeur, ni date, ou seulement l'une ou l'autre de ces indications, on marque celles qui manquent par un tiret (—), afin qu'au premier coup d'œil on s'aperçoive que ces indications manquaient au titre, et qu'on ne puisse accuser le rédacteur du catalogue de les avoir omises ;

c. si le bibliothécaire connaît l'une ou l'autre des indications omises, il peut l'ajouter, mais entre parenthèse, pour ne pas faire accroire que le mot se trouvait sur le titre de l'ouvrage ;

d. les lieux d'impression, les noms des éditeurs reconnus *fictifs*, sont copiés tels qu'ils sont ; et si le bibliothécaire connaît par hazard le vrai nom, il doit le placer entre parenthèse à côté du nom *fictif.*

Rem. 1 La même règle est applicable aux dates qui ont pû être changées ou mal imprimées (1).

Rem. 2 Les *prénoms* des éditeurs ou des imprimeurs

(1) Pour la copie des titres des manuscrits on remplace quand il est possible (ce qui arrive très rarement) le lieu d'impression et la date, par le lieu où ils ont été copiés, le nom du copiste, et l'époque où ils ont été achevés, en ayant soin de mettre à côté les lettres *Mss.*

doivent être ajoutés, ou du moins la *lettre initiale*, afin de pouvoir les distinguer d'autres imprimeurs ou éditeurs qui portent le même nom de famille (2);

e. si tous les volumes d'un ouvrage ne portent pas le même lieu d'impression, le même nom d'éditeur, ou s'ils ont des dates différentes, on doit également l'indiquer sur la copie du titre (3);

f. la *date* se marque toujours avec des *chiffres arabes*, puisque cette indication est plus lisible.

Rem. Pour les *incunables* il est indispensable de marquer la date en *lettres romaines*, et, pour plus de sûreté, de marquer à côté entre parenthèse, la date en *chiffres arabes* (4).

CHAPITRE XVII.

Des observations à mettre dans les catalogues.

Pendant la rédaction du catalogue, il peut arriver que la personne chargée de ce travail, rencontre des cas imprévus jusqu'ici, et que cependant elle désire indiquer sur la copie du titre, les particula-

---

(2) Par exemple : *Firmin* et *Pierre Didot*; *Louis*, *Isaac*, *Abraham*, et *Daniel Elzévir*, etc.

(3) Afin qu'à la vue d'un volume pareil, imprimé ailleurs ou dans une autre année, on ne s'imagine pas, qu'il appartient à une autre édition du même ouvrage.

(4) V. IIe part. chap. XII.

rités qu'elle découvre (1). Ces observations peuvent se mettre soit dans une colonne à ce destinée, soit entre parenthèse ou entre deux tirets après la date, ou avant le lieu d'impression et la date de l'ouvrage. Les cas qui se présentent le plus fréquemment, sont :

a. lorsqu'un ouvrage quelconque ne répond pas au contenu du titre ou si le titre est *enigmatique* (2) ;

b. lorsque sur le titre on a oublié d'ajouter que l'ouvrage est accompagné d'un commentaire, d'une belle préface écrite par une personne étrangère à l'ouvrage, d'une traduction quelconque; ou qu'un commentaire ou une traduction sont accompagnés du texte original, de figures, gravures, cartes geographiques, musique, tables, etc. ;

c. lorsque le titre n'indique pas dans quelle langue, ou dans quel genre l'ouvrage est écrit, s'il est en prose ou en vers, etc. ;

d. lorsque le titre est écrit dans une autre langue que l'ouvrage même ;

e. lorsque l'édition de l'ouvrage dont il est question contient quelques particularités, un défaut, une tache, etc., dont les autres éditions sont privées (3);

---

(1) Ces particularités sont indispensables dans la confection d'un catalogue systématique raisonné.

(2) Par exemple : *Das goldene kalb*, *Straussfedern*, etc.

(3) Défauts, qui ajoutent souvent du prix à une édition,

f. lorsque l'exemplaire est enrichi de notes marginales de savans célèbres ; de gravures coloriées ; ou imprimé sur du papier rare, sur du parchemin, avec des caractères particuliers d'un célèbre imprimeur ; ou si c'est une édition *stéréotype* (4) ;

g. enfin lorsque le bibliothécaire connaît quelqu'anecdote littéraire de l'ouvrage dont il copie le titre (5).

---

pour laquelle on peut appliquer le fonds de la jolie épigramme de Pons de Verdun, sur les bibliomanes :

« C'est elle ! Dieu, que je suis aise ;
« Oui, c'est la bonne édition ;
« Voilà bien pages neuf et seize
« Les deux fautes d'impression
« Qui ne sont pas dans la mauvaise. »

(4) V. II. part. chap. III.

(5) Par exemple dans ce genre : « L'infatigable Sanderus se ruina pour laisser à la postérité une description exacte de son pays. Dans une lettre conservée aux archives d'Audenarde, il demanda aux magistrats de cette ville quelques secours pour acheter du papier. La pauvreté fut sa récompense. On y joignit des persécutions. L'édition entière du second volume de la *Chorographie sacrée du Brabant* fut séquestrée dès l'origine. Elle se trouvait en 1695, c'est-à-dire, 36 ans après, dans le magazin d'un libraire de Bruxelles, où elle fut entièrement brûlée lors du bombardement par les Français. Il n'a donc pu se conserver que les exemplaires que l'auteur avait distribués à quelques personnes, etc. V. *de Reiffenberg*, archives philologiques, t. II, p. 68, et suivantes.

CHAPITRE XVIII.

Du classement des copies des titres par ordre alphabétique.

Toutes les copies des titres, ou bien une partie seulement de ces copies étant achevée, on peut déjà procéder à leur arrangement par ordre alphabétique (1). Cette classification toute simple quelle parait être au premier abord, demande cependant quelqu'attention. De sorte que nous avons trouvé convenable d'indiquer ici les réglés générales, nécessaires pour les cas douteux qui peuvent se présenter dans la classification alphabétique des copies des titres.

a. Pour procéder à la classification d'un certain nombre de copies, on doit rassembler d'abord toutes les copies d'après la *première lettre* du mot-d'ordre, c'est-à-dire, mettre sur un même tas celles dont le *mot-d'ordre* commence par *A*, par *B*, par *C*, etc., et ainsi de suite jusqu'à *Z* (2).

Rem. 1 Les *i* et *j* ainsi que les lettres *u* et *v* ne peuvent pas être mêlées ensembles, comme

(1) Il sera convenable de commencer cette opération quand il y aura un certain nombre de copies, parce que plus tard, quand le nombre sera très-considérable, l'opération devient plus compliquée, tandis qu'il sera plus facile d'intercaler les nouvelles copies achevées.

(2) Par exemple : ***Baierus*** sous ***B***, ***Schoell*** sous ***S***, ***Toullier*** sous ***T***, etc.

on le voit dans plusieurs dictionnaires. Ce mélange rend la recherche des copies trop difficile.

Rem. 2 Les diphthongues *ä*, *ö*, *ü* doivent être considérées comme deux lettres séparées, *ae*, *oe*, *ue* ;

b. cette première opération étant achevée, on commence à classer les mêmes copies d'après la *seconde lettre* du mot-d'ordre, c'est-à-dire, on met ensemble toutes les copies dont le mot-d'ordre commence par *Ab*, par *Ac*, et ainsi de suite jusqu'à *Az*. Cette opération se répète ensuite pour les lettres *B*, *C*, *D*, etc., en un mot, pour tous les 24 paquets qu'on a faits à la première opération indiquée sous la lettre *a* ;

c. si le nombre de chaque espèce est encore trop considérable, on peut procéder à une troisième opération, qui consiste à les classer d'après la *troisième lettre* du mot-d'ordre, c'est-à-dire, on rassemble toutes les copies dont le mot-d'ordre commence par *Abc*, *Abd*, *Abe*, etc., enfin par toutes les combinaisons possibles avec les deux premières lettres. Même opération pour les paquets suivants, savoir pour *Ba*, avec *b*, avec *c* ; pour *Be*, avec *b*, avec *c*, etc. (3) ;

d. un certain nombre de feuilles étant ainsi disposé, on pourra facilement intercaler celles que l'on fera dans la suite ; enfin

---

(3) De sorte que *Abrégé* vient sous *r* ; *Abhandlungen* sous *h* ; *Anonyme* sous *o*, etc.

e. ces feuilles seront conservées dans des cartons à ce destinés, et rangées d'après l'ordre alphabétique adopté (4).

Par la classification d'un catalogue pareil, on aura donc rendu la recherche des livres d'une bibliothèque beaucoup plus facile; mais ce catalogue, ainsi classé, n'est pas encore complet. Il nous reste à résoudre la question suivante : *Dans quel ordre doivent être placées les copies des titres, qui ont le même mot-d'ordre ?*

Notre but étant de rendre la recherche des livres la plus facile que possible, il sera nécessaire que tous les ouvrages d'un même auteur, ainsi que toutes les éditions d'un même ouvrage doivent se suivre immédiatement et dans un ordre déterminé. A cet effet, nous avons arrêté les régles suivantes :

a. pour distinguer les ouvrages d'un auteur quelconque de ceux d'un autre auteur ayant le même nom de famille, il faut faire attention aux *prénoms* de ces différens auteurs, et répéter pour les prénoms l'opération indiquée sous *a, b, c,* pour les mots-d'ordre (5);

---

(4) Sur le dos de ces cartons on marquera la classe où appartiennent les copies et les feuilles contenues dans chacun, par exemple :

PHILOLOGIE	PHILOLOGIE
I	II
A. — Cha.	Che — Fer.

(5) De cette manière on placera le titre de *Etienne Marchand*, devant celui de *Prosper Marchand;* le titre de *J. C. Beck*, après celui de *C. D. Beck*, et ainsi de suite.

b. pour distinguer toutes les éditions de chaque ouvrage de celles des autres qui ont le même mot-d'ordre, il sera nécessaire d'étendre l'opération, indiquée sous les lettres *a, b, c,* pour les mots-d'ordre, jusqu'au second mot du titre;

c. mais il arrive souvent que deux ou plusieurs auteurs différens ont non seulement le même nom de famille mais aussi les mêmes prénoms; ou que deux ou plusieurs ouvrages anonymes ont les mêmes mots-d'ordre et les mêmes adjectifs ou prénoms qui les suivent; alors il suffit, pour le premier cas, d'observer l'ordre alphabétique qu'indique le premier mot qui suit le nom de famille et les prénoms, ou de consulter un dictionnaire bibliographique quelconque; et, pour le second cas, d'observer l'ordre alphabétique des mots qui suivent immédiatement le mot-d'ordre adopté; enfin

d. lorsque tous les ouvrages d'un même auteur ainsi que les différentes éditions d'un ouvrage anonyme sont rassemblés, on les placera entr'eux d'après l'*ordre chronologique* (6).

En observant toutes les régles que nous venons d'indiquer, on obtiendra enfin un catalogue alphabétique complet.

---

(6) Dans ce cas la copie des titres de la 1re édition d'un ouvrage quelconque occupera la 1re place; celle de la 2e édition, la seconde place, et ainsi de suite; enfin un ouvrage publié en 1815 sera placé avant un autre ouvrage du même auteur publié en 1816, etc.

CHAPITRE XIX.

De la conservation du catalogue alphabétique.

Le catalogue alphabétique achevé d'après les principes énoncés ci-dessus, étant un catalogue mobile, c'est-à-dire, écrit sur des feuilles séparées, il sera nécessaire d'aviser au moyen d'empêcher tout désordre dans ces copies des titres; et comme il est impossible de les faire relier, surtout pour une bibliothèque où l'on fait tous les jours de nouvelles acquisitions, nous croyons qu'au moyen d'une *reliure mobile* nous pourrons atteindre notre but. De cette manière on pourra enlever, replacer et intercaler à loisir chaque demi-feuillet, ce qui épargne tous les ans des frais de quelques reliures. On pourra même, s'il est nécessaire, classer ces bulletins soit par ordre systématique, soit par ordre chronologique.

S'agit-il de faire imprimer le catalogue alphabétique, ce qui est praticable pour une bibliothèque qui ne reçoit plus de nouveaux livres, ou qui en reçoit si peu qu'il faudrait tous les dix ans seulement un petit supplément, alors il sera nécessaire de le faire imprimer sur de grandes feuilles in-folio (1).

Ces feuilles doivent être partagées en 9 colonnes

---

(1) Nous préférons le format in-folio pour cette impression, parce qu'on peut voir un plus grand nombre de titres à la fois.

verticales, savoir : la 1[re] pour le mot-d'ordre alphabétique ; la 2[me] pour le titre en entier ; la 3[me] pour les particularités de l'édition ; la 4[me] pour le lieu d'impression ; la 5[me] pour la date ; la 6[me] pour le nombre des volumes ; la 7[me] pour le format ; la 8[me] pour l'indication de la division et de la sous-division du système ainsi que du numéro d'ordre ; enfin la 9[me] pour les observations.

CHAPITRE XX.

Du catalogue systématique.

Les livres étant déjà placés d'après l'ordre systématique, les numéros d'ordre étant également inscrits sur chaque volume, il sera facile de procéder à la confection du *catalogue systématique*, qui d'après l'arrangement adopté, ne sera plus qu'une simple copie des feuilles séparées du catalogue alphabétique. Cette opération consiste à classer ensemble pour le moment les bulletins de tous les formats du catalogue alphabétique d'après le système adopté ; de copier exactement, sur des feuilles séparées, le titre de chaque ouvrage, l'un à la suite de l'autre comme ils se suivent dans le système (1), en ayant soin de recom-

---

(1) S'il y a plusieurs éditions d'un même ouvrage qui se suivent dans le catalogne systématique, on écrira le titre de la première édition tout au long, et les titres suivants en abrégé, en ayant soin de marquer seulement les particularités qui les distinguent entr'elles.

mencer pour chaque division, et pour chaque sous-division une autre feuille (2). Ces feuilles porteront en tête de chaque page ou feuille, la classe à laquelle elles appartiennent; la division et la sous-division du système, et dans des colonnes verticales à côté, le numéro d'ordre pour les trois formats adoptés; les in-8°, in-12°, etc. dans la première colonne, les in-4° dans la seconde, et les in-folio dans la troisième.

Pour éviter la confusion de ces feuilles on peut se servir avec avantage des *reliures mobiles* inventées par *M. Fauqueux*, papetier à Paris. Cette reliure permet d'attacher avec des laitons, d'intercaler ou de supprimer à l'infini les feuilles dans un volume imprimé ou manuscrit. Selon qu'elle contient beaucoup ou peu de feuilles, le dos se développe ou se resserre dans la proportion convenable. Les titres qu'on peut mettre sur le dos de ces volumes sont mobiles et peuvent être remplacés par d'autres, toutes les fois qu'on le juge convenable. Un volume arrangé de cette manière présente toujours le même aspect que les livres ordinaires.

---

(2) De cette manière on laissera plusieurs feuilles à moitié vides; ce vide servira à inscrire à la suite les ouvrages nouvellement achetés. Si la feuille est remplie, on peut intercaler une autre entre celle-ci et la division ou la sous-division qui suit immédiatement.

CHAPITRE XXI.

De l'achat des livres.

Une bibliothèque, pour être précieuse, ne doit pas seulement admettre dans sa composition des livres rares ou d'une belle exécution, mais il faut aussi qu'elle se distingue par la bonté des éditions et la beauté des exemplaires. C'est surtout dans la connaissance des bonnes éditions qu'un bibliographe doit exceller; c'est la première qu'il lui importe d'acquérir, parce que c'est la base de toutes les autres, et que sans elle il sera toujours exposé à commettre des erreurs graves aussi préjudiciables à sa réputation qu'aux revenus de la bibliothèque dont les soins lui sont confiés.

La beauté des caractères, celle du papier, mais surtout la pureté du texte, sont les premières qualités qui constituent la bonté d'une édition. Les ouvrages en langues savantes ont principalement besoin de cette dernière qualité, parce que la plus légère faute, une lettre changée ou omise, un défaut de ponctuation, rendent un passage inintelligible et changent entièrement le sens de la phrase. On doit ensuite faire attention à la grandeur des marges; examiner si les feuilles ont été pliées avec soin et les cahiers cousus bien également; il faut qu'on n'y aperçoive aucunes taches, soit d'encre, soit de graisse : bien qu'on ait découvert le moyen de les faire disparaître, c'est néanmoins un défaut essentiel.

Le choix des livres pour une bibliothèque universitaire, où, malgré les fonds, souvent trop modiques, dont on peut disposer, l'on doit embrasser tout le cadre des connaissances humaines, est d'autant plus difficile que les demandes des Professeurs tendent naturellement à sacrifier l'ensemble aux détails. Il ne faut donc pas acheter au hasard tout ce qui paraît urgent dans un moment ; mais l'intérêt de l'instruction publique et l'honneur national exigent que l'on tienne constamment la bibliothèque au niveau des lumières. Avec des fonds extraordinaires, ou s'il reste une partie des fonds ordinaires disponible, on pourra compléter les différentes parties négligées, ou acheter de grands ouvrages de bibliothèque et d'autres bons traités qui se rencontrent si souvent à bas prix dans les ventes publiques.

L'achat des livres doit se faire par une seule personne, et d'après un plan général ; car l'expérience a prouvé qu'il était dangereux et même préjudiciable aux intérêts d'une bibliothèque d'abandonner aux Professeurs le *choix* et *l'achat des livres* (1) ;

---

(1) Car il arrive souvent que les professeurs reçoivent de l'un ou l'autre libraire du pays, des ouvrages à inspection ; négligent de les renvoyer à temps au dit libraire, s'ils ne peuvent leur convenir pour leurs propres études, et, après les avoir conservés chez eux deux à trois ans, les considèrent, pour s'en d'ébarrasser, comme acquisitions faites pour compte de la bibliothèque, sans s'être premiérement concertés avec le bibliothécaire et sans savoir, si les ouvrages dont ils veulent doter la bibliothèque, sont

il est de même dangereux d'en abandonner le *choix* au bibliothécaire seul.

Pour prévenir tout abus, le premier bibliothécaire adressera annuellement (2) au conseil académique une *liste des journaux et des ouvrages généraux* qui ne se trouvent pas à la bibliothèque, et qu'il juge nécessaire ou utile d'acheter; il adressera une seconde liste des *journaux et ouvrages spéciaux* aux différentes facultés, pour être autorisé à en faire l'achat. Le bibliothécaire se conformera à ces décisions pour autant que la somme accordée pourra y subvenir.

Si, avant l'emploi des subsides, une vente publique de livres était annoncée, le bibliothécaire sera autorisé à y faire des achats qui ne pourront dépasser le tiers de la somme accordée. Il en sera responsable, et ne doit acheter que les livres qui entrent dans le plan d'une bibliothèque d'Université.

Nous avons considéré jusqu'ici les acquisitions sous

---

complets, si ces mêmes ouvrages se trouvent à la bibliothèque ou non, ou s'il y existe de meilleurs ouvrages dans ce genre.

(2) L'époque la plus convenable pour présenter ces listes, est l'ouverture des cours académiques, fixée au 1er Oct.; puisqu'alors les professeurs sont en état de mieux connaître les ouvrages relatifs aux cours qu'ils vont donner pendant l'année, et qu'il reste encore du temps au bibliothécaire pour prendre les abonnements aux journaux périodiques, qui commencent ordinairement avec le nouvel an.

le rapport littéraire, il faut en dire un mot sous le rapport financier.

Il est vrai que la signature du bibliothécaire, qui doit être apposée à tous les comptes des libraires, relieurs, et autres fournisseurs, est une garantie suffisante que les fonds ont été employés conformément à leur destination; il est néanmoins essentiel de faire tenir à la bibliothèque des *registres* qui rendent possible de vérifier en quelques jours si tous les livres portés en compte ont été réellement placés à la bibliothèque, si tous les travaux indiqués ont été exécutés, etc.

Il sera inutile d'entrer dans de plus grands détails sur la tenue de ces registres. Chaque bibliothécaire, d'ailleurs, peut avoir une méthode qui lui soit propre pour l'inscription des livres nouvellement achetés et pour les autres ouvrages faits pour le compte de la bibliothèque (3).

CHAPITRE XXII.

De la collation des livres.

Le bibliothécaire ne doit jamais acheter un livre sans le collationner. Par la collation on s'assure s'il

---

(3) Pour la bibliothèque dont le soin nous est confié, nous avons arrangé ces registres de manière à pouvoir rassembler facilement tous les livres achetés dans le courant de chaque année d'après l'ordre des comptes, et à vérifier les états des relieurs et les autres fournitures.

est complet, s'il y a des taches (1), des piqûres de vers, des déchirures, des transpositions, enfin s'il existe quelques imperfections qui peuvent en diminuer la valeur et autoriser à le rendre au vendeur.

Cette opération n'est pas aussi facile qu'on se l'imagine; elle demande beaucoup d'attention, et une connaissance particulière des livres, surtout lorsqu'il s'agit de ceux imprimés dans le 15e siècle et de ceux à figures.

Parmi les différentes manières de collationner un livre, les plus usitées sont celles qui se font par le moyen des signatures, ou par le moyen des chiffres placés au haut des pages; mais souvent, pour éviter une méprise, on doit consulter la réclame (2).

Mais si l'ouvrage ordinaire, qui posséde tout ce qui peut en faciliter la collation, exige autant d'attention, combien de difficultés ne rencontre-t-on

---

(1) V. IIe. part. chap. XVIII.

(2) Car l'une et l'autre de ces deux méthodes ne sont pas toujours suffisantes pour *s'assurer* si l'ouvrage qui a paru complet, l'est réellement. Dans un ouvrage en plusieurs volumes, dans l'in-4o par exemple, la signature *A* du premier volume finit à la page 8 et celle *B* commence à la 9e, et ainsi de suite jusqu'à la fin; or, les mêmes signatures portent aussi le même chiffre dans les volumes suivans; et si, par hasard, un relieur a mis un cahier d'un volume dans un autre et que ce soit la même lettre paraissant devoir occuper cette place, alors il doit être difficile de ne point se tromper. Pour obvier à cet inconvénient on voit que plusieurs imprimeurs ajoutent vis-à-vis la signature de chaque feuille le volume de l'ouvrage.

pas dans celui qui date des premiers temps de l'imprimerie, puisqu'il est sans chiffres, signatures et reclames (3). Cette difficulté est quelquefois telle qu'il n'est possible de s'assurer qu'un exemplaire dont on est possesseur est complet, qu'en le conférent avec un autre auquel on est certain que rien ne manque (4).

Les ouvrages qui doivent être ornés de figures demandent d'autres connaissances et un autre genre de lumières et d'attention, parce que ces figures sont susceptibles de diverses modifications soit quant au nombre, soit quant à la qualité des épreuves (5).

Il est nécessaire de connaître le nombre des figures qui enrichissent un ouvrage, ainsi que l'endroit où elles doivent être placées; il faut les compter et surtout prendre garde qu'il ne s'en trouve quelqu'une répétée à la place de celle qui doit s'y trouver, ce qui arrive quelquefois (6).

---

(3) V. IIe part. chap. XI.

(4) Cette ressource, lorsqu'il est encore possible de se la procurer, est infiniment précieuse, et il sera bon de consulter dans de pareils cas les ouvrages de Maittaire, Panzer, Laserna, Hain, etc., sur les impressions du 15e siècle.

(5) *Quant au nombre*, parce qu'il serait possible qu'on en eût soustrait quelques-unes qui n'auraient paru qu'après l'ouvrage fait et livré; *pour la qualité*, elle consiste dans la beauté des épreuves qui sont avant la lettre ou du moins des premières épreuves, avec les remarques qui servent à les faire reconnaître.

(6) Par exemple dans l'*Orlando furioso* de l'Arioste, édi-

Ces figures peuvent encore être avant la lettre, ou tirées en couleur, ou bien même coloriées; comme dans la plupart des ouvrages sur l'histoire naturelle : dans tous les cas il est nécessaire d'apporter beaucoup d'attention, afin de découvrir les supercheries qu'on met souvent en œuvre pour tromper. Il faut aussi examiner si les figures sont d'une égale beauté et n'ont point été mélangées, ce qui ne pourrait former qu'un exemplaire médiocre.

Les ouvrages composés de différentes pièces, de manière que chaque traité semble former un ouvrage seul et indépendant, parce que les chiffres du haut des pages et les signatures recommencent à chacun des traités; ces ouvrages sont très difficiles à collationner, à moins qu'on n'ait des renseignements positifs sur l'ordre d'assemblage par rapport aux temps où ils ont été composés ou aux matières dont ils traitent, ou, ce qui vaut mieux, un exemplaire complet du même livre (7).

Il n'est pas très-aisé non plus de collationner les

---

tion de Venise, 1584, avec les figures de Porro, où la figure du 34e chant manque presque toujours; mais, pour masquer ce défaut, on a mis à sa place celle d'un autre. Dans d'autres ouvrages, il y a des figures qui doivent être doubles, ou du moins porter les remarques qui indiquent que ce sont les premières épreuves; il y en a beaucoup de cette espèce.

(7) Parmi ces sortes d'ouvrages, on peut citer l'Historia Conchyliorum de *Martin Leyster*, l'Harmonie universelle du *P. Mersenne*, etc.

ouvrages de certains auteurs, qui ont composé un grand nombre de pièces peu volumineuses sur diverses matières, lesquelles ont été imprimées à des époques éloignées l'une de l'autre (8).

Une autre espèce d'ouvrage bien plus pénible à collationner est celle dans laquelle doivent se trouver des *cartons* (9).

Il existe enfin d'autres ouvrages dont la collation

---

(8) Tels sont ceux de *Catharinot*, de *Bluet d'Arbère*, qui prenait le titre de comte de Permission, et de quelques autres originaux *ejusdem farinae*, dont les productions sont très difficiles à trouver complètes.

(9) On appelle *carton* en terme d'imprimerie, un ou plusieurs feuillets détachés d'une feuille entière, et imprimés séparément, que l'on ajoute à un ouvrage, soit lorsque la matière qui reste à un imprimeur ne suffit pas pour compléter la feuille ou la demi-feuille, soit pour corriger une erreur, en substituant le carton à un ou plusieurs feuillets que l'on supprime dans un volume, soit pour obéir aux exigences de la censure ou par d'autres considérations analogues.

Sous le régime de la censure par exemple, qui a précédé la révolution de 1789, lorsqu'un auteur avait inséré quelque chose dans un ouvrage qui avait échappé aux ciseaux des *douaniers de la pensée*, et qui néanmoins avait déplu soit au gouvernement, soit à des corporations ou à quelques personnages puissans, alors il se croyait fort heureux d'en être quitte pour supprimer les passages qui avaient déplu ; ce qu'il ne pouvait faire qu'en réimprimant à ses frais tous les feuillets sur lesquels il se trouvait un de ces passages, et le relieur substituait ces feuillets réimprimés à ceux qui avaient été proscrits, et c'est là ce que l'on nomme des cartons.

présente des difficultés, ce sont ceux, qui, étant terminés et n'ayant rien qui indique qu'ils doivent avoir une suite, passent néanmoins pour imparfaits lorsqu'on n'y a pas joint un traité ou une dissertation ou quelques autres pièces données après coup, et qu'on a l'habitude d'y joindre (10).

---

(10) Par exemple : le traité des serpens et des dragons dans l'Historia animalium *de Gesner*; la dissertation sur quelques monnaies de Charlemagne à la fin du traité historique des monnaies de France, par *Leblanc*, etc.

MANUEL

DU

BIBLIOTHÉCAIRE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I.

Des manuscrits et de leur utilité.

Comme les manuscrits sont les livres auxquels les amateurs et les curieux attachent beaucoup de valeur, et qu'ils forment la richesse la plus précieuse des grandes bibliothèques, il est important pour un bibliothécaire de s'attacher à les connaître, et d'en faire une étude particulière (1).

Les objets auxquels il faut faire attention en examinant un manuscrit, sont : 1° leur ancienneté; 2° la distinction des différentes écritures nationales qui ont eu lieu pendant plusieurs siècles, et dont la naissance, les progrès et la décadence sont de la plus grande utilité pour déterminer l'âge des anciens manuscrits, qui précédent le 13e siècle; 3° les lan-

(1) Pour bien connaître les manuscrits, c'est aux savans traités que nous indiquons dans la IIIe partie de notre manuel, qu'il faut recourir.

gues anciennes et modernes dans lesquelles ils sont écrits ; 4° leurs matières ; 5° les liqueurs métalliques et autres qu'on a employées, la beauté de l'écriture ; 6° les miniatures, les vignettes et les arabesques qui l'accompagnent ; et enfin, 7° la couverture qui, par la matière et les bas-reliefs, souvent antiques dont elle est ornée, intéresse également l'antiquaire et l'artiste.

Un manuscrit acquiert du prix non-seulement par la beauté de son exécution, mais aussi par son ancienneté. Il est donc intéressant de connaître quelques-uns des signes caractéristiques de cette ancienneté. Il résulte des deux savans ouvrages de *Trombelli* et *Gatterer :* 1° que les plus anciens manuscrits qui existent ne vont pas au-delà du 3e siècle de l'ère vulgaire, encore n'est-on pas très certain qu'il en existe qui remontent aussi haut ; 2° que dans les plus anciens manuscrits jusqu'au 8e siècle, il n'y a point de séparation entre les mots, et que les lignes sont entières sans intervalle ; 3° que le point y est omis, et que lorsqu'il a commencé à être employé, c'est au haut de la lettre et non dans la ligne ; 4° que les virgules n'ont commencé à être en usage qu'à la fin du 10e siècle ; 5° que ce ne fut qu'au 15e qu'on s'est servi de signes d'interrogation, d'exclamation, et de la parenthèse (2) ; 6° qu'on imagina

---

(2) Avant que de ponctuer, on commença, pour faciliter l'intelligence, par laisser un espace vide entre chaque phrase; c'est la plus ancienne manière de distinguer les pauses et

dans le 13e de séparer les mots par de petits traits inclinés de droite à gauche (3); 7° que les abréviations sont rares dans les manuscrits antérieurs au 8e siècle, tandis qu'elles deviennent si multipliées dans les siècles suivans, qu'elles rendent la lecture des manuscrits très-difficile, et quelquefois impossible (4).

On se convaincra de suite qu'il n'est pas toujours possible de décider l'âge d'un manuscrit par la seule inspection des caractères, sans courir risque de se tromper d'un siècle. Car les modèles d'écritures qu'on trouve dans les manuscrits et dans les traités sur la diplomatique sont individuels, les régles ne sont

---

le sens complet ou incomplet du discours. Ces phrases espacées donnèrent ensuite lieu à la ponctuation.

(3) Les manuscrits de la plus haute antiquité ne paraissent pas composés de mots; on dirait que ce n'est qu'une suite de lettres serrées les unes auprès des autres, sans aucune division ni distinction quelconque. Cette confusion des mots caractérise particulièrement les manuscrits antérieurs à Charlemagne et les diplômes antérieurs à Pépin le Bref.

(4) Les abréviations étaient déjà communes après le 6e siècle; elles le furent davantage au 8e, encore plus au 9e; elles se multiplièrent à l'infini au 10e; dans le 11e il n'y a pas de ligne où il n'y ait jusqu'à huit à dix abréviations; enfin, dans les 12e, 13e, 14e et 15e siècles, l'usage des abréviations fut porté à l'excès; l'écriture en fut farcie, même dans les ouvrages en langue vulgaire, et dans les premiers exemplaires de l'imprimerie. V. *Dom de Vaines*, dict. rais. de diplomatique au mot *abréviations*.

formées que sur un très petit nombre d'individus, et il y a une foule de causes qui concourent à faire varier les écritures. On croirait que la nature a voulu que chacun eût une écriture particulière, comme chacun a sa voix et sa physionomie; il est au moins certain que la différente disposition des muscles de la main, leur flexibilité plus ou moins grande qui est dépendante du tempérament de chacun, peuvent former un caractère particulier; mais outre cela, la nation du copiste, ses goûts, les modèles qu'il a eus sous les yeux, le prix qu'on a mis à ses ouvrages, doivent encore occasionner des variations dans les écritures; de là aussi les distinctions faites par quelques législateurs de la diplomatique, qui établissent des classes particulières d'écriture, suivant la nation des écrivains.

Comme la plupart des anciens manuscrits ne portent pas de note chronologique, c'est par la forme de l'écriture ou par des indices historiques qu'on en doit juger. L'écriture examinée avec soin, fournit des caractères exclusifs de certains siècles et convenables à d'autres. En considérant les diverses sortes d'écritures par leurs classes et leurs genres, elles manifestent évidemment leur âge (5). On doit donc se

(5) Par exemple : les manuscrits totalement écrits en capitales ne sont pas postérieurs au 8e siècle. Un livre entièrement en onciales doit être jugé antérieur à la fin du 10e siècle; un manuscrit en onciales, dont les titres des livres et les lettres initiales des alinéa paraissent sans orne-

familiariser avec l'*écriture capitale*, quarrée, ronde, aiguë, cubitale, élégante, rustique et nationale; avec l'*écriture onciale* romaine, gallicane, mérovingienne, lombardique, visigothique, caroline, anglo-saxonne, allemande et demi-onciale; avec l'*écriture minuscule* lombardique, mérovingienne, gothique ancienne, caroline, teutonique, saxonne, capétienne, romaine; avec l'*écriture cursive* nationale, romaine, lombardique, mérovégienne, caroline, capétienne, allemande, anglo-saxonne, visigothique; avec l'*écriture allongée, tremblante, mixte et melangée, liée*; avec l'*écriture gothique* majuscule, onciale, minuscule, cursive, etc. Enfin il est nécessaire de savoir dire dans quel siècle on se servait des lettres armoiriées, bâtardes, blanches, bourgeoises; des lettres en broderies, en treillis, ou à mailles, ou composées de chaînettes; des cadeaux, des lettres enclavées, des lettres de forme; des lettres capitales; des lettres tréma; des lettrines; des lettres en marquéterie, des lettres perlées, ponctuées, solides,

---

ments, appartient à la plus haute antiquité, surtout quand les lettres sont d'une élégante simplicité, sans bases ni sommets, etc. La cursive romaine, telle qu'elle était employée dans les tribunaux, change de forme de siècle en siècle, et dégénère depuis le 6[e] en mérovingienne et en lombardique; depuis le 10[e] elle tourne insensiblement vers le gothique, qui se distingue de l'écriture franco-gallique et de la saxonne, etc.

supérieures, tondues et barbues, tourneures, tanchées, d'or ou d'argent, etc. (6).

Avant la découverte de l'imprimerie, l'art du peintre embellissait les copies faites à la main, comme celui du dessin et de la gravure embellit aujourd'hui les ouvrages qui sortent de nos presses, et l'art d'orner ainsi les manuscrits s'appelait *calligraphie*. On se bornait quelquefois à enluminer les lettres, à varier les couleurs, à faire serpenter autour des marges, des guirlandes de fleurs diversement entrelacées. On imagina de distinguer les initiales, le titre, la souscription, la signature de l'auteur ou du calligraphe, en les écrivant en couleur pourpre, et en se servant pour cela du minium ou vermillon (7). Plus tard on enrichit les manuscrits de lettres d'argent, de lettres d'or, et de dessins éclatans en ces couleurs métalliques. Après avoir donné la couleur pourpre aux lettres des manuscrits, on imagina de teindre en cette couleur le vélin même dont ils

---

(6) V. *Dom de Vaines*, dict. rais. de diplomat. au mot *écriture*, et *Peignot*, dict. rais. de bibliologie, au mot *manuscrits*.

(7) Cet usage est fort ancien, et il est mentionné par Ovide dans ses Fastes : *Nec titulus minio, nec cedro charta notetur*. A cause de leur couleur rouge l'on donna plus tard le nom de *rubriques* aux règles données pour déterminer l'ordre liturgique des offices. On nomma *rubricatores*, *miniatores* ceux qui mettaient cette couleur aux premières lettres des périodes et des chapitres, et ils formèrent une profession distincte.

étaient formés (8). Le luxe des manuscrits alla toujours en augmentant, et non seulement on peignit les majuscules en rouge, en violet, en vert ou en or, mais on les embellit de diverses mosaïques et de dessins de plantes et d'animaux (9).

D'après ce que nous venons de dire, on voit combien les manuscrits exigeaient de soins et de peines pour leur formation et leur embellissement par des vignettes et des miniatures. Aussi furent-ils jusqu'à l'invention de l'imprimerie d'un très haut prix. On passait contrat pour leur aliénation. Ils devinrent aussi l'objet des donations, des testamens, des legs pieux faits aux églises. Le temps qu'il fallait employer pour l'exécution des manuscrits, ne permettait pas de les multiplier et devait nécessairement les rendre fort rares et par conséquent très chers (10).

---

(8) On réserva d'abord ce luxe pour les évangiles et les livres de piété; on l'étendit ensuite aux autres ouvrages.

(9) Cet art connu des anciens, avait reçu chez eux la perfection qu'ils avaient donnée à tous les arts du dessin. Il conserva encore quelque goût et quelque beauté depuis le 6e jusqu'au 10e siècle; mais depuis le 10e jusqu'au 14e les manuscrits sont défigurés plutôt qu'embellis par la peinture. A la renaissance de la peinture sur la fin du 14e siècle, les miniatures des manuscrits reprirent leur splendeur, et occupèrent un grand nombre d'artistes.

(10) Si l'on veut avoir une preuve de la cherté des manuscrits, on saura que Grécie, comtesse d'Anjou, dans le 10e siècle, acheta d'Aimon, évêque d'Alberstad, un recueil d'homélies au prix de 100 moutons, 10 setiers de froment, autant de seigle et de millet, et 3 peaux de

Enfin, la collation des manuscrits connus, lorsqu'elle a été faite par des hommes raisonnables et savants, a déjà jeté une très grande lumière sur une foule de passages obscurs qui sont épars dans les livres anciens qu'on lit le plus souvent. Ce n'est pas seulement par rapport aux auteurs classiques de l'antiquité que la connaissance des manuscrits est importante; mais c'est parce qu'en nous familiarisant avec l'écriture ancienne, elle nous met à même de connaître les vieux écrivains, poëtes et prosateurs, dont le style a tant de charme (11).

L'importance de cette connaissance doit toujours être bien appréciée ; cette passion pour les vieux écrivains doit aller en augmentant pour pouvoir les exhumer de la poussière des grandes bibliothèques, où ils semblent être ensevelis pour toujours.

---

martre. Cette cherté fit naître l'idée de les rendre moins volumineux et par conséquent moins coûteux, soit en diminuant les frais du parchemin, soit en ménageant le temps des calligraphes employés à les transcrire, et on parvint à réduire plusieurs volumes en un, au moyen des abréviations.

(11) « C'est le moyen, dit M. *Sennebier*, de s'approcher autant qu'il est possible des auteurs anciens qui font nos délices, et d'avoir entre les mains plusieurs pièces, qu'il importe de conserver comme des documens fondamentaux ».. « C'est le moyen de lire les poëtes avec plus de plaisir, les orateurs avec plus d'intérêt, les historiens avec plus de confiance, et les philosophes avec plus de facilité; au moins on les lit avec plus de pureté, et moins de fautes grossières ».

CHAPITRE II.

De la matière des manuscrits.

S'il est intéressant de connaître les caractères anciens et modernes, et la manière dont on s'est servi pour les imprimer, il ne l'est pas moins d'en connaître les matières subjectives, dans le nombre desquelles les différents papiers tiennent, sans contredit, une place distinguée.

Les peuples dès l'origine de la civilisation se plurent à consigner le souvenir des événements mémorables dont ils avaient été les témoins, ainsi que leurs opinions, les préceptes de leur morale, et le code de leurs lois. Leur écriture paraît avoir été d'abord en peinture. Ensuite vint l'écriture hiéroglyphique, laquelle, en conservant des figures pour exprimer les sons de la parole, offrait une méthode plus courte, qui subit différentes variations chez les peuples, où elle fut mise en usage (1).

Cette écriture hiéroglyphique fut en usage dans l'antique Egypte, ainsi que l'écriture symbolique, qui paraît avoir été employée d'abord par les astronomes.

---

(1) Cette méthode était sûrement très vicieuse. Car si l'on voulait exprimer une bataille, par exemple, les hiéroglyphes d'Horapollon nous indiquent que l'on peignait deux mains, dont une tenait un bouclier et l'autre un arc. Mais ces signes n'indiquaient pas si la bataille était donnée

L'écriture ayant été inventée (2), l'usage de la langue hiéroglyphique se perdit. Les nouveaux signes de la pensée se gravèrent d'abord sur des corps solides, sur la pierre, sur les métaux, sur l'écorce des arbres. Mais, les arts venant à se perfectionner, et les objets pour l'écriture à se multiplier, on sentit qu'il fallait une matière plus légère, plus portative, où les empreintes fussent plus faciles, et on l'inventa.

La plus ancienne matière sur laquelle on écrivait, après avoir cessé de graver sur la pierre ou le bois, est sans contredit le *papier égyptien*. L'invention venait de Memphis. Ce papier était composé d'un roseau du Nil [*papyrus Nilotica* ou *Biblos*] (3).

Les différentes espèces de *papyrus* étaient : le *royal* ou *auguste ;* cette espèce, avant d'être lavée, se nommait *hiératique* ou *sacrée*, parce qu'elle était réservée pour les livres qui traitaient de la religion; le *livien*, qui tire son nom de Livie, femme d'Auguste; le *fannien* ou *fanniaque*, qui tire son nom

---

par un grand ou un petit nombre de combattans, en quel endroit elle avait eu lieu, etc.

(2) Soit par les Egyptiens, soit par les Phéniciens.

(3) Cette plante s'élève à la hauteur de deux coudées; elle est composée de plusieurs tuniques semblables à de la peau. On les séparait à l'aide d'une aiguille, au rapport de Pline, et après qu'elles étaient séchées, elles avaient acquis plus de solidité. On apprit ensuite à coller cette espèce de papier, afin de lui donner plus de consistance. Il était mis sous une presse, poli avec l'ivoire, frotté souvent d'huile de cédre pour le rendre plus incorruptible.

d'un fabricant nommé *Fannius ; l'amphithéatrique*, ainsi appelé du lieu où on le faisait ; le *saïtique* suivait ; puis le *teniotique*, et enfin l'*emporétique*, ou celui de marchands.

Il faut remarquer qu'en France et en Allemagne pendant le 5e et le 6e siècle, on ne se servait point d'autre matière pour écrire ; que pendant le 7e et le 8e siècle, les changemens survenus en Orient, par les ravages des Arabes, obligérent les peuples du Nord de l'Europe à employer le *parchemin.* Les copies des ouvrages classiques devinrent plus rares et le peu que le fer ou le feu des barbares du Nord et du Midi avait épargné, dut céder sa place à d'autres écrits plus importans alors. On grattait un discours de *Démosthène* ou un livre de *Tite-Live*, pour employer le parchemin précieux à une légende, à un bréviaire, ou une donation à un couvent, etc. (4).

Quand au 8e siècle le papier égyptien eut disparu de l'Europe, parut le *papier de coton* (5), qui fut inventé à Constantinople vers le 9e ou 10e siècle, mais qui à cause de sa cherté, ne fut jamais d'un usage général, de même que le papier fait d'*écorce*

---

(4) Un pareil manuscrit est appelé en grec περιψίμαπτος, de περιψάω ; *frotter*, *nettoyer*, *gratter*. Ce funeste usage, de râcler le parchemin pour en effacer l'écriture et le faire servir de nouveau, dura jusqu'aux 14e et 15e siècles, et a détruit une foule d'écrits utiles, qui nous auraient éclairés sur l'histoire et les mœurs des siècles obscurs.

(5) *Charta bombycina* ou *papier bombycien.*

de différens arbres, principalement du tilleul, qui était trop épais et trop sujet à se casser.

Une autre sorte de papier est le *papier de Chine*, fait de bambou ou d'une autre écorce d'arbre. Chaque province de ce vaste empire en a d'une sorte particulière. Le soi-disant *papier de soie*, dont nous nous servons pour couvrir les estampes, n'est point fait de soie, mais de coton. Les Chinois en fabriqaient aussi de cocons de vers à soie, d'écorce de bambou, de mûrier, de chanvre, de paille, et surtout de l'arbre appelé *kutschu*; le *papier Japonais*, fait de l'écorce du même arbre, ne le céde en rien au papier de Chine, quant au lissé et au lustre; et le surpasse pour la beauté des couleurs et la force, en ce que l'on peut en faire des étoffes et des cordes. Le *papier de Perse* est fait de chiffons de coton et lissé au moyen d'une coquille.

Le *papier d'Asbeste* ou d'*Amyante* se fait avec les brins les plus fins de chacune de ces deux substances ; ce papier peut supporter le feu sans en être endommagé ; mais il ne sera jamais qu'un objet de pure curiosité, à cause de la dépense que la fabrication en occasionnerait (6).

Enfin s'établirent vers le milieu du 13e siècle des

---

(6) L'asbeste a la même propriété que l'amyante, qui est de ne point se consumer au feu ; mais ses fibres sont roides et dures, au lieu que celles de l'amiante sont douces et flexibles. Aussi appelle-t-on l'asbeste *amyantus fibris rigidis*.

manufactures de *papier de chiffons* tel qu'on l'emploie aujourd'hui. L'invention de ce papier a remplacé les matériaux qui servaient à écrire, et, grâce à cette invention, on ne peut plus aujourd'hui se plaindre de la rareté des livres.

Il est évident que l'on peut rendre une infinité de matières propres à faire du papier; on en a fait même avec du tan (7); mais toutes ces découvertes sont plutôt un objet de curiosité que d'utilité; l'essentiel serait d'en faire qui coutât moins que le papier de linge; et c'est ce qui sera probablement très-difficile à découvrir (8).

---

(7) En 1800, le marquis de Salisbury a présenté au roi d'Angleterre un livre imprimé sur papier fabriqué avec de la paille. Ce livre traite de la manière dont les anciens employaient différentes matières pour perpétuer le souvenir des événemens célèbres avant l'invention du papier. A cet échantillon étaient jointes des feuilles séparées de papier de paille, blanc, transparent, fin et aussi bien collé que pourraît l'être le meilleur papier de linge. Toutefois cette découverte n'appartient pas au marquis de Salisbury; Anisson Duperron avait fait anciennement du papier de tapisserie avec de la paille. V. *Peignot*, dict. rais. de Bibliologie, t. II, p. 30 et suiv.

(8) On peut consulter sur cette matière : *Peignot*, dict. rais. de Bibliologie t. I, p. 20 et suiv., et l'Encyclopédie de *Diderot* et d'*Alembert* au mot *papier*.

CHAPITRE III.

De l'origine de l'imprimerie.

L'histoire de l'imprimerie devant être considérée comme une des branches les plus essentielles de la bibliographie, il devient absolument indispensable pour tous ceux qui desirent faire des progrès dans la connaissance des livres, et bien spécialement pour les personnes chargées de la garde et conservation des bibliothèques, d'avoir quelques notions particulières de son origine et de ses progrès, et de connaître en même temps, les artistes célèbres qui, par leurs talens, ont contribué le plus à la perfection de cet art, dont l'invention est généralement regardée, comme la plus utile découverte qui ait été produite par le génie humain (1).

Semblables aux sept villes de la Grèce, qui jadis se disputèrent l'honneur d'avoir donné le jour à Homère, trois villes de l'Europe prétendent à la gloire d'avoir donné naissance à l'imprimerie. Les uns attribuent l'honneur de cette découverte à *Haarlem*, les autres à *Mayence* et d'autres enfin à *Strasbourg*.

Il paraît très-certain que l'imprimerie doit sa naissance à l'art de la gravure en bois. Les cartiers

---

(1) « Ars illa ingeniosa, quâ non alia unquam extitit caeteris artibus promovendis et quibuscumque rebus peragendis utilior ». *Maittaire*, Annal. typogr. tom. III, pag. 3.

ou fabricans de cartes à jouer, dont l'origine est rapportée au 14e siècle, commencèrent les premiers à graver en bois des images de saints; à ces images ils ajoutèrent ensuite quelques versets ou sentences analogues au sujet. L'art faisant des progrès, on ne se borna plus à mettre en vente des images séparées et particulières; mais on grava une suite de planches avec leurs explications, et on en forma des livres *xylographiques* (2), c'est-à-dire, en planches de bois, et images, dont plusieurs ont précédé dans l'imprimerie les livres qui offrent une date certaine. Ces livres d'images sont connus sous le nom de *Biblia pauperum*, *Speculum humanae salvationis*, *Ars moriendi*, etc. Il est donc très-vraisemblable que ces impressions ou ces livres d'images, qu'on regarde comme les premiers essais de l'imprimerie, ont indiqué le moyen de parvenir à la découverte de cet art important, puisqu'il ne s'agissait plus que de couper les lettres gravées en relief dans ces planches, ou bien de les sculpter séparement, afin de les rendre mobiles, pour pouvoir imprimer à volonté tel mot, sentence ou discours, qu'on jugerait à propos.

C'est ce qui fut exécuté, vers l'an 1438, par *Jean Guttenberg*, de Mayence, artiste très ingénieux, comme il est constaté par les pièces authen-

---

(2) On dit *ouvrages*, *pages*, *caractères*, et *planches xylographiques*, pour désigner que ces objets ont été gravés ou sculptés sur bois.

tiques d'un procès, imprimées pour la première fois par *Schoepflin*, dans ses *Vindiciae typographicae* (3). Il résulte en outre de documens incontestables, de preuves authentiques, qui sont les vrais titres de l'histoire, que *Jean Gaensfleisch*, dit *Sorgerloch*, dit *Guttenberg* du nom de sa demeure à Mayence (4), le premier qui se soit occupé de l'art de l'imprimerie, après plusieurs tentatives suggérées par son génie, était déjà parvenu en l'an 1439, à établir dans la ville de Strasbourg une presse, des formes et diverses autres pièces servant à l'impression. Mais malgré les efforts que le dit Guttenberg et ses associés ont faits dans ce genre de travail, ils ont eu le malheur de ne pas réussir parfaitement dans leur entreprise, soit à cause de l'imperfection des outils nouvellement inventés et mis en usage, soit par d'autres motifs qui nous sont absolument inconnus. Guttenberg, épuisé de travail, se rendit vers 1445 dans sa patrie, s'associa avec un orfèvre appelé *Fust* ou *Faust*, un des notables de Mayence, qui l'aida de ses con-

---

(3) *Guttenberg* exerçait en outre l'art de polir des pierres précieuses et des glaces de miroir.

(4) *Wimpheling* dans le Catal. Episcop. Argent. 1508, n° 77, l'appelle la maison *boni montis*. Dans les anciens documens le nom de l'inventeur est écrit *Gutenberg* ou *Gudenberg*. *Trithême* le nomme tantôt *Gutenberg*, tantôt *Guttenberg*; voyez *Meerman*, tom. II, p. 102, et 128 La dernière orthographe a été adoptée par plusieurs auteurs modernes.

seils et de ses moyens (5), pour se livrer à de nouvelles tentatives. On admit dans la société, un homme ingénieux et réfléchi, nommé *Pierre Schoeffer*, natif de Gernsheim, ville du Rhin. Il imagina une méthode plus facile de composer des caractères et de leur donner une mesure, une forme plus regulière et mieux proportionnée ; il trouva la taille des poinçons, il fit de nouvelles matrices et d'autres instruments. Cette invention qui ne laissait plus rien à désirer que le perfectionnement, eût lieu vers 1452. Cela ne doit pas nous empêcher de dire que la ville de *Strasbourg* est le vrai berceau de l'art typographique; c'est à Strasbourg que l'imprimerie proprement dite a été, pour ainsi dire, ébauchée par *J. Guttenberg* (6), achevée et perfectionnée ensuite, dans la ville de Mayence, patrie de ce dernier.

La typographie fut à peuprès entièrement concentrée et mystérieusement exercée à Mayence jus-

---

(5) *Faust* s'obligea d'avancer à Guttenberg une somme de 800 fl. à 6 °/₀ d'intérêt, pour l'achat et la préparation des instruments nécessaires à l'impression. V. *Lichtenberger*, hist. de l'inv. de l'impr. p. 5.

(6) Ce que *Pierre Schoeffer* n'osait dire ouvertement du vivant de *Jean Guttenberg*, et de *Jean Faust*, par égard pour eux, il l'a dit après leur mort dans les vers qu'il imprima à la suite des *Institutiones Iustiniani*, où il assure qu'en effet *Jean Guttenberg* et *Faust* avaient été les premiers imprimeurs (*protocaragmatici*), mais que lui, *Pierre Schoeffer*, les avait surpassés dans l'art de fondre les caractères, etc. Voyez *Lichtenberger*, hist. de l'inv. de l'imprimerie, p. 10.

qu'en 1462, qu'Adolphe, comte de Nassau, soutenu par le pape Pie II, ayant surpris cette ville, la priva de ses libertés et de ses priviléges. Alors tous ceux qui s'occupaient d'imprimerie s'enfuirent, et portérent leur industrie dans différens pays. C'est ainsi que cet art passa de l'Allemagne en France et successivement en Angleterre, en Italie, en Russie et jusqu'en Orient. Les imprimeurs les plus renommés de ces temps furent : en Allemagne, Ammerbach, Commelin, les Gymnicus et les Wechel; en Suisse, les Froben et Oporin; en France, les Badius, les Etienne, les Colines, les Vascosan, les Patisson, les Griphel, les Morel, les Vitré, les Nivelle, les Cramoisy, etc.; en Angleterre, Caxton et Corsellis; en Hollande, les Elzévir, Janson, et Van der Aa; Blaeu, les Moretus, et les Plantin à Anvers; en Italie, les Manuce et les Bomberg.

Dès ce moment la typographie marcha à grands pas vers sa perfection, et jamais devise n'a mieux convenu à l'imprimerie que celle de *crescit eundo*. On peu dire que peu d'arts mécaniques ont fait plus de progrès qu'elle dans les temps modernes, et les Anglais citent avec un juste orgueil Caslon, Baskerville, Benseley; les Italiens, Bodoni de Parme; et les Espagnols, Ibarra, dont on admire une superbe édition de salluste, publiée en Espagnol par l'infant don Gabriël; en France à l'exemple de leurs illustres devanciers, l'estimable famille des Didot, cultivant avec le même succès les lettres et leur bel art, ont enrichi celui-ci de plusieurs découvertes utiles, en même temps qu'ils ont publié diverses

éditions in-folio d'un luxe dont les presses françaises n'avaient point encore offert de modèle. A ces noms honorables nous ajouterons ceux de MM. Crapelet, Pinard, Rignoux, Lefèvre et les Panckoucke dont les belles éditions attestent aussi la part qu'ils ont aux progrès que la typographie a faits de nos jours (7).

Nous terminons cet article par faire mention d'un procédé qui, sans contredit, a contribué essentiellement à perfectionner l'art typographique : ce procédé, c'est la *stéréotypie*, ou l'art d'assujétir et de rendre fixes des caractères primitivement mobiles (8).

Constater quel est le pays et l'individu auxquels revient l'honneur de la découverte primitive ; ou plutôt [puisqu'il est possible que par l'effet du hazard une même chose soit inventée presqu'en même tems en deux endroits, et qu'un artiste se croie l'inventeur d'un procédé qui existe déjà ailleurs (9)], en quel lieu cette

---

(7) Les ouvrages à consulter sur l'histoire de l'imprimerie se trouvent indiqués dans la III[e] partie de notre manuel.

(8) Ce qu'indique clairement le nom même, emprunté du substantif grec τύπος (*lettre*, *caractère*), et de l'adjectif στέρεος (*solide*, *fixe*). Et il ne peut pas être question ici de tailler en bois ou de couler spontanément en métal des planches d'impression solides, qui se rapprochent d'avantage de l'art de la gravure que de l'art typographique, sans le concours duquel elles sont exécutées.

(9) C'est entr'autre ce qui a eu lieu par rapport à l'im-

manière d'imprimer a été pratiquée en premier lieu, n'entre pas dans notre plan. Les bibliographes n'étant pas d'accord sur ces questions, nous renvoyons le lecteur aux ouvrages de MM. *Camus*, *Westreenen de Tiellandt*, et *Lambinet*, indiqués dans la III[e] partie de notre ouvrage. Nous nous contenterons d'en faire ici ressortir quelques avantages.

D'abord, au moyen de formes bien composées, corrigées avec soin et puis rendues solides, ce procédé prévient, pour toujours, les fautes qui, dans la manière d'imprimer ordinaire, résultent facilement du déplacement ou de la chûte des lettres; et ensuite parce que ces formes n'étant pas rompues, mais conservées dans leur entier, les frais du papier et du tirage se bornent aux exemplaires dont on a besoin, et qu'on évite par là des avances considérables et souvent inutiles; tandis qu'en cas de demande ultérieure, les formes ou planches conservées servant de rechef, sans de nouveaux frais de composition, il en résulte que le prix des impressions exécutées de cette manière, ne revient pas à la moitié du prix des impressions ordinaires (10).

---

pression xylographique, au moyen de planches en bois, qui, au commencement du 15[e] siècle, fut introduite comme une nouveauté dans l'occident, tandis quelle était pratiquée en Chine depuis plusieurs siècles.

(10) Car, d'après les calculs des typographes, la vente de 250 exemplaires est nécessaire pour couvrir les frais d'une édition ordinaire, tandis que pour couvrir ceux d'une édition stéréotype il suffit d'en vendre 80 ou 100.

Malgré que, par ces mêmes motifs, cette manière d'imprimer ne puisse pas être généralement introduite, attendu que pour la plûpart des ouvrages, quelque fois même pour les meilleurs et les plus estimés, il suffit d'un seul tirage, qui souvent encore ne s'épuise pas en entier; et qu'il y en a bien peu qui jouissent des honneurs de la réimpression, le nombre des livres, sur le débit permanent et durable desquels on peut compter, tels que les Bibles à l'usage des églises, des Sociétés Bibliques et des Missions, les livres de prières et les liturgies des différentes communions religieuses, les livres d'école, les dictionnaires, quelques auteurs classiques, les tableaux et sommiers, destinés à être remplis à la main, etc., est néanmoins encore assez grand, pour que l'on puisse sous plus d'un rapport se servir de cette invention avec fruit; et c'est en effet ce qui a lieu, depuis nombre d'années en France, en Angleterre, en Allemagne, et en Hollande, depuis que les *Didot*, les *Herhan*, les *Enschedé*, etc., chacun par des procédés divers; ont porté à une grande perfection l'art de la stéréotypie (11).

---

(11) *Pierre Didot* l'ainé, *Firmin Didot*, et *Louis-Etienne Herhan*, après une infinité de tentatives relatives au perfectionnement du stéréotypage, obtinrent des brévets d'invention. Peu après avoir obtenu ces brévets, ils publièrent un prospectus d'éditions stéréotypes, dans lequel ils firent ressortir les avantages de ces éditions, dont nous avons fait mention ci-dessus.

CHAPITRE IV.

Tableau chronologique des villes, bourgs, monastères, etc., où l'art typographique a été exercé dans le 15e siècle, avec l'indication de la première impression, avec date, faite dans chaque endroit, ainsi que du premier imprimeur (1).

1457. MAYENCE, *Psalmorum codex, in-fol.*, Joan. Fust et Petrus Schoeffer, [Joan. Guttenberg] (2).
1461. BAMBERG, *Recueil de fables* (en Allemand), *in-fol.*, Albert Pfister (3).

---

(1) Les noms en petites capitales désignent ceux des villes, bourgs, monastères, etc.; ceux en italiques, les premières impressions faites dans ces mêmes villes; et ceux en caractères romains, les premiers imprimeurs de chaque ville, etc. Les noms entre crochets, sont ceux des imprimeurs qu'on regarde comme les premiers, mais dont les impressions sont dépourvues de date; les chiffres, placés de même, désignent la date des impressions, où le nom des imprimeurs se trouve consigné pour la première fois.

(2) L'existence de plusieurs ouvrages imprimés avec date, et avec indication du lieu de leur impression, prouve victorieusement, que Mayence est sans contredit la première ville où l'art typographique ait été pratiqué dans toute sa perfection.

(3) Des impressions faites à Bamberg en 1461 et 1462, servent à prouver que c'est à la suite des malheurs arrivés dans la ville de Mayence, par la prise de cette ville le 27 octobre 1462 (v. le chap. précédent), qu'il faut attri-

1465. SUBBIACO, *Lactantii opera*, *in*-4°, Conradus Sweynheim et Arnoldus Pannartz (4).

1467. ROME, *Ciceronis epistolae familiares*, *in*-4°, les mêmes imprimeurs (5).

1467. ELFELD, *Vocabularium ex quo*, *in*-4°, Henry et Nic. Bechtermuntze, et Wigandus Spyes (6).

1467. COLOGNE, *S. August. de Singul. clericor.*, *in*-4°, Ulricus Zel ou Zell, d'Hanau (7).

---

buer la dispersion des ouvriers imprimeurs des ateliers de Guttenberg et de Schoeffer, et les établissemens typographiques, qui s'en sont suivis dans divers endroits de l'Europe.

(4) *Sweynheym* et *Pannartz* fuyant les désastres de la ville de Mayence, franchirent les Alpes, et établirent une typographie dans le monastère de Subbiaco (probablement avec le secours des Pères de ce monastère), situé dans la campagne de Rome, à deux milles du village de Subbiaco.

(5) On ignore les motifs qui ont pu porter *Sweynheym* et *Pannartz* à quitter le monastère de Subbiaco: cependant il est à présumer que ces célèbres artistes ont cru qu'ils pourraient exercer leurs talents dans la ville de Rome, avec plus d'honneur et plus d'avantage que dans un monastère isolé.

(5) *Altavilla*, *Elfeld*, *Ellfeld* ou *Eltvil;* cet endroit est le chef-lieu de la Vidamie de Rhingau, dans l'ancien électorat de Mayence.

(7) La ville de Cologne est peut-être la première de l'Europe où des ouvriers imprimeurs, sortis des ateliers de Mayence, sont venus établir l'art typographique. Ce qu'il y a de certain, c'est que *Ulric Zell*, a porté le premier cet art à Cologne en 1467.

1468. Augsbourg, *Meditationes vitae Christi*, *in-fol.*, Ginther Zainer, de Reutlingen (8).

1469. Venise, *Ciceronis epistolae familiares*, *in-fol.*, Joannes de Spira (9).

1469. Milan, *Miracoli de la glor. V. Maria*, *in-4°*, Philippus de Lavagna (10).

---

(8) Quelques auteurs ont prétendu fixer l'époque de l'établissement de l'imprimerie dans cette ville à l'an 1466; ils fondent cette prétention sur une *bible latine*, sans date, attribuée à *Jean Bamler* ou *Bemler*, dont la souscription, écrite à la main, portait la même date : mais cette édition paraît chimérique.

(9) Une faute typographique dans la souscription d'un opuscule intitulé : *Decor puellarum*, imprimé par *Nicolas Jenson* en 1471, et non en 1469, avait fait croire que *Jenson* était le premier qui ait introduit l'imprimerie à Venise. L'honneur au contraire en est dû à *Jean de Spira*, et aucun imprimeur de son temps n'a osé lui disputer cet honneur, dont il se vante lui-même dans la souscription des *Epîtres familières de Cicéron*, imprimées en 1469, où il est dit :

« Primus in Adriaca formis impressit aeneis
« Urbe libri *Spira* genitus de gente J*ohannes*
« In reliquis sit quanta, vides, spes lector habenda
« Quam *labor* hic *primus* calami superavent artem :
« M. CCCC. LXVIIII.

(10) Quelques bibliographes, appuyés sur une prétendue édition de Térence, de 1470, ont voulu faire passer *Ant. Zarot*, de Parme, pour le premier auteur de l'établissement de l'imprimerie à Milan ; mais la découverte d'une impression, avec date, faite par *Philippe de Lavagna*, en 1469, a décidé la question en faveur de cet artiste, qui doit être regardé comme le fondateur de l'imprimerie

1470. NUREMBERG, *Comestorium vitiorum, in-fol.*, Joannes Sensenschmidt [1472] (11).

1470. PARIS, *Epistolae Gasparini Pergamensis, in-4°*, Ulricus Gering, M. Crantz, et M. Friburger de Colmar (12).

1470. FOLIGNO, *Leon. Aretinus, de bello italico, in-fol.*, Emilien de Orfinis.

1470. TRÉVI, *Hist. de indulgentia B. Francisci, in-4°*, Joan. Reynardi (13).

1470. VÉRONE, *La Batracomiomachia, in-4°*, Joan. de Verona [1472].

1471. STRASBOURG, *Gratiani decretum, in-fol.*, Henricus Eggestein [Johan. Mentel] (14).

---

dans la ville de Milan, *primum laterem atque inventorem*, suivant ses propres expressions, insérées dans la souscription d'un de ses ouvrages.

(11) Il y a des bibliographes qui prétendent attribuer à *Frédéric Creussner* l'honneur d'avoir introduit l'imprimerie à Nuremberg ; mais n'étant fondés que sur des impressions sans date, nous croyons que c'est à *Jean Sensenschmidt* qu'il faut attribuer cette gloire.

(12) C'est à deux savans, membres de la maison de Sorbonne, que l'on doit l'introduction et l'établissement de l'imprimerie dans la ville de Paris, vers l'an 1469. *Guillaume Fichet* et *Jean de la Pierre*, docteurs en Théologie, firent venir de l'Allemagne les 3 ouvriers imprimeurs cités ci-dessus, pour dresser leurs presses à Paris. Ce qui eût lieu vers le commencement de l'an 1470.

(13) *Trévi*, bourg très ancien de l'état écclésiastique, dans l'Ombrie.

(14) Les impressions qu'on dit être faites à Strasbourg avant 1470 ne portant ni date, ni nom d'imprimeur, ni

1471. Spire, *Postilla super Apocalypsim*, *in-4°*, Petrus Drach [1477] (15).

1471. Tréviso, *Mercurius Trimegister*, *in-4°*, Gerardus de Lisa, de Flandria (16).

1471. Bologne, *Ovidii opera*, *in-fol.*, Balthasar Azzoguidi (17).

1471. Ferrare, *Martialis epigrammata*, *in-4°*, Andreas Belfortis.

1471. Naples, *Bartholi de Saxo Ferrato lectura*, *in-fol.*, Sixtus Riessinger, de Strasbourg (18).

1471. Pavie, *Johann. Matthaei de Gradibus opera medica*, *in-fol.*, Anton. de Carcano, ou de Carchano [1476].

---

nom de lieu, ont determiné plusieurs bibliographes à s'en tenir à la date du *Gratiani Decretum*, imprimé par *Eggesteyn* en 1471, pour fixer l'époque de l'établissement de l'imprimerie à Strasbourg.

(15) *Spire*, ville d'Allemagne, dans le Bas-Palatinat, célèbre dans les fastes de l'histoire typographique, ne fût-ce que pour avoir donné naissance aux deux habiles imprimeurs *Jean* et *Vindelin de Spira*, qui portèrent les premiers l'imprimerie à Venise.

(16) *Tréviso*, ville dans l'état de Venise.

(17) Une faute typographique qui s'est glissée dans la souscription de la *Cosmographia Ptolemaei* imprimée par *Dominique de Lapis*, où, au lieu de 1482 ou peut-être 1492, on a imprimé 1462, à fait croire à quelques personnes, que l'imprimerie, avait été établie dans la ville de Bologne en 1462.

(18) Ce *Riessinger* était un prêtre de Strasbourg qui refusa un évêché pour rester imprimeur.

1471. FLORENCE, *Comment. Servii in Virgil, in-fol.*, Bernard Cennini et fils (19).

1472. CRÉMONE, *Angeli de Perusio lectura, in-fol.*, Dion. de Paravisino et Steph. de Merlinis de Leucho.

1472. FIVIZANO, *Virgilius, in-fol.*, Jacobus, Baptista Sacerdos et Alexander (20).

1472. PADOUE, *La Fiametta di Boccacio, in-4°*, Barth. de Valdezochio et Mart. de Septem Arboribus.

1472. MANTOUE, *Tractatus Maleficiorum, in-fol.*, Petrus Adam de Michaëlibus (21).

1472. MONTEREALE, *S. Antoninus, de instruct. confes.*,

---

(19) Il est vrai que le Commentaire de Servius sur Virgile, qui est la première impression faite à Florence, ne fut achevé qu'au mois d'octobre de l'an 1472; mais il paraît constant que l'impression du Commentaire sur les Bucoliques, était déjà faite en 1471.

(20) L'imprimeur *Jacques*, dont il est question ici, est probablement le même que *Jacobus Lunensis de Fevizana*, qui, selon toute apparence, imprima, dans sa patrie, *Juvenalis Satyrae*, sans date.

(21) On a des impressions faites à Mantoue, portant la date de 1472, par 4 artistes différens; cependant il paraît que c'est *Pierre Adam de Michaëlibus* qui exerça le premier l'imprimerie dans cette ville, comme il le témoigne lui-même dans la souscription du *Tractatus maleficiorum*, de 1472:

« Petrus Adam mantus opus hoc impressit in urbe;
« Illic nullus eo scripserat ere prius ».

in-4°, Ant. Matthiae de Antverpia, et Balthasar Corderius (22).

1472. JESI, *Comedia di Dante*, *in-fol.*, Fridericus Veronensis (23).

1472. MUNSTER, EN ARGOW., *Roderici Speculum*, *in-fol.*, Helias Helye, ou de Louffen (24).

1472. PARME, *Plutarchus de liberis educandis*, *in*-4°, Andreas Portilia.

1473. BRESSE, *Statuta Brixiae*, *in-fol.*, Thomas Terrandus (25).

1473. MESSINE, *Vita di S. Hieronimo*, *in*-4°, Henricus Alding (26).

1473. ULM, *Opus de Mysterio Missae*, *in*-4°, Joan. Zainer, de Reutlingen.

1473. BUDE, *Cronica Hungarorum*, *in-fol.*, Andreas Hess (27).

1473. LAUGUINGEN, *S. Aug. de Consensu Evangelistarum*, *in-fol.*, sans nom d'imprimeur.

1473. MERSBOURG, *S. Aug. de Quaestionibus Orosii*, *in*-4°, Lucas Brandis (28).

---

(22) *Montereale*, ville de Sicile, près de Palerme, dans le val de Mazaro.

(23) *Jesi*, en latin *Aesium*, petite ville de l'état ecclésiastique, dans la Marche d'Ancône.

(24) *Louffen* était un chanoine de l'église de Munster.

(25) *Bresse*, ville considérable de la Lombardie.

(26) *Messine*, ville considérable de Sicile.

(27) *Bude*, ville célèbre de Hongrie.

(28) *Mersbourg*, ancienne ville de la Haute-Saxe.

1473. Alost, *Speculum conversionis peccator.*, *in-4°*, Theodoricus Martens (29).

1473. Utrecht, *Historia Scholastica novi Testam.*, *in-fol.*, Nicolas Ketelaer, et Ger. de Leempt (30).

1473. Saint-Ursio, *J. Duns Scotus, super tertio sententiarum*, *in-fol.*, Joannes de Rheno (31).

1474. Vicence, *Dita mundi*, *in-fol.*, Leonardus Achates, de Bâle.

1474. Côme, *Tractatus de appellationibus*, *in-fol.*, Ambrosius de Orcho, et Dionys. de Paravicino (32).

1474. Turin, *Breviarium romanum*, *in-8°*, Joh. Fabri et Joanninus de Petro.

1474. Gênes, *Summa Pisanella*, *in-fol.*, Matthias Moravus et Mich. de Monacho.

1474. Savone, *Boëtius de consolatione philosophiae*, *in-4°*, Joannes Bonnus (33).

1474. Eslingen, *Th. de Aquino in Job.*, *in-fol.*, Conradus Fyner (34).

1474. Bâle, *Der Sassen Spiegel*, *in-fol.*, Bernardus Richel. [Bertholdus Rodt] (35).

---

(29) *Alost* est la première ville de la Belgique, où l'imprimerie ait été établie et exercée.

(30) *Utrecht* est, sans contredit, la première ville de Hollande où l'art de l'imprimerie ait été exercée.

(31) *Saint-Ursio*, bourg situé sur le territoire de Vicence.

(32) *Côme*, ville située au duché de Milan.

(33) *Savone*, grande et belle ville de l'état de Gênes.

(34) *Eslingen*, ville impériale dans le cercle de Souabe, au duché de Würtemberg.

(35) Une faute d'impression, qui se trouve dans un opus-

1774. Val-Sainte-Marie, *Breviarium Moguntin.*, *in-4°*, Fratres Vitae Communis (36).

1474. Valence, *Trobes de la S. V. Maria*, *in-4°*, Alonso Fernandez de Cordova et L. Palmart [1478] (37).

1474. Louvain, *Commoda ruralia*, *in-fol.*, Joannes de Westphalia.

1474. Westminster, *The Game at chess.*, *in-fol.*, Guillaume Caxton (38).

1475. Lubeck, *Rudimentum Novitiorum*, *in-fol.*, Lucas Brandis, de Schass. (39).

---

cule imprimé à Bâle en 1494, porta quelques bibliographes à reculer l'époque de l'établissement de l'imprimerie dans cette ville, à l'an 1444, mais cette erreur est réfutée aujourd'hui. Il paraît cependant que l'imprimerie fut portée à Bâle, peut-être même avant 1470, par le nommé *Bertholdus Rodt*; mais les impressions de cette artiste, se trouvant dépourvues de date, et le plus souvent de nom d'imprimeur, on accorde généralement l'honneur d'avoir introduit le premier la typographie dans cette ville, à *Bernard Richel.*

(36) *Val-Sainte-Marie*, couvent dans la Vidamie de Rhingau.

(37) *Valence*, la première ville d'Espagne, où l'art de l'imprimerie ait été établie.

(38) *Westminster*, située au couchant de la ville de Londres, à laquelle elle est aujourd'hui réunie, est la première ville d'Angleterre où l'imprimerie a été exercée.

(39) Il ne faut pas confondre les impressions faites en cette ville Anséatique, avec celle de *J. Koelhoff de Lubeck*, qui imprimait à *Cologne.*

1475. BURGDORFF, *Tractatus de apparitionibus, in-fol.*, sans nom d'imprimeur (40).

1475. BLAUBURREN, *Ob ein Mann zey zù nemen Weib, etc.*, Conradus Mancz (41).

1475. CAGLI, *Mafeus Vigius, de Morte Astianactis, in-4°*, Robertus de Fano et Bernardinus de Bergamo (42).

1475. CASOLE ou CASELLE, *Vitae Sanctorum, in-4°*, Jean Fabri (43).

1475. MODÈNE, *Virgilius, in-fol.*, Joan. Vurster, de Campidonia.

1475. PÉROUSE, *Verulamus, de Arte grammatica, in-4°*, Henricus Clayn, de Ulm [1476] (44).

1475. PIÈVE DI SACCO, *Quatuor ordines, hebraicè, in-fol.*, R. Mescullam, dit Kotzi (45).

1475. PLAISANCE, *Biblia latina, in-4°*, Joan. Petrus de Ferratis.

1475. REGGIO, *R. Salomon Jarchi in Pentateuchum, in-fol.*, Abraham Garton (46).

---

(40) On sait fort peu sur l'histoire typographique de cet endroit, que les uns croient être *Burgdorff*, dans la principauté de *Lunebourg*, entre Zell et Hanovre, et les autres, *Burgdorff*, dans le *canton de Berne*, en Suisse.

(41) *Blauburren*, ville du duché de Würtemberg.

(42) *Cagli*, petite ville de l'état ecclésiastique, dans le duché d'Urbin.

(43) *Casole*, ville du grand-duché de Toscane.

(44) *Pérouse*, ville de l'état ecclésiastique.

(45) *Pièvé di Sacco*, petite ville dans l'état de Venise.

(46) *Reggio*, dans la Calabre ultérieure. En latin *Reggium*

1475. BARCELONE, *Valasti de Tarente, de Epidemia, in-4°*, Nicolaus Spindeler [1478] (47).

1475. SARAGOSSE, *Manipulus Curatorum, in-fol.*, Matthaeus Flandrus.

1475. SAVILLANO, *Manipulus Curatorum, in-fol.*, Christophe Beggiamo et J. Glim [1470 — 1475] (48).

1476. ANVERS, *Thesaurus pauperum, in-fol.*, Theodoricus Martens, d'Alost (49).

1476. BRUGES, *Bocace, du déchiet des nobles, etc., in-fol.*, Colard Mansion (50).

Julii, qu'il ne faut pas confondre avec la belle ville de *Reggio* (Regium Lepidi), dans la Modenais.

(47) L'impression faite à Barcelone en 1473, dont parle Prosper Marchand, dans son Histoire de l'imprimerie, p. 64, étant suspecte, on fixe l'établissement de l'imprimerie dans la ville de Barcelone à l'an 1475.

(48) *Savillano*, ville du Piémont.

(49) Une faute typographique, glissée dans la date d'une impression, faite à Anvers par *Matthias Van der Goes*, en 1482, a fait croire à quelques bibliographes, que l'imprimerie avait été établie à Anvers en 1472; mais la date qu'on trouve à la fin d'un opuscule flamand, intitulé: *Tondalus vysioen*, petit in-4°, avec signatures, imprimé par M. *Van der Goes*, portant MCCCCLXXII, n'est que l'effet d'une faute d'impression, occasionnée par l'omission d'un X dans les chiffres qui forment cette date. Indépendamment des signatures qu'on trouve dans cette impression, on sait que Matthias Van der Goes n'a commencé d'imprimer qu'en 1482.

(50) *Colard Mansion* est le premier qui, après le milieu du 15e siècle introduisit l'art de l'imprimerie dans cette ville. A cette gloire, il réunit aussi celle d'avoir été un des plus

1476. Bruxelles, *Gnotosolitos, in-fol.*, Fratres Vitae Communis (51).

1476. Lyon, *Legende de Jacques de Vorages*, Bartholomaeus Buyer.

1476. Nova Plzna, *Statuta synodalia Pragensia, in-4°*, sans nom d'imprimeur (52).

1476. Rostock, *Lactantii opera, in-fol.*, Fratres Vitae Communis.

1476. Polliano, *Petrarca, degli huomini famosi, in-4°*, Innocentius Ziletus, et Felix Antiquarius (53).

1476. Trente, *De obitu pueri Simonis, in-4°*, Hermannus Schindeleyp.

1477. Delft, *Biblia, belgicè, in-fol.*, Jacob Jacobs, et Maurice Yemants.

1477. Deventer, *Reductorium Bibliae, in-fol.*, Richard Paffraet (54).

---

anciens imprimeurs qui mirent sous leurs presses les productions de leur esprit.

(51) Les *S. J. Chrysostomi Homeliae* in-4°, annoncées dans le catalogue de Mr. de Crevenna, comme ayant été imprimées à Bruxelles, en 1474, ont donné lieu de croire que l'imprimerie était déjà en vigueur dans cette ville en l'an 1474; mais c'est une erreur que le rédacteur de ce catalogue a commise, en prenant le dernier chiffre de la date pour un IV au lieu d'un IX.

(52) *Nova Plzna*, *Plsna*, ou *Neu-Pilsen*, ville capitale du cercle de ce nom, au royaume de *Bohême*.

(53) *Polliano* ou *Pogliano*, endroit situé à 4 milles de la ville de Véronne.

(54) Le *Prudence*, de 1472; l'*historia de B. M. V. Assump-*

1477. Gouda, *Epistelen en Evangelien, in-fol.*, Gerard Leeu ou Leew.

1477. Angers, *Manipulus curatorum, in-fol.*, Joan. de Turre, et Joan. Morelli (55).

1477. Palerme, *Consuetudines Panormi, in-4°*, Andreas de Wormatia.

1477. Ascoli, *Cronica de S. Isidoro Menore, in-4°*, Guillelmus de Linis.

1477. Lucques, *Les triomphes de Petrarque, in-fol.*, Barthol. de Civitali.

1477. Séville, *Sacramentale, in-4°*, A. M. de la Talla, B. Segura, et Alonso del Puerto (56).

1478. Cosenza, *Dell' immortalità dell' anima, in-4°*, Octavianus Salomonius de Manfredonia (57).

1478. Colle, *Dioscorides, latinè, in-fol.*, Joannes Alemanus, de Medemblick (58).

1478. Chablis, *Des bonnes mœurs, in-fol.*, Pierre le Rouge (59).

---

tione, de 1475; le *Socci Sermones*, de 1476, et autres impressions de cette nature, mentionnées par quelques bibliographes, sont douteuses.

(55) *Angers*, ville capitale de l'Anjou, en France.

(56) On prétend qu'il existe dans la bibliothèque de l'Escurial, une édition de ce même ouvrage, imprimée à Séville, en 1475; mais comme cette impression est très-douteuse, on fixe l'époque de l'établissement de l'imprimerie dans la ville de Séville, à l'an 1477.

(57) *Cosenza*, ville capitale de la Calabre citérieure, au royaume de Naples.

(58) *Colle*, petite ville située dans le Florentin.

(59) *Chablis*, petite ville de France.

1478. GENÈVE, *Le livre des Saints Anges, in-fol.*, Adam Steynschawer, de Schuinfordia [1480] (60).

1478. OXFORD, *Expositio in symbolum, in-4°*, Theodoricus Rood [1481] (61).

1478. PRAGUE, *Statuum utraquisticorum articuli, in-fol.*, sans nom d'imprimeur (62).

1478. MONAST. SORTEN, *Leonardi Aretini comoedia, etc., in-fol.*, sans nom d'imprimeur (63).

1478. EICHSTETT, *Summa hostiensis, in-fol.*, Michel Reyser (64).

1479. WÜRTZBOURG, *Breviarium herbipolense, in-fol.*, Stephanus Dold, Jeorius Ryser, et Joan. Bekenhub.

1479. ZWOLL, *Sumulae Petri Hispani, in-fol.*, Joannes de Vollehoe.

---

(60) L'imprimerie fut établie à Genève, en l'an 1478; mais comme toutes les impressions faites dans cette ville avant 1480, sont sans nom d'imprimeur, on ignore l'auteur de son établissement.

(61) Une faute typographique occasionnée par l'omission d'un X dans la date de l'ouvrage, intitulé : *Jeronymi expositio in symbolum*, *Oxonie*, MCCCCLXVIII (pour LXXVIII), a donné matière à quelques discussions sur l'époque de l'établissement de l'imprimerie dans la ville d'*Oxford*.

(62) Toutes les impressions faites à *Prague*, avant 1500, sont sans nom d'imprimeur.

(63) Ce monastère est probablement *Sorethium*, ou l'*Abbatia Sorethana*, dans la Souabe.

(64) *Eichstett*, en latin *Eustadium*, ville épiscopale dans la Franconie.

1479. Nimègue, *Epistola de privilegiis Ord. Mendicant.*, *in-4°*, sans nom d'imprimeur.

1479. Pignerol, *Boëtius de consol. philosophiae*, *in-fol.*, Jacobus de Rubeis (65).

1479. Tusculano, *Aesopi fabulae*, *in-4°*, Gabriël Petri.

1479. Tolosa et Toulouse, *Tractatus de jure emphiteotico*, *in-fol.*, Joannes Teutonicus.

1479. Poitiers, *Breviarium historiale*, *in-4°*, Joan. Bouyer, et Guillaume Bouchet [1499].

1479. Lérida, *Breviarium Illerdense*, *in-fol.*, Henricus Botel.

1479. Segarbe, *Marti Constitutiones Synodales*, sans nom d'imprimeur (66).

1480. Audenarde, *Herm. de Petra Sermones*, *in-fol.*, Arnoldus Caesaris.

1480. Hasselt, *Epistelen en Evangelien*, *in-4°*, sans nom d'imprimeur.

1480. Nonantola, *Breviarium romanum*, *in-4°*, Georgius, et Anselmus de Mischinis (67).

1480. Reggio, *Nic. Perotti Rudim. gram.*, *in-4°*, Barthol. et Laurentius de Bruschis (68).

1480. Friuli, *Platina de honesta volupta*, *in-4°*, Gerardus de Flandria (69).

---

(65) *Pignerol*, ville forte dans le Piémont.

(66) *Segarbe*, ville épiscopale, de l'Espagne.

(67) *Nonantula*, petite ville du duché de Modène.

(68) *Regium Lepidi*, belle ville du Modenais.

(69) *Gerardus de Flandria*, probablement le même qui

1480. CAEN, *Horatii epistolae, in-4°*, Jac. Durandus, et Egidius Quyoue.

1480. SAINT-ALBAN, *Laur. Guil. de Saona, Rhetorica nova, in-4°*, sans imprimeur connu (70).

1481. SALAMANQUE, *Nebrixa, introductiones latinae, in-fol.*, Leo Alemanus, et Lupus Sanz [1496].

1481. LEIPSICK, *Glosa super apocalipsim, in-4°*, Marcus Brand [1484] (71).

1481. CASAL, *Ovidii Epist. heroides, in-fol.*, Guil. de Canepa Nova, de Campanilibus (72).

1481. URBIN, *Marii Philelpi Epistolarium, in-4°*, Henricus de Colonia [1493] (73).

1481. VIENNE (en France), *Nic. de Clemangis de Lapsu justitiae, in-4°*, Pierre Schenck.

1481. AURACH, *Leben der Heiligen, in-fol.*, Conradus Fyner (74).

1482. ZAMORA, *Mendoza, vita Christi, in-fol.*, Antonius Centenera.

---

imprimait à *Tréviso*, sous le nom de *Gerardus de Lisa, de Flandria.*

(70) L'imprimeur de cet ouvrage est inconnu ; il a gardé l'anonyme, ne s'étant fait connaître que sous la dénomination de *Schoolmaster of St.-Albani* (maître d'école de Saint-Alban).

(71) *Marcus Brand* est censé être le premier, qui ait établi l'imprimerie dans cette ville ; mais son nom ne paraît dans ses impressions que depuis 1484.

(72) *Casale S. Evaxii*, capitale du Montferrat, dans le XV[e] siècle.

(73) *Urbin*, capitale du duché de ce nom, dans l'état ecclésiastique.

(74) *Aurach*, petite ville du duché de Würtemberg.

1482. AQUILA, *Vita de Plutarcho, in-fol.*, Adam Rotwil, Alemannus (75).

1482. ERFORT, *Quaestiones in libros Arist. de anima, in-4°*, Paulus Wider de Hornbach (76).

1482. MEMMINGEN, *Fasciculus temporum, in-fol.*, Albertus Kunne.

1482. PASSAW, *Epistola de Morte S. Hieronimi, in-4°*, Conradus Stahel, et Bened. Mayr (77).

1482. REUTLINGEN, *Summa Pisani, in-fol*, Johan. Ottmar (78).

1482. VIENNE (en Autriche), *Manipulus Curatorum, in-4°*, Joh. Winterburg [1492].

1482. PROMENTOUR, *Doctrinal de Sapience, in-fol.*, Louis Guerin.

1483. MAGDEBOURG, *Officium Missae, in-4°*, Albertus Rauenstein et Joachimus Westval (79).

1483. STOCKHOLM, *Dialogus Creaturarum, in-4°*, Joh. Snell.

1483. GAND, *Guillermus, Rhetorica divina, in-4°*, Arnoldus Caesaris (80).

1483. TROYES, *Breviarium Trecence, in-8°*, Guil. le Rouge [1492].

---

(75) *Aquila*, ville du royaume de Naples.

(76) *Erfort* ou *Erfurt*, capitale de la Haute-Thuringe.

(77) *Passaw*, ville de la Basse-Bavière.

(78) *Reutlingen*, ville impériale de la Souabe.

(79) *Magdebourg*, capitale de la Basse-Saxe.

(80) *Arnoldus Caesaris* ou *Arend de Keysere*, ou *Arnoux de l'Empereur*.

1483. Schiedam, *Le Chevalier Delibere*, *in*-4°, sans nom d'imprimeur.

1483. Haarlem, *Formulae Novitiorum*, *in*-4°, Joh. Andriesson.

1483. Culembourg, *Speculum human. salv.*, (belgicè) *in*-4°, Jean Veldener (81).

1483. Leyde, *De Cronike van Holland*, *etc.*, *in*-4°, Heynricus Heynrici.

1483. Pise, *Franc. de Accoltis consilia*, *in-fol.*, Laurentius et Angelus Florentini [1484] (82).

1483. Gironne, *Memorial del pecador*, *in-fol.*, Mathieu Vendrell.

1484. Bois-le-Duc, *Tondalus Vysioen*, *in*-4°, Ger. Leempt, de Novimagio (83).

1484. Winterperg, *Albertus Magnus de Eucharistia*, Joannes Alacraw (84).

1484. Chamberri, *Baudoyn, comte de Flandres*, *in-fol.*, Antonius Neyret.

1484. Bréand-Loudéhac, *Le songe de la Pucelle*, *in*-4°, Robin Foucquet (85).

---

(81) Quelques bibliographes ont fait mention d'un ouvrage, intitulé : *Spiegel der Sassen*, imprimé à Culembourg, en 1480, in-fol.; mais cette édition, si elle n'est pas fausse, est du moins très-suspecte.

(82) *Pise*, ville célèbre de la Toscane.

(83) *Bois-le-Duc*, en hollandais *Hertogenbosch*.

(84) *Winterperg*, ou *Winterbourg*, en Bohême.

(85) *Bréand-Loudéhac*, petit bourg, dans le Morbihan. Il est aussi connu sous les noms de *Lodeac*, *Lantenac*.

1484. Rennes, *Coustumes de Brétagne*, *in*-12, Pierre Belleesculée et Josses.

1484. Sienne, *Paul. de Castro, lectura, in-fol.*, Henri de Colonia.

1484. Soncino, *Delectus Margaritarum*, (hebraicè), *in*-4°, Josuas Salomon et associés (86).

1484. Novi, *summa Baptistiniana*, *in*-4°, Nicol. Girardengus (87).

1485. Heidelberg, *Hugonis Sermones*, *in-fol.*, Fridericus Misch [1488].

1485. Ratisbonne, *Liber Missalis Ratisbonnensis*, *in-fol.*, Joan. Sensenschmidt et Beckenhaub.

1485. Verceil, *Nic. de Auxmo suppl. sum. Pisan.*, *in*-8°, Jacobinus Suigus de S. Germano (88).

1485. Pescia, *La Confessione de S. Bern. da Sienna*, *in*-4°, Franc. Cenni (89).

1485. Udine, *Nic. Perotti Rudim. grammat.*, *in*-4°, Gerardus de Flandria (90).

1485. Burgos, *And. Guterii opus Grammatic.*, *in-fol.*, Fridericus de Basilea (91).

1485. Iscar (Ixar), *Jacobi ben Ascher, liber semitae Vitae* (hebraicè), *in-fol.*, sans nom d'imprimeur.

---

(86) *Soncino*, petite ville d'Italie, dans le Crémonais.

(87) *Novi*, petite ville épiscopale, dans l'état de Gènes.

(88) *Verceil*, ville du Piémont.

(89) *Pescia* ou *Piscia*, petite ville épiscopale de la Toscane, dans le Florentin.

(90) *Udine*, ville du Frioul, dans l'état de Venise

(91) *Burgos*, capitale de la Vieille Castille.

1486. Abbeville, *La Cité de Dieu de S. Aug.*, *in-fol.*, Jean Dupré et Pierre Gérard.

1486. Brinn, *Agenda Chori Olomucensis*, *in-4°*, Conradus Stahel et Matt. Preinlein [1491] (92).

1486. Munster, *Rudolphi Langi Carmina*, *in-4°*, Joannes Limburgus.

1486. Sleswick, *Missale Sleswicense*, *in-fol.*, Stephanus Arndes (93).

1486. Casal-Maggiore, *Machasor hebraïcè*, *in-4°*, sans nom d'imprimeur (94).

1486. Chiavasso, *Angeli de Clavasio summa*, *in-4°*, Jacobinus Suigus (59).

1486. Voghera, *Alex. de Inmola postillae*, *in-fol.*, Jacobus de Sancto-Nazario (96).

1486. Tolède, *Petri Ximenez confutatorium*, *in-4°*, Joannes Vasqui [Vazquez].

1487. Besançon, *Liber de Pestilentia*, *in-4°*, Jean Comtet.

1487. Gaiete, *Formulario epistolare*, *in-4°*, A. F. [Andreas Fritag] (97).

1487. Murcie, *El Valerio de las hist. de España*, *in-fol.*, Lope de Roca (98).

---

(92) *Brinn*, capitale de la Moravie.

(93) *Sleswick*, ville considérable de Danemarck.

(94) *Casal-Maggiore*, petite ville sur le Pô.

(95) *Chiavasso*, dans le Piémont.

(96) *Voghera*, en latin *Viqueria*, ville d'Italie, dans le territoire de Pavie.

(97) *Gaiete*, au royaume de Naples.

(98) *Murcie*, capitale du royaume du même nom en Espagne.

1487. ROUEN, *Croniques de Normandie*, *in-fol.*, Guillaume le Talleur.

1488. VITERBE, *Servius Honoratus de Metrorum Gener. in-8°*, sans nom d'imprimeur.

1489. HAGENAU, *Cornutus Joan. Garlandia*, *in-4°*, Henricus Gran.

1489. KUTTENBERG, *Biblia* (bohemicè), *in-4°*, Martin Van Tischniowa (99).

1489. S. CUCUFATE, *El Abad Isach de Religione*, *in-4°*, sans nom d'imprimeur (100).

1489. LISBONNE, *Rabbi M. Nochmanidis in Pent.*, *in-fol.*, Samuel Zorba et Raban Eliezer.

1490. ORLÉANS, *Manipulus curatorum*, *in-4°*, Matthieu Vivian.

1490. INGOLSTADT, *Rosarium celestis curiae*, *in-fol.*, Joan. Kachelofen.

1490. PORTO, *Statuta commun. Ripperiae*, *in-fol.*, Barthol. Zanni (101).

1491. DIJON, *Cisterc. ord. privilegia*, *in-4°*, Petrus Metlinger.

1491. ANGOULÊME, *Auctores VIII, Cato, Facetus, etc.*, *in-4°*, sans nom d'imprimeur.

1491. HAMBOURG, *Laudes B. M. Virg.*, *in-fol.*, Joh. et Thomas Borchard.

---

(99) *Kuttenberg*, petite ville de Bohême, remarquable par les mines d'argent de ses environs.

(100) *San Cucufate des Valles*, près de Barcelone, capitale de la Catalogne.

(101) Porto, ville dans l'état de Vénise.

1491. Nozani, *P. Turretini disputatio Juris, in-fol.*, Henricus de Colonia et Henri d'Harlem.

1492. Dôle, *Joan. Heberling de Epidemia, in-4°*, sans nom d'imprimeur.

1492. Leiria, *Proverbia Salom.*, (hebraïcè), *in-fol.*, Abraham Dortas (102).

1492. Tzenna, *Psalterium B. M. V.*, *in-4°*, sans nom d'imprimeur (103).

1493. Albe, *Alex. de Villa doctrinale*, *in-fol.*, sans nom d'imprimeur.

1493. Clugni, *Missale Cluniacense*, *in-fol.*, Michaël Wenszler.

1493. Fribourg, *S. Bonav. in IV sentent.*, *in-fol.*, Kilianus Piscator.

1493. Lunebourg, *Th. à Kempis, de Imit. Christi*, *in-8°*, Joan. Luce.

1493. Nantes, *Les Lunettes des princes*, *in-8°*; Etienne Larcher.

1493. Copenhague, *Regulae de fig. construc. grammat.*, *in-4°*, Gothofridus de Ghemen.

1493. Valladolid, *Notas del Relator*, *in-fol.*, Joannes de Francour.

1494. Monterey, *Missale*, *in-fol.*, Gundilsalvus Rod. de la Pasera, et J. de Porres.

1494. Prague, *Breviarium*, *in-fol.*, Johannes Gherlinc.

---

(102) *Leiria*, en Portugal.

(103) *Tzenna* ou *Zinna*, situé dans le diocèse de Magdebourg, en Saxe.

1494. Oppenheim, *Wigandi Wirt Dialogus apolog., etc.*, *in*-4°, sans nom d'imprimeur (104).

1495. Forli, *Nic. Feretti de Eleg. ling. lat. servanda*, *in*-4°, Hieronymus Medesanus (105).

1495. Freisingen, *Compendiosa mat. pro Juven. inform.*, *in*-4°, Joan. Schaeffler.

1495. Limoges, *Breviarium Lemovicense*, *in*-8°, Joan. Berton.

1495. Scandiano, *Appianus*, *in-fol.*, Peregrinus de Pasqualibus.

1495. Pampelune, *Epilogo en medicina*, *in-fol.*, Arnaldus Guil. de Brocario.

1495. Schoonhoven, *Breviarium Trajectense in-fol.*, sans nom d'imprimeur (106).

1496. Barco, *Selicoth* (hebraïcè), *in-fol.*, Gerson Mentzlen (107).

1496. Offembourg, *Quadragesimale de Litio*, *in*-4°, sans nom d'imprimeur (108).

1496. Provins, *La règle des Marchands*, *in*-4°, Guill. Tavernier (109).

1496. Tours, *La vie de St. Martin*, *in-fol.* Matthieu Lateron.

---

(104) Les impressions faites à *Oppenheim*, dans le 15e siècle, ne portent point de nom d'imprimeur.

(105) *Forilivium* ou *Forum Livii*, ville de la Romagne.

(106) *Schoonhoven*, ville de Hollande, diocèse d'Utrecht.

(107) *Barco*, près de Sonàno, en Italie.

(108) *Offembourg*, ville de Souabe.

(109) *Provins*, ville de France.

1496. Grenade, *Franc. Ximenes de Vita Christi, in-fol.*, Menardus Ungut.

1497. Avignon, *Luciani Palinurus, etc., in-4°*, Nicol. Lepe.

1497. Carmagnole, *Facini Tibergae in Alex. de ville, etc.*, sans nom d'imprimeur (110).

1498. Tubingen, *Pauli lectura in primum Senten., in-fol.*, Joan Ottmar.

1499. Treguier, *Le Catholicon, in-fol.*, sans nom d'imprimeur (111).

1499. Montserrat, *Missale Benedictinum, in-fol.*, Joan. Luchner Alemannus (112).

1499. Tarragone, *Missale Tarraconense, in-fol.*, Joh. de Rosembach.

1500. Cracovie, *Ciceronis rhetor. libri IV, in-4°*, [Joannes Haller] (113).

1500. Munich, *Ang. Mundii Oratio, in-4°*, Joannes Schobser.

1500. Olmutz, *Aug. de Olomvoz contra Waldenses, in-4°*, Conradus Bomgathem.

1500. Pfortzheim, *Joan. Altenstaig vocabularius*, Thomas Anselmus Badensis (114).

---

(110) *Carmagnole*, dans le Piémont.

(111) *Treguier*, ou *Antréquier*, dans l'ancienne Bretagne.

(112) *Montserrat*, monastère en Catalogne.

(113) Il paraît très probable, que l'art typographique a été exercé dans le 15e siècle à *Cracovie*; cependant, la première impression, avec date, faite dans cette ville, n'est que de l'an 1500. Elle est sans nom d'imprimeur: on l'attribue à *Jean Haller*.

(114) *Pfortzheim* ou *Phorca*, dans la Souabe.

1500. PERPIGNAN, *Breviarium Elnense, in*-8°, J. Rosembach de Heidelberg.

[1500]. JAEN, *Petri Dagui, tractatus de differentiis*, sans nom d'imprimeur (115).

[1500]. ALBIE, *Eneas Sylvius de amoris remedio, in*-4°, sans nom d'imprimeur (116).

[1500]. RHENEN, *Dat leeven van H. maget S. Kunera*, sans nom d'imprimeur (117).

[1500]. AMSTERDAM, *Dionysius de conversione peccatoris, in*-8°, D. Pietersoen.

Villes dont les impressions antérieures à l'an 1500, rapportées par quelques bibliographes, sont considerées, par M. Laserna Santander, comme apocryphes. Avec indication des dates d'après Maittaire et Panzer.

BERGAME, dans l'Etat de Vénise, ...	1498.
CAPOUE, au royaume de Naples, ...	——
CONSTANCE, ...	1489.
CONSTANTINOPLE, ...	1490.
GRADISCA, en Hongrie, ...	——
HALLE, ville impériale, dans la Souabe, .	——

(115) On attribue à la ville de Jaen le *Tractatus de differentiis Petri Dagui*, à la fin duquel on lit cette souscription : *Finitus hic liber de differentia, editus à Magistro Petro Dagui, in urbe Giennensi, anno à nativitate Domini* 1500, *die vero* 20 *mensis Maii.*

(116) *Albie*, ville de Savoie, dans le Genevois. Les impressions faites en cette ville, sont sans date, et sans nom de lieu ni d'imprimeur ; mais probablement imprimées vers la fin du 15e siècle.

(117) *Rhenen*, ville de la province d'Utrecht.

LIGNITZ, dans la Silésie, ... 1481.
MADRID, capitale de l'Espagne, ... 1494.
ORTONE, au royaume de Naples, ... 1496.
PALENCIA, ville épiscopale d'Espagne, . . ——
PESARO, au duché d'Urbin, ... 1494.
RIMINI, dans la Romagne, ... 1486.
SEGORBE, dans le royaume de Valence, . 1495.
THESSALONIQUE, capitale de la Macédoine, . ——.
WITTEMBERG, dans la Haute-Saxe, . . . ——

Après avoir fixé l'époque de l'établissement de l'imprimerie dans chaque ville en particulier au 15e siècle; après avoir indiqué les imprimeurs connus, qui y ont pratiqué cet art pendant cette période, ainsi que leurs premières productions, il nous reste quelques mots à dire sur les progrès de l'imprimerie pendant le 15e siècle.

Bien que l'imprimerie eût déjà fait des progrès surprenans après le milieu du 15e siècle; cependant elle était encore dans un certain état d'imperfection. Les lettres étaient taillées grossièrement, les mots étaient chargés d'une multitude d'abréviations qui en rendaient la lecture fatigante (1). Ce qui excitait surtout les plaintes des savans, c'était le nombre des fautes et des contre-sens que les copistes ignorans avaient glissés dans les manuscrits, et que des imprimeurs encore moins instruits avaient augmentés (2).

---

(1) On voyait par exemple, des capitales bizarres et sans proportion avec le corps des caractères.

(2) Il n'est pas jusqu'aux éditions données par les *Aldes*,

A mesure que l'imprimerie prenait de l'accroissement, elle faisait des progrès rapides vers une plus grande perfection. La ponctuation prenait une forme régulière; les abréviations disparaissaient, ainsi que les miniatures (3); le caractère prenait une forme plus élégante et plus favorable à la vue, etc. (4).

Toutefois on vit l'art pour un moment rétrograder par l'introduction des *caractères gothiques*. Ce fut surtout Venise, qui, ayant d'abord eu la gloire d'avoir employé les plus belles lettres, l'a en quelque sorte flétrie par une foule d'impressions gothiques qu'elle fit dans les premiers temps, et qui donnèrent partout le mauvais exemple (5).

---

auxquelles Erasme ne fasse des reproches, quoique ces célèbres imprimeurs eussent fait tous leurs efforts pour les rendre correctes; en parlant du *Cicéron*, des œuvres *d'Homère* et du *Plutarque*, qu'ils avaient publiés, il les désigne sous l'épithète de *depravatissimae*.

(3) Les miniateurs disparurent des imprimeries où ils n'étaient plus nécessaires, et des correcteurs habiles prirent leur place.

(4) Le caractère dont on avait fait usage vers 1450, et même beaucoup plus tard, était d'une forme carrée, chargé d'angles et d'aspérités, taillés rudement et d'une grosseur remarquable qu'on appelait *lettres de forme*. Vers 1459, on lui substitua un autre moins gros et plus agréable à l'œil, qu'on nommait *demi-gothique*.

(5) Il s'est même trouvé des imprimeurs à qui le mélange bizarre de deux caractères a plu, et qui ont employé la belle lettre et le gothique dans un même livre. Ce furent *Friburger*, *Gering*, *Crantz*, et après eux *Simon de Colines*, *Robert Etienne* et *Michel Vascason* qui contribuèrent le plus

Le *caractère hébraïque* était connu en 1475, quoiqu'il n'existât encore aucun ouvrage exécuté avec cette sorte de caractères, mais on en trouve plusieurs mots imprimés avec le texte latin dans le *Tractatus contra perfidiam Judœorum*, imprimé à *Eslingen* (6). Le *grec* date de beaucoup plus loin que l'hébreu, puisqu'on en trouve des passages dans une édition des *Nuits attiques d'Aulugelle*, imprimée à Rome, chez *P. Maximis*, en 1469.

C'est en 1487, que parut à Bologne le premier traité sur la musique, où elle se trouve imprimée avec plusieurs figures en taille douce. Et c'est en 1491, que l'on imprima à Florence les premiers livres sur l'arithmétique, etc. Enfin, si l'Italie n'a pas la gloire d'avoir été le berceau de l'imprimerie, elle a du moins celle d'avoir contribué à son perfectionnement et à sa propagation.

CHAPITRE V.

Des plus célèbres imprimeurs du 16e siècle.

Nous avons mentionné dans le tableau précédent la plupart des imprimeurs qui, à l'aurore de l'im-

---

à l'abolition du gothique en France. Mais il fut toujours chéri en Allemagne, en Hollande et en Belgique.

(6) Le premier ouvrage sorti de la presse en cette langue est une bible à l'usage des juifs de Bologne. *Gilles Gourmont* est le premier imprimeur de Paris qui ait employé des caractères hébreux.

primerie, portèrent ce bel art dans la plupart des contrées de l'Europe. Ces hommes estimables eurent de dignes successeurs dans le 16e siècle. Alde Pius Manuce se vit revivre honorablement dans *Paul Manuce*, son fils, et *Alde Manuce*, son petit fils, qui soutinrent dignement à Venise la haute réputation de leur père et aïeul, et qui, comme lui, ne furent pas moins illustres par leur savoir que par leur habilité dans l'art typographique. Les éditions sorties de leurs presses sont très recherchées des amateurs (1).

Les Juntes, famille également illustre dans l'imprimerie, parurent avec éclat, dans le 16e siècle, à Rome, à Venise et à Florence (2), d'où ils passèrent à Lyon.

En France, *Josse Badius* (3) après avoir exercé

---

(1) M. Renouard, libraire, connu par son goût pour la typographie et par les belles éditions qu'il a publiées, a également mis au jour une histoire des *éditions aldines* en 2 vol. in-8°; le premier contient la nomenclature de toutes ces éditions, chacune accompagnée de notes critiques et littéraires; le second volume contient une courte préface, une vie succincte des *trois Aldes*, la notice de toutes les éditions faites de 1480 à 1502, par André d'Asola; celle des contrefacteurs de Lyon; des tables très-amples, etc. Nous y renvoyons nos lecteurs, qui y trouveront une ample matière d'instruction bibliographique.

(2) Ceux de Florence surtout se firent remarquer par la beauté et la correction de leurs éditions d'ouvrages grecs et latins.

(3) Le surnom d'*Ascencius* lui vient d'*Assche*, bourg situé à 2 l. ½ de Bruxelles, où il est né.

son art à Lyon, vint s'établir à Paris. Il y publia un grand nombre d'éditions très estimées par leur correction et par les préfaces savantes dont il les enrichit. Son fils *Conrad Badius* se distingua à Genève comme imprimeur et comme auteur. Il a publié quelques ouvrages avec *Robert Etienne*, son beau frère, qui le suivit dans cette ville. *Conrad* est mort vers 1566.

Parmi les imprimeurs qui fleurirent à Paris sur la fin du 15e siècle, et au commencement du 16e, on doit distinguer *Antoine Vérard*. Il a publié plus de cent volumes, principalement des romans, sur vélin et ornés de très-belles miniatures.

La nombreuse famille des *Etiennes* est une des plus illustres dans les annales typographiques du 16e siècle. On en compte quinze de ce nom. Mais *Robert Etienne* (4) et *Henri II* (5), son fils, se sont principalement immortalisés par leurs vastes connaissances autant que par la perfection qu'ils ont donnée à leur art. Etienne mourut en 1559.

Simon de Colines, qui avait épousé la veuve de Robert Etienne, introduisit en France l'usage du caractère italique, avec lequel il imprima des ouvrages entiers. Les éditions des livres grecs, données par

---

(4) Des auteurs l'ont regardé comme le premier imprimeur du monde entier.

(5) Il était très versé dans la langue grecque, et publia le *Thesaurus linguae graecae*, en 1572, en 4 vol. in-fol.

de Colines, sont d'une beauté et d'une correction admirables. Il mourut vers 1550.

Michel Vascosan s'est distingué, dans le 16e siècle, par ses éditions, recommandables surtout par le choix et la beauté des caractères, par la bonté du papier, la largeur des marges, la sévérité de la correction et le choix des bons ouvrages. Il mourut vers 1576 (6).

Mamert Patisson s'est acquis dans son art une réputation égale à celle des Etiennes. Tout est admirable dans ses éditions ; beaux caractères, bon papier, belles marges, correction et netteté ; voilà ce qui fait le mérite de ses productions typographiques. Il joignait aux talens d'un habile typographe les connaissances littéraires sans lesquelles un imprimeur ne peut jamais se faire un grand nom (7).

Les deux *Wechel*, Chrétien et André son fils, se distinguèrent dans la carrière typographique. Plusieurs bonnes éditions sortirent des presses que André Wechel avait établies dans la ville de Francfort. André mourut en 1581.

Enfin *Sébastien Nivelle*, les *Morel*, *Dolet d'Orléans*, *Millanges de Bordeaux*, les *Cryphius de Lyon*, etc., répandirent sur l'imprimerie, dans le 16e siècle, le plus grand éclat (8).

---

(6) Si son nom se trouve à la tête de quelques livres, postérieurement à cette année, ce n'est pas lui, mais son fils qui les a imprimés.

(7) Il ne prenait que les manuscrits des auteurs d'une réputation faite.

(8) V. *Peignot*, dict. rais. de bibliologie, aux noms cités.

CHAPITRE VI.

Des plus célèbres imprimeurs du 17e siècle.

Le dix-septième siècle, qui vit éclore tant de chefs-d'œuvre dans la littérature et les beaux-arts, vit naître aussi des imprimeurs dignes d'en transmettre à la postérité les immortelles productions. C'est dans ce siècle que *Vitré* entreprit l'impression de la fameuse *Polyglotte* de Lejay, en 10 volumes in-fol., dont l'impression dura 17 ans, c'est-à-dire, de 1628 à 1645. Les caractères en furent gravés par *Jacques Sanlecque ;* et le papier, fabriqué exprès pour cette grande entreprise, fut si beau et d'une si grande dimension, qu'il en conserva le nom de *papier impérial* (1).

On vit à la même époque *Sébastien Cramoisy*, directeur de l'imprimerie du Louvre, nouvellement établie par le cardinal de Richelieu, publier ces grands ouvrages connus sous le nom d'*Editions du Louvre* (2). L'imprimerie royale eut aussi pour

(1) On fait un juste reproche à *Vitré*, d'avoir détruit les superbes caractères qui ont servi à l'impression de ce beau monument typographique, de crainte que l'on n'imprimât de pareils ouvrages après lui. On lui reproche encore de n'avoir pas distingué dans cet ouvrage les voyelles *i* et *u* des consonnes *j* et *v*.

(2) Parmi lesquelles on distingue les œuvres de *St.-Chrysostôme*, 9 vol. in-fol. ; Historiae francorum scriptores par *Andr. Duchesne*, 5 vol. in-fol., etc.

directeur dans ce siècle *Jean Anisson*, imprimeur Lyonnais, lequel soutint dignement la réputation de ce célèbre établissement. On vit pareillement à cette époque de superbes éditions sorties des presses d'*Oxford* et de *Cambridge*.

Mais de tous les imprimeurs qui illustrèrent le 17e siècle, il n'en est point qui aient acquis autant de gloire que les *Elzévirs*. Leurs éditions font le charme des hommes de goût, et les bibliophiles de tous les pays n'ont rien de plus à cœur que d'en réunir et d'en posséder la collection.

De douze imprimeurs de la famille des Elzévirs qui exercèrent leur art en Hollande dans le courant du 17e siècle, six se sont fait connaître par le nombre et la beauté de leurs éditions. Ces six célèbres imprimeurs sont *Isaac*, qui imprima à Leyde, de 1617—1628; *Bonaventure* et *Abraham*, frères et associés, qui imprimaient également à Leyde de 1626—1652, époque de leur mort; *Louis* fils d'Abraham, qui exerça son art seul à Amsterdam, de 1640—1655; et depuis cette dernière époque jusqu'en 1662 (date de sa mort) en société avec *Daniël* fils de Bonaventure. Ce dernier enfin imprima à Leyde, et *Jean* à Amsterdam, depuis 1652—1668 (3).

---

(3) Quoique les *Elzévirs* jouissent de la plus haute réputation dans l'art typographique, ils sont cependant inférieurs aux *Etiennes*, pour l'érudition et pour les éditions grecques et hébraïques; mais ils ont été au-dessus d'eux

CHAPITRE VII.

Des plus célèbres imprimeurs du 18e *siècle.*

Le dix-huitième siècle, si brillant par tous les genres de gloire qui l'illustrèrent, ne devait pas être inférieur au 17e dans l'art typographique; il devait même le surpasser dans ses dernières années et porter cet art sublime au plus haut degré de perfection. Toutefois on vit l'imprimerie languir en France au commencement de ce siècle; mais bientôt *Coustelier*, *Guerin*, *Latour* et *Barbou* rompent ce sommeil et publient ces belles éditions si recherchées des amateurs. Le génie s'éveille et inspire les *Didot*, les *Gillé*, les *Causse* de Dijon, les *Crapelet*, etc.; mais c'est surtout aux *Didot*, c'est à cette honorable famille qui marche si dignement sur les traces de celles des Aldes, des Etiennes et des Elzévirs, qu'il semblait être réservé d'atteindre le beau idéal de la typographie : grâce et élégance des caractères, correction du texte, blancheur du papier, beauté des gravures, tout en un mot charme dans les éditions sorties de leurs presses (1).

---

pour l'élégance et la délicatesse des petits caractères. Leur *Virgile*, leur *Térence*, leur *nouveau Testament* grec, 1633, in-12, etc., et quelques autres livres ornés de caractères rouges, vrais chefs-d'œuvre de typographie, se font autant admirer par l'agrément que par la correction.

(1) M. *Camus*, dans un rapport fait à l'Institut de France en l'an VI, sur leur *Virgile*, s'exprime en ces termes :

La France ne fut pas la seule contrée en Europe où l'on vit l'imprimerie faire des progrès dans ce grand siècle. En Italie, *Joseph Comino* porta, à Padoue, la superbe imprimerie appelée de son nom *Cominiane*. Elle travailla avec gloire jusqu'en 1756, sous la direction des frères *Volpi*. Mais la palme d'honneur pour toutes les belles impressions sorties du sein de l'Italie, est due incontestablement au célèbre *Bodoni*, directeur de l'imprimerie de Parme (2).

L'Espagne n'est pas moins fière de la gloire typographique d'*Ibarra* que l'Italie de celle de Bodoni,

---

« La typographie doit beaucoup à *Pierre Didot* et à *Firmin* son frère. Pierre jeune encore, décrivit les progrès de son art en vers, comme Henri Etienne l'avait défendu contre les ignorans qui le dégradaient. Au milieu de l'agitation et des tumultes, Didot a constamment travaillé à perfectionner toutes les parties de la typographie, comme *Plantin* fonda une des plus célèbres imprimeries à Anvers, à la fin du 16e siècle, au sein des guerres qui désolaient la Flandre. Il a employé sept années entières à faire des tentatives de tout genre, et avec de grandes avances de fonds, pour mettre le *Virgile* dans l'état où il vous l'a présenté... » « L'avis de votre commission est que *Pierre Didot*, avec les caractères gravés par *Firmin Didot* son frère, donne un nouvel éclat à la typographie française, qu'eux-mêmes et plusieurs autres artistes célèbres avaient déjà portée à un haut degré de perfection. »

(2) On distingue parmi ces éditions le *Virgile*, le *Horace*, le *Catulle*, le *Callimaque*, l'*Homère grec*, mais surtout le *Boileau*, le *Télémaque*, et le magnifique *Racine* que sa mort ne lui permit pas d'achever, et qui fut terminé par sa veuve.

la France de celle des Didot, et l'Angleterre de celle des Baskerville. Ibarra a donné une grande impulsion à la perfection de son art dans sa patrie (3).

Enfin l'Angleterre, ce pays si fertile en hommes de génie dans tous les genres, n'a pas eu une moindre part aux progrès de l'imprimerie dans le 18e siècle. Les *Tonson*, les *Brindley*, les *Foulis*, les *Baskerville*, les *Martyns*, l'ont enrichie de leurs chefs-d'œuvre typographiques (4). Baskerville fit fondre lui même les caractères pour ses belles éditions, et le papier dont il se servait dans son Virgile, si brillant et si poli qu'on le croirait plutôt de soie que de chiffons, était également de sa composition. Ses poinçons ont été achetés, après sa mort, par le célèbre Beaumarchais, qui ne pouvait certainement en faire un plus noble usage que de les consacrer à l'impression de la première édition complète des œuvres du plus grand écrivain du 18e siècle (5).

---

(3) On doit aux presses de ce célèbre imprimeur une *traduction de Salluste*, un *Don Quichotte*, l'*histoire d'Espagne de Mariana*, et plusieurs autres chefs-d'œuvre d'impression.

(4) Le beau *César* de Tonson, le *Hume* et le *Shakespeare* de Martyns, et le *Virgile* de Baskerville sont des objets d'admiration pour tous les connaisseurs.

(5) *Panckoucke*, héritier des manuscrits de Voltaire, voulant donner une édition complette des œuvres de Voltaire, conçut le projet de la dédier à l'impératrice de Russie; il lui écrivit en conséquence pour la prier d'agréer cet hommage : 7 mois s'écoulérent sans qu'il eût reçu de réponse; il crut que l'impératrice ne voulait point accepter sa pro-

CHAPITRE VIII.

Nomenclature latine-française par ordre alphabétique des villes les plus connues dans la république des lettres.

Comme, dans les ouvrages latins, on est souvent embarrassé de connaître les noms des différentes villes qui se trouvent sur les frontispices des livres, nous avons cru nécessaire de donner ici, pour éviter des recherches aux bibliographes ainsi qu'aux bibliothécaires, une nomenclature latine-française par ordre alphabétique des villes les plus connues dans la république des lettres (1).

---

position; et pour répondre à l'impatience avec laquelle le public attendait cette édition, il traita avec Beaumarchais, et lui remit tous les manuscrits de Voltaire. Le lendemain de la signature du traité, il reçut une lettre de l'Impératrice, qui acceptait sa proposition, se chargeait de tous les frais d'impression, à condition que les manuscrits lui seraient envoyés aussitôt que l'ouvrage serait achevé et accompagnait sa réponse d'une lettre de change de 150,000 livres. Panckoucke se repentit d'avoir traité si promptement, mais l'affaire était consommée, et Beaumarchais donna sa belle édition de Khell, qui cependant n'est pas tout à fait exempte de défauts. V. *Peignot*, dict. rais. de Bibliologie tom. 1er p. 44.

(1) Nous avons omis à dessein dans cette liste les noms des villes connues de tous les bibliographes, comme : *Antverpia*, *Bruxellae*, *Parisiae* et beaucoup d'autres de ce genre.

Abbatis-Villa, Abbeville (2).
St.-Albani Villa, Saint Albans (3).
Albia, Albie en Savoie.
Aldenarda, Oudenarde.
Alostum, Alost.
Altavilla, Elteville (4).
Andegavum, Angers.
Argentoratum, Strasbourg.
Asculum, Ascoli.
Avenio, Avignon.
Augusta-Vindelicorum, Augsbourg.
Aurelia, Orléans.
Austriae-Civitas, Cividad di Friuli.
Barchinona, Barcelone.
Barcum, Barc (5).
Basilea, Bâle.
Bergomum, Bergame.
Berona, Münster en Suisse.
Bisuntium, Besançon.
Bononia, Bologne.
Brixia, Bresse.
Brunna, Brinn en Moravie.
Buda, Bude ou Offen.
Burgdorfium, Burgdorf ou Bertoud.
Burgi, Burgos.
Buscodux, Bois-le-duc.
Cabelia, Chablis.
Cadomus, Caen.
Caesar-Augusta, Sarragosse.
Callium, Cagli.
Casale-St.-Evaxii, Casal de Saint-Vas.
Casale-major, Casal-Maggiore.
Cassellae, Cassel.
Chamberium, Chambery.
Clavassium, Civasso.
Cluniacum, Clugny.
Collis, Colle.
Colonia-Agrippina, Cologne.

---

(2) Ville de France, dans la Basse-Picardie.
(3) En Angleterre.
(4) Près Mayence.
(5) Dans le Bressan en Italie.

Comum, Come.
Constantia, Constance.
Cremona, Crémone.
Culemburgum, Culembourg.
Cusentia, Cosenza.
Daventria, Deventer.
Delphi, Delft.
Divio, Dijon.
Dolae, Dole.
Engolisma, Angoulême.
Erfordia, Erfurt.
Ergovia, Argou.
Essium ou Oesium, Jesi.
Esslinga, Eslingen.
Eustadium, Neustadt.
Ferraria, Ferrare.
Fivisanum, Fivizano (6).
Florentia, Florence.
Forilivium, Forli.
Friburgum, Fribourg.
Frisinga ou Fruxinum, Freisingen.
Fulginium, Fuligno.
Gaietta, Gayette.
Gandavum, Gand.
Geneva, Genève.
Genua, Gênes.
Giennium, Jaen.
Gouda, Goude ou Tergow.
Gradisca, Gradisque.
Granata, Grenade.
Hafnia, Copenhague.
Hagenoa, Haguenau.
Hala, Halle ou Hall.
Harlemium, Harlem.
Hasseltum, Hasselt.
Herbipolis, Würtzbourg.
Hispalis, Séville.
Holmia, Stockholm.
Ilarda, Lerida.
Ingolstadium, Ingolstadt.
Iuliomagus, Angers.
Kuttenberga ou Cutna, Kuttenberg.
Lantenacum ou *Lodeacum*, Lantenac ou Lodeac.
Lantriguierium ou *Trecorium*, Treguier.
Lauginga (sic), Lavingen.
Lemovicum, Limoges.
Lignicium, Lignitz.
Lipsia, Leipsick.
Londinum, Londres.

(6) Ville d'Etrurie.

Lubeca, Lubeck.
Luca, Lucques.
Lugdunum, Lyon.
Lugdunum-batavorum, Leyde.
Luneburgum, Lunebourg.
Madritum ou *Mantua-Carpetanorum*, Madrid.
Marsipolis ou *Martinopolis*, Mersbourg.
Mediolanum, Milan.
Memminga ou *Drusomagus*, Memmingen.
Messana, Messine.
Moguntia, Mayence.
Monachium, Munich.
Monasterium, Münster.
Monasterium Montis Serrati, Couvent du mont Serrat.
Mons-regalis, Mondovi.
Murcia, Murcie.
Mutina, Modène.
Nannetes, Nantes.
Neapolis, Naples.
Nonantula, Nonantola.
Norimberga, Nuremberg.
Noviomagus, Nimègue.
Novae, Novi.
Nozanum Castellum, —
Offenburgum, Offenbourg.
Olomucium, Olmutz.
Oppenhemium, Oppenheim.
Oxonium, Oxfort.
Palentia ou *Palancia*, Palencia.
Pampeluna ou *Pompeiopolis*, Pampelune.
Panormum, Palerme.
Papia-Flavia ou *Ticinium*, Pavie.
Patavia, Passaw.
Patavium, Padoue.
Perpinianum, Perpignan.
Perusia, Perouse.
Phorca ou *Pforzemium*, Pfortzheim.
Pictavium, Poitiers.
Pilsna ou plutôt *Pelsina* ou *Pilsenia* ou *Nova-plzna*, Pilsen en Bohême.
Pinarolium, Pignerol.
Pisa, Pise.
Pisaurum, Pesaro.
Piscia, Pescia.
Placentia, Plaisance.

Plevisacium, Pième di Sacco (7).
Pollianum Rus, près de Vérone.
Portesium, — — —
Praga, Prague.
Promentour, — — —
Provinum, Provins.
Reggium, Reggio.
Reutlinga, Reutlingen.
Rhedones ou *Condate*, Rennes.
Rostochium, Rostock.
Rothomagum, Rouen.
Salinae apud Sequanos., Salins.
Salmantica, Salamanque.
Savillianum, Savillano.
Savonna, Savone.
Scandianum, Scandiano.
Schoenhovia, Schoonhoven.
Schedanum, Schiedam.
Segobrica, Segorbe.
Senae, Sienne.
Sleswicum, Sleswick.
Soncinum, Soncino.
Sora vel *Soria*, Sora en Espagne.
Sorten monasterium, en Souabe (8).
Spira, Spire.
Tarrazono ou *Tarraco*, Tarragone en Espagne.
Tarvisium, Trevise.
Taurinum, Turin.
Toletum, Tolède.
Toloza, Toulouse (9).
Trecae, Troyes.
Trevium, *Trevi* ou *Treba* (10), — — —
Tridentum, Trente.
Turo, ou *Caesarodunum*, Tours.
TusculanumLacusBenaci (11).
Ulma, Ulm.

---

(7) Dans le Padouan.
(8) Abbaye de prémontrès. On la nomme en Allemand *Schussenried*, en latin *Abbatia Sorethana.*
(9) En France, ou *Toloze* en Biscaye.
(10) *Oppidum Latti*, dit Panzer.
(11) *Tusculanum Oppid. agri Brixiensis juxta Benacum*, dit Panzer.

Ultrajectum, Utrecht.
Ulyssipo, Lisbonne.
Urbinum, Urbin.
Ursius Sanctus, près de Vicence.
Utinum ou *Utna*, Udine.
Valentia, Valence.
Vallisoletum, Valladolid.
Venetiae, Vienne.
Vercellae, Verceil.
Verona, Vérone.
Vicentia, Vicence.
Vienna-Austriae ou *Vindobona*, Vienne en Autriche.
Vienna in Delphinatu, Vienne en Dauphiné.
Viqueria, en Italie.
Viterbium, Viterbe.
Westmonasterium, Westmünster.
Winterberga, Winterbourg (12).
Wittemberga, Wittemberg.
Xerica (13), — — —
Zenna ou *Tzenna*, Abbaye de l'ordre de Citeaux en Saxe.
Zwollae, Zwol.

CHAPITRE IX.

Des caractères employés pour l'impression.

L'art de fondre les caractères (1) à l'aide de matrices frappées avec des poinçons a été découvert en Allemagne, comme nous l'avons remarqué au Chap. III de la seconde partie. Son utilité en rendit

(12) Ou Wimberg en Bohême.

(13) *Opp. nobil. in regno Valentino*, dit Panzer.

(1) On entend par *caractères* un assortiment complet de tous les signes qui servent à représenter un discours par l'impression ; tel que, grandes et petites capitales, lettres du bas de case, chiffres, ponctuation, etc.

les succès plus rapides. Plusieurs personnes s'occupèrent en même temps de sa perfection ; les uns s'unissant d'intérêt avec l'inventeur, d'autres volant, à ce qu'on prétend, une partie du secret pour faire société à part, et enrichir l'art naissant de leur propre expérience. Quoiqu'il en soit, l'art de graver et de fondre les caractères est parvenu de nos jours à un degrè de perfection qui laisse difficilement concevoir qu'il puisse s'élever plus haut.

On avait donné aux différens corps de caractères des noms purement conventionnels pour les désigner et les distinguer les uns des autres. Mais un artiste de nos jours a cru devoir substituer à ces dénominations équivoques une méthode plus judicieuse ; c'est de désigner les caractères par le nombre de points que comportent leurs corps. Pour cela il a eu recours à une mesure commune, appelée *point typographique*, lequel consiste dans la sixième partie d'une ligne. Cependant tous les fondeurs n'ayant point encore adopté cette règle, il en résulte une grande diversité dans les caractères, tant sous le rapport de l'œil que sous celui de la *force de corps* (2) elle-même.

Dans l'imprimerie on a distingué pendant long-

---

(2) On appelle *force de corps* la hauteur du caractère qui comprend l'œil, comme dans les lettres *o*, *e*, *m*, qui n'ont pas de queues ; plus les queues supérieures, comme dans la lettre *d* ; plus encore les queues inférieures, comme dans la lettre *q*.

tems deux seules espèces de caractères ; le caractère *romain* et le caractère *italique* (3). Après on y a introduit trois autres espèces. Ces nouveaux caractères imitent différents genres d'écritures à la plume. La première peut être nommée écriture *financière ;* elle se divise en *bâtarde*, *coulée*, et *anglaise*. La seconde est la *ronde ;* la troisième est la *gothique* (4).

---

(3) Le caractère *romain* est dû à Nic. Jenson, imprimeur à Venise au 16e siècle. Il fut nommé *romain*, à cause des capitales romaines qui servaient de majuscules. Le caractère *italique* tire son origine de l'écriture de la chancellerie romaine, désignée par les mots *cursivetos* seu *cancellarios*. De là vient qu'on a appelé cette sorte d'écriture *cursive*. Il a été aussi connu sous le nom de lettres *venitiennes*, parce que les premiers poinçons ont été faits à Venise ; ou sous celui de lettres *aldines*, parce que *Aldus Manutius* s'en est servi le premier ; enfin le nom d'*italique* lui a été donné parce qu'il nous vient d'Italie, et ce nom a prévalu. On s'en sert pour distinguer les citations, certains passages, etc. V. *Peignot*, dict. rais. de bibliologie, t. I. pag. 138.

(4) La bâtarde ancienne, en usage en France dans les 14e et 15e siècles, dérive des lettres de forme, dont on a retranché les angles et quelques traits. Notre *ronde financière*, dont on ne s'est point encore défait, en conserve quelques traces. On les remarque plus particulièrement dans les livres de la *civilité* que l'on donne aux personnes (et même aux enfans) pour les préparer à la lecture des vieilles écritures. Les caractères *gothiques* employés dans les éditions du 15e siècle n'ont rien de commun avec ceux que les Goths apportèrent en Italie et en Espagne, lors de leurs incursions. Celui dont Ulphilas, évêque Arien, Goth de nation, est réputé l'auteur, se nomme *gothique ancien*,

Autrefois on distinguait jusqu'à 27 sortes de caractères différens, depuis l'œil le plus fin jusqu'à l'œil le plus gros, et dont la plupart ne sont plus en usage aujourd'hui.

Dans l'impossibilité où nous nous trouvons de pouvoir donner ici un tableau avec modèles de tous ces différens caractères, nous devons nous contenter d'en donner une simple dénomination que nous avons extraite d'un manuscrit fort curieux qui se trouve entre les mains de MM. Vanlinthout et Vandenzande, imprimeurs libraires à Louvain (5). Ces caractères sont :

A. *Doubles Capitales :*

---

composé du grec et du latin. Le gothique moderne est la consommation de la décadence de l'écriture dans les 13[e], 14[e] et 15[e] siècles. Les caractères gothiques anciens dans l'imprimerie, sont connues sous le nom de *lettres de forme*, à cause des traits angulaires, pointus, qui rendent la forme de ces lettres plus composée. Ils étaient d'abord destinés en Allemagne, en France, en Angleterre, en Italie, en Flandre, pour les inscriptions publiques, pour les livres d'église, etc. La plupart des imprimeurs du 15[e] siècle, ont employé dans leurs éditions les *lettres de somme*, moins chargées d'angles et de pointes que les lettres de forme. Les Anglais les désignent sous celui de *black-letter*, les Flamands sous celui de *lettres St.-Pierre*; et la plupart des autres peuples sous celui de caractères *Flamands ou Allemands.*

(5) Cet ouvrage a pour titre : *Klynen formaet-boek van de edele konste der boeck-druckerye door Franciscus Masson, tot Brussel, by Franciscus Masson, letter-zetter van zynen stiel.* 1708, 1 *vol. gr. in*-12[o] Msc.

1. Capitales ornées en bois; 2. Capit. en bois; 3. Autres Capit. en bois; 4. Capit. parisiennes; 5. Capit. double-parangon; 6. Capit. double texte; 7. Capit. double Augustin; 8. Capit. double median; 9. Capit. double descendian; 10. Capit. double garmond.

B. *Caractères Flamands* ou *Allemands :*

1. Diamant allemand; 2. Robin; 3. Perle; 4. Colonel; 5. Bréviaire; 6. Bourgeois; 7. Garmond; 8. Descendian allemand sur Garmond; 9. Descendian allemand; 10. Median allemand; 11. Augustin; 12. Texte; 13. Parangon; 14. Canon; 15. Median écriture; 16. Texte écriture; — 17. Descendian notes; 18. Median notes; 19. Grand Augustin notes; 20. Double Augustin notes.

C. *Caractères romains :*

1. Perle romaine; 2. Bréviaire (romain et cursif ou italique); 3. Colloneus romaine; 4. Garmond (romain et italique); 5. Descendian romain sur Garmond; 6. Descendian (romain et italique); 7. Median (romain et italique) sur descendian; 8. Median (romain et italique); 9. Grand median romain; 10. Augustin (romain et italique); 11. Texte (romain et italique); 12. Parangon (romain et italique); 13. Real romain sur parangon; 14. Real (romain et italique); 15. Double median sur real; 16. Double median romain; 17. Double augustin (romain et italique).

D. *Caractères grecs :*

1. Nonpareille grecque ; 2. Joly grec ; 3. Bréviaire ; 4. Garmond ; 5. Descendian ; 6. Median ; 7. Augustin ; 8. Texte ; 9. Parangon ; 10. Capitales grecques.

E. *Caractères hébreux :*

1. Garmond hébr. (sans points et avec points) ; 2. Descendian hébreux sans points ; 3. Median hébreux (sans points et avec points) ; 4. Median allemand hébreux ; 5. Texte hébreux (sans points et avec points) ; 6. Parangon hébreux sans points ; 7. Canon hébreux sans points.

F. *Caractères rabbiniques :*

1. Bréviaire rabbin ; 2. Garmond rabbin ; 3. Median rabbin ; 4. Augustin rabbin.

G. *Caractère samaritain :*

1. Texte samaritain.

H. *Caractères arabes :*

1. Median arabe ; 2. Augustin arabe ; 3. Texte arabe.

I. *Caractères syriaques :*

1. Descendian syriaque ; 2. Augustin syriaque.

K. *Caractère coptique :*

1. Parangon coptique.

L. *Caractères russes :*

1. Median russe ; 2. Texte russe.

M. *Caractères anglo-saxon :*

1. Median anglo-saxon.

N. *Caractères runiques :*

1. Median runique ; 2. Augustin runique.

A ces caractères il faut ajouter les quadrats ,

les quadratins, les $\frac{1}{2}$ quadratins, les espaces (6), les interlignes (7), les guillemets; la signature, la réclame, etc.; suivent les signes et les ornements, savoir: l'almanach du berger, les phases de la lune, les signes du zodiaque, les planètes et aspects, les indications; les signes de médecine, les chiffres barrés et ombrés, les fractions; les accollades; les filets, les culs-de-lampe; les diverses vignettes et tarottées, etc.

Les caractères le plus en usage aujourd'hui sont au nombre de 12 seulement, dont voici les noms:

1. Parisienne; 2. Nonpareille; 3. Mignonne; 4. Petit-texte; 5. Gaillarde; 6. Petit-romain; 7. Philosophie; 8. Ciceron poëtique; 9. Ciceron; 10. Saint-Augustin; 11. Gros-texte; 12. Gros-romain (8).

Indépendamment de ces caractères qui sont employés pour l'impression du texte des divers ouvrages, il y en a d'autres, qui ne sont en usage que pour les titres et pour les affiches. Ce sont:

1. Le petit-parangon; 2. Le gros-parangon; 3. Le petit-canon; 4. Le gros-canon.

Il y a en outre des caractères particuliers pour les

---

(6) Les espaces sont de petites lames de même force de corps que les caractères, de deux lignes moins hautes que la lettre, et de plusieurs degrès d'épaisseur; elles servent à séparer les mots et à justifier les lignes.

(7) Les interlignes sont des lames de métal qu'on met entre les lignes pour les élaguer et les maintenir. Elles sont de différentes épaisseurs et longueurs.

(8) Ces caractères sont communs aux caractères *romain* et *italique*.

signes algébriques, les chiffres arabes, etc. Les caractères pour les lettres plus grosses que celles que nous avons indiquées, se font ordinairement en bois ; leur grandeur est illimitée ; ces lettres ne servent que pour des affiches, etc.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des caractères qu'on emploie aujourd'hui dans la langue française et qui servent aussi pour la langue latine. Les Italiens, les Anglais, les Américains, etc., emploient les mêmes caractères ; mais il y a beaucoup de nations, tels que les Allemands, les Russes, etc., qui ont des caractères particuliers et qui leur sont propres (9).

CHAPITRE X.

De la correction des épreuves.

Pour obtenir un grand succès dans l'art typographique et se faire une réputation par de belles éditions, il faut réunir à un goût exquis, des soins, des attentions et une patience à toute épreuve. De

---

(9) Nous avons indiqué plus haut plusieurs de ces caractères.

Nos lecteurs qui désireraient se familiariser d'avantage avec les opérations typographiques, pour connaître tous les caractères en général, le nombre de lettres qui entrent dans la composion d'une feuille de chaque format; le poids d'une feuille composée de caractères les plus usités, etc., peuvent consulter avec fruit les ouvrages sur la *typographie*, cités dans la III[e] partie de notre manuel.

toutes les parties de l'art typographique, la plus essentielle, la plus difficile et celle qui assure la gloire et la réputation de l'imprimeur et de l'auteur, c'est la *correction des épreuves;* sans cela, les caractères les mieux gravés, le papier le plus beau et l'encre la mieux préparée ne contribueront qu'à faire ressortir d'avantage les fautes nombreuses qui attestent l'ignorance, ou au moins la négligence impardonnable de l'imprimeur ou de l'auteur. Il existe si peu de livres sans faute, qu'on peut les compter; et pour pouvoir annoncer au frontispice d'un ouvrage comme *Didot* l'a fait à son Virgile, *sine mendâ,* il faut sans doute mettre au pilon plus d'une feuille imprimée, et la recommencer de nouveau; mais, sans atteindre ce degré de pureté, on peut publier de bonnes éditions, en donnant beaucoup d'attention à la correction des épreuves; car la beauté de l'impression dépend de trop de circonstances différentes, pour pouvoir produire un livre également bien conditionné.

Ainsi, quand on parle du goût des livres, il n'est pas permis de passer sous silence une classe de personnes auxquelles les livres doivent une partie de leur mérite, la correction typographique. Autrefois les fonctions de correcteurs n'étaient confiées qu'à des gens instruits; des savans même de premier ordre ne rougissaient pas de s'en charger (1).

---

(1) Elles furent remplies par Cornelius Kilianus et Franc. Raphelengius dans l'imprimerie Plantinienne. Kilianus qui

Il ne suffit pas que le correcteur indique le mal, il doit prescrire le meilleur remède à y apporter. C'est sous ce dernier rapport que nous allons rappeler ici quelques-unes de ses importantes fonctions.

La feuille à lire doit être remise, non coupée,

---

a défendu les correcteurs contre les écrivains qui les accusent de leurs propres fautes, eut pour collègues Theod. Pulmanus, Ant. Gesdalius, Victor Giselinus et Franc. Harduin, ainsi que le rapporte *Aub. Le Mire* dans ses éloges. Si l'on en croit *Opmerus*, Erasme fut correcteur, à Louvain, chez Thiery d'Alost. *J. Scaliger*, dans la réfutation du *Ciceronianus*, prétend qu'Erasme remplit le même office chez les Aldes, mais celui-ci le nie et affirme n'avoir corrigé que ses propres ouvrages (*B. G. Struvius*, Introd. in notit. rei litt. éd. V^a^. 1729, 8° p. 955). Paul Manuce lui-même, dans l'édition des épîtres familières de Cicéron, qu'il donna en 1546, avertit que, voyant ses corrections dénaturées, *operariorum incuriâ*, il se décida à soigner la correction, *non, ut solet, per vicarium, sed ipsemet quotidianâ curâ.* Aussi les imprimeurs ajoutaient-ils souvent leurs noms à ceux de leurs correcteurs, et les ouvrages étaient plus ou moins estimés en raison de la réputation de ces derniers. On sait que le célèbre Robert Etienne était si jaloux de donner des éditions correctes, qu'il en faisait exposer publiquement les épreuves, en offrant une récompense à quiconque y découvrirait des fautes. Enfin l'amour de la correction typographique a été porté aussi loin, qu'on prétend que la mort du poëte italien *Alexandre Guidi* a été accélérée par le chagrin de trouver quelques petites fautes d'impression dans sa belle édition des *Homélies de Clément* XI, son bienfaiteur, qu'il a paraphrasées en vers et qui ont paru en 1712. V. *De Reiffenberg*, archiv. philol. t. 1er, p. 55.

au correcteur, afin qu'il la déploie pour s'assurer si elle est bien imposée; si les garnitures sont égales et en place. Il vérifie après, si les premiers mots de la feuille sont bien la suite des derniers mots de la feuille précédente ; si les titres sont à leur place; si les caractères sont bien espacés, blanchis, césurés, etc.

Outre les fautes d'orthographe, même celles de grammaire ou de construction qui se trouveraient à la copie, le correcteur doit soigneusement relever jusqu'aux moindres inconvenances typographiques.

Le même correcteur qui a commencé de lire un ouvrage, doit, s'il est possible, le continuer jusqu'à la fin. On est sûr qu'il y observera constamment la même orthographe, la même ponctuation, le même emploi de caractères et de blancs dans les titres et sous-titres, enfin le même ordre typographique et les instructions de convention de l'auteur. Néanmoins il convient que les secondes épreuves soient lues par un autre correcteur, et les tierces et révisions par un préposé *ad hoc*, afin que ce qui est échappé aux précédents puisse être retrouvé par le dernier.

Il y a, pour marquer les corrections, des signes convenus, connus de toute la typographie, dont voici les principaux.

Les corrections se marquent toujours en marge sur le même côté de la même page, c'est-à-dire, sur la marge gauche pour les pages paires, et sur la marge droite pour les pages impaires. Toute *correction* se désigne par un petit trait perpendiculaire

dans l'endroit de la ligne où elle doit se faire, et par un semblable trait en marge, à côté duquel est le signe indicatif de la correction. Lorsqu'on livre un manuscrit à l'impression et que l'on veut désigner quel est le caractère que l'on destine à certaines lettres, ou à certains mots, on indique les grandes capitales par trois barres tirées sous la lettre ou sous le mot (S ou Jean); les petites capitales par deux barres (S ou Jean); et si on veut des capitales italiques, on ajoute une barre sur le mot, outre celles qui sont au-dessous (Pierre). Toute lettre ou tout mot ayant une seule barre en dessous, doit être en italique bas de casse (e ou livre).

Pour marquer un *alinéa*, on fait précéder d'un crochet le mot où il doit commencer (les impaires. [Toute correction, etc.); et pour le supprimer, on trace, avant le mot qui le commence, deux espèces de parenthèses horizontales, l'une au-dessus de la ligne et l'autre au-dessous : ce signe indique aussi qu'il faut rapprocher des lettres ou des mots qu'on a trop espacés (Toute correction, etc.; ou con traire); dans le cas contraire, c'est-à-dire, lorsque des mots sont trop rapprochés, le signe de séparation est un double trait de plume en croix (#).

On appelle *bourdon* un ou plusieurs mots oubliés dans la composition; il s'indique par une barre entre le mot qui précède et celui qui suit, et l'on écrit en marge, vis-à-vis, ce qui a été omis. On

donne le nom de *doublon* à ceux qui se trouvent répétés deux fois, et se corrige en l'effaçant et en mettant en marge *del* ou *d*, ce qui signifie *deleatur*. Pour substituer une lettre à une autre, on fait un trait perpendiculaire sur la lettre à remplacer, et on écrit en marge, à côté d'un semblable trait, la lettre qu'on veut mettre à la place.

Lorsqu'une ou plusieurs lettres sont renversées, on les barre et on fait en marge un signe qui équivaut à une espèce de 3, (ǝɹʇʇǝl, en marge / 3).

Quand une espace ou un quadratin lève et tâche le papier, on le barre et on indique la correction par une simple croix (presque | rien, en marge / ×).

Lorsque des lettres ou des mots ne sont pas en ligne, ce qu'on appelle *chevaucher*, on fait une barre au-dessus ou au-dessous, et l'on répète ces deux barres en marge (=).

S'il se trouve des lettres sales et qui doivent être nettoyées, on fait en marge, vis-à-vis, deux traits parallèles un peu tromblés, et l'on met des points entre les deux (⁚⁚⁚⁚).

Pour transporter des lettres ou des mots qui ne sont pas à leur place, on figure une espèce d'S couchée, qui embrasse le mot qui doit le suivre (∽).

Pour rapprocher deux lignes séparées par trop de blanc, on figure aux extrémités de l'une et de l'autre une parenthèse dans laquelle il semble qu'on enferme ces deux lignes ((que Schœffer trouvera celui, etc.
des moules, ou matrices, etc.)).

Quand un mot qui ne peut pas entrer tout entier dans une même ligne, est mal divisé, comme *pat-er*, on tire un trait perpendiculaire sur le *t*, et on met avant l'*e* qui commence l'autre ligne, un trait également perpendiculaire, mais surmonté d'un autre petit trait horizontal.

Les lettres supérieures trop basses se rehaussent par une grande S ou par le signe J, dont la branche inférieure enveloppe les lettres à rehausser.

L'apostrophe oubliée se marque à la marge par le trait perpendiculaire ordinaire, et à côté un petit trait surmonté de l'apostrophe (_').

S'il se trouve du blanc au commencement d'une ligne, on le marque par un trait horizontal de la longueur du blanc, etc. (—).

Lorsque des lettres sont gâtées on passe une ligne perpendiculaire par la lettre gâtée, et on marque en marge la lettre manquée avec une espèce de C.

Lorsqu'on doit ajouter une lettre on passe un trait perpendiculaire entre les deux lettres où doit venir la lettre oubliée et on met en marge à côté d'un trait semblable, la lettre ou le mot à ajouter, etc.

Nous n'entrerons pas dans de plus longs détails sur cet objet, ce peu d'explications suffira aux auteurs qui ne sont pas familiarisés avec les corrections; d'ailleurs ils peuvent consulter avec fruit les manuels de la typographie qui se trouvent indiqués dans la III[e] part. de notre ouvrage.

CHAPITRE XI.

Des chiffres, signatures, réclames et registres.

Nous diviserons ce que nous avons à dire sur cet objet en quatre petits articles. Le premier fixera l'année où les signatures ont commencé à être en usage dans l'imprimerie, et fera connaître le nom de l'artiste à qui l'on est redevable de cette invention. Il s'agira, dans le second, troisième et quatrième, des mêmes recherches à l'égard des chiffres, des réclames et du registre.

I. On appelle *chiffres* (les *custodes paginarum* des latins), en terme d'imprimerie, le numéro des pages au haut des feuillets.

Il est surprenant que l'usage des chiffres, usage si commode, si utile, et qui facilite d'une manière si prompte nos recherches littéraires, ait été négligé par les imprimeurs du 15e siècle. Cependant l'on ne peut pas dire que cet usage n'ait été connu de bonne heure, même avant l'invention de l'imprimerie; car il n'est pas rare de trouver des manuscrits du 15e siècle portant des chiffres, et leur époque dans la typographie est encore antérieure à celle des signatures, dont nous parlerons plus bas. Malgré tout cela, les chiffres se rencontrent très rarement, proportion gardée aux autres marques typographiques, dans les éditions du 15e siècle.

Les bibliographes diffèrent d'opinion sur celui qui a numéroté le premier les pages d'un livre. Les uns

attribuent le premier usage des chiffres à *Jean de Spire* (1); les autres à *Jean Zeiner de Reutlingen* (2); quelques uns à *Ulric Gering* (3); d'autres enfin à l'imprimeur *Hoernen*. Ce dernier s'étant servi de chiffres dans un ouvrage publié à Cologne en 1470 (4),

(1) Quelques bibliographes ont pensé que *Jean de Spire* était le premier qui ait ainsi numéroté les pages d'un *Tacite* publié à Venise, mais le plus grand nombre n'a pas partagé cette opinion.

(2) M. *Marolles*, dans ses *recherches sur l'origine et le premier usage des registres*, etc., croit que le premier livre portant des chiffres aux pages, est celui de *Jean Bocace*, *de claris mulieribus*, in-fol. imprimé à Ulm en 1473, par *Jean Zeiner de Reutlingen*, ou le *compendium veritatis d'Albert-le-Grand*, qui lui parait avoir été publié la même année.

(3) Avant Marolles, *Chevillier*, dans son *histoire de l'imprimerie*; *Meerman* et le *P. Laire* dans son *Specimen histor. typogr. Romanae* XV *saeculi*, n'avaient fait remonter l'usage des chiffres qu'en 1477, et l'avaient attribué à *Ulric gering*.

(4) MM. *Laserna-Santander* et *Fischer*, ont prouvé que dès 1471, un imprimeur de Cologne, nommé *Arnold ter Hoernen*, s'en est servi dans l'ouvrage du Chartreux Hadrian, intitulé : *Liber* de *remediis utriusque fortunae*, *Coloniae*, *Arnoldus ter Hoernen*, 1471, in-4°, édition très rare, imprimée à longues lignes, au nombre de 27 sur les pages entières, avec des chiffres, mais sans signatures, sans réclames ni sommaires. Mais cet ouvrage n'a plus l'antériorité pour les chiffres depuis qu'on en a trouvé un autre du même imprimeur, publié à Cologne en 1470, et intitulé : *Sermo praedicabilis in festo praesentationis beatissimae Mariae per impressionem multiplicatus, sub hoc currente anno* M° CCCC° LXX°. C'est un petit in-4° qui n'est composé que de 12 feuillets, de 27 lignes à la page.

on peut, selon nous, regarder ces livres comme les premiers connus portant des chiffres aux pages; c'est aussi le premier ouvrage sorti des presses de *Hoernen.* Quelque temps après, *Léonard Holl,* de Ulm, perfectionna la forme de ces chiffres dans sa belle édition de la *Géographie* de *Ptolomée*, publiée en 1482. Enfin les chiffres arabes reçurent la forme qu'ils ont aujourd'hui de *Widman* et *Kacheloffen*, de Leipsick, qui en gravèrent les types en 1489. Toutefois on quitta ensuite, pendant quelque temps, l'usage de ces chiffres dans l'imprimerie pour employer des chiffres romains; mais la mode de ceux-ci ne fut pas de longue durée.

II. On appelle *signatures*, en typographie, les lettres de l'alphabet que l'on met au bas des pages *recto*, c'est-à-dire, qui sont à droite, au-dessous de la dernière ligne, pour faire connaître l'ordre des cahiers et des pages qui les composent, et par conséquent faciliter le travail du relieur. S'il y a plus de cahiers que l'alphabet n'a de lettres, on double et on triple le nombre des lettres, tant qu'il est nécessaire, et que le nombre des cahiers l'exige. Pour indiquer l'ordre des feuillets qui composent chaque cahier, on ajoute à la lettre initiale quelques chiffres qui ne passent pas le milieu du cahier, et qui, par leur nombre, marquent le format de l'édition. Quelques imprimeurs emploient pour signatures, des chiffres au lieu de lettres; et quant aux chiffres qui indiquent l'ordre des feuillets dans chaque cahier, ils le placent près de la marge interne.

Comme les signatures sont une des marques caractéristiques qui servent à distinguer les anciennes éditions imprimées dans le 15e siècle, et qui souvent nous mettent à même de pouvoir déterminer, d'une manière très approximative, l'âge de ces anciennes éditions qui se trouvent dépourvues de date, il n'est pas étonnant que plusieurs bibliographes en aient fait une mention particulière dans leurs ouvrages.

Les bibliographes diffèrent encore ici d'opinion sur celui qui a fait le premier usage des signatures, et sur l'année où elles furent employées pour la première fois. *Middleton*, dans sa *dissertation on the origin of printing in England*, fixe l'époque du premier usage des signatures à l'an 1474, et en fait l'honneur de l'invention à *Jean de Cologne* et à son collègue *Jean Manthen de Gherretzen*, imprimeurs à Venise (5). Le P. Laire, MM. Laserna-Santander, et G. Fischer, ont prouvé que *Jean Koelhoff de Lubbeek* les avait déjà employées dans le *Praeceptorium divinae legis* de *Jean Nider*,

---

(5) La raison qui détermina ce savant à soutenir cette assertion, fut la *Lectura Baldi super codicem*, qu'il possédait dans sa bibliothèque, de l'édition exécutée à Venise en 1474, par les susdits imprimeurs, dans laquelle il se trouve des signatures, qui ne commencent que vers le milieu du volume; particularité remarquable, dont il conclut que la première idée de distinguer les cahiers par les signatures, ne survint aux artistes que dans le cours de l'impression même: *Which makis it probable*, dit-il, *that the first thougth of them was suggested during the impression.*

imprimé à Cologne en 1472, in-fol. Enfin M. *Peignot*, dans son dictionnaire raisonné de bibliologie, en fait remonter l'usage jusqu'aux impressions d'*Ulric Gering*, en 1470.

D'après tous les détails qu'ont donnés sur cette matière les bibliographes les plus renommés, il parait qu'il ne reste pas le moindre doute sur la réalité d'un monument typographique, qui assure, de la manière la plus décisive, l'honneur de l'invention des signatures à *Jean Koelhof de Lubeck*, imprimeur dans la ville de Cologne.

III. La *réclame* est le mot qui se met au bas de la page *verso*, et qui est le même que celui qui recommence la page suivante. La réclame ne se place ordinairement qu'à la fin de chaque cahier, quand la feuille est partagée en plusieurs cahiers; mais toujours au bas de la dernière page de la feuille. La réclame facilite le travail du relieur et sert à rectifier les erreurs qui pourraient se trouver dans les signatures. L'origine des réclames vient des anciens manuscrits, où il s'en trouve souvent pour faciliter l'assemblage des divers cahiers qui les forment. Il parait que le premier usage en est dû, non à *Jean de Spire*, imprimeur de Venise, comme quelques uns prétendent, mais bien à *Vindelin de Spire*, son frère; car c'est à celui-ci qu'il faut attribuer l'édition du *Tacite*, sans date, mais avec des réclames, imprimée vers l'an 1470, in-fol. (6).

(6) V. *Laserna*, memoire sur l'origine des signatures, etc.,

IV. On appelle *registre* (*registrum chartarum*, registre des cahiers), les premiers mots de chaque feuillet, dont on faisait une table. Les feuilles d'impressions des anciennes éditions se réunissaient d'après l'indication de ce registre, imprimé à la fin du volume. C'est le premier moyen dont les typographes se soient servi pour guider les relieurs dans l'assemblage des feuilles. L'opinion générale est que le *registre des cahiers* fut employé pour la première fois en 1469 (7), par *Conrad Sweynheym* et *Arnoldus Pannartz*, célèbres imprimeurs de Rome, où ils introduisirent l'art typographique en 1467. On peut donc au moins, en rapporter l'invention à l'année 1469.

Bien qu'on ne trouve pas toujours des registres à la fin des anciens livres, il est néanmoins probable que l'on s'en servait plus souvent qu'on ne l'imagine, lorsqu'on ne faisait pas usage des signatures ; mais comme le feuillet qui les contenait se trouvait à la fin, il était exposé à être plus souvent déchiré ; peut-être aussi le relieur avait-il ordre de le supprimer lorsque le volume était assemblé et qu'on n'en avait plus besoin.

---

p. 29. Toutefois, l'abbé Rive, en attaquant l'ancienneté de cette édition, veut que l'on se soit servi de réclames pour la première fois dans le *Confessionale* de *St.-Antonin*, imprimé à Bologne en 1472, in-4°, sans nom d'imprimeur. Les réclames y sont posées perpendiculairement à la marge du dehors.

(7) Dans les *Commentaires de César* et le *poëme de Lucain*. M. Meerman avait donné pour le plus ancien livre avec registre le *Virgile d'Ulric Han* de 1473.

CHAPITRE XII.

Des souscriptions et de la date.

La souscription est la formule par laquelle finissent tous les ouvrages imprimés dans le 15e siècle; elle était ordinairement conçue en ces termes : *Explicit liber qui dicitur*, etc.; ensuite se trouvait le nom de la ville, celui de l'imprimeur, la date de l'année et du mois où il avait été terminé; mais quelquefois on n'y voyait ni nom d'imprimeur, ni date, ni nom de ville. Dans beaucoup de livres du 15e siècle on trouve des souscriptions manuscrites, ce qui ne doit pas peu contribuer à jeter de la défiance sur certaines dates; il a même été souvent reconnu que des souscriptions imprimées n'étaient pas exemptes de fraudes (1).

---

(1) La bibliothèque du consistoire de Stuttgard possède un exemplaire de la *bible allemande*, imprimée à *Strasbourg* par *Jean Mentel*. Quoique l'on n'y trouve aucune indication de ville, d'année et d'imprimeur, cependant *Nast*, dans ses éclaircissemens historiques et critiques des six premières éditions allemandes de la bible, qu'il a publiés en allemand, et *Steigenberger*, dans sa dissertation sur les même éditions, affirment que celle-ci a été exécutée à *Strasbourg* en 1466 par *Mentel*. Il appuyent leur assertion sur la souscription du Calligraphe qui a rubriqué les lettres initiales de cette bible de *Stuttgard* et les lignes suivantes : *Explicit liber iste anno Domini millesimo quadringentesimo **** sexagesimo sexto, formatus arte impressoria per venerabilem virum Johannem Mentell in argentina*. A la

La date s'écrivait de plusieurs manières, ou bien en toutes lettres, et souvent ou en chiffres romains ou en chiffres arabes. L'usage d'exprimer la date d'un livre en chiffres romains remonte aux premiers temps de l'imprimerie, et cette manière a été adoptée par la majeure partie des imprimeurs. La manière d'employer les chiffres arabes n'est point sujette à variation; mais il n'en est pas ainsi des chiffres romains; car en voyant les diverses manières dont les imprimeurs ont modifié les mêmes signes pour exprimer des quantités différentes, on serait tenté de penser que leur but était de se rendre inintelligibles (2).

Nous croyons donc devoir donner une table explicative des valeurs numériques des chiffres romains, et nous y joindrons des exemples pour faciliter la connaissance des diverses combinaisons que les imprimeurs ont employées pour augmenter ou modifier la valeur des signes numériques.

I, un.	III, trois.
II, deux.	IIII, ou IV, quatre.

---

place des quatre étoiles, le même enlumineur avait écrit *quinquagesimo*, mais voyant aussitôt son erreur, il annula ce mot par une barre assez forte, et ajouta *quadringentesimo*.... Toutes ces éditions *souscrites* et *datées par des enlumineurs* sont très-douteuses.

(2) En effet, les personnes les plus versées dans la connaissance de ces chiffres, sont quelquefois embarrassées et forcées d'examiner avec attention la position de ces signes pour prononcer avec certitude.

V, cinq.
VI, six.
VII, sept.
VIII, huit.
VIIII, ou IX, neuf.
X, dix.
XX, vingt.
XXX, trente.
XXXX, ou XL, quarante.
L, cinquante.
LX, soixante.
LXX, soixante-dix.
LXXX, ou XXC, quatre-vingt.
LXXXX, ou XC, quatre-vingt-dix.
LXXXXIX ou IC ou CIƆIX, quatre-vingt-dix-neuf.
C, cent.
CCCC ou CD, quatre cents.
D, cinq cents.
DC, six cents.
DCCCC ou CM, neuf cents.
M, mille.

On voit par cette table que le chiffre moindre, lorsqu'il précède un chiffre plus fort, en diminue la valeur de la même quantité dont il l'augmenterait s'il se trouvait placé après. D'après cela on trouvera facilement quelle est la date ou la quantité qu'on a voulu désigner par ces lettres employées au lieu de chiffres, lorsque la marche ordinaire aura été suivie. Mais il est un grand nombre d'ouvrages du 15e siècle, et même des siècles suivans, principalement parmi ceux imprimés en Hollande, dans lesquels la méthode ordinaire pour les chiffres a été intervertie. Nous allons rapporter quelques-unes de celles qui nous ont semblé les plus singulières et les plus difficiles à deviner.

MCCCC iiij XXVIII, ou M iiiic iiii viij, 1488.
MLCXV, ou MCDXCV, ... 1495.
M iiij D, ... 1496.
M jjj D, ... 1497.

MCCCCXC viij, ... 1498.
MCDXCIX, ou M cccc ID, ... 1499.
MCDCII, ... 1602.

Il arrive quelquefois qu'une partie de la date se trouve écrite en toutes lettres, tandis qu'une autre partie l'est en chiffres romains ou arabes, comme dans l'exemple suivant : *Anno millesimo* CCCC *octogesimo* VIII (1488), etc.

On voit aussi quelques ouvrages portant sur le frontispice une date différente de celle qui se trouve à la fin, et il arrive encore que, lorsqu'il y a plusieurs volumes, chaque volume porte également quelquefois une date différente, de manière que le premier semble moins ancien que les autres; ce qui pourrait faire croire qu'il y a plusieurs éditions, et que l'exemplaire qu'on possède est rappareillé (3).

Il existe un grand nombre d'ouvrages qui ne portent ni date, ni désignation de ville, ni nom d'imprimeur; toutefois un bibliographe doit s'attacher à deviner, pour ainsi dire, l'un et l'autre. Or, il ne peut le faire que par conjecture, en comparant les usages du temps, la forme du caractère, la marque du papier, etc.; alors il est difficile d'asseoir un jugement dont on puisse affirmer l'exactitude (4).

---

(3) Entre autres exemples on peut citer celui du beau *Cicéron* imprimé par les Junte, dans lequel le premier volume est de 1537, le second de 1534, et le troisième de 1536, bien qu'il n'y ait eu qu'une seule édition. On rencontre assez souvent cette bizarrerie.

(4) Bien que la comparaison des caractères soit la mé-

On trouve plusieurs exemples de la fausseté d'une date, ou par quelques erreurs dans les chiffres, ou parce que l'imprimeur l'a déguisée pour un motif particulier. Ces erreurs ou cette fraude ont quelquefois trompé des bibliographes très-instruits ; mais il n'est pas impossible de les reconnaître au moyen d'un peu d'attention, pour peu qu'on soit versé dans la connaissance des premières éditions (5).

En étudiant bien le sens des souscriptions des premiers imprimeurs, on y découvrira une partie du secret de leur mécanisme; leur nom, dont ils ont varié l'orthographe ; celui de leur pays natal ; les ornemens de leurs éditions, et la cause de leurs variantes (6).

---

thode la plus usitée, néanmoins elle n'est pas infaillible. En supposant même que chaque imprimeur se soit servi exclusivement d'un caractère, n'est-il pas possible qu'à sa mort, ce même caractère ait passé dans les mains d'un autre, et même ait été transféré dans un autre ville.

(5) Par exemple, la date de la *Biblia Sacra*, *Embricae*, *Gruninger*, 1465, est évidemment fausse, puisque Gruninger n'a rien imprimé avant 1490; mais on doit présumer que, par une faute typographique, le 9 a été retourné et n'a indiqué qu'un 6. Le *Puellarum decor*, *de Janson*, en 1461, est de 1471, encore par une faute typographique non corrigée, etc.

(6) Par exemple, dans la souscription de la première et seconde édition du Psautier... *Praesens Psalmorum*... La seconde (psalmorum) *codex venustate capitalium decoratus rubricationibusque sufficienter distinctus*, *adinvencione artificiosa imprimendi ac caracterizandi absque calami ulla exaracione sic effigiatus*, *et ad eusebiam dei industrie est con-*

Enfin il n'est pas rare de trouver dans la souscription des livres, des termes énigmatiques, dont il faut deviner le sens (7). Les unes indiquent d'une manière précise l'année où l'ouvrage fut achevé (8);

---

summatus... Dans la seconde (*absque ulla calami exaracione... et ad laudem dei ac honorem Sancti Jacobi est consummatus*) *per Johannem Fust civem Moguntinum et Petrum Schoyffer de Gernssheim*... Dans la seconde (*et Petrum Schoifher de Gernsheym* clericum) *anno dni millesimo* CCCCLVII. *in vigilia assumpcionis*... Dans la seconde (CCCÇ. LIX XXIX, *die mensis Augusti*).

On voit par cette souscription, et par d'autres documens, que *Jean Fust* était un des citoyens notables de la ville de Mayence. *Pierre Schoiffer, Scoiffer, Schoyffer, Schoefher*, était *clero*, c'est-à-dire, lettré, artiste distingué, enlumineur, scribe. V. *Lambinet*, sur l'orig. de l'impr. p. 144.

(7) On lit dans le catalogue des manuscrits de la bibliothèque pauline, Leipsick, 1686, in-12, page 441 : *Finivi librum totum sine manibus istum*. Or, nous avons vu des hommes et des femmes, sans bras, dessiner et écrire par le moyen d'un pinceau ou d'une plume, qu'ils tenaient entre les lèvres, ou entre les doigts du pied droit.

(8) A la fin du *Doctrinal du tems* par *Pierre Michault*, secrétaire de Charles, duc de Bourgogne, on lit le quatrain suivant imprimé, dont nous suivons exactement l'orthographe :

« Vn trepier et quatre croissans
« Par six croix auec sy nains faire
« Vous feront estre congnoissans
« Sans faillir de mon miliaire
« Cy fine le doctrinal du temps présent
« Imprime par Colard Mansion a Bruges.

Suit le monogramme.

Le quatrain de cet ouvrage satirique, moral et allégo-

d'autres donnent le nom de l'auteur d'une manière énigmatique dans des vers, qui sont à la fin, intitulés : *Die subscripcie* (9).

CHAPITRE XIII.

Des vignettes, écussons, devises.

Nous ne parlerons point ici des vignettes qui servaient d'ornement aux livres avant qu'un goût sévère

---

rique, indique énigmatiquement d'une manière précise l'année où il fut achevé, et non celle de l'impression, comme l'ont fort mal à propos prétendu plusieurs auteurs qui en ont voulu faire une édition de 1466. Par un trépied, Michault entend un M; par quatre croissans, quatre C; par six croix, six X; et par six nains, six I, formant ensemble M. CCCC. XXXXXX. IIIIII. (1466).

(9) Ex. Dans le traité intitulé *Kaet-Spel*, traité du jeu de bal moralisé, (fait à l'imitation du jeu d'échecs moralisé) qui contient des leçons pour administrer la justice, l'auteur donne son nom d'une manière énigmatique dans des vers placés à la fin :

Die subscripcie.

« De derde dierste dese twee vocalen
« Ende daer toe een *n* ghedaen
« Nemet tuerkeerde van den dale
« Soe moechdi tsmakers name ontfaen.

Traduction libre :

Souscription.

« Mettez la 3e voyelle avant la 1re et une *n* après (cela fait Jan); prenez l'opposé de *Van den Dale* (de la Vallée) et vous aurez le nom de l'auteur *Van den Berghe*, c'est-à-dire, *Du Mont.* »

les eût proscrites ; on en connait mille espèces, et personne n'ignore à quel sujet, et comment on les employait (1) ; mais comme il est souvent arrivé, surtout dans les 15e et 16e siècles, que les imprimeurs n'ont pas mis leur nom, ni même celui de la ville ou du lieu de leur impression, aux livres qui sont sortis de leur presse ou de leur boutique, nous avons cru qu'il serait à propos de consacrer un article aux marques particulières dont se servaient les anciens imprimeurs pour faire connaître leurs ouvrages. Cette marque consistait quelquefois dans une pièce de vers ; quelquefois dans une seule capitale conformée d'une manière qui lui était affectée ou dans un monogramme (2) ; souvent c'était un écusson chargé de

---

(1) Ces ornemens se mettent au commencement d'un ouvrage, à la tête d'un livre, d'une préface, et d'une épître dédicatoire. Ces vignettes sont des dessins variés et de grandeur proportionnée au format. Ils se font sur bois et sur cuivre. Il y a une 3e sorte de vignettes qui se font à l'imprimerie ; pour cet effet elles sont fondues de même que les lettres ; chaque corps de caractère, dans une imprimerie bien montée, a un casseau de vignettes qui lui est propre, c'est-à-dire, qui est de la même force ; au moyen de quoi un ouvrier compositeur, artiste en ce genre, avec du goût, peut avec ces pièces différentes (mais dont il y a nombre de chacune) composer une vignette très-variée et d'un très beau dessin. On se sert de ces mêmes pièces pour composer les passe-partout et les fleurons composés à l'imprimerie.

(2) Un *monogramme* est une espèce de chiffre ou de caractère composé d'une ou de plusieurs lettres entrelacées.

quelques attributs avec leur devise (3), ou bien la devise seulement sans attribut (4).

Aldes (les), une Ancre, et un Dauphin.

Andreoli (de Rome), le Nom de Jésus.

Anisson (les), une Fleur-de-lys, ou la Rénommée.

Arrivabène, Al segno del pozzo : *à l'enseigne du puits.*

Arry, le Lion rampant.

Aubert (les), le Pin, ou l'Ancre et le Dauphin.

Aubry (les), le Pégase.

Badius Ascensius (de Paris), un attirail d'imprimerie, avec ces mots : *Praelium ascensianum.*

Ballard (de Paris), le Parnasse.

Barbou (les), *Mort ni mord.* La devise des Barbou est : *meta laboris honor*, et leur emblême : une main tenant une plume et un épi d'orge surmonté d'un croissant.

Barthelemy de Albertis (de Venise), l'Espérance.

Baza (de Venise), le Soleil.

---

(3) La *devise* est une sorte de métaphore qui représente un objet par un autre avec lequel il a de la ressemblance. La devise est composée de figures et de paroles. « La figure seule, dit le père *Bouhours*, ne fait qu'un symbole ou un hiéroglyphe, et les paroles seules ne font qu'une diction, ou tout au plus qu'une sentence ». Il faut donc une figure et des paroles pour faire une vraie devise. On a donné à la figure le nom de *corps*, et aux paroles celui d'*âme*.

(4) Pour la facilité des recherches, nous avons préféré placer les noms des imprimeurs les premiers et par ordre alphabétique, les vignettes et les devises suivent immédiatement après chaque nom d'imprimeur.

Bebelius (de Strasbourg), le Palmier.

Beller (les), le Compas, ou un Aigle, ou le Nom de Jésus.

Benacci (les-de Boulogne), le Naufrage, avec ces mots : *Fluctibus et fremitu surgens Benace marino.*

Berde (de Lyon), la Fortune.

Bertier (de Paris), la Fortune.

Beys Gilles, le Lys-blanc.

Bevilacqua (Nicol.-de Turin), le Taureau.

Bivilacqua (Simon-de Venise), les trois Grâces.

Biaggio (de Lyon), le Mercure arrêté.

Bienné (J. — de Paris), un thêta Θ environné de deux serpens et un amour assis sur la branche de cette lettre grecque, pour signifier, que dans la mort même, qui est figurée par le *thêta*, il faut aimer l'immortalité; et quelquefois la pique entortillée d'une branche ou d'un serpent.

Billaines (les), la bonne foi.

Bindoni (de Venise), le Sceptre.

Birckmans (les), la Poule.

Bladius (Ant.-de Rome), un Aigle.

Blaise, le Mercure fixe.

Blanc (Gilles, de Paris), le Lys-blanc.

Blancher, le Cygne.

Bon (Gabr. et Nic. — de Paris), le Sage.

Bonel (de Venise), le Bellerophon.

Bonfons (Jean), un Serpent plié en cercle, et au milieu une colombe sur un arbre, avec cette legende : *Estote prudentes sicut serpentes et simplices sicut columbae.*

Bonhomme (de Lyon), le Persée.
Borde (Ph.), la Fortune.
Bosc , le Berger.
Boullé (Guil.-de Lyon), le Lys d'or , ou la Licorne.
Brugiot (de Rome) , le Soleil.
Bruyset (J. M.) un vieux Lion entre deux jeunes, dont celui de droite porte une horloge avec sa patte gauche.
Buon (de Paris), le Sauvage.
Busdraghi (Vincent.) , un Dragon.
Cacchio (de Naples), Samson emportant les portes de Gaza.
Caesaris (Peter de), le Cygne et un Soldat.
Calcovius (de Cologne), les Globes en balance.
Caleu , le Sauveur du monde.
Camusat (J. - de Paris) , la Toison d'or.
Cardon (de Lyon), la Fleur-de-Lys.
Cavalli (Georg.), l'Eléphant.
Chappelet (de Paris) , la Licorne; l'Olivier.
Chaudière (Cl.), Saturne avec l'épigraphe : *Virtus sola retundit.*
Chavercher (de Paris), la Licorne.
Chesneau (N. - de Paris), le Chêne verd.
Chevalier (P. - de Paris), le Cavalier.
Chevelon (de Paris), le Cheval.
Chevelot (de Paris), la Poule.
Cholin Materne (de Cologne) , la Couronne.
Chouet (de Genève), un Arion.
Colines (Sim. de), Saturne avec l'épigraphe : *Virtus sola retundit.*

Commelius (les), la Vérité.

Comini (de Padoue), le Jardinier, avec ces mots: *quidquid sub terrâ est in apricum profert aetas.*

Cornilleau (J.), il mettait en tête de ses éditions : *impressoriae artis diligentissimus optimusque opifex.*

Corrozet (G. - de Paris), la Rose dans un cœur, ou une main étendue tenant un cœur au milieu duquel était une rose épanouie, avec ces mots : *In corde prudentis revirescit sapientia.*

Coste (M. de la), il avait deux devises, tantôt il prenait deux cœurs avec ces mots : *nos connectit amor,* tantôt le Roi Janus avec ces mots : *ditat concordia fratrum.*

Courbé (de Paris), la Palme, avec ces mots : *curvata resurgo.*

Cramoisy (les - de Paris), la Cigogne.

Crantz (M.), un Soleil d'or.

Cratander (de Bâle), la Fontaine.

Creigher (Jac.), un Lion conduit à la main.

Crespin (de Genève), la Guirlande.

Crispin (J.), deux mains tenant une ancre autour de laquelle est un Serpent replié.

Cruczennach (J. Ph. von), Ste. Barbe.

David, la Vérité.

De Bost (de Thoulouse), le Berger.

De la Caille (J. - de Paris), la Prudence, avec ces mots : *vicit prudentia vires.*

De la Perte (Ambros. - de Paris), St. Claude.

De la Porte (de Lyon), Samson emportant les portes de Gaza.

Deschamps (G.), un Sphinx avec ces paroles : *nocet empta dolore voluptas.*

Detournes (les), les deux Serpens, ou un Aigle.

Dolet (Et.), une main qui taille et polit avec une doloire un tronc noueux et informe, avec ces paroles à l'entour : *Scabra et impolita adamussim delo atque perpolio.*

Douceur (Dav. - de Paris), le Mercure arrêté, avec ces mots : *constans qui vagus ante.*

Drouart (J.), les éditions qu'il donna seul ont pour devise : un diamant avec l'inscription : *nil me durius.* Celles, qu'il imprimait en société avec son frère nommé *Ambroise* avaient une tige de chardons avec ces mots : *patere aut abstine ;* on trouve aussi pour Drouard seul, le cordon au Soleil.

Dubray, les épis mûrs.

Duchêne (de Paris), le Naufrage.

Dupré Gaillot (de Paris), un Casque, ou la Galère.

Dupuis (les - Paris), la Samaritaine.

Dupuis Mathurin (de Paris), la Couronne d'or.

Durand (Laur. - de Paris), la Vertu.

Duval Denis (de Paris), le Pégase.

Duversin (de Rome), la Salamandre.

Elzévirs (les), l'Olivier, ou l'Orme entortillé d'un cep de vigne.

Episcopus (N.), une Crosse épiscopale surmontée d'une Grue, Symbole de la Vigilance.

Estienne (les), l'Olivier.

Farri (Dom.-de Venise), un Ange en prière.

Feyrabem (Sigism.), la Renommée.

Fontana (Benedotto), son monogramme est BF.

Foss (Georges, de Paris), un Corbeau sur un arbre.

Fouet (Rob. - de Paris), l'Occasion, ou la Ruche.

Francesco de Franceschi (de Venise), la Paix; le Pélican; le Pin; la Sybèle.

Frélons (les), le Frélon.

Friburger (M.), un Soleil d'or.

Fritsch (de Leipzick), le Pégase.

Froben (les - de Bâle), un Pigeon perché sur le bout d'un bâton posé perpendiculairement et entortillé de deux basilics; quelquefois il y met les premières lettres de son nom, *Jo. Fro.*, et quelquefois des versets du Nouveau Testament. Les Froben ont souvent deux Serpens couronnés autour d'un pieu et un oiseau au-dessus.

Froschover (de Zurich), les Grenouilles ou Crapauds.

Gabiano (les - de Lyon), Samson emportant les portes de Gaza.

Gamonet (de Genève), l'Olivier.

Gazeau, l'Envie.

Gering (Ulric), un Soleil d'or.

Gespin (J.), la Couronne de fleurons.

Ginnicus (J. - de Cologne), le Cheval marin.

Giolito (de Venise), le Phénix.

Girault, le Pélican.

Goltius (Hub. - de Bruges), l'Uberté ou Fécondité, avec ces mots : *Ubertas aurea coeli.*

Gorbin (de Paris), l'Espérance.

Gourmond (G.), Tost ou tard, près ou loing, a

le fort du faible besoin ; puis son nom, Gilles ou Aegidius Gourmond ; et quelquefois il prenait trois couronnes, avec un verset des psaumes en hébreu et en grec sous l'hébreu.

Gryphe (les - de Lyon), un Griffon.

Guarigli (de Venise), le Sauveur du monde.

Guarin (de Bâle), le Palmier.

Guillard (de Paris), le Soleil.

Gymnicus (J.-de Cologne), la Licorne ou la Grue, symbole de la Vigilance; ou le Cheval marin.

Harsi (Oliv. de), une herse avec ces mots : *Evertit et equat.*

Harsy (de Lyon), le Frélon.

Hautin de la Rochelle, la Renommée.

Heger (Fr. - de Leyde), le Pélican.

Henant, l'Ange gardien.

Herbst, l'Arion.

Hervagius (de Bâle), le terme des trois Mercures.

Heuqueville (J. - de Paris), la Paix.

Hierart (Ant. - de Cologne), le Griffon.

Honorat (Barth. - de Lyon), le Vase ou la Cruche penchée.

Huguetans (les), la Sphère.

Hulac, le Soleil.

Huré (Sebast. - de Paris), le Cœur.

Jannon (J. - de Sedan), le Janus.

Jansson Blaew, les Globes en balance, ou la Sphère.

Jansson (les), la Renommée.

Joli (Mich. - de Paris), le Phénix.

Julien (Guil. - de Paris), l'Amitié.

Jumelers (Peter-d'Anvers), des Cornes d'abondance.

Juntes (les), le Lys, et quelquefois l'Aigle.

Kerver, la Licorne.

Langelier (Abel-de Paris), le sacrifice d'Abel.

Langlois (D.), un Pélican.

Lignano (les), un Ange avec le Nom de Jésus.

Leffen (P. - de Leyde), le Phénix.

Lefranc, le Pin.

Le Roi (Louis - de Bâle), un Arion.

Maire (J. - de Leyde), le Bêcheur ou le Jardinier; ou le Travail; ou l'Hercule.

Mamarelli (de Ferrare), le Pélican.

Mamert Patisson, un Olivier.

Mansion (Colard), son monogramme gravé en bois était un *C* ou croissant renversé qui indique l'initiale du nom de Colard, et surmonté d'un *M.* gothique, qui est celle de Mansion; ces deux lettres sont accompagnées de huit croix au pied fiché, cinq en haut et trois en bas; l'écussion est attaché par deux cordons terminés par un gland, et tombant des deux côtés jusqu'au bas du monogramme et un tronçon d'arbre disposé verticalement.

Manuce (les), l'Ancre entortillée et mordue d'un Dauphin.

Marcolini de Forli (Franc. - de Venise), la Vérité soutenue par le Temps, avec ces mots : *Veritas filia temporis.*

Marnef (les), le Pélican.

Marnef ou *Marnius*, le Pégase.

Marteau (P. – d'Amsterdam), la Sphère.

Martens (Th.), In vino Veritas, et pour enseigne une double Ancre, symbole de l'Espérance.

Martin le jeune (de Paris), le Serpent Mosaïque.

Martin (Edmond), le Sacrifice d'Abel.

Martinelli (de Rome), le Phénix.

Mathurin (de Paris), la Trinité.

Mazzotti (Zenobio – de Rome), le Navire, avec ces mots : *Fortior in adversis.*

Meursius (d'Anvers), la Poule.

Millanges (S.), l'Image de Dieu, couronné de rayons, assis sur un trône, ayant pour marche-pied un globe céleste, environné d'une infinité d'Anges (mille-anges), avec ces paroles de Daniël : *Millia millium ministrabant ei.*

Millot (de Paris), le Navire, avec ces mots : *Fortior in adversis.*

Milteth (George – de Paris), le Lys-blanc.

Moreau Denis, la Salamandre.

Morel (Fr. – de Paris), le Mûrier avec ces mots : *Tout arbre porte de bons fruits ;* ou la pique entortillée d'une branche et d'un Serpent.

Morel (Fr. – fils), une Fontaine avec une Sentence grecque dont voici le sens : *la fontaine de la sagesse coule dans les livres.*

Morel (Guil.), un theta Θ environné de deux Serpens et un amour assis sur la branche de cette lettre grecque, pour signifier que dans la mort même, qui est figurée par le *theta*, il faut aimer l'immortalité. On lisait au-dessous de la devise de

Morel, ce vers pentamètre : *Victurus genium debet habere liber.*

Moret (les), le Compas.

Mounin (de Poitiers), la Citadelle.

Mylis (les), la Poule.

Mylius (de Strasbourg), un Lion avec une Colombe.

Nicolini de Sabio (Petr.), un Chat tenant une Souris.

Nivelle (de Paris), les Cigognes.

Nutin, la Renommée.

Oporin (J. de Bâle), un Arion porté par un Dauphin au milieu des flots, avec ces mots : *Inviae virtuti nulla est via*, et lorsque ses affaires furent dérangées par sa trop grande générosité, il mit ces mots en place des premiers : *Fata viam inveniunt.*

Ouen Petit (de Paris), le Lys-d'or.

Pacard (de Paris), Abraham.

Patisson (de Paris), l'Olivier.

Percaccino (Gratioso - de Venise), le Serpent ailé entortillé autour d'un bâton, avec ces mots : *Salus vitae.*

Perne ou *Pernet* (de Bâle), la Lampe, ou un Arion.

Perrier (Adr. - de Paris), le Compas, ou le Bellérophon.

Pesnot, la Salamandre.

Petit (J.), un médaillon carré, au milieu duquel est un marbre environné d'une banderolle supportant un écusson empreint d'une fleur-de-lys, avec les deux lettres J. P., deux lions debout soutiennent l'écusson ; au bas est une seconde banderolle sur laquelle est écrit : *Jehan Petit.*

Petit (P.), une Croix avec ces mots : *In hoc signo vinces.*

Petri Henric (de Bâle), les Lions et l'Horloge de sable, ou l'Enclume et le Marteau.

Piget (Simon), la Prudence avec ces mots : *Vicit prudentia vires.*

Pillehote (de Lyon), la Trinité, ou le Nom de Jésus.

Plantin (Christ.), le Compas avec ces mots : *Labore et constantiâ.*

Poitevin (J. - de Paris), son monogramme était L.P.

Porrus (P. P.), un Porreau placé entre deux P. par allusion à son nom, *Pierre Paul Porrus*, selon la coutume de ce temps de se faire des devises parlantes.

Poucet-le-Preux, le Loup.

Pralart (de Paris), l'Occasion et le Temps.

Prevost (Ben. - de Paris), l'Etoile d'or.

Quesnel (Jacq.), les deux Colombes.

Quintel (de Cologne), le Samson déchirant un lion ; ou le Sauveur du monde.

Rabani (de Venise), un Aigle avec ces mots : *Renovabitur ut aquilae juventus mea ;* ou Pallas sur un Lion avec ces mots : *Virtuti omnia parent ;* ou la Sirène.

Rabb ou *Corvin* (G.-de Frankfort), le Corbeau.

Raphelenge (Chr. - de Leyde), il mettait toujours sur les frontispices : *Ex officinâ plantinianâ apud Franc. Raphelengium.* Sa devise était une Ancre.

Raphelenge (Fr.), le Compas.

Ravaud, la Sphère.

Ravenoldi (Andreas - de Venise), le Serpent ailé entortillé autour d'un bâton, avec ces mots : *Salus vitae.*

Regnaud (Fr.), l'Eléphant.

Rembold (de Paris), le Soleil.

Rich (Nicol. le), une double Ancre.

Richer (J.), Assez à qui se contente, ou l'Arbre Verd,

Rigault (de Lyon), la Fortune, ou l'Arrosoir.

Risengrein (de Francfort), le Palmier.

Robinot (de Paris), Icare, avec ces mots : *Ne quid nimis.*

Roger (Ch.), un Navire, pour les livres qu'il imprimait aux frais de la compagnie du *Grand navire.*

Rogny (de Paris), le Basilic et les quatre Elémens.

Roigny (J. de), un Attirail d'imprimerie.

Rossi (de Rome), la Salamandre.

Rossy (Jean - de Bologne), Mercure avec un pied sur le Globe.

Rouille (G. - de Lyon), il avait deux devises, sur l'une étaient ces mots : *Rem maximam sibi promittit prudentia ;* et sur l'autre : *In virtute et fortunâ ;* ou un Aigle.

Rousselet (de Lyon), la Couronne de fleurons.

Rouvière (de la-de Genève), la Vipère de St. Paul.

Rovillon (de Lyon), deux Serpens, et un oiseau au-dessus.

Saint-André (de Paris), la Vérité.

Saint-Crespin, la Salamandre.

Sallier (Ant.-de Paris), la Couronne d'or.

Sansovino (Jac. - de Venise), la Lune.

Sartorius (d'Ingolstad), le Sage.
Savreux (de Paris), les Vertus théologales.
Scoto (Jeronimo - de Venise), la Paix assise sur une mappe-monde, avec ces mots : *Fiat lux in virtute tuá ;* ou une Urne, avec ces lettres S. O. S., une branche de Palmier et d'Olivier avec ces mots : *In tenebris fulget.*
Senneton (Cl. - de Lyon), la Salamandre.
Sessa (Melchior), un Chat, tenant une Souris.
Siberes (J.), les Armes d'Angleterre.
Simon de Galignani (de Venise), une Citadelle.
Soly (M.), le Phénix.
Sonnius (les-de Paris), le Compas d'or.
Sonnius (M.), la Vipère de St. Paul.
Soubron (de Lyon), le Compas.
Stellius ou *Steeslius* (d'Anvers), un Essaim d'abeilles, et la concorde, avec ces mots : *Concordiá res parvae crescunt.*
Thierry (R.), trois tiges de *Ris*, faisant allusion à son nom *tiers-ris*, avec cet hexamètre barbare : *Poenitet aeternum mens non* ter *provida* rite.
Thierry (D.), la ville de Paris.
Thory (Geoff. - de Paris), le Pot cassé.
Tiletain (J. L.), il avait plusieurs devises, telles que le Basilic, les Elémens, etc.
Tosi, l'Oranger.
Tournes (J. de), deux Vipères entrelacées avec ces mots : *Quod tibi fieri non vis alteri ne feceris.*
Trechsel (M. et G.), un Spinx à trois têtes sur un piedestal, avec ces mots : *Usus me genuit*, sen-

tence qui au rapport de Platon, se voyait sur le temple de Diane à Ephèse.

Turnebe (Adr.), il mettait ordinairement à la 1re page de ses éditions, le passage d'Homère qui signifie : *bon roi, vaillant soldat, sage pour le conseil.*

Valgrisi (de Venise), le Serpent Mosaïque.

Valvasori (de Venise), le Serpent entortillé autour d'une lance, tenue par deux mains.

Variseo (de Venise), la Sirène.

Verard (Ant.-de Paris), St. Jean l'Evangeliste; son monogramme est A. V.

Verdust (d'Anvers), l'Hermathène ou terme de Mercure et Pallas.

Vignon (Eust. - de Genève), le Serpent Mosaïque et le Serpent entortillé autour d'une ancre.

Vincent (de Lyon), le Sceptre éclairé; ou l'Oeil; ou le Victorieux.

Vitré (A. - de Paris), un Hercule avec ces mots ; *Virtus non territa monstris.*

Vlaq, le Soleil.

Wechel (les), le Caducée; ou le Pégase.

Westphalie (J. de), il mettait sur ses éditions tantôt : *In almâ ac florentissimâ universitate Lovaniensi residentem*, tantôt : *Impressus in domô Joannis de Westphalia ; ou Lovanei, per Joannem de Westphalia, ejusque sodales.*

Wigand Hanen Erben, le Coq.

Wyriot (de Strasbourg), le Griffon.

Wyon (de Douay), le Phénix.

Zainer (Gunther), le Lion rampant couronné.
Zanetti (les), l'Oranger.
Zatzner (Lazare - de Strasbourg), la Science.
Zennaro (les), la Salamandre ou la Fortune.
Zilletti (de Venise), l'Etoile d'or (5).

CHAPITRE XIV.

Des signes distinctifs des anciennes éditions.

Comme les premiers livres imprimés sont d'un grand prix aux yeux des curieux, un bibliographe doit s'attacher à connaître les anciennes éditions, de manière à ne pas les confondre avec celles d'une date moins réculée. Les signes auxquels on reconnaît ordinairement ces éditions, lorsqu'elles sont sans date, se trouvent dans un ouvrage de *Sébastien Jacques Jungendre*, intitulé : *Disquisitio in notas characteristicas librorum à typographiae incunabulo ad ann. MD. impressorum, etc.*, 1740, *in*-4°. Voici ces signes, tels qu'ils ont été repétés par *Struve* (1).

1. L'absence des titres sur une feuille séparée (2).

---

(5) Nous renvoyons ceux qui désireraient avoir de plus amples notions sur cet objet, aux ouvrages de ce genre indiqués dans la IIIe partie de notre manuel.

(1) Dans sa *Bibliotheca historiae litterariae selecta*. Jenae, 1763, in-8°.

(2) Ce signe d'ancienneté n'est point équivoque, car ce n'est que vers 1476 ou 1480 qu'on a commencé à imprimer les titres sur un feuillet séparé; et les titres des chapitres se voient déjà dans les *Epîtres de Cicéron* de 1470.

2. L'absence des lettres capitales au commencement des divisions (3).

3. La rareté de ces mêmes divisions.

4. Le non emploi des virgules et des points-virgules (4).

5. L'inégalité et la grossièreté des types (5).

6. Le manque de chiffres au haut des feuillets ou des pages, et celui des signatures et des réclames au bas (6).

7. La solidité et l'épaisseur du papier.

8. Le défaut du nom d'imprimeur, du nom de la ville et de la date de l'année.

9. Enfin la grande quantité d'abréviations.

On pourrait encore ajouter à ces signes, dit M. Peignot, quelques autres marques qui n'appartiennent qu'aux éditions du 15e siècle, telles que des points carrés, des traits obliques en place de points

---

(3) Dans les premiers temps de l'imprimerie, les imprimeurs laissaient la place en blanc, et les acheteurs faisaient ensuite remplir ce vide par des calligraphes qui y plaçaient la lettre initiale, accompagnée de quelque miniature ou d'ornement en or et en couleurs.

(4) Ce signe paraît équivoque; car la virgule est très ancienne, et a été imitée des manuscrits.

(5) Cette inégalité et cette grossièreté ne subsistèrent pas long-temps; peu à peu les caractères se perfectionnèrent, et nous voyons sur la fin du 15e siècle des éditions bien préférables aux éditions de plusieurs imprimeries modernes.

(6) Nous avons déjà dit plus haut que l'usage des chiffres, signatures et réclames est d'une date postérieure à la découverte de l'imprimerie.

sur les *i*, des signes particuliers d'abréviation (7); mais en général tous ces signes sont quelquefois fautifs, et il faut être versé dans la bibliographie pour en faire une application toujours juste et concluante.

La solution de la question : *Vers quelle époque l'imprimerie a-t-elle reçu son premier grade de perfection ?* doit fixer l'époque jusqu'où l'on peut prendre les anciennes impressions comme *incunables*. *Schelhorn* prend les incunables jusqu'à 1517; *Engel*, *Panzer* et d'autres jusqu'à 1520; *Kaiser* jusqu'à 1530 et *Uffenbach* même jusqu'à 1533. Mais le nombre de ces anciennes impressions devenant trop considérable, la plûpart des bibliographes les prennent seulement jusqu'à 1500 (8).

CHAPITRE XV.

Du format des livres.

Un bibliographe doit s'attacher à la connaissance des formats, laquelle n'est pas aussi aisée qu'on se l'imagine; car on a vu des hommes instruits commettre des erreurs en ce genre, qui ont fait naître des discussions assez sérieuses sur l'existence de l'é-

---

(7) Comme ꝛ pour *et*; *neq3* et *quib3* pour *neque* et *quibus*; des *q* avec une croix placée au bas de la branche perpendiculaire de cette lettre pour exprimer *quam* ou *quod*, etc.

(8) On peut consulter sur les incunables les ouvrages curieux indiqués dans la IIIe partie de notre manuel.

dition d'un ouvrage dont le format avait été mal indiqué.

Nous ne parlerons point ici du format des livres des anciens, qui dependait souvent de l'étendue et de la forme de la matière subjective de l'écriture. Nous n'entendons parler que du format des livres depuis l'invention de l'imprimerie.

Il existe différentes sortes de formats, dont la plupart se connaissent à la simple vue. Chacun sait qu'un format dépend de la manière dont la feuille est pliée ; mais comme dans les petits formats il y a quelquefois du doute, il faut avoir recours aux pontuseaux et aux vergeures (1), dont la direction indique le format.

Les éditions en papier vélin n'ayant pas de pontuseaux (2), on fait attention aux réclames et aux signatures.

Ce qui peut surtout induire en erreur sur la nature du format, c'est qu'il arrive quelquefois qu'un livre, surtout ceux du 15e siècle et du commence-

---

(1) Les *pontuseaux* sont des raies transparentes qui traversent le papier entièrement dans la distance de 12 à 15 lignes, ou de 27 à 33 traits, selon la grandeur de la feuille; elles coupent, à angle droit, d'autres raies extrêmement rapprochées et moins sensibles, que l'on nomme *vergeures*.

(2) Il y a même quelques éditions du 15e siècle dans le papier desquelles on n'apperçoit aucune trace de pontuseaux ; ce papier ressemble presque à du papier vélin ; mais on découvre des vergeures qui peuvent servir à faire connaître le format.

ment du 16e, semble être d'un format au-dessous de celui auquel il appartient réellement, parce qu'ayant été imprimé sur du papier plus petit que le carré dont on s'est servi depuis, et les marges qui étaient ordinairement fort grandes, ayant été rognées plusieurs fois, l'in-fol. a dû se réduire à la forme d'un petit in-4°, et celui-ci à celle d'un in-8°. Comme l'on fesait rarement usage des signatures dans les premiers temps de l'imprimerie, il a été facile de commettre des erreurs pareilles, lorsque le feuillet qui contenait le registre avait été enlevé.

Chaque format est en grand papier, ou en papier ordinaire, ou en petit papier. Cette différence de grandeur occasionne aussi des méprises (3). Ces confusions ne sont pas préjudiciables dans l'arrangement des livres sur des tablettes; mais il en résulterait des erreurs bibliographiques graves, si, dans un catalogue, on désignait un petit in-8°, sous le nom d'un in-12. Ce serait alors créer des éditions qui n'ont jamais existé.

Pour voir comment la feuille est pliée dans chaque format, combien elle contient de pages, et comment sont disposés les pontusceaux des différens formats et la manière de les connaître, nous allons exposer une table des dénominations des différens formats :

---

(3) L'in-8°, par exemple, étant en petit papier, se confond aisement avec l'in-12 posé sur la même tablette; le grand in-8° se confond avec le petit in-4°, etc.

L'in-folio a la feuille pliée en 2, contient 4 pages, et ses pontuseaux sont. . . . . . perpendiculaires.
L'in-4° a la feuille pliée en 4, contient 8 pages, et ses pontuseaux sont. . . . . horizontaux.
L'in-8° . . . 8 . . . . 16. . . perpendiculaires (4).
L'in-12. . . 12 . . . . 24. . . . . . . horizontaux.
L'in-16. . . 16 . . . . 32. . . . . . . horizontaux.
L'in-18. . . 18 . . . . 36. . . . . perpendiculaires.
L'in-24. . . 24 . . . . 48. . . . perpendiculaires. / horizontaux (5).
L'in-32. . . 32 . . . . 64. . . . . perpendiculaires.
L'in-36. . . 36 . . . . 72. . . . . . . horizontaux.
L'in-48. . . 48 . . . . 96. . . . . . . horizontaux.
L'in-64. . . 64 . . . 128. . . . . . . horizontaux.
L'in-72. . . 72 . . . 144. . . . . perpendiculaires.
L'in-96. . . 96 . . . 192. . . . . perpendiculaires.
L'in-128. . 128 . . . 256. . . . . perpendiculaires.

---

(4) Pour quelques éditions du 15e siècle dont le papier ne porte aucune trace de pontuseaux, on peut aussi distinguer l'in-fol. de l'in-4° et de l'in-8°, en faisant attention à la marque du papier; si elle se trouve au milieu du feuillet, le volume est in-folio; si elle est au fond du volume, il est in-4°; et si elle est au haut du feuillet, il est in-8°, etc.

(5) Comme l'in-24° est quelquefois incertain, il faut, pour savoir au juste sa détermination, ouvrir le livre entre les pages 48 et 49; si la réclame se trouve au bas de la page 48, et la signature au bas de la 49e, alors le format est in-24°; mais si la réclame est au bas de la page 64, et la signature au bas de la 65e, le format est in-32.

On voit par ce petit tableau, qu'il y a 14 espèces de formats, dont 8 ont les pontuseaux perpendiculaires, et 6 les ont horizontaux. On voit aussi le nombre des pages contenues à la feuille dans chaque format; alors, à l'inspection des signatures, il est facile de reconnaître toute espèce de formats (6).

CHAPITRE XVI.

Des livres rares et précieux.

La connaissance des livres rares et précieux est une partie très-importante de la science bibliographique. Beaucoup de bibliothèques sont composées en grande partie de ces sortes de livres, et le grand talent du bibliothécaire est de bien les connaître. Toutefois les deux mots rares et précieux ne sont pas tout-à-fait synonimes; ils diffèrent assez essentiellement pour qu'on ne doive pas appliquer indistinctement cette dénomination aux objets qui ne sont susceptibles que de l'une ou de l'autre. Un livre peut être rare sans être précieux (1), un autre peut être

---

(6) Si, par exemple, ôn veut s'assurer, qu'un volume est in-8ᵉ, on n'a qu'à regarder au bas de la 17ᵉ page, on y trouvera *B*, à la 33ᵉ *C*, à la 49ᵉ *D*, etc. Si le volume est in-12, on trouvera *B* à la page 25, *C* à la page 49, *D* à la page 73, etc., parce que la feuille étant pliée en douze, ce qui forme 24 pages, il est naturel que la seconde feuille commence par le nombre 25, et soit signaturée *B*, etc.

(1) Tels sont les anciennes facéties, une grande quan-

précieux sans être fort rare (2); d'autres enfin sont l'un et l'autre en même temps (3).

Quelquefois une partie seule d'un ouvrage est rare, tandis que les autres parties se trouvent facilement (4). Il est aussi des ouvrages en un seul volume, qui se rencontrent rarement complets, parceque l'auteur a donné, après coup, un petit supplément qui en fait nécessairement partie, et que beaucoup de personnes ont négligé de se procurer. C'est ce qu'il importe à un bibliographe de bien savoir.

Tous les livres connus sous la qualification de rares ne le sont pas également; et comme on a fort souvent abusé des mots *très rares, rarissimes, de la plus extrême rareté*, il est très essentiel de fixer les idées sur les divers degrés de rareté, afin de pré-

---

tité de satires, les anciennes pièces de théâtre connues sous le nom de *Sotties*, *farces* et *mystères*, etc.

(2) Comme, par exemple, la plupart des chefs-d'œuvre typographiques des Didot, d'Ibarra, de Bodoni, etc.

(3) Soit par la richesse de leur exécution, comme le *Cabinet de Seba*, dont un petit nombre d'exemplaires ont été coloriés avec le plus grand soin; soit par le nombre de volumes et la matière dont ils traitent, comme la *Collection des grands et petits voyages*, très difficile à rassembler bien complète.

(4) Par exemple, les *Mémoires de l'Academie des Sciences* ont des volumes très rares, et il serait possible d'en acquérir 100 volumes à meilleur prix, qu'il n'en couterait pour acheter le petit nombre de volumes qu'il faut pour complèter l'ouvrage.

venir contre le charlatanisme dont on a souvent, à l'aide de ces qualifications, leurré certains amateurs peu éclairés.

On reconnaît ordinairement deux sortes de livres *rares*. Les uns le sont absolument par eux-mêmes, vu le peu d'exemplaires qu'il y en a eu d'imprimés, et les autres ne sont rares qu'à certains égards; les premiers sont donc d'une *rareté absolue*, et les seconds d'une *rareté relative*.

A. Les livres dont la rareté est *absolue* sont :

1° Les ouvrages dont on a tiré très peu d'exemplaires (5);

2° les ouvrages que l'on a supprimés avec beaucoup de rigueur (6);

---

(5) Par exemple tous les ouvrages publiés par la société des Bibliophiles Français et par le Club de Roxburghe de Londres dont nous avons fait mention au chap. 1 de la première partie, ainsi que plusieurs ouvrages du savant bibliographe M. Peignot. Mais on ne doit pas se laisser tromper par une trop grande crédulité. Dans la préface des *Considérations sur les coups d'État de Gabriël Naudé*, imprimés à Rouen, en 1630, in-4°, on a assuré qu'il n'en avait été imprimé que 12 exemplaires. Cependant M. de *Colomiez* nous apprend, dans son *Recueil de Particularités*, qu'il y en a plus d'une centaine. V. *Colomesii Opera*, Hamb. 1709, in-4° pag. 326.

(6) Tels sont les ouvrages de *Mathias Francowits*, connu sous le nom de *Flaccus Illyricus*, de *Viret*, de *Théodore de Beze*, etc.

La suppression d'un ouvrage n'en cause pas toujours la rareté; au contraire, elle le fait rechercher avec tant de cupidité, qu'il se trouve souvent des libraires avides de gain, assez hardis pour le mettre de nouveau sous la

3° ceux qui ont été entièrement détruits par quelqu'accident funeste (7);

4° les ouvrages qui n'ont été imprimés qu'en partie, et qui n'ont point été achevés (8);

5° ceux imprimés sur du papier beaucoup plus grand que celui dont on s'est servi pour le reste de l'édition, ou sur du papier vélin (9);

6° les ouvrages imprimés sur peau de vélin, dont on ne tire ordinairement que deux ou trois ex-

---

presse, dans l'espoir d'un prompt débit; mais l'édition supprimée devient infailliblement rare, soit qu'on en ait sauvé une portion, soit qu'elle ait été confisquée chez l'imprimeur.

(7) Les flammes qui devorèrent la maison de *Hevelius*, détruisirent en même temps tous les exemplaires de ses ouvrages, et surtout la seconde partie de la *Machina coelestis*, qui aurait été réduite au néant, s'il n'en eût donné quelques exemplaires à ses amis avant cet incendie.

(8) Par exemple l'ouvrage du célèbre *Audifredi* intitulé: *Catal. Biblioth. Casanat. librorum typis impress.* 1761 sq. 4 vol. in-f.

Cela arrive encore assez souvent quand l'éditeur ne trouve pas le moyen de faire achever son ouvrage; il ne saurait alors le mettre en vente, et il n'y a qu'un connaisseur ou amateur à qui il appartient d'en sauver quelques copies pour en prévenir la destruction totale.

(9) On tire quelque fois d'un ouvrage 50 exemplaires, et même d'avantage, sur du grand papier ou sur du papier vélin; mais ce nombre n'est pas suffisant pour empêcher qu'ils ne soient infiniment rares dès qu'ils sont sortis du magasin du libraire. La force du papier, sa beauté, et encore plus, la grandeur des marges, les fait rechercher avec tant d'empressement par les curieux, que souvent ils ne mettent point de bornes au prix qu'ils y attachent.

emplaires (10);

7° les anciens manuscrits antérieurs ou postérieurs à l'invention de l'imprimerie (11); enfin

8° les ouvrages imprimés au XV[e] siècle (12).

B. Les livres dont la rareté est *relative*, sont :

1° les grands ouvrages (13);

2° les pièces volantes (14);

---

(10) Ces livres sont ordinairement très rares et très recherchés.

(11) Ces manuscrits sont ordinairement sur des peaux de vélin, et ne peuvent manquer d'être recherchés, surtout lorsqu'ils sont ornés de miniatures et de lettres peintes en or, et qu'elles sont bien conservées.

(12) Il est un fait certain, c'est que les ouvrages imprimés avant 1460 sont d'une rareté excessive, parce que les inventeurs de l'imprimerie ayant le plus grand intérêt à cacher le procédé dont ils se servaient, et à faire passer pour manuscrits les livres sortis de leurs presses, n'en tiraient qu'un nombre d'exemplaires proportionné aux demandes qui leur étaient faites. Tels sont les premières éditions de la *Biblia pauperum*, du *Speculum humanae salvationis*, etc.

(13) Les grands ouvrages sont communs dans les grandes bibliothèques, où ils trouvent leur place naturelle; mais comme les connaissances de la plupart des savans sont plus étendues que leur fortune; il en est peu qui puissent ou veuillent en faire l'acquisition : tels que les *Acta Sanctorum*, *les conciles*, *la grande Bibliothèque des Pères*, et autres ouvrages semblables, qui sont autant de pilliers de bibliothèques, lesquels ne se trouvent pas facilement ailleurs.

(14) Dès leur publication les pièces volantes se perdent dans la foule; c'est pourquoi elles doivent entrer dans les bibliothèques publiques pour en prévenir la destruction.

3° les histoires particulières des villes (15);
4° les histoires des Académies, Universités et Sociétés littéraires (16);
5° les vies des savants (17);
6° les catalogues des bibliothèques publiques et particulières (18);
7° les livres de pure critique (19);

---

(15) L'histoire d'une ville n'intéresse proprement que ses habitans : elle trouve peu d'amateurs étrangers ; aussi est-elle ordinairement rare partout ailleurs.

(16) Tels sont les *Mémoires de l'Institut de France* ; les *Mémoires de l'Académie royale de Berlin*, *de St.-Pétersbourg* ; les *Mémoires de l'Academie de Bruxelles* ; les *Annales des Universités*, etc. Les histoires des académies et sociétés littéraires ne sont pas non plus du goût de tout le monde ; le sujet en est trop particulier.

(17) La vie d'un homme de lettres n'est ordinairement qu'une petite pièce qui se perd ; ou, si elle forme un gros volume, peu de personnes veulent en faire la dépense. L'éditeur ne s'en defait que lentement ; elle se cache peu-à-peu, et ne se trouve que difficilement après plusieurs années.

(18) Les catalogues des bibliothèques particulières tombent entre les mains de tant de personnes qui les méprisent, qu'il est comme impossible qu'ils se conservent entiers dans leur possession. Nous en exceptons cependant les catalogues des grandes bibliothèques dont les livres ont été vendus, et auxquels on a ajouté les prix. Ces derniers ont une certaine valeur pour les amateurs et les bibliographes. Ceux des bibliothèques publiques qui composent des in-folio entrent en partie dans les grandes bibliothèques, et ne trouvant pas beaucoup d'amateurs parmi les particuliers, deviennent rares avec le temps.

(19) Comme les critiques sont en très petit nombre, il

8° les livres d'antiquités (20);
9° les livres qui traitent des arts curieux (21);
10° les livres écrits en langues peu connues, ou ceux en style macaronique, ou corrompu à dessein (22).

A ces deux classes de livres rares on peut ajouter les livres condamnés au feu, les livres mis à l'index (23), etc., tels que:

---

arrive que les livres écrits uniquement pour eux, se répandent dans divers pays, et deviennent enfin généralement rares.

(20) Tels sont les collections de *Gronovius*, de *Graevius*, de *Montfaucon*, etc.

Ces livres sont ordinairement enrichis de figures, représentant des vases, des statues, des médailles, etc. Ajoutons que le nombre d'exemplaires que l'on en tire, est ordinairement calculé sur le goût particulier des acheteurs, ce qui les rend plus ou moins rares.

(21) Les livres de Musique, de Peinture, Sculpture, Alchymie, etc, ne conviennent qu'à un certain nombre de curieux. Ils se répandent dans les maisons où l'on cultive ces arts, et sortent enfin du commerce ordinaire des livres qui sont à l'usage du public.

(22) Les livres des Rabbins, des Caraïtes, Arabes, Persans, Grecs, sans version, qui ne conviennent qu'à très peu de savans, sont très-rares.

(23) On donne ordinairement le nom de *Index* (*indice* ou *indicé*, en Italien) aux recueils ou catalogues des livres défendus et proscrits comme contraires à la foi, à la tradition, à la discipline de l'église, aux bonnes mœurs, au gouvernement des états et à la paix de la société. Une congrégation, établie à Rome et composée d'un cardinal-*préfet*, d'un grand nombre de cardinaux, de prélats, de

1° les livres qui traitent des arts superstitieux (24) ;
2° les livres paradoxes et hétérodoxes (25) ;
3° les livres obscurs (26) ; enfin
4° les livres séditieux ou préjudiciables à la société, les satires et libelles diffamatoires (27).

---

conseillers séculiers et réguliers, est chargée d'examiner, *d'indiquer* (d'où lui vient le nom de *congrégation de l'Index*) et de censurer les ouvrages. On ajoute ordinairement au mot *index* ou *indice* l'épithète *expurgatoire ;* cependant on fait une différence entre l'*index simple* et l'*index expurgatoire*. L'index simple regarde les livres dont la lecture est absolument défendue, et l'index expurgatoire indique seulement ceux dont la lecture est défendue jusqu'à ce qu'on les ait corrigés (*donec corrigantur*).

(24) Les livres de *Géomancie*, *Chiromancie*, *Physionomie et Métoposcopie*, *Magie*, *Cabale*, etc., ne sont faits que pour une petite portion de superstitieux ou de badins. Les vrais savans les méprisent ; mais les personnes qui y prennent plaisir, les paient quelquefois fort cher, et les conservent précieusement ; ce qui fait qu'ils ne paraissent pas souvent dans les ventes publiques, et qu'ainsi ils sont rares.

(25) Ces livres sont ordinairement défendus ou supprimés, ce qui les fait rechercher, en augmente le prix, et en cause infailliblement la rareté.

(26) Ces sortes de livres, ou plutôt ces ordures, se vendent ordinairement en cachette ; ils conviennent à peu de gens ; ne se trouvent que très rarement dans les bibliothèques des curieux, et sont tellement dispersés qu'il n'est pas facile de les rencontrer.

(27) Ces ouvrages infectés pour l'ordinaire d'horreurs et de malignités, trouvent toujours assez de curieux parmi ceux qui se plaisent dans le désordre, pour avoir un prompt débit ; mais comme ils sont supprimés dès leur naissance,

Après avoir ainsi parcouru les divers degrés de rareté dont les livres sont plus ou moins susceptibles, il nous reste à parler de quelques éditions dont la rareté est également *relative ;* car un livre peut être très commun et avoir des éditions très rares. De ce nombre sont :

1° les éditions faites sur des manuscrits anciens (28);

2° la première édition de chaque ville (29);

3° les éditions faites chez les célèbres imprimeurs des 16e, 17e, et 18e siècles (30);

4° les éditions imprimées avec des lettres ou des caractères particuliers et extraordinaires (31);

---

ils ne sauraient être long-temps communs, et deviennent bientôt rares.

(28) Quoique ces anciennes éditions soient souvent défectueuses, elles sont partout recherchées, parce qu'elles représentent en quelque sorte les manuscrits qui leur ont servi de modèle.

(29) On recherchera toujours par curiosité les premières épreuves des villes où l'impression a été établie, parce qu'elles peuvent servir à éclaircir différens points de l'histoire littéraire.

(30) Voyez Ire partie, chap. 1, note 6.

(31) Les éditions grecques imprimées en lettres capitales, comme l'*Anthologie*, *Callimaque*, *Apollonius de Rhodes*, *Euripe*, etc. Les deux éditions des *Aventures du Chevalier Dbeurdonck*, imprimées en Allemagne en 1516 et 1517, in-folio, dont les caractères ornés de traits, font croire qu'ils ont été taillés en relief sur des planches, et les autres de ce genre, sont très rares, très curieux et très difficiles à trouver.

5° les éditions qui ont vu le jour dans les pays étrangers ;

6° les éditions que l'on n'a jamais mises en vente (32);

7° les éditions qui ont été débitées sous différens titres (33).

Les auteurs qui ont écrit sur les livres rares et curieux se trouvent indiqués dans la III[e] partie de notre manuel.

CHAPITRE XVII.

Des différens ornemens des livres et particulièrement de la gravure et de la reliure.

Après la netteté et l'agrément des caractères, la beauté du papier des gravures et de la reliure constitue le principal ornement d'un livre.

Les ornemens que l'on recherche le plus aujourd'hui dans un livre sont les *gravures ;* aussi sontelles portées maintenant à un haut degré de fini et de perfection. Tous les artistes semblent rivaliser d'une noble émulation en consacrant leur burin à

(32) Tels sont les ouvrages secrets qui sortent des presses. Par exemple, les *écrits du cardinal Quirini*, ne seront jamais trop connus, parcequ'il les a fait imprimer à ses dépens, qu'il n'en a point été vendu, et qu'il s'est réservé le plaisir d'en faire des présens.

(33) C'est un stratagême auquel le libraire, ou un auteur, ont souvent recours lorsqu'ils veulent déguiser un ouvrage qu'ils ne peuvent débiter publiquement, ou dont ils ne trouvent pas à se défaire.

orner les belles productions typographiques qu'enfante journellement l'imprimerie.

Comme la gravure était encore dans son berceau lors de l'invention de l'imprimerie, nos premiers livres ne furent ornés que de gravures en taille de bois. Maso Finiguerra, orfèvre florentin, inventa la gravure sur métal ou en taille douce vers l'an 1460. Il orna de planches plusieurs ouvrages publiés en Italie (1). La gravure en taille douce ne fut exercée en Allemagne qu'en 1481, et dix ans après elle fut connue en France. Dès l'origine de l'imprimerie, on orna les livres de lettres *tourneures* (2). Les imprimeurs plaçaient aussi comme ornement, en tête des anciennes éditions, des *vignettes*, ainsi nommées parce que leurs premiers dessins, d'après ceux des manuscrits, offraient des feuilles de vigne (3). Suivant l'opinion commune, Alde Manuce est celui qui les a mises en usage pour la première fois.

La *reliure* des livres devint, dès l'origine de leur impression, l'un de leurs principaux ornements. L'art

---

(1) Le premier de tous, d'après l'opinion de Mercier de Saint-Léger, fut un in-4°, intitulé: *Il monte santo di Dio*, imprimé à Florence, en 1477, par Nicole di Lorenzo, et qui a pour auteur *Antoine Bettini*, de Sienne, évêque de Foligno.

(2) On nomma ainsi ces sortes de lettres de leur forme contournée et entourée ordinairement de fleurs et d'ornemens. Elles forment des lettres capitales qu'on peignait souvent de diverses couleurs rehaussées d'argent ou d'or.

(3) Voir le chap. XIII. ci-dessus, où il est traité plus amplement des vignettes.

du relieur n'est guère connu que depuis l'invention de l'imprimerie (4), dont il paraît avoir suivi les progrès.

Nous ne parlerons point ici de l'art du relieur, ni des procédés employés dans les différentes espèces de reliure, tels que : 1° débrocher ; 2° collationner ; 3° battre le livre ; 4° grecquer ; 5° coudre ; 6° apprêter le volume pour l'endossure ; 7° épointer les ficelles ; 8° préparer le carton et le fixer au volume ; 9° endosser ; 10° préparer le livre à la rognure ; 11° rogner ; 12° faire la tranche ; 13° tranchefiler ; 14° rabaisser ; 15° couper les coins, coller la carte et les coins en parchemin ; 16° couper et parer les peaux ; 17° coller la couverture ; 18° raciner et marbrer la couverture ; 19° des ornemens rapportés sur la couverture ; 20° de la dorure ; 21° brunir la tranche ; 22° coller la garde ; 23° de la polissure ; 24° du vernis, etc. Cette partie est du ressort des arts et métiers. Nous nous contenterons d'indiquer 1° les différentes matières employées pour la reliure ; 2° les différens genres de reliure, et enfin ; 3° les principaux relieurs modernes.

1° Dans le principe, la reliure a eu pour seul but la conservation des livres ; et ensuite, quand l'art du relieur s'est perfectionné, elle n'a pas peu contribué à l'ornement des bibliothèques (5).

---

(4) Car auparavant on ne faisait que rouler (*volvere*, d'où est venu le mot *volume*) le parchemin et les feuilles ou écorces sur lesquelles les livres étaient écrits.

(5) Il est certain que plus d'un livre médiocre, surpris

Dans le 15[e] siècle, les reliures commencèrent à être enrichies de plaques d'or, d'argent ou d'incrustations en ivoire. Dans le 16[e], pour rendre les livres plus solides, on les couvrit de planches de bois (6); souvent on revêtit ces planches de cuir ou de velours (7). Les ouvrages de petit format furent ensuite

---

de se trouver sur les tablettes d'acajou du somptueux bibliophile, peut, grâce aux Thouvenin, aux Simier, aux Purgold, s'écrier avec *Sedaine :* « Ah! mon habit, que je vous remercie! » Ce serait peut-être le cas de citer ici ce que *Sèneque* disait de quelques amateurs de son temps : *Plerisque..., libri non studiorum instrumenta sunt, sed aedium ornamenta* (De Tranquill., chap. IX).

(6) Le berceau de l'imprimerie a été le tombeau de quantité de précieux manuscrits. Par une manie, dont on ne devrait pas se douter, on a fait main basse au siècle de l'invention de la typographie, sur beaucoup de manuscrits, et cela pour s'en servir à relier des livres imprimés. A voir les reliures du XV[e] siècle, on dirait qu'elles sont faites pour l'éternité. Des planchettes de bois sont revêtues de peaux de porc; on collait en dedans du papier fort, ou du parchemin, ou vélin. Le parchemin étant rare et couteux, on déchirait des manuscrits, pour en employer les feuilles à cet usage. De là, on trouve souvent au dedans des couvertures de livres imprimés, des fragmens d'ouvrages utiles et curieux, qui méritent d'être recueillis. Plus d'une fois Cicéron, Horace, Virgile, ont servi pour habiller quelque auteur scolastique ou des légendes.

Ceci doit engager les bibliothécaires, surtout au moment où ils sont occupés de l'arrangement d'une bibliothèque nombreuse, à examiner avec soin les anciennes couvertures des livres, depuis l'invention de l'imprimerie, afin de pouvoir encore sauver des fragmens précieux.

(7) Ce velours se nommait *veluyau*; il était ordinairement bleu ou vermeil.

couverts de peaux que l'art sut embellir et peindre. Souvent on découpa ces peaux de diverses couleurs, en compartimens séparés par filets d'or, et on en fit des espèces de parterres ou de mosaïques (8). Enfin le luxe de la couverture des anciens livres était poussé au point qu'outre les étoffes riches brochées en or ou en argent dont elle était revêtu, elle était souvent encore enrichie de perles fines et de pierres précieuses.

Les reliures modernes se font ordinairement en parchemin (9), en vélin (10), en basane (11), en

(8) Les reliures en mosaïque de cette époque, et particulièrement quelques-unes de celles qui décoraient les livres précieux d'Henri II et de Diane de Poitiers, sont revêtues de dessins arabesques d'une imagination charmante et d'un fini incroyable. On voyait dans la belle bibliothèque de De Thou des livres enrichis des ornemens les plus élégans, et leur antique parure les fait encore rechercher aujourd'hui par les curieux. V. Dict. Bibliogr. par *M. P*..... (*Psaume*) Tom. I, p. 126.

(9) La peau de tous les animaux pourraît être transformée en *parchemin*; cependant on ne prépare que les peaux de mouton ou de chèvre, pour l'écriture, l'imprimerie, etc.

(10) Le *vélin* est fabriqué de la peau d'un veau mort-né, ou d'un veau de lait. Le plus beau et le plus recherché est celui qui provient d'un veau mort-né. On éprouve la qualité du vélin en en mouillant une partie avec la langue; si l'endroit mouillé séche lentement, le velin est bon; si au contraire il séche promptement, c'est qu'il boit, et alors il ne vaut rien.

(11) La *basane* est la peau de veau ou de mouton passée par le tan, qui n'est point courroyée, qui sert sans autre préparation à couvrir des livres, des pantoufles, etc.

veau, en maroquin de diverses couleurs (12), en cuir de truie, en cuir de Russie (13), en chagrin (14), en satin, velours ciselé, etc.

On les orne souvent de dentelles d'or sur le plat du volume; on y grave des armoiries, des devises, ou les noms des propriétaires. Les diverses couleurs dont sont décorées les reliures en veau, les font distinguer sous les noms de veau fauve, de veau écaille, de veau jaspé, de veau marbré, de veau porphire, de veau racine, etc. On double quelquefois les couvertures de maroquin, avec d'autres maroquins d'une couleur différente, ou bien avec du tabis (15), de la moire et du satin, enrichis d'une large bordure.

---

(12) On donne le nom de *maroquin* aux peaux de bouc ou de chèvre qui ont été travaillées et passées en sumach ou en galle, et qu'ensuite on a mises en couleur. Ce mot dérive de Maroc (en Afrique) où fut inventée la manière de fabriquer le maroquin.

(13) Les Russes préparent une sorte de cuir appelé *jucten*, teint en rouge avec le santal odorant, assez récherché à cause des propriétés qu'on lui a reconnues de n'être pas sujet à se moisir dans les lieux humides.

(14) Le *chagrin* est une espèce de cuir grainé ou couvert de papilles rondes, serré, solide, qu'on tire de Constantinople, de Tauris, d'Alger, etc. Les cuirs qui portent ce nom se font avec des peaux de la croupe des cheveaux et des mulets.

(15) C'est une étoffe de soie ondée, une espèce de gros taffetas, que l'on prend ordinairement de couleur bleue, rouge ou aurore pour doubler les reliures de luxe.

2° Les différens genres de reliure en usage aujourd'hui sont la brochure, la reliure à la corde, en nerfs, à la grecque, à l'allemande; auxquels il faut ajouter les demi-reliures et les cartonnages à la Bradel.

Brocher les livres, c'est coudre les feuilles d'un ouvrage, pliées dans leur format, avec quelques points d'aiguille d'un ouvrage par dessus, sans y employer de cordes, pour y faire des nervures. *Relier à la corde*, c'est se servir de ficelle que l'on met au dos du livre, de distance en distance, pour tenir les cahiers unis, sans pourtant y ajouter de couverture. *Relier en nerfs*, c'est relier de manière que les nervures paraissent et forment sur le dos de petites élévations de la grosseur de la ficelle. *Relier à la grecque*, c'est faire en sorte que les nervures ne paraissent point, et que le dos soit tout uni. *Relier à l'allemande* ou à *dos brisé*, c'est disposer tellement la partie de la couverture qui est au dos du livre, qu'elle ne soit point collée entre les nervures; de sorte qu'en ouvrant le livre rélié, on apperçoive un espace vide entre la couverture et le livre, dans toute la longueur du dos. Outre les progrès que l'art de la reliure a faits, on a vu *M. Bradel* à Paris perfectionner les demi-reliures, c'est-à-dire celles dont le plat de volume n'est point recouvert en peau de basane ou de veau, mais d'un simple carton, en appliquant sur celui-ci un papier servant de couverture et qui imite parfaitement le maroquin (16).

---

(16) Les livres imprimés sur *vélin* (peau) exigent des

3° Les premiers relieurs furent d'adord des ouvriers assez grossiers et dont l'ignorance même était regardée comme nécessaire à leur état (17). Cette crasse ignorance ne se fait plus remarquer aujourd'hui, et l'on voit des relieurs analyser avec beaucoup de précision le titre des livres pour le mettre sur le dos de ceux qu'ils relient. L'art de la reliure qui avait été longtems stationnaire, et qui avait même rétrogradé, semble aller de pair aujourd'hui avec tous les arts qui concourent à la perfection d'un livre. Les travaux des relieurs de toute l'Europe se perfectionnent de plus en plus, et sont dignes de la majesté des chefs-d'œuvre typographiques de ce siècle. Les relieurs qui ont acquis le plus de réputation, sont : *Deseuille*, *Padeloup*, *Deromme*, *Bozérian*,

---

soins particuliers ; on ne doit les faire relier que long-temps après l'impression, lorsque l'encre et le vélin sont parfaitement secs ; et quand ils sont reliés, il faut différer de les enfermer jusqu'à ce que la reliure n'ait plus rien de l'humidité occasionnée par la colle que l'on y a employée. En général, rien n'attire et ne conserve plus l'humidité que le parchemin et le vélin. La blancheur du vélin est éclatante ; mais si on le laisse trop long-temps à l'air, il devient jaune, et il se crispe facilement à l'humidité ou à la chaleur.

(17) On lit dans les *recherches de Pasquier* qu'en 1492 la chambre des comptes de Paris, choisissant son relieur, lui fit prêter serment de ne savoir ni lire ni écrire, afin qu'il ne pût divulguer l'état des sommes et des comptes.

Simier, *Thouvenin* (18), *Vogel*, *Courteval* et *Ginain*, en France; *Schavaye*, *Forsthof*, *Hochmuth*, *Dumont*, *De Flinne*, en Belgique; *Kalthoëber*, *Baumgarten* et surtout *Roger Payne*, en Angleterre.

CHAPITRE XVIII.

De la manière de restaurer les livres et d'enlever les taches dont ils sont souillés.

Il est essentiel qu'un bibliothécaire connaisse la manière de restaurer les livres qui ont pu être endommagés, soit par le temps, soit par quelque accident. Des livres très curieux ou très précieux tachés d'encre ou d'huile, seraient impitoyablement mis au rebut par bien de personnes, si l'on ne connaissait pas l'art inventé par *Vialard* et *Heudier*, art qui reçût le nom de *Bibliuguinancie* (1). Il consiste à blanchir le papier, à en enlever toute espèce de taches, à réparer les ravages des vers, à rétablir dans quelque langue que ce soit, tout ce qui a pu leur servir de patûre, soit lettres, soit vignettes, à rendre au papier la force qu'il a perdue, et même à lui donner celle qu'il n'a jamais eue, etc.

---

(18) Les reliures de Thouvenin surtout se distinguent par une extrême pureté et par une sévérité de goût qui cependant n'exclut point la richesse, par la précision et le fini; enfin, par cette recherche de perfection qui veut ne rien laisser désirer à la pensée.

(1) L'art de restaurer les livres endommagés.

Le *Dictionnaire de l'Industrie* s'exprime ainsi à ce sujet : « Il arrive souvent que l'huile qui entre dans la composition de l'encre des imprimeurs, se sépare à la longue de cette encre, et tache le papier, sur lequel elle s'étend imperceptiblement ; la même chose arrive aux estampes. Nous allons indiquer le moyen d'y remédier. On ôte d'abord la couverture du livre qu'on veut nettoyer, ensuite on prépare une lessive avec de la cendre de sarment de vigne ; il ne faut point que la lessive soit trop forte ; pour cet effet on met un boisseau de cendre sur quatre seaux d'eau de rivière ; on la fait bouillir plusieurs heures pour que l'eau se charge des sels de la cendre ; on la laisse reposer l'espace de 7 à 8 jours ; on la tire ensuite à clair par inclinaison. On peut alors, avec cette lessive, nettoyer toutes sortes de livres et d'estampes, pourvu qu'ils ne soient point écrits avec encre ou couleurs gommées ; car il n'y a que l'encre d'impression qui resiste à ce blanchissage. On prend le livre que l'on veut lessiver, on le met entre deux cartons que l'on serre légérement avec une ficelle, afin que la lessive puisse pénétrer entre les feuillets ; dans cet état, on met le livre bouillir un quart d'heure dans la lessive préparée ; on l'en retire ensuite ; on ôte la ficelle, et on le met en presse pour en exprimer toute l'eau qui sera chargée de sa crasse ; on le laisse sous presse un quart-d'heure, puis on le remet de nouveau dans la lessive bouillante comme auparavant ; après l'avoir passé une seconde fois à la presse, on le met dans un chaudron plein d'eau

de rivière, bouillante et propre, qui achève de le nettoyer parfaitement, et d'en enlever toutes les taches de graisse et de crasse sans que le papier ni l'impression en souffrent. S'il y avait quelques endroits qui ne fussent pas bien nettoyés, il faudrait recommencer le même procédé. Comme, dans ces opérations réitérées, les lessives détachent une bonne partie de la colle du papier, qui alors, n'ayant presque plus de corps, serait sujet à se déchirer, on y remédie en mettant le livre par deux fois dans de l'eau d'alun, et même alors il pourra souffrir l'écriture sans boire l'encre; on fait ensuite sécher le livre sur des ficelles, en éparpillant un peu les feuillets (2), dans un endroit qui ne soit point exposé au grand air, ni au grand soleil. Il faut qu'il séche lentement. On peut, en suivant la même méthode, blanchir les estampes, et l'orsqu'on veut les faire sécher, on doit avoir les mêmes précautions, et les suspendre à des ficelles avec de petites fourchettes en bois ».

Lorsque les estampes sont couvertes d'une teinte jaune qui provient de ce qu'elles ont été imprimées avec de l'huile qui n'a point été assez brulé, ou d'une teinte rousse, qui leur vient d'avoir été exposées aux impressions de l'air, on fait disparaître ces couleurs en répandant sur les estampes de l'eau bouillante à plusieurs reprises, et uniformément;

---

(2) Parce que, si on les laissait sécher appliquées l'une sur l'autre, elles risqueraient de se coller ensemble en séchant, et de se déchirer lorsqu'on voudrait les séparer.

on les met dans un vase assez grand pour les contenir dans toute leur longueur; on verse dessus de l'eau bouillante, et on couvre le vaisseau avec un linge pour concentrer la chaleur ; au bout de 5 à 6 heures les estampes reprennent leur blancheur naturelle, c'est-à-dire, celle du papier. Les taches d'encre qui peuvent endommager les estampes s'enlèvent en y versant de l'eau-forte ; mais il faut à l'instant verser de l'eau fraiche par dessus, afin que l'eau-forte ne morde pas avec trop d'ardeur : on peut laisser l'eau fraiche 5 à 6 minutes sur l'estampe ; ensuite on la pompe avec un linge fin, et on la serre entre des feuilles de papier, que l'on charge, pour empêcher qu'elle ne se chiffonne en séchant.

L'emploi du *bi-chlorure de chaux* appliqué par *M. Payen*, au nettoyage des gravures enfumées et tachées, aux livres jaunis par le temps, etc, a produit des résultats très satisfaisant. Voici ce procédé extrait des *Annales de l'industrie nationale et étrangère* (3).

« On prépare une solution saturée de bi-chlorure de chaux ; lorsqu'elle est faite et filtrée, on y plonge la gravure et on la laisse séjourner dans ce liquide jusqu'à ce qu'elle ait pris une couleur blanche ; l'espace de temps est plus ou moins long, suivant que la gravure soumise à l'opération est plus ou moins

---

(3) Cahier de Juillet 1825, pag. 89.

sale (4). On retire la gravure de la solution et on la lave avec de l'eau claire à plusieurs reprises. L'odeur du chlorure de chaux n'étant pas de nature à incommoder comme celle du chlore, c'est un grand avantage pour l'opérateur. On peut si la gravure est grande, la placer sur une table garnie de rebords, et on l'immerge de bi-chlorure de chaux. Quand cette solution a enlevé les taches, on lave avec de l'eau claire et on fait sécher. La solution qui a servi à nettoyer les gravures peut encore, après cela, servir à désinfecter des matières putrides, etc.».

Il y a des hommes patiens qui ont le talent de recoller fort adroitement du papier neuf, et qui font disparaître par ce moyen les piqûres de vers. Ce remède, qui peut être employé utilement sur la marge des livres, n'est pas sans inconvénient quand les vers ont endommagé l'impression ; mais alors on peut corriger ce défaut avec un imprimeur adroit.

Quant aux taches de fruit, de tabac, etc., on les enlève facilement, soit en faisant tremper la feuille tachée dans l'eau pure, soit en ajoutant à cette eau quelques gouttes d'*acide muriatique oxigéné* (5).

---

(4) En 5 minutes, des gravures tachées de fumée et d'humidité ont été rendues à leur état primitif.

(5) Toutes les fois qu'on emploie cet acide, il faut avoir soin de laver la feuille dans l'eau pure, en observant toujours de ne pas frotter le papier qui se détruit aisément lorsqu'il est humecté.

Beaucoup de livres sont empreints sur la marge d'une crasse qui est venue des doigts des lecteurs, surtout de ceux qui font un grand usage de tabac. La lessive caustique emporte cette graisse, mais il faut du temps pour la faire disparaître entièrement.

En général il faut de la prudence et de la patience dans ce genre de travail. On a besoin d'y faire une sorte d'apprentissage, et il y aurait de la témérité d'entreprendre un essai sur un ouvrage précieux, sans avoir fait auparavant de longues épreuves sur des bouquins sales.

CHAPITRE XIX.

Des moyens pour préserver une bibliothèque des bêtes et des insectes.

Pour préserver une bibliothèque des vers et autres insectes, on connaît plusieurs moyens. Le premier consiste dans le choix du bois qu'on emploie pour les tablettes, armoires, etc. Si l'on a une bibliothèque composée de livres précieux, il est à propos de prendre du bois de cèdre, ou au moins du chêne très sec et très sain, pour en faire le meuble et les tablettes destinées à recevoir les ouvrages. Le cèdre par son odeur, le chêne par sa dureté, sont plus propres à écarter les vers et autres insectes, qui se creusent si facilement un asile dans le sapin et autres bois tendres. Le second moyen est une grande propreté.

Les insectes qui font tant de ravages dans les bibliothèques, sont les larves de quelques vrillettes, telles que le *ptinus fur*, L., *ptinus mollis*, L., ou *anobium molle* de Fabricius. Les unes percent les feuillets d'un livre de part en part presqu'en ligne droite ; d'autres les percent en sillons sinueux à peuprès comme le ver à soie sur la feuille du mûrier dont il se nourrit. Les livres attaqués par ces animaux doivent être battus, mis à l'air et exposés à une fumigation de soufre. La vapeur de ce minéral les tue lorsqu'ils sont insectes parfaits, mais ne produit aucun effet sur leurs œufs ; ainsi il faut attendre le temps où ils éclosent ordinairement, c'est-à-dire, vers le mois de Mars. On peut aussi fumiger en Eté.

On doit attribuer la cause de l'apparition des insectes dans une bibliothèque, aux cartons et à la colle dont se servent les relieurs pour coller le papier, le parchemin ou le cuir. Cette colle est faite avec de la farine noire ou autres que ces insectes aiment beaucoup. C'est en vain que l'on a voulu mêler dans cette colle des amers, tels que l'absinthe, la coloquinte, etc. ; ou des sels végétaux, comme la potasse, le sel de tartre, etc. ; il n'y a absolument que les sels minéraux, tels que l'alun, le vitriol, etc., qui fassent de l'effet. On doit conseiller aux relieurs d'employer l'amidon, au lieu de farine, pour leur colle. Certains auteurs disent aussi que, pour préserver tout volume des insectes, il faut mettre de l'alun pulvérisé mêlé d'un peu de

poivre fin, entre le livre et la couverture ; un moyen plus sûr encore, ce serait de frotter les livres en Mars, Juillet ou Septembre avec un morceau d'étoffe, saupoudré d'alun pulvérisé. En général toute odeur forte, telle que le musc, la térébenthine, le thym, etc. fait fuir les insectes.

On conseille ordinairement de faire relier un certain nombre de volumes en cuir de Russie (1), et de les disséminer dans la bibliothèque ; mais l'expérience nous a prouvé que ce cuir est aussi attaqué par les insectes.

Ce n'est pas en Europe que les vers font le plus de ravages dans les bibliothèques. Feu M. D'Ansse de Villoison dit (2), que ces insectes sont un des plus grands fléaux du Levant, et plus dangereux que dans nos contrées. Toutes les bibliothèques des Jé-

---

(1) La *Revue britanique* (n° d'octobre 1825, p. 386) nous assure que quelques gouttes de l'huile de bouleau dont on parfume le cuir de Russie, suffisent pour garantir une bibliothèque des insectes. Le même recueil indique comment on peut préserver la colle de la moisissure. L'alun employé par les relieurs n'est pas un préservatif absolu, quoiqu'il contribue beaucoup à la conservation des peaux. La résine en usage parmi les cordonniers est préférable, et agit entièrement dans le même sens ; mais l'huile de térébenthine a beaucoup plus de puissance encore ; la lavande et les autres substances aromatiques d'une odeur forte, comme le poivre, l'anis, la bergamote, réussissent parfaitement, même en très mince quantité, elles conservent la colle pendant un temps illimité, etc.

(2) Dans ses *fragmens sur la Grèce*.

suites à Salonique, Scio, Santorin, Naxos et même à Constantinople, tombent en poussière. Les manuscrits, même en parchemin, subissent le même sort, quoique plus tard.

CHAPITRE XX.

De l'utilité des catalogues.

Dans tous les temps les bibliographes ont récherché les catalogues des grandes bibliothèques mises en vente, surtout lorsqu'ils sont bien faits, et que le prix des livres y est ajouté ; alors ces catalogues peuvent servir de guide, soit pour classer une bibliothéque soit pour juger de la rareté ou de la valeur d'un ouvrage, par le prix qu'y ont mis des bibliophiles éclairés, soit enfin pour connaître les différentes éditions d'un même ouvrage et celles qui sont les plus estimées.

Pour répondre à ceux qui voudraient contester leur utilité, nous citerons un passage extrait de la *Chasse aux Bibliographes,* par *l'abbé Rive* : « qu'on dise tant qu'on voudra que les catalogues de livres ne ménent pas à de grandes découvertes, je repondrai à ceux qui me font une pareille allégation, qu'ils ne sont que des esprits bornés, et qu'en conséquence leurs travaux doivent l'être ». Le savant Maittaire dans une épitre dédicatoire placée en tête du catalogue de la bibliothèque Harléienne regarde les catalogues comme des procès-verbaux littéraires qui servent à décider une infinité de questions qui s'élévent sur la biblio-

logie, et il exhorte ceux qui les dressent à ne rien négliger pour les rendre le plus rigoureusement exacts (1).

Ce n'est que vers le commencement du dernier siècle que des libraires instruits se sont occupés de faire des catalogues raisonnés avec des tables d'auteurs ; avant ce temps les bibliothèques ne se vendaient point par catalogue, des libraires s'entendaient pour acheter en commun ces collections. Mais, depuis que les Pr. Marchand, les Martin, les Debure, les Brunet, les Jöcher, les Ersch, les Heinsius, et bien d'autres, ont formé le goût du public pour les livres par de bons catalogues, bien faits et bien raisonnés, le commerce a été dégagé de l'ignorance et du vil interêt qui le caractérisaient; le goût des belles éditions s'est propagé de plus en plus, et est parvenu aujourd'hui au plus haut dégré de perfection (2).

---

(1) « Intelligunt », dit-il, « periti et accurati scriptores quantùm horum cognitio (leviores utcumque momenti esse videatur) conferat ad veritatem in quaestionibus aliquando litterariis investigandam et confirmandam quantique idcirco intersit omni accuratione uti in construendis iis catalogis quorum fide unicâ rei controversae veritas constat ». Voilà comme pense sur les catalogues un vrai savant.

(2) Nous citerons comme exemple les catalogues de Laserna-Santander rédigé par lui-même; celui du duc de la Vallière rédigé par Debure fils ainé; celui de Van de Velde de Gand, etc.

CHAPITRE XXI.

Tableau des abréviations les plus usitées dans les catalogues.

Dans les catalogues et dans les annonces de livres, on se sert de diverses abréviations pour indiquer les formats, les qualités et la condition d'un ouvrage. Comme ces abréviations ne sont pas connues de tout le monde, et qu'il se trouve quelquefois des personnes embarassées pour les expliquer, nous croyons devoir en donner l'explication.

In-fol. ou in-f°.,	in-folio.	*pap. vél.*, . .	papier vélin.
in-4°., ...	in-quarto.	*fig.*, ...	figures.
in-8°., ...	in-octavo.	*c. f.*, ...	cum figuris.
in-12°., ...	in-douze.	*l. r.*, ...	lavé-réglé.
in-16., ...	in-seize.	*fil.*, ...	filets.
in-18., . . .	in-dix-huit.	*d. s. t.*,	doré sur tranche.
in-24., .	in-vingt-quatre.	*t. d.*, . . .	tranche dorée.
in-32., . .	in-trente-deux.	*d. s. l. p.*,	doré sur le plat.
p. f., . .	petit format ou papier fin.	*dent.*, ...	dentelle.
		m. r., . .	maroquin rouge.
ch. mag., . .	chartâ magnâ.	*m. viol.*,	» violet.
pap. imp.,	papier impérial.	*m. v.*,	» verd.
pap. med.,	papier median ou moyen.	*m. bl.*,	» bleu.
		m. cit.,	» citron.
gr. pap., .	grand papier.	*m. n.*,	» noir.
p. p., . . .	petit papier.	*m. d. l.*,	» du levant.
pap. d'Holl.,	papier d'hollande.	*m. à comp.*,	» à compartimens.

do. de m., doublé de maroquin.
do. de tab., doublé de tabis.
vél., ... vélin.
vél. d'Holl., vélin d'Hollande.
parch., . . . parchemin.
v. m., . veau marbré.
v. f., » fauve.
v. éca., » écaille.
v. r., » racine.
v. p., » porphire.
v. j., veau jaspé.
v. m. all., » marbré allemand.
c. de R., . cuir de Russie.
p. d. tr., . . peau de truie.
bas., ... basane.
d. rel., . . demi-reliure.
rel. en ch., relié en chagrin.
cart., ... cartonné.
br., ... broché.
goth., ... gothique.

—

CHAPITRE XXII.

Plan d'un système bibliographique.

Comme nous avons adopté, pour la classification d'une bibliothèque, un ordre systématique différent de ceux connus jusqu'à ce jour, nous donnons en entier notre système bibliographique avec d'autant plus de raison, que nous croyons que nos divisions et sous-divisions présentent de véritables améliorations pour la facilité de l'arrangement d'une bibliothèque publique, et pour la recherche des livres en général.

A. HISTOIRE LITTERAIRE.

I. *Prolégomènes.*

a. De l'utilité et des abus de la littérature.
b. Introduction à l'histoire littéraire.

II. *Encyclopédie générale.*

III. *Histoire générale et particulière de la littérature.*

a. Traités généraux.

b. Traités de différentes époques.

1. Littérature ancienne.
2. » du moyen âge.
3. » moderne.

c. Traités nationaux.

1. Littérature orientale.
2. » grecque et romaine.
3. » espagnole et portugaise.
4. » italienne.
5. » française.
6. » allemande.
7. » hollandaise et flamande.
8. » anglaise.
9. » dan., sued., norw., hongr., russe, polonaise, etc.

d. Traités professionaux, ou hist. littér. partic. de chaque science.

IV. *Histoire des hommes de lettres.*

a. Biographie générale ancienne et moderne.

1. Biographies par ordre alphabétique.
2. » par ordre systématique.
3. Mélanges.

b. Biographies nationales.

1. Biographie orientale.
2. » grecque et romaine.
3. » espagnole et portugaise.
4. » italienne.
5. » française.
6. » allemande.
7. » hollandaise et flamande.
8. » anglaise.
9. » dan., goth., norw., sued., hongr., polonaise, etc.

c. Biographies prôfessionales,
1. Biographies des philologues.
2. » des philosophes.
3. » des jurisconsultes.
4. » des théologiens.
5. » des mathématiciens, phys., chim. et naturalistes.
6. » des peintres, architectes, musiciens, etc.
7. » des médecins.
8. » des historiens, géographes etc.

d. Mélanges.

V. *Histoire générale des sciences et des arts.*

[On place ordinairement en tête de chaque branche des sciences et des arts, leur histoire particulière].

VI. *Histoire, mémoires et dissertations des écoles, des Universités, des Académies et des sociétés littéraires.*

a. Des écoles, etc., en général.
b. » anciennes.
c. » du moyen âge.
d. » modernes.
1. De l'Italie.
2. De l'Espagne et du Portugal.
3. De la France.
4. De l'Allemagne.
5. De la Hollande et de la Belgique.
6. De l'Angleterre.
7. Du Danemarck, de la Suède, de la Norwège, de la Russie, de la Pologne, etc.

B. BIBLIOGRAPHIE.

I. *Histoire de l'art d'écrire et diplomatique.*

a. De l'origine de l'écriture en général.
b. Des lettres, des signes et des diverses manières d'écrire de différentes nations.

1. De l'écriture hiéroglyphique des Egyptiens.
2. De l'écriture des Hébreux.
3. » des Phéniciens.
4. » des Palmyriens.
5. » des Grecs.
6. » des Latins.
7. » des anciens Etrusques.
8. » de diverses nations.

c. De la stéganographie, de la tachygraphie, de la sténographie, de la calligraphie, etc.

d. De la matière employée pour les manuscrits chez les anciens; des liqueurs et des instrumens employés pour l'écriture.

e. Des manuscrits, de leur utilité, etc.

f. Descriptions et catalogues de manuscrits.

g. Collection de manuscrits.

h. Diplomatique.

II. *Histoire de l'imprimerie, de la stéréotypie, de la librairie, etc.*

a. Bibliographies des auteurs qui ont écrit sur l'art typographique.

b. De l'origine et des progrès de l'imprimerie.
1. Auteurs qui attribuent l'honneur de cette découverte à la ville de *Strasbourg*.
2. Auteurs qui en attribuent l'honneur à la ville de *Mayence*.
3. Auteurs qui en attribuent l'honneur à *Haarlem*.
4. Auteurs qui en attribuent l'invention aux *Chinois*, ou à d'autres nations.

c. Histoire de l'établissement de l'imprimerie dans les différents pays.
1. En Italie.
2. En Espagne et en Portugal.
3. En France.
4. En Allemagne.
5. En Suisse.

6. En Hollande et en Belgique.
7. En Angleterre.
8. En Pologne et en Russie.
9. En Suède, en Norwège, au Danemarck, etc.

d. Fêtes séculaires célébrées en l'honneur de l'imprimerie, dans différentes localités (par ordre alphabétique).

e. Des impressions du XV[e] siècle, dites *incunables*.

1. Repertoires, catalogues et descriptions des impressions du XV[e] siècle.
2. Observations sur les anciennes impressions de différentes villes de l'Europe.
3. Collection des incunables.

f. De la science pratique de l'imprimerie.

1. Traités généraux sur l'art typographique.
2. Traités sur différentes parties de la typographie.
3. Epreuves de caractères de l'imprimerie.
4. Biographies des plus célèbres imprimeurs, fondeurs de caractères, etc. (par ordre alphab).

g. Du Stéréotypage.

h. De la librairie.

1. Histoire de la librairie.
2. Biographies des plus célèbres libraires.
3. Catalogues des imprimeurs et des libraires.

i. De la reliure et des différents ornements des livres chez les anciens et les modernes.

III. *De la connaissance des livres.*

a. Introduction à la bibliographie.

b. Traités élémentaires de bibliographie.

c. Bibliographies générales alphabétiques et systématiques.

d. Bibliographies nationales.

1. Bibliographie orientale.
2. » grecque et romaine.
3. » italienne.
4. » espagnole et portugaise.
5. » française.
6. » allemande.
7. » hollandaise et flamande.

8. Bibliographie anglaise.
9. » dan., sued., hongr., russe, polonaise, etc.

e. Bibliographies professionales.
1. Bibliographie d'histoire littéraire.
2. » bibliographique.
3. » philologique.
4. » philosophique.
5. » de droit.
6. » théologique.
7. » des sciences mathématiques, phys., chim., et d'histoire naturelle.
8. » des arts et métiers.
9. » médicale.
10. » historique, géographique, etc.

f. Bibliographies des livres rares.
g. » des ouvrages anonymes et pseudonymes.
h. » des ouvrages condamnés au feu, des ouvrages à l'index, etc.

IV. *Des bibliothèques.*

a. De l'arrangement des bibliothèques en général ; de la science du bibliothécaire, etc.
b. Histoire des bibliothèques en général.
c. » des bibliothèques anciennes.
d. » des bibliothèques du moyen âge.
e. » des bibliothèques modernes.
1. De l'Italie.
2. De l'Espagne et du Portugal.
3. De la France.
4. De l'Allemagne.
5. De la Hollande et de la Belgique.
6. De l'Angleterre.
7. De la Pologne et de la Russie.
8. De la Suède, et de la Norwège, etc.

f. Histoire des bibliothèques particulières.
g. Catalogues des bibliothèques publiques.
h. » des bibliothèques particulières.

V. *Recueils littéraires périodiques et critiques des différens pays.*

a. De l'Italie.
b. De l'Espagne et du Portugal.
c. De la France.
d. De la Hollande et de la Belgique.
e. De l'Allemagne.
f. De l'Angleterre.
g. De la Pologne et de la Russie.
h. De la Suède, de la Norwège, etc.

VI. *Mélanges.*

C. PHILOLOGIE.

I. *Prolégomènes.*

a. Introduction à l'étude de la philologie.
b. Traités généraux de philologie.
c. » sur l'origine et la formation des langues.

II. *Grammaires des différentes langues.*

a. Langues orientales.
1. Langue syriaque.
2. » chaldéenne.
3. » hébraïque.
4. » phénicienne.
5. » arabe.
6. » éthiopienne et égyptienne ou copte.

b. Langue grecque.
1. Langue grecque ancienne.
2. » » moderne.

c. Langue latine.

d. Langues romanes.
1. Langue italienne.
2. » espagnole et portugaise.
3. » française.

e. Langues teutoniques.
1. Langue gothique.

2. Langue islandaise.
3. » danoise.
4. » suédoise.
5. » allemande.
6. » hollandaise et flamande.
7. » anglaise.

f. Langues slavonnes.
1. Langue russe.
2. » bohémienne et hongroise.
3. » polonaise.
4. » illyrienne.

g. Langues asiatiques.
1. Langue persanne.
2. » arménienne.
3. » turque.
4. » malaise.
5. » sanscrite.
6. » sinique.

III. *Dictionnaires des différentes langues.*

[Mêmes sous-divisions que pour les grammaires].

IV. *Polygraphes.*

a. Polygraphes grecs.
b. » latins anciens.
c. » modernes qui ont écrit en latin.
d. » italiens.
e. » espagnols et portugais.
f. » français.
g. » allemands, suédois, danois, etc.
h. » anglais.
i. Collections et extraits d'ouvrages de différens auteurs, et recueils de pièces.

V. *Rhéteurs et Orateurs.*

a. Traités généraux et particuliers de la rhétorique ou de l'art oratoire.
b. Rhéteurs et orateurs grecs.
c. » » latins anciens.

d. Rhéteurs et orateurs latins modernes.
e. » » italiens.
f. » » français.
g. » » allemands, etc.
h. » » hollandais.
i. » » anglais.
k. Collections d'oraisons.

VI. *Poëtique.*

a. Traités généraux et particuliers sur la poësie.
b. Poëtes orientaux.
c. » grecs anciens.
d. » » modernes.
e. » latins anciens.
f. » » modernes.
g. » italiens.
h. » français.
i. » espagnols et portugais.
k. » allemands, danois, russes, etc.
l. » hollandais.
m. » anglais.

VII. *Art dramatique.*

a. Introduction à la poësie dramatique.
b. Auteurs dramatiques grecs.
c. » » latins anciens.
d. » » » modernes.
e. » » italiens.
f. » » espagnols.
g. » » français.
h. » » allemands, danois, russes, etc.
i. » » anglais.

VIII. *Fables et Apologues.*

a. Fabulistes anciens.
b. » modernes.

IX. *Romans.*

a. Histoire des romans.
b. Collections de romans.

c. Romans et contes arabes, persans, turcs, etc.
d. » » grecs.
e. » » latins.
f. » » italiens.
g. » » espagnols, etc.
h. » » français.
i. » » allemands, etc.
k. » » hollandais et flamands.
l. » » anglais.

X. *Facéties et pièces burlesques.*

a. Facéties écrites en latin.
b. » » en italien.
c. » » en français.
d. » » en allemand.
e. » » en hollandais et en flamand.
f. » » en anglais.
g. Dissertations singulières, plaisantes et enjouées sur différens sujets.

XI. *Dialogues et Entretiens.*

XII. *Epistolaires.*

a. Epistolaires grecs.
b. » latins anciens.
c. » modernes qui ont écrit en latin.
d. » italiens.
e. » espagnols et portugais.
f. » français.
g. » allemands, etc.
h. » anglais.

XIII. *Critique.*

a. Critiques grecs anciens.
b. » latins anciens.
c. » modernes qui ont écrit en latin.
d » qui ont écrit en italien, en espagnol, etc.
e. » qui ont écrit en français.
f. » qui ont écrit en allemand.
g. » qui ont écrit en anglais.

h. Satires et invectives.

i. Gnomiques, Sentences, Apophthegmes, Adages, Proverbes, Bons-mots, Ana et Esprits.

D. PHILOSOPHIE.

I. *Prolégomènes.*

a. Traités préparatoires à l'étude de la philosophie.

b. Dictionnaires philosophiques.

II. *Histoire de la philosophie.*

a. Traités généraux.

b. » particuliers.

III. *Philosophes.*

a. Philosophes anciens grecs et latins.

b. Philosophes modernes.

IV. *Logique.*

a. Traités généraux.

b. » particuliers.

V. *Métaphysique.*

a. Métaphysiciens anciens.

1. Traités généraux.
2. » particuliers.

b. Métaphysiciens modernes.

1. Traités généraux.
2. » particuliers.

c. Traités sur l'homme, sur l'âme, ses facultés et ses sensations, etc.

d. Philosophie occulte.

1. Traités sur la cabale et la magie.
2. » sur les apparitions des esprits, sur les démons, les sorciers, etc.
3. » pour et contre la magie.
4. » Divination par les songes, les signes de la main, etc.

VI. *Ethique ou Morale.*

a. Moralistes anciens.

1. Traités généraux.
2. » particuliers.

b. Moralistes modernes.

1. Traités généraux.
2. » particuliers.

VII. *Aesthétique.*

a. Traités généraux.
b. » particuliers.

VIII. *Mélanges de Philosophie.*

IX. *Pédagogie.*

a. Des études en général.
b. Du choix d'un précepteur, d'un maître d'études, d'un Professeur, etc.
c. Méthodes d'enseignement; manuels des instituteurs, précepteurs, professeurs, etc.
d. Traités généraux sur l'enseignement.
e. De l'enseignement primaire.
f. » moyen.
g. » supérieur.
h. Mélanges.

X. *Journaux et recueils périodiques.*

a. Philosophiques.
b. Pédagogiques.

E. JURISPRUDENCE.

I. *Introduction à l'étude du droit.*

a. Histoire du droit.
b. Encyclopédie et méthodologie du droit.
c. Philosophie du droit.

II. *Droit naturel et Politique.*

a. Droit naturel.

1. Traités généraux.
2. » particuliers.

b. Politique.

1. Traités généraux.
2. » particuliers.

III. *Droit romain.*

a. Préliminaires et dictionnaires pour l'intelligence du droit romain.

b. Histoire du droit romain.

c. Sources du droit romain.

1. Droit romain avant Justinien.
2. Législation de Justinien.
3. Droit romain après Justinien.
4. Commentateurs.
5. Abréviateurs de Justinien.
6. Ouvrages systématiques de droit romain.

IV. *Droit originairement germanique.*

a. Anciennes législations.

b. Législation récente.

1. Droit de l'Allemagne.
2. Droit français.
3. Législation du royaume des Pays-Bas et de la Belgique.
4. » de diverses autres nations.
5. Droit féodal.

V. *Droit canonique et ecclésiastique.*

a. Préliminaires.

b. Histoire politique de l'église.

c. Sources.

1. Conciles et collections des conciles.
2. Lettres des papes; décrétales et Bulles.
3. Anciennes collections du droit canonique.
4. Corpus juris canonici.
5. Concordats.

d. Commentaires sur le corpus juris canonici.

e. Traités sur le droit ecclésiastique général.

1. Traités concernant les deux églises.
2. Eglise catholique.
3. Eglise protestante.

f. Juridiction et procédure ecclésiastiques.

g. Corporations réligieuses.

h. Rapports entre l'église et le gouvernement séculier.

i. Droit ecclésiastique des divers états.
k. Oeuvres complètes, etc.

VI. *Droit civil français moderne.*

a. Préliminaires.
b. Histoire.
c. Droit intermédiaire (pendant la révolution).
  1. Législation française.
  2. » de la Hollande.
  3. » du code Napoléon.
  4. » belge.
  5. Mélanges.

VII. *Droit commercial.*

a. Préliminaires et histoire.
b. Sources.
c. Droit commercial ancien des différentes nations.
d. » » allemand nouveau.
e. » » français nouveau.
f. » » belge nouveau.
g. » » anglais, américain, etc.
h. » » commun des nations étrangères.
i. Traités généraux.
k. » particuliers.
l. Mélanges.

VIII. *Procédure civile.*

a. Préliminaires.
b. Droit ancien.
c. » moderne.
d. Mélanges.
e. Consultations et décisions.
f. Plaidoyers et causes célèbres.

IX. *Droit criminel.*

a. Préliminaires.
b. Histoire du droit criminel.
c. Droit criminel ancien (Romain).
  1. Droit ancien de l'Allemagne.
  2. » » de la France.
  3. » » des Pays-Bas.

d. Droit criminel moderne.
1. Législation française.
2. » belge.
3. Législations étrangères.

X. *Ouvrages sur toutes les parties du droit.*
a. Préliminaires.
b. Sources.
c. Commentaires.
d. Mélanges.

XI. *Notariat, droit administratif, lois financières et de police.*
a. Notariat.
b. Droit administratif.
c. Lois financières.
d. Lois de police.
e. Droit militaire.

XII. *Droit public interne.*
a. Préliminaires.
b. Histoire du droit public.
c. Traités généraux (théoret.).
d. » particuliers.
e. Mélanges.
f. Droit public interne positif.
1. Sources (collections de).
2. Traités généraux.
3. » particuliers.

XIII. *Droit des gens et Histoire politique.*
a. Préliminaires.
b. Droit des gens philosophique.
c. Sources.
d. Histoire politique depuis le 15e siècle.
1. Traités généraux.
2. Histoire spéciale.
3. Mélanges.
e. Droit des gens positif.

1. Traités généraux.
2. » particuliers.
3. Mélanges.

XIV. *Statistique.*

a. Préliminaires philosophiques.
b. Histoire.
c. Statistique générale.
1. Traités généraux.
2. » particuliers.
d. Statistique spéciale.
1. De la France.
2. De la Belgique et de la Hollande.
3. De l'Angleterre.
4. De l'Allemagne.
5. Des autres états de l'Europe.
6. Des autres parties du monde.
e. Mélanges.

XV. *Economie politique.*

a. Préliminaires.
b. Histoire.
c. Traités généraux.
d. » particuliers.
e. Mélanges.

XVI. *Journaux et reçueils périodiques de Jurisprudence.*

F. THÉOLOGIE (*d'après Brunet*).

I. *Ecriture sainte.*

a. Textes et versions de la Bible.
b. Livres séparés de l'ancien testament en différentes langues.
c. Textes du nouveau testament et de ses livres séparés.
d. Versions du nouveau testament et de ses livres séparés, en différentes langues.
e. Harmonies et concorde des évangiles.

f. Livres apocryphes.
g. Concordance de l'écriture-sainte.
h. Histoires abrégées et figures de la bible.
i. Interprètes de l'écriture-sainte.

II. *Philologie sacrée.*

a. Introduction à l'étude de l'écriture-sainte.
b. Traités critiques sur le texte et versions de l'écriture-sainte.
c. Interprètes critiques de l'écriture-sainte.
d. Dissertations critiques relatives à différentes choses mentionnées dans l'écriture-sainte.
e. Dictionnaires de l'écriture-sainte.

III. *Liturgie.*

a. Traités sur les offices divins, les rites et cérémonies de l'église.
b. Collections de liturgies en différentes langues.
c. Liturgies des églises grecques et orientales.
d. » de l'église romaine.
e. » gallicanes.
f. » particulières.
g. » anglaises.

IV. *Conciles.*

a. Traités touchant les conciles et les synodes.
b. Collections de conciles,
c. Conciles généraux.
d. » nationaux, provinciaux et diocésains.

V. *Saints Pères.*

a. Introduction à l'étude des SS. Pères.
b. Collections, extraits et fragmens d'ouvrages des SS. Pères.
c. Ouvrages des SS. Pères grecs.
d. » des SS. Pères latins et de quelques autres écrivains ecclésiastiques.
e. » des SS. Pères arméniens.

VI. *Théologiens.*

a. Théologie scholastique et dogmatique.
1. Introduction et dictionnaires.
2. Ouvrages des théologiens scholastiques.
3. Cours et traités généraux de théologie.
4. Traités particuliers.

b. Théologie morale.
c. » catéchétique.
d. » parénétique ou sermons.
e. » ascétique.
f. Théologiens polémiques.
g. » séparés de l'église romaine
1. Avant Luther.
2. Luthériens.
3. Sacramentaires, Zuingliens, Calvinistes, Anglicans, etc.
4. Antitrinitaires, Sociniens, Quakers.
5. Ecrits contre l'église romaine, ses dogmes, ses cérémonies et particulièrement contre le sacrifice de la Messe.
6. Ecrits contre le Pape et les personnes ecclésiastiques.
7. » en faveur de la réunion et de la tolérance.

VII. *Opinions singulières, illuminées et autres fanatiques.*

VIII. *Religion des Juifs et des Gentils.*

IX. *Religion des Chinois, des Indiens, des Mahométans, des Sabéens, etc.*

X. *Déistes, Incrédules, et Athées.*

G. SCIENCES MATHÉMATIQUES, PHYSIQUE, CHIMIE, ET HISTOIRE NATURELLE.

I. *Mathématiques et sciences qui en dépendent.*

a. Histoire des mathématiques.
b. Traités généraux.
c. Dictionnaires de mathématiques.
d. Mathématiques pures.

1. Arithmétique universelle.
   α. Arithmétique.
   β. Algèbre et analyse des quantités finies.
   γ. Calcul différentiel et intégral.
2. Géométrie.
   α. Géométrie élémentaire.
   β. Trigonométrie.
   γ. Théorie des courbes, géométrie analytique.
   δ. Géométrie descriptive.
3. Tables de logarithmes.
4. Mélanges de mathématiques pures.

II. *Mathématiques appliquées.*

a. Sciences physico-mathématiques.
   1. Mécanique.
      α. Traités généraux.
      β. Statique et dynamique.
      γ. Hydrostatique et hydrodynamique.
      δ. Hydraulique.

b. Astronomie.
   1. Histoire de l'astronomie.
   2. Astronomie sphérique.
   3. » théorétique.
   4. Tables astronomiques.
   5. Géométrie mathématique ; géodésie.
   6. Chronologie (traités sur le calendrier ; gnomonique et horlogerie, etc.).
   7. Mélanges astronomiques.

c. Optique, dioptrique et Catoptrique.

d. Perspective.

e. Marine.
   1. Histoire.
   2. Dictionnaires.
   3. Traités généraux.
   4. » particuliers.

f. Art militaire.
   1. Histoire.
   2. Traités de l'art militaire des anciens.

3. Traités généraux sur l'art militaire moderne.
4. » particuliers.
g. Génie des ponts et chaussées.
h. Instruments mathématiques, astronomiques, etc.

III. *Physique.*
a. Physique proprement dite.
1. Histoire.
2. Dictionnaires.
b. Physique générale.
c. » particulière.
d. Mélanges.
e. Description des instrumens de physique et expériences.

IV. *Chimie.*
a. Préliminaires.
b. Histoire.
c. Chimie générale.
1. Traités généraux élémentaires.
2. » » approfondies.
d. Traités des analyses des corps.
1. Du règne minéral.
2. » végétal.
3. » animal.
e. Mélanges de chimie et de physique.
f. Description des instrumens de chimie et expériences.
g. Alchimie.
1. Histoire de l'alchimie et collections d'ouvrages alchimiques.
2. Ouvrages des alchimistes anciens et modernes.

V. *Histoire naturelle.*
a. Mineralogie, Botanique et Zoologie.
1. Traités généraux.
2. Mélanges.
b. Minéralogie.
1. Préliminaires.
2. Histoire.
3. Oryctognosie.

4. Géognosie.
5. Mélanges.
6. Art des Mines.

c. Botanique.
1. Préliminaires.
2. Histoire.
3. Phytographie.
4. Phytophysiologie.
5. Agronomie et Jardinage.
6. Mélanges.
7. Oeuvres complètes.

d. Zoologie.
1. Préliminaires.
2. Histoire.
3. Zoographie.
4. Zootomie.
5. Mélanges.

VI. *Sciences mathématiques, physique, chimie et histoire naturelle.*

a. Mémoires des académies et autres sociétés savantes.
b. Voyages.
c. Journaux et recueils périodiques.

H. ARTS ET MÉTIERS.

I. *Préliminaires.*
II. *Histoire.*
III. *Traités généraux.*
IV. » *particuliers rélatifs à la théorie des beaux-arts.*
V. *Iconographie, Monogrammes.*
VI. *Dessin.*
VII. *Peinture.*

a. Traités élémentaires et généraux.
b. » particuliers sur différents genres de peinture.

c. Recueils d'estampes d'après les tableaux des maîtres, rangés par école.
d. Galeries et cabinets de tableaux.
e. Recueils d'estampes d'après les dessins.

VIII. *Gravure.*
a. Traités généraux.
b. » particuliers.
c. Recueils de gravures, disposées par école.
d. » de costumes.

IX. *Sculpture.*

X. *Architecture.*
a. Traités généraux.
b. » particuliers sur différentes parties de l'architecture civile.
c. Recueils de descriptions des édifices anciens et modernes, jardins, etc.
d. Art du charpentier, du menuisier et du serrurier.

XI. *Musique.*
a. Histoire de la musique.
b. Auteurs anciens qui ont écrit sur l'art de la musique.
c. Traités généraux et particuliers sur la théorie de la musique, la composition et le chant.
d. Musique instrumentale.

XII. *Pyrotechnie, ou art du feu, de la fonderie et de la verrerie.*

XIII. *Arts divers.*

XIV. *Exercices gymnastiques.*
a. Escrime.
b. Equitation.
c. Natation.
d. Danse.
e. Chasse.
f. Pêches.

XV. *Jeux de société, de hazard et de calcul.*

J. MÉDECINE.

I. *Préliminaires.*

II. *Histoire des sciences médicales et des médecins.*

III. *Dictionnaires.*

IV. *Recueils et bibliothéques de médecine.*

V. *Médecins anciens.*

VI. *Médecins modernes.*

VII. *Traités généraux élémentaires.*

VIII. *Anatomie.*

a. Préliminaires.
b. Anatomie générale.
c. » descriptive.
1. Traités généraux.
2. » particuliers.
3. Mélanges.

IX. *Physiologie.*

a. Préliminaires.
b. Traités élémentaires et généraux.
c. » particuliers.
d. Mélanges.
e. » d'anatomie et de physiologie.
f. Histoire anatomique et physiologique du Fœtus.

X. *Anthropologie.*

XI. *Hygiène.*

a. Traités généraux.
b. » particuliers.
c. Mélanges.
d. Diététique.

XII. *Pathologie et thérapeutique.*

a. Préliminaires.
b. Pathologie générale.
1. Traités généraux.
2. » particuliers.

c. Thérapeutique générale.
  1. Traités généraux.
  2. » particuliers.
d. Pathologie et thérapeutique spéciale interne.
  1. Nosographie.
  2. Traités généraux.
  3. » particuliers.
  4. Clinique.
  5. Mélanges de pathologie et de thérapeutique.
  6. » anatomiques, physiologiques, pathologiques et thérapeutiques.
e. Pathologie et thérapeutique spéciale externe.
  1. Préliminaires.
  2. Nosographie.
  3. Traités généraux.
  4. » particuliers.
  5. Clinique.
  6. Mélanges de pathologie et de thérapeutique externe et interne.

XIII. *Pharmacie et pharmacopée.*
a. Traités généraux.
b. » particuliers.

XIV. *Matière médicale.*
a. Traités généraux.
b. » particuliers.
c. Mélanges de médecine.

XV. *Médecine légale.*
a. Traités généraux.
b. » particuliers.
c. Mélanges,
d. Police médicale.

XVI. *Chirurgie.*
a. Traités généraux élémentaires.
b. » » des opérations chirurgicales.
c. » particuliers sur plusieurs maladies, et opérations chirurgicales.

d. Traités généraux et particuliers sur les accouchemens.
e. Mélanges de chirurgie.

XVII. *Médecine vétérinaire.*

a. Traités généraux.
b. » particuliers.
c. Mélanges.

K. HISTOIRE.

I. *Prolégomènes.*

a. Traités sur la manière d'écrire et d'étudier l'histoire.
b. » singuliers de l'utilité de l'histoire.
c. » singuliers critiques apologétiques, pour et contre l'histoire et les historiens.
d. Introductions générales à l'étude de l'histoire.
e. Atlas historiques.

II. *Géographie.*

a. Introduction et traités préparatoires à l'étude de la géographie.
b. Dictionnaires géographiques.
c. Géographie ancienne et du moyen âge.
d. » moderne.
e. » maritime.
f. Atlas et cartes géographiques et hydrographiques.

III. *Voyages.*

a. Introduction.
b. Histoire générale et particulière des voyages.
c. Collections de voyages.
d Voyages autour du monde.
e. » en différentes parties du monde.
f. » en différentes parties de l'Europe.
g. » en différentes parties de l'Asie.
h. » dans les mers et terres Australes d'Asie.
i. » en différentes parties de l'Afrique.
k. » en différentes parties de l'Amérique.

IV. *Chronologie.*

a. Systèmes et traités généraux de chronologie.
b. » » particuliers de chronologie.
c. Chronologie historique, ou histoire réduite en tables.

V. *Histoire universelle, ancienne et moderne.*

VI. » *des réligions et superstitions.*

a. Histoire générale des réligions.
b. » de l'église chrétienne.
c. » et pratiques singulières de quelques associations connues sous les noms de Frères de la Rose-Croix, Francs-Maçons, etc.

VII. *Histoire ancienne.*

a. Histoire de l'origine des nations.
b. » générale ancienne.
c. » » et particulière de plusieurs peuples anciens.
1. Histoire des Juifs.
2. » des Phéniciens, des Babyloniens, des Egyptiens, des Perses, etc.
3. » de la Grèce.
4. » du peuple romain et de ses Empereurs.

VIII. *Histoire du moyen âge.*

a. Traités généraux.
b. » particuliers.

IX. *Histoire moderne.*

a. Histoire générale de l'*Europe* moderne, avec l'histoire particulière de certaines époques.
b. » générale et particulière des différens pays de l'Europe.
1. Histoire d'Italie.
2. » d'Espagne et du Portugal.
3. » de France.
4. » des Pays-Bas.
5. » de la Suisse.
6. » générale d'Allemagne.
7. » des Empereurs d'Allemagne, avec l'histoire particulière de la maison d'Autriche.

8. Anciens cercles d'Allemagne.
9. Histoire des états du roi de Prusse, avec l'histoire des villes hanséatiques.
10. » de la Grande-Brétagne et de l'Irlande.
11. » générale des peuples Septentrionaux.
12. » du Danemark et de la Norwège.
13. » de la Suède.
14. » de Laponie, d'Islande et du Grönland.
15. » de l'Empire des Russies.
16. » de Pologne.
17. » de l'Empire Ottoman.
18. » de certains peuples nomades qui parcourent l'Europe.

c. Histoire générale de l'*Asie*.
d. » de différens peuples de l'*Asie*.
1. Histoire des Sarrasins, et de l'Arménie.
2. » de la Perse.
3. » des différentes contrées de l'Inde, du Mogol etc.
4. » de la Chine, des Tartares etc.
5. » des Iles de l'Asie.
6. Mélanges d'histoire d'Asie et d'Amérique.

e. Histoire générale de l'*Afrique*.
f. » des différens pays de l'Afrique.
1. Histoire d'Egypte.
2. » des états barbaresque, de l'Ethiopie, etc.
3. » des Iles d'Afrique.

g. Histoire générale de l'*Amérique*.
h. » des différents pays de l'Amérique.
1. Histoire du Pérou, du Chili, du Paraguay, du Brésil, et de Cayenne
2. » du Mexique, de la Californie, de la Floride, de la Louisiane et des Etats-Unis.
3. » des Iles Antiles.

X. *Histoire de la noblesse et de la chevalerie.*

a. De la noblesse en général.

b. De l'art héraldique.
c. Des anciens tournois.
d. Des divers ordres de chevalerie.

XI. *Généalogie.*

a. Traités généraux.
b. » particuliers.

XII. *Antiquités.*

a. Traités singuliers de l'utilité des antiquités.
b. Dictionnaires d'antiquités.
c. Traités généraux.
d. » particuliers.
1. Moeurs et usages réligieux, civils et militaires des anciens en général.
α. Moeurs et usages des Hébreux, des Egyptiens, Syriens, Chaldéens, Perses, Phéniciens et Carthaginois.
β. Moeurs et usages des Grecs.
γ. » » des Romains.
δ. » » des Gaulois et autres peuples anciens.
2. Monumens antiques.
3. Peintures, Mosaïques, Sculptures, etc.
4. Inscriptions et Marbres.
5. Numismatique.
α. Numismatique ancienne.
β. » moderne.
e. Mélanges d'Antiquités.

MANUEL
DU
BIBLIOTHÉCAIRE.

TROISIÈME PARTIE.

Bibliographie spéciale systématique et raisonnée des principaux ouvrages sur la bibliographie (1).

I. *Histoire de l'art d'écrire et diplomatique.*
a. *De l'origine de l'écriture en général.*

Amelang (J. G.), von dem alterthùm der Schreibekùnst in der Welt. Leipzick , 1802 , in-8.

Les savans *Wood* et *Mérian* prétendent que l'art d'écrire par lettres et son usage ne remontent pas à une origine aussi ancienne qu'on le prétend communément. Cette opinion a engagé M. *Amelang* à examiner cette question , et l'ouvrage que nous annonçons offre le résultat de ses recherches.

---

(1) Des circonstances imprévues nous ayant engagés à publier d'abord notre *Manuel du Bibliothécaire*, nous avons cru rendre un service à nos lecteurs en ajoutant à la fin de ce manuel une liste , par ordre systématique , des principaux ouvrages sur la bibliographie , extraite d'un autre manuscrit, que nous nous proposons de publier plus tard , et qui aura pour titre : *Bibliographie générale systématique et raisonnée de tous les ouvrages sur la Bibliographie.* Manuscrit pouvant former deux vol. in-8o.

Astle (Thomas), the origin and progress of writing, as well hieroglyphic as elementary, illustreted by engravins taken from marbles, manuscripts, and charters, antient and modern : also some account of the origin and progress of printing. London 1784, 1 vol. in-4°, 2^d edit. 1803.

Il y a de cet ouvrage curieux des exemplaires en grand papier. Thomas Astle passe pour l'auteur qui a fait les recherches les plus étendues sur la calligraphie ou l'art d'écrire. Son ouvrage est enrichi de planches qui jettent un grand jour sur les écritures et sur les caractères anciens.

Fortia d'Urban (le marquis de), essai sur l'origine de l'écriture, sur son introduction dans la Grèce, et son usage jusqu'au tems d'Homère, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 1000 avant notre ère. Paris 1832, 1 vol. in-8°.

On a du même auteur un *Catalogue de la bibliothèque de la ville d'Avignon ; livres in-fol. Avignon* 1804. 1 *vol. in-8°*, et *Système général de Bibliographie alphabétique*, *appliqué au tableau encyclopédique des connaissances humaines*, *et en particulier à la philologie. Paris*, 1819, 1 vol. *in*-12. Cet ouvrage a été réimprimé sous le titre de *Nouveau système de Bibliographie alphabétique*, etc. Paris 1822, 1 vol. in-12.

Hugo (Herm.), de prima scribendi origine et universae rei literariae antiquitate ; cui notas, opusculum de scribis, apologiam pro Waechtlero, praefationem, et indices adjecit C. H. Trotz, Jctus. Traj. ad Rhen. 1738, 1 vol. in-8°.

C'est la meilleure édition de cet ouvrage rare et curieux qui a été imprimé pour la première fois à Anvers en 1618. Il existe une traduction française abrégée dece livre, ayant pour titre : *Dissertation historique sur l'invention*

des lettres et des caractères d'écritures ; sur les instruments dont les anciens se sont servis pour l'écriture, etc. *Paris* 1774, 1 *vol. in*-12.

Massey (Will.), the origin and progress of Lettres; with an account of the most celebrated english penmen and their works. London 1763, 1 vol. in-8.

Wachter (J.G.), naturae et scripturae concordia, seu de antiquissimis scribendi modis ante litteras inventas. Lipsiae 1752, 1 vol. in-4°. fig.

On trouve dans le 3e volume de la *Bibliothèque des artistes et des amateurs par l'abbé Petity*, *Paris* 1766, 3 *vol. in*-4. fig., un catalogue des auteurs qui ont écrit sur l'écriture, sur la tachygraphie, sur les encres, etc. Voyez pages cxj—cxl. Ce catalogue est terminé par une dissertation sur l'art de faire le papier. On peut encore consulter sur l'*écriture* le second volume de l'*Essai sur l'origine de la gravure et en taille-douce, par M. Jansen*, *Paris* 1803, 2 *vol. in*-8. Le chapitre XIII, entièrement consacré à la calligraphie, renferme un grand nombre de détails sur l'art de l'écriture chez les différents peuples; voyez tom. II, pages 1-297. *V. Peignot*, Dict. rais. de Bibliologie, tom. I. pag. 237 et suiv., et *Dom De Vaines*, dict. rais. de diplomatique, tom. I. pag. 412 et suiv.

b. *Des lettres, des signes et des diverses manières d'écrire de différentes nations.*

Allwood (Rev. Philip.), observations concerning the origin of several of the literal characters in use amoug the Greeks. London 1799, 1 vol. in-4°.

Ces observations se trouvent à la fin d'un ouvrage du même auteur, intitulé : *Antiquities of Greece*, *London* 1799, in-4.

Calmet (Aug.), recherches sur l'origine des chiffres d'arithmétique.

V. Mem. de Trevoux, Sept. 1707, pag. 1620-1635.

Deverell (Robert), discoveries in hieroglyphies and other antiquities; in progress to which many favourite compositions are exhibited in a light entirely new, and such as renders them infinitely more amusing, as well as more instructive to readers of earlier times. London 1813, 6 vol. in-8.

Cet ouvrage est enrichi de 196 gravures, représentant différens groupes, des figures, etc.

Dissertation de l'origine et des progrès de l'écriture chez les Romains.

V. Bibliothèque française, tom. XL. pag. 28-40.

Essai sur les hiéroglyphes, ou nouvelles lettres sur ce sujet (par M. *Bertuch*). Weimar 1804, 1 vol. in-4°.

Freret (Nic), reflexions sur les principes généraux de l'art d'écrire et en particulier sur les fondemens de l'écriture chinoise.

V. Mem. de l'Acad. des Inscript. tom. IX. pag. 328-369. Edit. d'Amst.

Fry (Edmund), pantographia; containing accurate copies of all the knouwn alphabets in the world, together with an english explanation of the force or power of each letter; to which are added specimens of all well authenticated oral languages; forming a comprehensive digest of phonology. London 1799, 1 vol. in-8.

Cet ouvrage est le fruit de 16 années de travail ; les épreuves des caractères sont exécutées avec élégance.

Heinrigs, alphabete der eùropaeïschen scriftarten, Berlin 1834, in-4°.

Ce volume renferme des alphabets des différentes sortes d'écriture européennes, anciennes et modernes.

Hodgkin (John), calligraphia graeca et poecilographia graeca, written by John Hodgkin, and engraved by H. Ashby. London 1807, in-fol.

L'auteur donne l'explication de la formation des caractères grecs d'après la méthode adopté par le Dr. Thomas Young. Une collection complète des différentes formes des lettres se trouve ajoutée à l'ouvrage du savant *Hodgkin*.

Horapollinis hiëroglyphica, graece et latine, cum integris observationibus et notis Joan. Merceri et Dav. Hoeschelii, et selectis Nic. Caussini. Curante Joh. Cornelio de Pauw. Traj. ad Rhenum, 1727, 1 vol. in-4°.

Même ouvrage en français, traduit du grec par *Requien.* Paris 1779, in-12.

Huet (Pierre Dan.), de l'origine des chiffres vulgaires.

V. Huetiana, Paris, 1722, in-8. pag. 113-116.

Jaeck (H. Joach.), viele alphabete ùnd ganze Schriftzüge vom VIII bis zùm XVI Jahrhùnderte, aùs den handschriften der oeffentlichen Bibliothek zù Bamberg. Bamberg 1833, gr. in-fol.

Le tome II de ce *recueil d'alphabets* et de *modèles d'écritures* du 8e au 16e siècle vient de paraître à Leipzic.

Kircher (Athanas.), Oedipus Aegyptiacus; hoc est, Universalis Hiëroglyphicae veterum doctrinae, tem-

porum injuriâ abolitae, instauratio. Romae 1652-54, 4 vol. in-fol. fig.

Ce savant ouvrage est le plus recherché, et l'un des plus rares de tous ceux du *P. Kircher*.

Montfaucon (Bernard. de), palaeographia graeca, sive de ortu et progressu litterarum graecarum, et de variis omnia saeculorum scriptionis graecae generibus, libri sex, cum figuris et schematibus, etc. Paris 1708, 1 vol. in-fol.

Ouvrage savant, et dont on a toujours fait beaucoup de cas.

Pierius Valerianus (Joan.-Bellunensis), hiëroglyphica, sive de sacris Aegyptiorum aliarumque gentium literis. Accesserunt ejusdem pro sacerdotum barbis declamatio, et varia poëmata; item Hiëroglyphicorum collectanea, ex veteribus et neotericis descripta, etc. Lugduni 1686, 1 vol. in-fol.

L'auteur est aussi connu sous le nom de *Valeriano Bolzani*.

Warburton, essai sur les hiéroglyphes des Egyptiens, où l'on voit l'origine et les progrès du langage et de l'écriture, l'antiquité des sciences en Egypte, et l'origine du culte des animaux. Traduit de l'anglais par Leonard des Malpeines. Paris 1744, 2 vol. in-12, avec figures.

Ouvrage recherché et peu commun ; avec les observations de Mr. *Freret* sur l'antiquité des hiéroglyphes scientifiques et des remarques sur la chronologie et la première écriture des Chinois.

c. *De la stéganographie, de la tachygraphie, de la sténographie, de la calligraphie, etc.*

Bertin (Th. P.) système universel et complet de

sténographie adapté à la langue française, d'après Taylor, 4e édit. Paris 1804, 1 vol. in-8, avec pl.

Breithaupt (Chr.), disquisitio historica, critica, curiosa de variis modis occulte scribendi, tam apud veteres, quam apud recentiores, usitatis. Helmst. 1727 et 1737, 1 vol. in-8.

On a du même auteur : *Ars decifratoria, sive scientia occultas scripturas solvendi et legendi. Helmst.* 1737, *in*-8.

Clement, la sténographie, ou l'art d'écrire aussi vîte qu'on parle, nouveau système fondé sur 22 caractères, etc. Paris 1801, 1 vol. in-12.

Conradus (Dav. Arn.), cryptographia denudata, sive ars decifrandi, quae occulte scripta sunt in quocumque linguarum genere, praecipue in germanica, batava, latina, anglica, gallica, italica, graeca. Lugduni-Batavor. 1739, 1 vol. in-8.

Coulon de Thevenot, tachygraphie fondée sur les principes du langage, de la grammaire et de la géométrie. 20e edit. Paris 1827, 1 vol. in-4, avec 3 pl.

Ouvrage dont on a changé le titre pour presque toutes les éditions qui ont été données : la précédente, publiée en l'an IV (1794) était intitulée : l'*Art d'écrire aussi vite qu'on parle, ou la tachygraphie française dégagée de toute équivoque.*

Grosselin (A.), traité de sténographie à l'aide duquel on peut en moins de deux heures connaître les élémens de cet art : suivi d'un vocabulaire sténographique, composé sur le système de Taylor, et servant à rendre facile, en très peu de temps, la lecture de cette écriture aussi prompte que la parole. Paris 1830, 1 vol. in-8.

Kopp (Ulr. Fr.), palaeographia critica, aut tachygraphia veterum exposita et illustrata Mannhemii 1817, 2 vol. in-4°, avec pl.

Le second volume de cet ouvrage contient un dictionnaire des notes tironiennes. La suite de cet ouvrage a été publiée sous le titre de : *De difficultate interpretandi ea quae aut vitiose vel aut obscure aut aliénis a sermone literis sunt scripta. Manhemii*, 1829, 2 *vol. in-4. fig.*

Kùnst der geheim-schreiberei, oder deùtliche anweisùng zù xiver geheimen correspondenz, von *G. L.* Leipzig, 1797, in-4°.

Macdonald (John), treatise explanatory of a new system of naval, military and political telegraphic communication of general application. London 1817, 1 vol. in-8.

Taylor (Samuel), an essay intended to establish a standard for an universel system of stenography or schorthand writings upon such simple and approved principles as have never before been offered to the public, etc. London 1786, in-8.

Trithemius (Joh.), steganographia, sive ars per occultam scripturam animi sui voluntatem absèntibus aperiendi certa. Praefixa est huic operi sua clavis, seu vera introductio ab ipso auctore concinnata, etc. Francof. 1608, et Darmstadii 1621, 1 vol. in-4°.

—— Steganographia, etc. vindicata, reserata et illustrata, auctore Wolf. Ern. *Heidel*. Moguntiae 1676, et Norimb. 1721, in-4°.

Enfin les séances des différents corps législatifs et les débats de la tribune de différents pays, ont beaucoup contribué à étendre et à perfectionner la

sténographie, les écrivains chargés de la rédaction des journaux ne pouvant qu'à l'aide de ce moyen recueillir textuellement les discours des orateurs.

d. *De la matière employée pour les manuscrits chez les anciens ; des liqueurs et des instruments employés pour l'écriture.*

Behm (Joh.), exercitatio historica de encausta imperatoribus olim sacro. Regiom. 1715, in-4°.

Calmet (Augustin), dissertation sur la matière et sur la forme des livres anciens, et sur les diverses manières d'écrire.

V. Dans son commentaire Litteral sur la Bible. Tom. I. part. I. pag. XL. à Paris 1724, in-fol.

Caneparius (Petr. Mar.), de atramentis cujuscumque generis, opus. Londini 1660, Roterod. 1718, in-4°.

C'est le traité le plus complet qui existe sur l'encre. Il offre des détails sur les encres qui ont été en usage dans les différens siècles. L'auteur prétend que les premiers imprimeurs se sont servis de l'encre des anciens. Il donne aussi la composition de l'encre perpetuelle ou du stuc dont on remplit les lettres creusées sur le marbre, ainsi que le secret de faire revivre les anciennes écritures, ce qui peut être très utile relativement aux vieux manuscrits. Quant aux recettes pour faire de l'encre d'or, nous renvoyons à l'*histoire du vélin et du parchemin* par *M. Peignot, Paris* 1812, *in*-8, pag. 78-83, et pour l'encre pourpre, à la page 65 et suivantes.

Clericus (Joh.), de stylis veterum et variis cartarum generibus dissertatio.

V. dans *Poleni* supplemento Thesauri Antiquit. Graec. et Rom. tom. III. pag. 1110.

Jacobaeus (Jac.), dissertatio philologico-critica,

de materiâ et formâ librorum apud veteres, ante inventam artem typographicam, ex occasione eorum, qui in Novo Testamento occurrunt. Hafniae, 1706, in-4°.

Koops (Mathias), historical account of the substances which have been used to describe events and to convey ideas, from the earlist date to the invention of paper. London 1801, 1 vol. in-8°.

L'auteur de cet ouvrage a été breveté pour un procédé de fabrication de papier de paille.

Montfaucon (Bernard de), dissertation sur la plante, appelée Papyrus, sur le papier d'Egypte, sur le papier de coton, et sur celui, dont on se sert aujourd'hui.

V. Dans les Mem. de l'Acad. des Inscript. tom. IX. pag. 302-328.

Quandt (Joh. Jac.), exercitatio de atramento hebraeorum. Regiom. 1713, in-4°.

Schaeffer (Jac. Christ.), neùe versùche ùnd mùster, ohne alle lùmpen, oder doch mit einem geringen zùsatze derselben, papier zù machen. Regensbùrg, 1765-71, 3 part. in-4. fig. color.

Livre curieux, auquel on a adapté les échantillons des différentes sortes de papier. Il y a une seconde édition de *Ratisbonne* 1772, qui contient 81 échantillons de papier, avec 13 planches enluminées.

Schöpfer (Joan. Joach.), dissertatio de atramento. Francof. ad Viadr. 1691.

Schwartz (Chr. Gottl.) exercitatio de varia supellectile rei librariae veterum. Altd. 1739, 1 vol. in-4°, cum fig. aen.

Spies (Joh. Alb.), de varia supellectile rei librariae veterum, cum fig. Altorfii 1725, in-4°.

Unger (Joh. Godofr.), dissertatio de papyro frutice, ad Esaiae XIX, 7. Lips. 1731, in-4°.

Wehrs (G.F.), von papier, etc. Hannover 1788, in-8°.

L'auteur pense qu'on a déjà fait du papier de linge vers 1308. L'ouvrage est très curieux et contient plusieurs observations intéressantes relativement aux différentes espèces de papier.

Wesley (Sam.), Dissertatio de modo scribendi inter veteres in libris, plumbo, petris et columnis, pergamenis, linteis, bombycinis, plantarum foliis, et gemmis.

Voyez Dissertationes in librum *Jobi*, Lond. 1736, in-fol. pag. 378-380.

On trouve encore sur cette matière des articles détaillés dans les ouvrages de *Astle* (mentionnés plus haut), de *Peignot*, dict. rais. de Bibliographie, de *Maffei* et de *Mabillon* de re diplomatica ; de *Dom de Vaines*, dictionnaire de diplomatique, mais principalement dans la 1re partie du savant ouvrage de *A. F. Pfeiffer*, *über bücherhandschriften*, etc., et dans l'ouvrage de M. *De Landine*, que nous annonçons ci-après.

e. *Des manuscrits, de leur utilité, etc.*

Ebert (Fr. Ad.), zùr handschriftenkùnde. Leipzig 1825-27, 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage porte aussi pour titre : *Die Bildùng des bibliothekars*, 2es *Bändchen*. La première partie traite de la connaissance des manuscrits ; la seconde contient un catalogue raisonné des manuscrits grecs de la Bibliothèque de

Wolfenbüttel; mais des latins seulement les auteurs classiques, avec leurs commentateurs, jusqu'au 16e siècle. Il renferme en tout 942 numéros. Les différentes productions bibliographiques du même auteur, dont nous aurons l'occasion de parler plus tard, prouvent que ce bibliothécaire est aussi laborieux que savant.

Haefelin (Casimir), erste deùtsche geschriebene werke; verschiedenheit der alten handschriften; vergleichùng der handschriften mit dem Drùcke, etc.
V. Schriften der Deùtschen Gesellschaft in Mannheim. Vol. I. pag. 217.

Hoffmann (Dr. H.), handschriftenkùnde für Deùtschland. Ein leitfaden zù Vorlesùngen. Breslau 1831, 1 vol. in-8°.

Landine (Fr. Ant. de), essai historique sur les manuscrits, en général, leur matière, leur ancienneté, leurs ornements, leur cherté, ceux qui sont à remarquer dans les principales bibliothèques de l'Europe, avec une bibliographie spéciale des catalogues qui les ont décrits. Lyon et Paris 1812, 3 vol. in-8°.
V. dans son ouvrage intitulé : *Manuscrits de la bibliothèque de Lyon*, óu notices sur leur ancienneté, etc. Cet essai historique est divisé en six paragraphes dont le dernier renferme une bibliographie spéciale relative aux principaux écrivains qui ont donné des catalogues de manuscrits.

Pfeiffer (A. F.), über bücherhandschriften, etc. Erlangen 1810, in-8°.
L'auteur divise son ouvrage en 3 sections : la 1re est destinée à la *graphique* ou la connaissance des substances sur lesquelles on écrivait; il traite ensuite des instrumens dont on se servait pour écrire, des encres, de la forme des manuscrits, et des personnes qui s'occupaient d'écrire.

Dans la 2de il traite de la *grammatologie*, ou de l'arrangement intérieur des manuscrits, des caractères, de la ponctuation, des abréviations, des différentes espèces d'écritures, des chiffres, des notes de musique, etc. Dans la 3e il s'occupe de la *manière de déterminer l'âge d'un manuscrit*. Dans un supplément il donne la liste des manuscrits existans à la bibliothèque de l'université d'Erlangen.

Prospectus sur l'essai de vérifier l'âge des miniatures peintes dans les manuscrits, depuis le 14e siècle jusqu'au 17e inclusivement. Paris 1782, in-12.

Ce prospectus est de l'abbé *Rives*. Les planches qu'il publia ensuite sont au nombre de 26, gravées au simple trait, imprimées au bistre, et peintes en or, en argent et en couleurs. L'essai n'a pas paru. Ce prospectus, accompagné de notes bibliographiques savantes, se trouve dans le cahier du mois d'Août 1782, de l'*Esprit des Journaux*. pag. 238 et suivantes.

f. *Descriptions et catalogues de manuscrits.*

g. *Collections de manuscrits.*

Aretin (J. Christ. Baro de), catalogus codicum manuscriptorum bibliothecae regiae bavaricae. Sub auspiciis Maximiliani Josephi, Bojoariae regis. Munich 1806, 1 tom. divisé en 3 vol. in-4°.

Ces trois premiers tomes, rédigés par Ignace *Hardt*, renferment les manuscrits grecs de la Bibliothèque royale de Munich.

Assemannus (Steph. Eusdius), catalogus codicum Mss. orientalium bibliothecae mediceae laurentianae et palatinae, notis illustratus, curante Ant. Fr. Gorio. Florentiae 1742, in-fol.

Très bon ouvrage, dont les exemplaires sont fort recherchés.

Assemannus (Jos. Simonius), bibliotheca orientalis clementino-vaticana, in qua manuscriptos codices

syriacos, arabicos, persicos, turcicos, hebraïcos, samaritanos, armenicos, aethiopicos, graecos, aegyptiacos, ibericos et malabaricos jussu et munificentia Clementis XI P. M. ex oriente conquisitos, comparatos, avectos, et bibliothecae addictos, etc. Romae 1719-28, 4 vol. in-fol.

Cet ouvrage est recherché des savans; il est devenu rare.

Aurivillius (P. F.), notitia codicum manuscript. graecorum et latinorum bibliothecae academiae Upsaliensis. Upsala 1806, 2 part. in-4°.

Bandinius (Ang. Mar.), catalogus codicum manuscriptorum bibliothecae mediceae-laurentianae, varia continens opera graecorum patrum, etc. Florentiae 1764-78, 8 vol. in-fol.

On trouve dans cet excellent catalogue, la description et l'analyse des ouvrages, les variantes et souvent des extraits remarquables; avec des planches gravées en taille-douce qui représentent les caractères des plus anciens manuscrits. Les 8 volumes de ce catalogue assez rare, sont ainsi disposés : Manuscrits grecs, 3 volumes; manuscrits latins, 4 volumes; et manuscrits italiens, 1 volume. Il faut ajouter à ces 8 volumes les 3 suivants : *Ang. Mar. Bandinii bibliotheca leopoldina laurentiana, sive catalogus manuscriptorum, qui jussu Petri Leopoldi in laurentianam translati sunt. Florent.* 1791-93, 3 *vol. in-fol.*

Beek (J. L. C.), indicis codicum et editionum juris justiniani prodromus. Lipsiae 1823, 1 vol. in-8.

Cet ouvrage contient un catalogue alphabétique, rangé par ordre de pays et de villes, des manuscrits de différentes parties du *Corpus Juris*.

Braunius (P. Plac.) notitia de codicibus Mss. in bibliotheca monasterii SS. Adalrici et Afrae extantibus. Augustae. Vindel. 1791, 6 part. in-4°.

Catalogus historicus criticus Mss. bibliothecae eccles. metrop. Coloniensis. Colon-Agripp. 1752.in-4°.

Catalogus manuscr. bibliothecae nationalis Hungariae Szechengano-Regnicolaris. Oldenburg 1814, sq. 3 vol. in-8°.

Cyprianus (Ern. Sal.), catalogus codicum Mss. bibliothecae gothanae, cum Chr. Schlegelii Epistola de codice Willigisiano, et clarorum vivorum Epistolis 117, ex ejusdem bibliothecae autographis. Lipsiae 1714, in-4°.

Denis (M.), codices Mss. theologici bibliothecae palatinae Vindobonensis latini aliarumque occidentis linguarum. Viennae 1793-1802, 2 vol. in-fol.

Le premier volume contient les Mss. *scolastiques*, *ascétiques*, *homilétiques et liturgiques*. Le second les *codices hiërographici*, *hermeneutici*, et *patristici*; et les *codices dogmatici*, *polemici et ascetici*.

Ebert (Fr. Ad.), bibliothecae Quelferbytanae codices graeci et latini classici, Lips. 1827, in-8°.

Ce volume forme la seconde partie de son ouvrage sur les manuscrits cité plus haut. On a du même auteur : *Catalog. codic. Mscr. orientalium bibliothecae ducalis Quelferbytanae. Lips.* 1831, *in-4.*

Fleischer (Mag. H. O.), catalogus codicum Msc. orientalium bibliothecae regiae Dresdensis, cum indicibus. Lips. 1831, in-4°.

Haenel (D. Gustav.), Catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliothecis Galliae, Helvetiae, Belgii, Britanniae Magnae, Hispaniae, Lusitaniae asservantur. Lipsiae 1830, 1 vol. in-4°.

On trouvera dans cet ouvrage précieux une bibliographie des auteurs qui ont publié des catalogues de manus-

crits, ainsi que les titres des manuscrits qui se trouvent dans les bibliothèques dont l'auteur cite les catalogues.

Irmischer (D. Joh. Conr.), diplomatische beschreibùng der manuscripte, welche sich in der kôniglichen Universitäts-bibliothek zù Erlangen befinden, nebst der Geschichte dieser Bibliothek. Erlangen 1829, 1[er] Bd. 1 vol. in-8.

Lambecius (Petr.), commentariorum de bibliothecâ caesareâ Vindobonensi libri VIII, cum annotationibus et figuris. Vindobonae 1665-79. 8 vol. in-fol.

Il faut ajouter à cet ouvrage le suivant : *Nessel* (Dan. de), *breviarium et supplementum commentariorum Lambecianorum*, *s. Catal. Mss. codd. graec. et oriental. bibliothecae Caesareae Vindobon.*, *cum novis annott.*, *additamentis*, *indicibus et fig. Vindobonae* 1790, 6 *part. en* 2 *vol. in-fol.* Cet ouvrage de *Lambecius* que nous indiquons ici, contient un catalogue exact des *manuscrits* de la bibliothèque de l'Empereur d'Autriche, avec des dissertations très curieuses et remplies d'érudition. La mort, qui vint terminer trop tôt les jours de ce savant bibliothécaire, ne lui permit pas de finir ce Catalogue. *Dan. de Nessel*, qui lui succéda dans cette entreprise, acheva la partie des manuscrits, et publia le supplément que nous venons d'indiquer.

Le Glay, catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Cambrai. Cambrai 1831, 1 vol. in-8°.

Les descriptions de ces manuscrits sont rédigées avec un grand soin, et comprennent souvent des détails d'histoire littéraire très-instructifs.

Marsandi, manoscritti italiani della regia publica bibliotheca parigina. Paris 1833, 1 vol. in-4°.

L'âge connu ou présumé du manuscrit, la matière sur laquelle il est exécuté le nombre des feuilles, le format, le genre des caractères d'écriture; le sujet du livre; la

description des figures ou ornements qui s'y entremêlent ; des observations littéraires, critiques, historiques, etc.; tels sont les détails dont se compose chaque article de cet catalogue instructif, rédigé en langue italienne.

Matthaeus (Ch. Fr. de), accurata codicum graecorum mss. bibliothecarum mosquensium sanctissimae synodi notitia et recensio. Annuente et favente Alexandro primo, augustissimo Rossorum imperatore, etc. Lipsiae 1806, 2 tom. in-8°.

Ce catalogue a été imprimé en 1780 ; dans cette seconde édition on trouve la description de 401 manuscrits grecs, conservés dans la bibliothèque du Saint-Synode, et de 101 manuscrits de la bibliothèque de l'imprimerie du Synode.

Reiserus (Ant.), index manuscriptorum bibiothecae augustanae, cum appendice duplici, praemissus historiae litterariae et librariae ibid. (ejusdem civitatis). August. Vindel. 1675, in-4°.

Ce catalogue qui ne renferme que la nomenclature des Mscrits, est préférable à ceux qu'ont fait de la même bibliothèque *Hoeschel* (en 1595), *Henischius* (en 1600), *Elias Ehingerus* (en 1633).

En renvoyant le lecteur au seul catalogue des Mss. fait par le savant *Haenel* (voir plus haut), nous avons cru inutile de citer ici en particulier tous les catalogues de manuscrits des bibliothèques de France, de la Suisse, de la Belgique et de la Hollande, de l'Angleterre, de l'Espagne et du Portugal, publiés jusqu'en 1830. Nous avons seulement ajouté quelques catalogues de manuscrits de la France, de la Belgique, etc., publiés depuis 1830 jusqu'à nos jours, ainsi que les principaux catalogues de manuscrits des bi-

bliothèques de l'Allemagne et de l'Italie. On trouvera en outre une bibliographie spéciale relative aux principaux écrivains qui ont donné des catalogues de manuscrits, dans l'*essai historique sur les manuscrits* par *M. de Landine*, que nous avons cité plus haut. Quoique cet auteur ne rapporte pas en entier les titres de ces catalogues, il les fait cependant très bien connaître.

h. *Diplomatique.*

Art (l') de vérifier les dates des faits historiques, des chartes, des chroniques, depuis la naissance de Jésus-Christ, par le moyen d'une table chronologique, etc., 3e édition, par un religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur (*Dom. François Clément*). Paris 1783-87, 3 vol. in-fol.

C'est le meilleur ouvrage que l'on puisse consulter sur la chronologie et sur les dates des faits historiques depuis J.C. Il fut commencé par *Dom Maur-François d'Antine*, mort en 1746, et continué par *D. Ursin Durand* et *D. Charles Clémencet*, qui le publièrent en 1750 in-4°. La 2e édition très augmentée, fut publiée en 1770, par *D. François Clément*, en 1 vol. in-fol. Enfin le même savant a publié cette 3e édition, qui est un ouvrage, pour ainsi dire, entièrement nouveau, tant par son étendue que par la manière dont chaque partie y est traitée.

Baringius (Dan. Eberhard.), clavis diplomatica, tradens specimina veterum scripturarum, nimirum alphabeta varia, compendia scribendi medii aevi, etc.; cui accedit bibliotheca scriptorum rei diplomaticae. Hanoverae 1754, 1 vol. in-4°.

On trouve à la fin de cet ouvrage, un catalogue des auteurs

qui ont écrit sur la diplomatique, intitulé : *Scriptores rei diplomaticae, tum, qui generatim de re diplomatica, tum in specie de bellis diplomaticis, egerunt, etc.* Ce catalogue intéressant, qui est en partie raisonné, occupe 80 pages chiffrées séparément.

Gatterer (Jo. Chr.) elementa artis diplomaticae universalis. Cum tabulis XII, aeri incisis. Vol. prius. Göttingae 1765, 1 vol. in-4°.

On doit encore à cet auteur l'ouvrage, intitulé : *Oratio de artis diplomaticae difficultate. Norimb.* 1757, *in-4*, et *Commentatio diplomatica de methodo aetatis codicum manuscriptorum definiendae. Goettingen* 1768, 1 *vol. in-4.*

Germon (Barth.), de veteribus regum Francorum diplomatibus et arte secernendi antiqua diplomata vera à falsis disceptatio, ad Joan. Mabillon. Ejusdem disceptatio secunda ad eundem. Disceptatio tertia, adversus Theodori Ruinart et Justi Fontanini Vindicias. Paris. 1703-1707, 3 vol. in-12.

Ces trois petits traités particuliers du *Père Germon*, ne se trouvent pas facilement rassemblés, et il est bon de les annexer au grand ouvrage de Mabillon, qui leur a donné naissance.

Heineccius (Jo. Mich.), de veteribus Germanorum aliarumque nationum Sigillis, earumque usu et praestantia, syntagma historicum, in quo cum de re sigillari in universum agitur, tum inprimis sigilla Imperatorum, Regum, Principum, Comitum, Nobilium Civitatum, item Pontificum, etc. describuntur. Accedunt sigillorum icones tabulis aeneis comprehensae. Ed. altera nitidior et emendatior. Francofurti et Lipsiae 1719, 1 vol. in-fol.

Le Moine, diplomatique pratique ; ou traité de

l'arrangement des archives et trésors des chartres. Metz 1765, 1 vol. in-4°.

——— supplément à la diplomatique pratique de M. Le Moine, contenant une méthode sûre pour apprendre à déchiffrer les anciennes écritures, et arranger des archives, avec 53 planches, tant des alphabets, abréviations, que des titres anciens et gothiques. Par Batteney et Le Moine. Paris 1772, 1 vol. in-4°.

Ce supplement a été réimprimé à Paris en 1775, sous le titre : *l'Archiviste français, ou méthode sûre pour apprendre à arranger les archives et déchiffrer les anciennes écritures, par Batteney. Paris 1775, in-4, avec 52 pl.*

Mabillon (Joh.), de re diplomatica libri sex, in quibus quidquid ad veterum instrumentorum antiquitatem, materiam, scripturam et stilum; quidquid ad sigilla, monogrammata, subscriptiones ac notas chronologicas; quidquid inde ad antiquariam, historicam, forensemque disciplinam pertinet, explicatur et illustratur. Lutet. Paris. 1681, 1 vol. in-fol. cum Tabb. LX.

—— supplementum librorum de re diplomaticâ in quo archetypa in his libris pro regulis proposita, ipsaeque regulae denuo confirmantur, novisque speciminibus et argumentis asseruntur et illustrantur. Parisiis 1704, 1 vol. in-fol.

Cet ouvrage est regardé comme le chef-d'œuvre du savant Bénédictin, qui en est l'auteur. Il est de la plus grande utilité, non seulement aux critiques qui travaillent à la correction et à l'édition des auteurs, mais il est encore absolument nécessaire aux Magistrats, pour les mettre en état de discerner les actes véritables d'avec ceux qui

sont faux ou supposés. Le supplément que nous annonçons est beaucoup plus rare que le livre auquel il appartient, parce que, selon toute apparence, les exemplaires en ont été tirés à un plus petit nombre.

Maffei (Scip.), istoria diplomatica, che servo d'introduzione all' arte critica in tal materia; con raccolta de' documenti non ancor divulgati, che rimangono in papyro Egizio e ragionamente sopra gl' Itali primitive. Mantoua 1727, 1 vol. in-4°, con figure.

Nouveau traité de diplomatique; où l'on examine les fondemens de cet art; on établit des régles sur le discernement des titres; et l'on expose historiquement les caractères des bulles Pontificales, et des diplomes donnés en chaque siècle; par deux réligieux Benedictins de la congrégation de S. Maur. Paris 1750, 6 vol. in-4°.

Les auteurs de cet excellent ouvrage sont Dom *Toussain* et Dom *Tassin*.

Oberlinus (Jer. Jac.), artis diplomaticae primae lineae: in usum auditorum. Argentorati 1788, 1 vol. in-8°.

Cet ouvrage est divisé en 11 tables dont voici les titres: 1° *Diplomaticae artis indoles*. 2° *Artis diplomaticae pars theoretica*. 3° *Diplomatum indoles et argumentum*. 4° *Scriptura diplomatum*. 5° *Diplomatum contextus*. 6° *Diplomatum sanctio*. 7° *Artis diplomaticae pars practica*. 8° *Analysis diplomatica*. 9° *Crisis diplomatum* 10° *Diplomatum usus*. 11° *Diplomatum asservatio et custodia*. On trouve à la fin de cette brochure synoptique un catalogue alphabétique des auteurs qui ont traité de la diplomatique, soit directement, soit indirectement.

Trombelli (Giov. Chr.), l'arte di conoscere l'eta de' codici latini ed italiani. Bologna 1756, 1 vol. in-4°.

Vaines (Dom. de), dictionnaire raisonné et diplomatique, contenant les regles principales et essentielles pour servir à déchiffrer les anciens titres, diplomes et monuments, ainsi qu'à justifier de leur date et de leur authenticité. On y a joint des planches rédigées par ordre alphabétique, etc. Paris 1774, 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage est un abrégé des traités de *Mabillon*, de *Le Moine*, du traité de diplomatique par les *Bénédictins de Saint-Maur*, etc., avec quelques augmentations puisées dans la chronique de Godwic, et dans d'autres auteurs.

Walther (Joan. Ludolph.), lexicon diplomaticum, abbreviationes syllabarum et vocum in diplomatibus et codicibus, a saeculo VIII ad XVI usque occurentes, exponens, junctis alphabetis et scripturae speciminibus integris. Cum praefatione Joan. Dav. Koeleri. Göttingae 1745, 2 tom. 1 vol. in-fol.

Ouvrage très considéré des gens de lettres, dont les exemplaires sont fort rares, le fond en ayant été brulé. Cet ouvrage est entièrement gravé, excepté la préface et la table, qui sont imprimées.

II. *Histoire de l'imprimerie, de la stéréotypie, de la librairie, etc.*

a. *Bibliographies des auteurs qui ont écrit sur l'art typographique.*

Bunemann (Jo. Ludolph.), notitia scriptorum editorum atque ineditorum artem typographicam illustrantium, intermixtis passim observationibus litterariis, ordine alphabetico. Hanov. 1740, in-4°.

Bunemann avait publié précedemment un *Catalogus Mss.*

membranaceorum et chartaceorum, item librorum ab inventâ typographiâ, etc. *Mindae* 1732, in-8°.

Gessner (Chr. Frid.), verzeichniss der vornehmsten schriften, welche bey gelegenheit der dritten Gedaechtniss-feyer der Bùchdrücker-kùnst ans Licht getreten sind.

V. dans son ouvrage intitulé : *Bùchdrückerkùnst ùnd schriftgiesserey*, part. III, cap. 1; et dans *l'appendix*, p. 470, et part. IV. cap. 1. Leipzig 1740-1745, in-8°.

Lessers (Fr. Chr.), nachrichten ùnd ùrtheile von denen scriptoribus de arte typographicâ.

V. dans l'introduction de son ouvrage intitulé : *Historie der bùchdrückerey*, Leipzig 1740, in-8°, pag. 1-15.

Seiz (Joh. Chr.), catalogus auctorum de inventione artis typographicae cum observationibus nonnullis, ordine chronologico.

Ce catalogue se trouve au commencement de son ouvrage intitulé: *Het derde Jubeljaar der uitgevondene boekdrukkonst. Harlem* 1740, *in*-8°, *pag*. 1-12.

Wolff (Jo. Christ.), bibliotheca typographica, seu elenchus scriptorum qui partim copiose, partim breviter artem typographicam illustrarunt, ordine alphabetico.

Cette bibliothèque, qui se trouve dans la Ire partie des *Monumenta typographica* du même auteur, imprimés à Hambourg en 1740, 4 vol. in-8°, présente une liste considérable des auteurs qui ont parlé de l'imprimerie, soit directement, soit indirectement. On y cite les éditions des ouvrages consacrés entièrement soit à l'histoire, soit à l'art de l'imprimerie, et quant aux autres ouvrages, qui n'ont pas la typographie pour objet, mais où il en est question en passant, on renvoie au volume et à la page où se trouve le passage.

Enfin l'*abbé Petit*, a donné un petit catalogue des auteurs qui ont travaillé sur l'histoire ou l'art de l'imprimerie, dans le troisième volume de son *dictionnaire des artistes et des amateurs*, imprimé à Paris en 1766, 3 vol. in-4°, fig. Ce catalogue très incomplet et terminé par une liste également incomplète des imprimeurs d'Italie, de France, d'Allemagne, et des Pays-Bas ; par les marques et enseignes des principaux imprimeurs et libraires. Tout cela est extrait et copié mot à mot des *Jugements des savans de Baillet*, tom. I. pag. 345-404. *J. M. Frank* a donné, dans le *Catalogue de Bunaw*, tom. I, pag. 661-681, une longue liste des livres qui appartiennent à l'histoire de l'imprimerie.

b. *De l'origine et des progrès de l'imprimerie.*

Bernhart (Matth.), meine ansicht von der Geschichte der Enstehùng der Bùchdrücker-kùnst, etc. Münich 1807, in-8°.

Ce mémoire a paru à l'occasion de la découverte d'un ancien calendrier de 1455. L'auteur attribue l'invention de l'imprimerie à *Guttemberg* de Mayence, qui, pendant son séjour à *Strasbourg* de 1434 à 1444, avait *probablement* déjà fait des *essais*, qu'il a ensuite perfectionnés à son retour à Mayence en 1445, où il s'associa par la suite à Fust et Schoeffer.

Daunou (P. Cl. Fr.), analyse des opinions diverses sur l'origine de l'imprimerie. Paris 1803, 1 vol. in-8°.

Le grand nombre d'ouvrages qui ont paru sur l'origine de l'imprimerie, a occasionné une grande divergence dans les opinions. M. *Daunou* en donne l'analyse dans le savant ouvrage que nous annonçons. Il donne à la suite un

rapide résumé de ce qu'il appelle de simples probabilités sur l'origine de l'imprimerie. V. Mem. de l'Inst. Nat. de Paris, Sc. Mor. et Polit. Tom. IV, Mem. pag. 448.

Desroches, nouvelles recherches sur l'origine de l'imprimerie. Brux. 1777, in-4°.

L'auteur prétend que l'imprimerie est née dans le Brabant, à Anvers, dès l'an 1442, et que l'invention de la typographie en types isolés est due à *Louis de Vaelbecke*. MM. Ghesquière et Lambinet ont combattu et détruit cette opinion. V. Mem. de l'Acad. de Brux. T. I.

Ebert (F. A.), nieuw onderzoek naar de aanspraak van Holland op de uitvinding der boekdrukkonst; uit het hoogduitsch met aanmerkingen van J. *Koning*. Haarlem 1825, in-8°.

Fournier (le jeune), traité sur l'origine et les progrès de l'imprimerie. Paris 1764, in-8°.

Ouvrage estimé, comme toutes les productions du même typographe. Dans sa *dissertation sur l'origine et les progrès de l'art de graver en bois, publiée en* 1758, *à Paris*, l'auteur prétend que Guttemberg ne fut point l'inventeur de l'imprimerie véritable, c'est-à-dire, en caractères métalliques et mobiles, mais qu'il publia seulement des livres xylographiques en planches de bois.

Histoire de l'origine et des premiers progrès de l'imprimerie (par Prosper *Marchand*), La Haye 1740, in-4°.

Divisé en deux parties; la première, de 118 pages, renferme l'histoire de l'origine de l'imprimerie; la seconde, de 152 pages, contient dix pièces importantes pour la confirmation de la première; enfin une table alphabétique et chronologique des villes dans lesquelles l'imprimerie s'est établie, depuis 1450 jusqu'en 1500.

Il faut joindre à cet ouvrage, le *supplément* à l'histoire de *Pr. Marchand*, par l'abbé *Mercier de Saint-Léger*. Paris

1775, in-4. Traité qui renferme une infinité de renseignemens bibliographiques, sur l'histoire de l'imprimerie et des éditions du XVe siècle.

Koning (Jacq.), dissertation sur l'origine, l'invention et le perfectionnement de l'imprimerie, couronnée par la société hollandaise des sciences à Harlem, au mois de Mai 1816 (Trad. du Hollandais). Amsterdam 1820, 1 vol. in-8°, avec pl.

Défense de l'opinion que l'imprimerie à été inventée à Harlem.

Lambinet (P.), origine de l'imprimerie, d'après les titres authentiques ; l'opinion de M. Daunou et celle de M. Van Praet ; suivie des établissements de cet art dans la Belgique, et de l'histoire de la stéréotypie ; ornée de calques, de portraits et d'écussons. Paris 1810, 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage (dont la 1er édit. a été publiée à Bruxelles, en 1799, 1 vol.) est plein de recherches qui jettent beaucoup de jour sur l'origine et les premiers monuments de l'imprimerie, dans la Belgique. Il est en outre d'une grande utilité aux artistes et plus encore aux typographes, parce qu'il contient des remarques sur l'antiquité de la gravure en relief et en creux ; en figures et en caractères, sur le bois, etc. ; sur la matière et la forme des livres anciens, perfectionnées par les modernes ; sur l'origine des lettres ; sur le luxe bibliographique ; sur la sténographie ancienne et moderne, etc. Enfin l'auteur fait naître l'imprimerie à *Strasbourg* où *Guttemberg* essaya, mais sans succès, des caractères mobiles.

Laserna-Santander (M. de), essai historique sur l'origine de l'imprimerie, ainsi que sur l'histoire de son établissement dans les villes, bourgs, monastères et autres endroits de l'Europe ; avec la notice des imprimeurs qui y ont exercé cet art jusqu'à l'an 1500. Bruxelles 1805, in-8°.

Cet ouvrage forme le 1er volume du *Dictionnaire bibliographique du 15e siècle par M. Laserna*, dont nous parlerons plus bas. Dans ce 1er volume l'auteur demontre par les monumens qui ont été produits par feú M. *Schoepflin*, dans ses *Vindiciae typographicae*, que la ville de *Strasbourg* est le vrai berceau de l'art typographique; que les premiers essais en caractères mobiles y ont été faits incontestablement par *Jean Guttemberg* de Mayence, qui perfectionna ensuite cet art avec *Jean Faust* et *Pierre Schoeffer* à Mayence.

Lehne (Dr. Fried.), historische critische prüfüng der Ansprüche, welche die stadt Harlem aüf den Rùhm der erfindùng der Bùchdrückerkùnst macht, etc. Mainz 1827, in-8°.

Lemoine (Henry), typographical antiquities; history., origin and progress of the art of printing, from its first invention in Germany to the end of the seventeenth century, and from its introduction into England, by Caxton, etc. London 1797, 1 vol. in-12.

L'auteur regarde *Laurent Coster* de Harlem pour l'inventeur de l'imprimerie avec des caractères en bois, et *Guttemberg* et *Schoeffer* de Mayence pour les inventeurs de l'imprimerie avec des caractères en métal.

Lichtenberger (Jo. Fred.), initia typographica. Strasbourg 1811, 1 vol. in-4°.

Cet ouvrage se réunit à celui de *Schoepflin : Vindiciae typographicae*, paru à Strasbourg en 1760, in-4°. Joints ensembles ils offrent les plus grandes lumières sur l'origine de l'imprimerie. Les deux auteurs originaires de Strasbourg, revendiquent à leur ville natale l'invention des premières tentatives de l'art d'imprimer en caractères mobiles. On trouve encore des détails fort intéressants sur les différents imprimeurs qui ont porté leur art dans dif-

férentes contrées de l'Europe. L'auteur a publié en 1825 une *Histoire de l'invention de l'imprimerie, pour servir de défense à la ville de Strasbourg contre les prétentions de Harlem. Strasbourg* 1825, 1 *vol. in-8°*. A la fin de ce volume se trouve une notice sur les imprimeurs qui ont existé à Strasbourg pendant le premier siècle après la découverte de Guttemberg.

Mallinkrot (Bernardin.), de ortu et progressu artis typographicae. Col. Agrippinae 1639, in-4°.

On doit encore à cet auteur plusieurs autres ouvrages remplis d'érudition, entr'autres un *Traité de la nature et de l'usage des lettres. Cologne* 1636, *in-4*. L'auteur assigne à la ville de *Mayence* la priorité de l'exercice de l'art typographique.

Meerman (Gerard.), origines typographicae. Hag. Comit. 1765, 2 vol. in-4°.

Ouvrage très curieux et très estimé, quoique le système de l'auteur porte sur une fable. M. Meerman a fait tous ses efforts pour donner à *Laurent Coster* de Harlem, la gloire de l'invention de l'imprimerie. Meerman avait publié le plan de ses origines en 1761 sous le titre de *Conspectus originum typographicarum à Meermanno proximè in lucem edendarum*, etc. L'abbé Goujet a traduit ce *Plan du traite des origines typographiques. Amsterd. et Paris* 1762, *in-8°*.

Palmer (Samuel), a general history of printing from the first invention of it in the city of Mentz, to its propagation and progress through most of the kingdoms in Europe, particulary the introduction and success of it here in England; with the caracters of the most celebrated printers, from the first invention of this art to the years 1520 and 1550. London 1733, in-4°.

S. Palmer prétend que Faust et Schoeffer ont été les seuls inventeurs de l'imprimerie, et que Guttemberg leur fournit seulement les fonds.

Schaab (C. A.), die Geschichte der Erfindùng der Bùchdrückerkùnst dùrch Joh. Gensfleisch genannt Guttemberg zù Mainz, pragmatisch aùs den quellen bearbeitet, etc. Mainz 1830-31, 3 vol. in-8°.

Cet ouvrage savant est le fruit de longues et soigneuses recherches, qui confirment l'opinion généralement reçue en faveur de Guttemberg.

Schoepflinus (Jo. Dan.), vindiciae typographicae, in quibus de artis typographicae originibus disseritur. Argent. 1760, in-4°.

Ce livre est estimé; son savant auteur est mort en 1771. *Fournier* le jeune a publié en 1760, des observations sur les *Vindiciae typographicae*, *Paris*, *in-8°*; et le professeur *Baer*, a refuté Fournier dans un ouvrage anonyme intitulé : *Lettre sur l'origine de l'imprimerie*, *etc. Strasbourg* 1761, *in-8*.

Schwartz (Christ. Gottl.), primaria quaedam documenta de origine typographiae, pars prima et tertia. Altorfii (1740), in-4°.

Typographia, of betoog dat de boekdrukkunst eene uitvinding der Duitschers is. Franeker 1824, in-8°.

Visser (Jacques), de l'invention de l'imprimerie, ou analyse de deux ouvrages publiés sur cette matière par M. Meerman; suivi d'une notice chronologique et raisonnée des livres avec et sans date imprimés avant 1501, dans les 17 provinces des Pays-Bas. Augmenté d'environ 200 articles par l'éditeur (M. Jansen). Paris 1809, 1 vol. in-8°, avec pl.

Les préfaces de M. Jansen, de M. Henri Goekïnga (éditeur hollandais de l'ouvrage de Visser) et de M. Visser sont intéressantes. On peut regarder cet ouvrage comme

un mémoire réimprimé dans le fameux procès qui existe depuis deux cents ans, entre les villes qui se disputent l'honneur d'avoir donné le jour à l'art typographique.

Westreenen van Tielland (W. H. J. van), korte schets over de uitvinding der boekdrukkunst in Nederland in de 15de en hare verdere volmaking in de 16de en 17de eeuw. Haag, 1829, in-8°.

Wolff (Jo. Christ.), monumenta typographica, quae artis hujus praestantissimae originem, laudem et abusum posteris produnt, etc. Hamburg. 1740, 2 part. en 4 vol. in-8°.

Ce recueil de M. *Wolff* est composé de morceaux, soit en vers, soit en prose, soit entiers, soit extraits, qu'il a choisis dans les principaux auteurs qui ont écrit sur l'imprimerie.

c. *Histoire de l'établissement de l'imprimerie dans les différents pays.*

Affo (Jren.), saggio di memorie su la tipografia Parmense del secolo XV. Parma 1791, in-4°.

Ouvrage divisé en 2 parties; l'une présente l'histoire proprement dite de l'imprimerie à Parme, et la seconde offre une notice chronologique de 50 éditions du XVe siècle, qui ont vu le jour dans cette ville.

Alnander (Joan.), historiola artis typograph. in Sueciâ. Rostoch. 1725, in-8°.

Ames (Jos.), typographical antiquities; or the history of printing in England, in Scotland and Ireland: containing memoirs of our ancient printers, etc.; begun by Jos. *Ames*, augmented by Will. *Herbert*, and now greatly enlarged with copious notes and illustrated, by Th. Frognall *Dibdin*. London 1810-1819, 4 vol. in-4°.

Ce livre est moins une nouvelle édition de l'ouvrage publié en 1790, qu'un nouvel ouvrage. Ces volumes se font remarquer par une somptuosité d'impression et de gravures, dont les autres productions du même genre offraient peu d'exemples jusqu'alors.

Baur (Erh. Chr.), primitiae typographiae Spirenses, oder nachricht von der ersten ùnd berühmten drachischen bùchdrückerey in der reichstadt Speyer, ùnd denen in dem XVen bis zù anfang des XVIen seculi daselbst gedrückten merkwürdigen büchern, etc. Speyer 1764, in-8°.

Chevillier (André), origine de l'imprimerie de Paris, dissertation historique et critique. Paris 1694, in-4°.

Cette dissertation est pleine d'érudition et souvent citée dans les annales de Maittaire.

Denis (Mich.), Wiens bùchdrückergeschichte bis 1560. Wien 1782, in-4°.

Cet ouvrage s'étend depuis 1482 jusqu'en 1560. Il a paru à Vienne, en 1793, un *supplément* à l'histoire typographique de Vienne, contenant plus de 80 imprimés, etc.

Essai philologique sur les commencemens de la typographie à Metz et sur les imprimeurs de cette ville, puisé dans les matériaux d'une histoire littéraire, biographique et bibliographique de Metz et de sa province. Metz 1828, 1 vol. in-8°, avec pl.

D'après l'auteur, *Metz* serait la 2e ville de France où l'art typographique a été pratiqué.

Giustiniani (Lor.), saggio sulla tipografia del regno di Napoli. Napoli 1793, 1 vol. in-4°.

Greswell (W. Parr.), annals of Parisian typography, containing an account of the earliert typo-

graphical establishments of Paris; and notices and illustrations of the most remarkable productions of the parisian gothic press. London 1821, 1 vol. in-8°.

Ce volume contient, dans un cadre resserré, des détails fort intéressans et peu connus sur la typographie parisienne.

Guignes (M. de), essai historique sur la typographie orientale et grecque de l'imprimerie royale. Paris 1787, in-4°.

Dans cet ouvrage bien exécuté, M. Guignes présente un essai historique sur l'origine des caractères orientaux de l'imprimerie du Louvre, sur les ouvrages qui ont été imprimés à Paris, en arabe, en syriaque, en arménien, etc., et sur les caractères grecs de François Ier, appelés jadis *grecs du roi*.

Laire (Fr. Xav.), de l'origine et des progrès de l'imprimerie en Franche-Comté, avec le catalogue des livres qui y furent imprimés. Dôle, 1784, in-12.

Mendez (Franç.), typografia espannola, o historia de la introducion, propagacion y progresos del arte de la imprenta en Espana. Madrid 1795, in-4°.

Middleton (Con.), a dissertation concerning the origin of printing in England, shewing that it was first introduced and practised by our countryman, William Caxton, at Westminster, etc. Cambridge 1735, in-4°.

Cet ouvrage rempli de savantes recherches sur l'origine de l'imprimerie en Angleterre, a été réimprimé dans les œuvres mêlées de Middleton, Londres 1755, in-8° (en anglais). Il en existe une seconde édition anglaise, donnée en 1776, in-8°. Il a été traduit en français par Imbert. Paris 1775, in-8°.

Moreni (Dom.), annali della tipografia fiorentina di *Lorenzo Torrentino*. Firenze 1811, in-8°.

Pellegrini (D. M.), della prima origine della stampa di Venezia, per opera di Giovanni da Spira. Venezia 1794, in-4°.

Sprenger (P.), aelteste bùchdrückergeschichte von Bamberg. Nürnberg 1800, in-4°.

Thomas (Js.), the history of printing in America, with a biography of printers, and an account of new-papers ; to which is perfixed a concise view of the discovery and progress of the art in other parts of the world. Worcester 1810, 2 vol. in-8°.

Zapf (Georg. Guill.), annales typographiae Augustanae : accedit Fr. Ant. *Veith* diatribe de origine, et incrementis artis typographicae in urbe Augusta-Vindelicorum. Augustae-Vindel. 1778, in-4°.

Pour parvenir à compléter l'histoire générale de la typographie, il serait à propos que les savans qui demeurent dans les villes, où il y a eu des imprimeurs, recherchassent chacun dans leur district les premiers livres qui en sont sortis, et fissent chacun pour leur ville ce qu'ont fait MM. *Roeder* pour Nuremberg, *Leich* pour Leipzick, *Seelen* pour Lubec, *Schoepflin* pour Strasbourg, et enfin *Zapf* pour Augsbourg.

d. *Fêtes séculaires célébrées en l'honneur de l'imprimerie dans différentes localités.*

Aanmerkingen op de gedenkschriften wegens het vierde eeuwgetyde van de uitvinding der boekdrukkunst. s'Hage 1824, in-8°.

Andenken von erfindùng der bùchdrückerey wie solches in Leipzig beym Schlùss des dritten jahrhùnderts von den gesammten bùchdrückern daselbst gefeyert worden. Leipz. 1740, in-4°.

Appel au monde civilisé pour célébrer dignement la fête séculaire de l'art de l'imprimerie par l'érection d'un monument en l'honneur de son inventeur *Jean Gensfleisch* de *Guttemberg*. Mayence 1832, in-4° (Prospectus).

Beeloo (A.), eeuwzang by het vierde eeuwgetyde van de uitvinding der boekdrukkunst.

V. Werken der hollandsche maatschappy van fraaye kunsten en wetenschappen, in-8°; 7e deel 1e stuk 1824.

Clessen (W. J. J.), drittes Jùbel-fest der bùchdrükker-kùnst. Gotha 1740.

Eischfelden (E. G.), relation vom Wittembergischen bùchdrücker. Jubilão 1740, in-4°.

Kùrtze nachricht wie das Jùbilaeum wegen der vor 300 jahren erfùndenen bùchdrückkerkùnst in der stadt Gotha celebriret worden. Gotha 1740, in-8°.

Mundens (C.), danck-predigt, welche am dritten jubel-fest wegens erfindùng der lobl. bùchdrückerkùnst zù Franckfurt gehalten worden, nebst einem historischen bericht von denen ersten erfinderen dieser kùnst, denen Franckfùrtischen bùchdrückern, etc. Frankf. a/M 1741, in-8°.

Nierstrasz (J. L. Jr.), eeuwzang by het vierde eeuwgetyde van de uitvinding der boekdrukkonst.

V. Werken der hollandsche maatschappy van fraaye kunsten en wetenschappen, in-8°, 7e deel 1e stuk 1824.

Tollens (H. Cz.), feestzang by het vierde eeuwgetyde van de uitvinding der boekdrukkunst.

V. Werken der Hollandsche Maatschappy van fraaye kunsten en wetenschappen in-8°, 7e deel, 1e stuk 1824.

Schmidt (J.), drey christliche dankpredigten,

wegens dero im jahr 1440 in Strasbùrg erfùndenen hochwerthen theùren bùchdrückkerkùnst.

e. *Des impressions du XVe siècle*, *dites* incunables.

Audiffredi (Jo. Bapt.), catalogus historico-criticus romanarum editionum saeculi XV. Romae 1783, in-4°.

Catalogue estimé et contenant plusieurs éditions oubliées par Maittaire et ses continuateurs Orlandi et Laire. Le même auteur a publié un *Specimen hist.-crit. editionum italicarum saeculi XV. Romae* 1794, *in*-4°. Le *Catalogus codicum saeculo XV impress.*, *qui in publicâ bibliothecâ Magliabecchianâ Florentiae asservantur*, fait par *Ferd. Fossius* et publié en 1776 in-fol., peut servir à compléter les recherches d'Audiffredi sur les impressions faites en Italie.

Dibdin (Th. Frognall), bibliotheca spenceriana, or a descriptive catalogue to the books printed in the fifteenth century, and of a many valuable first editions, in the library of George John earl Spencer. London 1814-15, 4 vol. gr. in-8°.

Cet ouvrage imprimé magnifiquement et sur très beau papier vélin, est sans nul doute le catalogue le plus curieux qu'on ait jamais publié. Le savant bibliographe à qui nous en sommes redevables, ne s'est pas contenté d'y décrire, avec détails, les livres qu'il avait sous les yeux; il a souvent ajouté à ces descriptions des *fac-simile*, exactement dessinés par lui-même, et très bien gravés; qui représentent, soit les caractères, soit les gravures de ces mêmes livres; ce qui est de la plus grande importance dans un catalogue d'éditions du XVe siècle, qui, comme celui-là, renferme beaucoup d'objets peu ou point connus. L'auteur a publié deux suppléments à son ouvrage sous les titres: *Aedes althorpianae; or an account of the man-*

fort curieuses, des tables gravées en bois qui contiennent les empreintes des écussons ou chiffres figurés qu'avaient coutume d'employer différens imprimeurs des 15e et 16e siècles. Il faut ajouter à cet ouvrage le *Catalogus editionum aliquot ab Orlando praetermissarum*, par le père François Ant. *Zacoaria*.

Panzer (G. Wolfg.), annales typographici ab artis inventae origine ad annum 1536 post Maittairii, Denisii, aliorumque doctissimorum virorum curas in ordinem redacti, emendati et aucti. Norimbergae 1793-1803, 11 vol. in-4°.

L'importance de cet ouvrage et des notices littéraires que le savant auteur y a rassemblées, est trop généralement reconnue pour qu'il ait besoin de nouvelles recommandations.

Ricerche bibliographiche sulle edizioni ferraresi del secolo XV. Ferrara 1831, in-4°.

On avait depuis longtems un essai de Baruffaldi sur le même sujet: *Saggio della tipografia ferrarese*, *Ferrariae* 1777, *in*-8°. L'imprimerie s'est introduite à Ferrare dès 1471, et l'on compte environ 70 éditions publiées dans cette ville avant 1501.

Rossi (J. Bern. de), annales hebraeo-typographici sec. XV, et ab anno 1501 ad ann. 1540. Parmae 1795-99, in-4°.

Cet ouvrage important commence par une dissertation préliminaire sur l'origine de l'imprimerie hébraïque, et sur la rareté, la beauté et l'usage des premiers ouvrages imprimés dans cette langue. Ensuite l'ouvrage est divisé en 3 parties; l'une traite des éditions hébraïques portant date; l'autre renferme les éditions sans date; la 3e partie contient les éditions dont les dates sont fausses et supposées. Quatre tables terminent l'ouvrage: l'une, des imprimeurs et éditeurs hébraïques du XVe siècle; la 2e, des

villes et lieux particuliers où l'on a imprimé; la 3e, des éditions dont il est question dans cet ouvrage ; enfin la 4e, des auteurs hébraïques du XVe siècle.

Seemiller (Sebast.), bibliothecae academiae Ingolstadiensis incunabula typographica, seu libri ante annum MD. impressi circiter 1400 ; secundum annorum seriem dispositi, etc. Ingolstadii 1787-92, 1 vol. in-4°.

Cet ouvrage, qui contient la description de plus de dix-sept cents éditions du 15e siècle, est estimé et digne d'être consulté par tous les bibliographes. L'auteur donne une description très détaillée des volumes, et souvent indique sommairement ce qu'ils renferment.

Visser (J.), naamlyst van boeken die in de XVII nederlandsche provincien geduurende de XVde eeuw gedrukt zyn. Amst. 1767, in-4°.

Cette liste se trouve aussi dans un ouvrage de Visser intitulé : *Uitvinding der boekdrukkonst*, etc.

Wurdtwein (Steph. Alex.), bibliotheca moguntina, libris seculo primo typographico Moguntiae impressis instructa, hinc indè addita inventae typographiae historia. August.-Vindel. 1787, in-4°.

On trouve dans ce volume des détails curieux sur la vie et les travaux des inventeurs de l'imprimerie, leurs écussons, leur méthode d'abréviation et de ponctuation, et la gravure ou *fac simile* de la souscription du Psautier de 1457, enfin des notices exactes sur toutes les premières éditions faites à Mayence.

Nous terminons ici la notice de ce qui concerne les éditions du XVe siècle ; nous aurions pu l'augmenter de beaucoup d'articles, surtout des catalogues des incunables des bibliothèques publiques et particulières, mais nous croyons avoir cité les principaux.

f. De la science pratique de l'imprimerie.

Aanwyzing der teekenen, die by het corrigeren van drukproeven gebruikt worden, enz. 2[de] druk. Amsterdam 1799, in-4°.

Almeloveen (Th. J. ab), de vitis Stephanorum, celebrium typographorum dissertatio; subjecta est H. Stephani querimonia artis typographicae. Amsterdam 1683, in-8°.

Anisson (fils), premier mémoire sur l'impression en lettres, suivi de la description d'une nouvelle presse executée pour le service du Roi, et publiée par ordre du gouvernement. Paris 1785, 1 vol. in-4° avec pl.

Ce mémoire prouve combien l'auteur était occupé du mécanisme de l'art typographique.

Bandinus (Aug. Mar.), de Florentina *Juntarum* typographia, ejusque censoribus, etc. Luccae 1791, in-8°.

Barletti de Saint-Paul (Fr.), nouveau système typographique dont les expériences ont été faites en 1775 aux frais du gouvernement. Paris 1792, in-4°.

Ce nouveau système a pour objet de former des types d'imprimerie par syllabes, et de les employer au lieu de ceux qui ne présentent qu'une seule lettre.

Bertrand-Quinquet, traité de l'imprimerie. Paris 1799, 1 vol. in-4°.

Ce traité est divisé en 6 parties : la 1re traite de l'origine de l'imprimerie; la 2e, des caractères de l'imprimerie; la 3e, des impositions, garnitures, épreuves; la 4e, de l'orthographe considérée sous le rapport typographique; la 5e, de la presse à imprimer; enfin la 6e, traite de la com-

position d'une imprimerie et de tous les détails qui regardent cette partie. En général c'est un bon ouvrage de pratique typographique.

Bodoni (G.), manuale tipografico. Parma 1818, 2 vol. in-fol.

Ce recueil de tous les types exécutés par le célèbre Bodoni a été tiré à un petit nombre d'exemplaires.

Boulard (S.), manuel de l'imprimeur, ouvrage utile à tous ceux qui veulent connaître les détails des ustensiles, des prix, de la manutention de cet art intéressant, et à quiconque veut lever une imprimerie. Paris 1791, in-8°.

Ouvrage qui donne quelques détails utiles à ceux qui entrent dans la carrière de l'imprimerie.

Brun, manuel pratique et abrégé de la typographie française. 2de édition. Bruxelles 1826, 1 vol. in-8°.

Delprat (G. H. M.), dissertation sur l'art typographique. Utrecht 1820, in-8°.

Denis (Mich.), suffragium pro Johanne de Spira primo Venetiarum typographo. Viennae 1794, in-8°.

Essai bibliographique sur les éditions des Elzévirs les plus précieuses et les plus recherchées. Précédé d'une notice sur les imprimeurs célèbres. Paris 1822, in-8°.

Catalogue fait avec beaucoup de soin et renfermant d'excellentes notes sur la plupart des éditions sorties des presses de ces célèbres imprimeurs hollandais.

Fertel (Martin Domin.), la science pratique de l'imprimerie, contenant des instructions très faciles pour se perfectionner dans cet art; avec la description d'une presse, une méthode nouvelle et facile

pour toutes sortes d'impositions. Saint-Omer, 1723, in-4°, avec figures.

Il a paru en 1822 à Bruxelles, une nouvelle édition de ce traité, refondu, corrigé et augmenté de différents procédés nouveaux et utiles, par *Annoy Vandevyver.*

Fournier (le jeune), traité historique et critique sur l'origine et les progrès des caractères de fonte pour l'impression de la musique, etc. Berne 1765, in-4°.

Cette brochure, en présentant l'origine et l'histoire des caractères de musique, fournit des matériaux précieux pour l'histoire générale de l'imprimerie.

Fournier (le jeune), manuel typographique, utile aux gens de lettres et à ceux qui exercent les différentes parties de l'art de l'imprimerie. Paris 1764, 2 vol. in-8°.

Ouvrage estimé. Le premier volume traite de la fonte des caractères; et le second donne les modèles des caractères en usage pour l'imprimerie (tant français qu'orientaux). Cet ouvrage devait avoir 4 volumes. Le troisième devait traiter du mécanisme de l'imprimerie, et le quatrième de l'histoire des meilleurs typographes. La mort de l'auteur arrivée en 1768, a privé le public de cette suite intéressante.

Fournier (Henri), traité de la typographie. Bruxelles 1826, 1 vol. in-12.

Jungendres (Sebast. Jac.), epistola de libris accuratius imprimendis, quâ in mendorum typographicorum causas studiosè inquiritur et quomodo illa sint removenda, luculenter demonstratur. Francof. ad M. 1721, in-4°.

Lama (Gius.), vita di G. B. Bodoni. Parma 1816, 2 vol. in-4°.

Lewis (John), life of mayster Will. Caxton, of the weald of kent, the first printer in England, in which is given an account of the rise and progress of the art of printing in England, during his time, till 1493. London 1737, in-8°.

Cet essai sur les éditions du premier typographe Anglais connu est très curieux. Les premières impressions de Caxton ne remontent pas au-delà de 1477.

Maittaire (Mich.), Stephanorum historia, vita ipsorum ac libros complectens. Londini 1709, in-8°, maj.

Ouvrage estimé. On a du même auteur : ***Historia typographorum aliquot parisiensium, vitas et libros complectens. Londini***, 1717, *in*-8°.

Molé (Jeune), collection typographique, composée de 206 caractères français, grecs, hébreux, rabbiniques, arabes, syriaques, samaritains, titres pour affiches ; lettres de deux points ornées ; vignettes ; fleurons ; accolades ; filets anglais ; tremblés, filets-colonnes ; garnitures à jouer. Quinze tableaux ; dont 14 sur grand-Jésus vélin des Vosges. Paris, Didot, 1819.

Momoro (Ant. Fr.), traité élémentaire de l'imprimerie, ou le manuel de l'imprimeur, avec 36 planches en taille-douce. Paris 1793, et avec un nouveau titre, en 1796, in-8°.

Cet ouvrage est disposé par ordre alphabétique, ce qui le rend très-commode tant pour la théorie que pour la pratique.

Née de la Rochelle (J. Fr.), éloge historique de J. Gaensfleisch dit Guttemberg, premier inventeur de l'art typographique à Mayence. Paris 1811, 1 vol. in-8°.

Notice sur Colard Mansion, imprimeur et libraire de la ville de Bruges en Flandre, dans le 15e siècle (par M. *Van Praet*). Paris 1829, in-8°.

Les éditions données par le premier imprimeur de Bruges depuis 1475-1484 sont au nombre de 21 ; on en trouve ici des descriptions fort instructives, suivies de notes qui embrassent de nombreux et curieux détails d'histoire littéraire et bibliographiques.

Notice sur les imprimeurs de la famille des Elzévirs, par un ancien bibliothécaire (M. *Adry*). Paris 1806, in-8°.

Cet ouvrage, plein de recherches curieuses, est extrait du *Magazin Encyclopédique*, Août et Septembre 1806.

Oberlin (Jér. Jacq.), essai d'annales de la vie de Guttemberg, inventeur de la typographie. Strasbourg 1801, in-8°.

Petite brochure remplie de détails très curieux sur Guttemberg. Son savant auteur rapporte chronologiquement tous les faits qu'il a pu découvrir sur la vie de Guttemberg, soit comme simple particulier, soit comme typographe. L'histoire de *Faust* et *Schoeffer* est liée en grande partie à celle de Guttemberg.

Recherches sur l'origine et le premier usage des registres, des signatures, des réclames et des chiffres de page des livres imprimés (par *Magné de Marolles*). Paris 1782, in-8°, et Liège 1782, in-12.

Il est bon d'ajouter à ce petit volume l'ouvrage qu'a publié sur le même sujet M. *Laserna Santander*, dans le supplément au catalogue de sa bibliothèque. Les recherches de *Marolles* se trouvent aussi inserrées dans l'*Esprit des Journaux*, *Mai* 1782, *pag.* 287-325.

Renouard (Ant. Aug.), annales de l'imprimerie des Alde, ou histoire des trois Manuce et de leurs

éditions. 2de édit. Paris 1825, 3 vol. in-8°, avec portraits et fac simile.

Dès la première édit. publiée en 1803, cet ouvrage était placé au nombre des meilleures productions de ce genre, et il a encore acquis dans cette seconde édition un nouveau degré de perfection. Parmi les nombreuses augmentations que renferme cette édition, on remarque, surtout, une *notice sur les Junte et liste sommaire de leurs éditions jusqu'en* 1550.

Roth-Scholzius (Frid.), icones bibliopolarum et typographorum de republica litteraria bene meritorum, ab incunabulis typographiae ad nostra usque tempora. Norimb. 1726-29, 2 part. in-fol.

Ces deux parties contiennent chacune 50 portraits. L'ouvrage est fort rare ainsi que le suivant auquel il doit être joint: *Thesaurus symbolorum ac emblematum, i. e. insignia bibliopolarum et typographorum, ab incunabulis typographiae ad nostra usque tempora. Praemissa est J. C. Spoerlii dissert. epistolaris, etc. Accessit G. A. Vinholdi programma de quibusdam notis et insignibus bibliopol. et typographorum. Norimb.* 1730, *in-fol.* Il n'a paru de cet ouvrage que la 1re partie; elle doit avoir 52 estampes y compris le portrait de l'auteur.

Täubel (Chr. G.), lexicon der buchdrückerkunst. Wien 1805-9, 3 vol. in-4°.

Ce dictionnaire universel théorique et pratique de l'imprimerie et de la fonderie, est indispensable aux artistes, aux bibliothécaires, aux libraires, aux imprimeurs, aux fondeurs, aux auteurs et aux correcteurs. Le même auteur a donné plusieurs autres ouvrages sur l'art typographique, dont le dernier, qui a pour titre: *Lehrbüch der büchdrückerkunst. Wien* 1810, *in-8°.*

Vie d'Etienne Dolet, imprimeur à Lyon, dans le 16e siècle, avec une notice des libraires et imprimeurs

auteurs, que l'on a pu découvrir jusqu'à ce jour (par *Née de la Rochelle*). Paris 1779, in-8°.

Vinçard (B.), l'art du typographe; ouvrage utile à MM. les hommes de lettres, bibliographes et typographes, etc. Paris 1806, in-8°, avec fig.

Cet ouvrage contient la désignation et les modèles des caractères des langues mortes et des langues vivantes, les proportions et l'alignement des vers, et un vocabulaire typographique.

Zeltnerus (Joh. Conr.), theatrum virorum eruditorum qui speciatim typographiis laudabilem operam praestiterunt: praemissa est vita Zeltneri descripta per Frid. Roth-Scholtzium. Norimb. 1720, in-8°.

g. *Du Stéréotypage.*

Camus (A. G.), histoire et procédés du polytypage et de la stéréotypie. Paris 1802, in-8°.

Ce volume donne l'histoire, et les procédés du polytypage et de la stéréotypie dans les plus grands détails. On y fait l'historique des travaux de MM. *Hoffmann*, *Firmin Didot* et *Herhan*. Enfin on trouve dans ce précis des épreuves de toutes les sortes de planches ou pages solides que M. Camus a pu rassembler.

Westreenen de Tiellandt (Baron van) rapport sur les recherches relatives à l'invention première et à l'usage le plus ancien de l'imprimerie stéréotype, faites à la demande du gouvernement. La Haye 1833, 1 vol. in-8°.

L'auteur était chargé de rechercher exactement, à quel pays appartient l'honneur de l'invention de l'imprimerie stéréotype, et de faire connaître, jusqu'à quel point les Pays-Bas pourraient être en droit d'y prétendre. Cet opuscule fait en hollandais et en français est le fruit de ses perquisitions sur cette matière.

h. *De la librairie.*

Bibliographia Anissoniana ; seu catalogus librorum qui venales reperiuntur in officinâ Laur. Anisson, bibliopolae Lugdunensis, ad annum 1676. Cui accedit supplem. usque ad annum 1681. Lugduni 1676-81.

On a ensuite publié un catalogue de livres des associés *Anisson*, *Posuel* et *Rigaud*, jusqu'à l'an 1702.

Bibliographie de la France, ou journal général de l'imprimerie et de la librairie. Paris 1811 à 1834. in-8°.

Il parait toutes les semaines un numéro (d'une feuille d'impression) de ces annonces bibliographiques de la France ; chaque année forme un gros volume in-8°, avec des tables alphabétiques et systématiques. Les vol. I à V de cette précieuse collection portent pour titre : *Bibliographie de l'Empire Français*, etc.

Bibliographie von Deùtschland, od. wôchentliches vollständiges verzeichniss aller in Deùtschland heraùskommenden neùen büchern, etc. Leipzig 1826-1834, in-8°.

Ces annonces hebdomadaires des nouvelles productions littéraires de l'Allemagne continuent à rendre un grand service aux bibliographes en général. Les annonces de chaque année forment un vol. in-8°.

Catalogue de la librairie parisienne française et étrangère, établie à Bruxelles, 1828.

Catalogue des livres de Médecine qui se trouvent chez J. B. Baillière à Paris, 1834.

Catalogue général des livres de fonds et en nombre de la librairie de Firmin Didot, frères. Paris 1833.

Catalogue général des livres de fonds et en nombre

français, italiens, espagnols, portugais, anglais, allemands, grecs et latins, etc. de la librairie Treuttel et Würtz à Paris, 1833.

Catalogus librorum Seb. Mabre Cramoisy, typographi regii. Paris 1678, in-8°.

Le catalogue des livres de Seb. *Gramoisy* a été publié plus d'une fois par lui et par son petit fils, qui lui succéda dans la direction de l'imprimerie du Louvre.

Catalogus librorum D. Elzevirii. Amst. 1674, in-12.

Les *Elzévirs* ont publié plusieurs fois le catalogue de leurs éditions; ce dernier, en 7 parties in-12, est grossi de beaucoup d'éditions étrangères qu'il voulait vendre à la faveur de la réputation dont jouissaient les excellentes éditions sorties des presses des Elzévirs

Catalogus librorum ex officinâ Janssonianâ. Amstel. 1650, in-8°.

Dibdin, lettres concernant la librairie et l'imprimerie de Paris. Trad. de l'Angl. avec des notes par A. G. Crapelet, imprimeur. Paris 1821, 1 vol. in-8°.

Les notes annoncent des connaissances très étendues en bibliographie.

Editiones seculi XV. apud Joan. Petr. Giegler, bibliopolam. Mediolani 1826.

Griesinger (L. Fred.), der büchernachdrùk, etc. Stùttgard 1822, in-8°.

L'opinion fort étrange de l'auteur est que toutes les contrefaçons doivent être permises : il voit dans les lois qui les interdisent un reste du régime féodal, et dans la propriété littéraire, un monopole. Il se fonde particulièrement sur ce que les grecs et les romains n'empêchaient personne de transcrire les livres une fois mis au jour par les auteurs.

Index librorum, qui in typographiâ Plantinianâ venales extant. Antverp. 1642, in-8°.

Krug, schriftstellerey, bùchhandel ùnd nachdrùck. Leipzig 1823, in-8°.

Depuis longtems les auteurs et éditeurs en Allemagne se plaignent du tort que leur font les nombreux contrefacteurs qui se trouvent dans l'Allemagne méridionale et principalement dans les états d'Autriche. Nous ignorons s'il existe aujourd'hui une loi prohibitive des contrefaçons, ou si la demande du Baron de Wangenheim (faite dans une séance du 13 Février 1823), pour la prohibition des contrefaçons a été adoptée. En attendant la décision des hautes puissances, le Prof. *Krug* a publié les présentes considérations.

Librairie de H. Tarlier à Bruxelles. Livres de Jurisprudence. Bruxelles 1834.

Librairie des sciences médicales de Just-Rouvier à Paris, 1833.

Libri in officinâ Rob. Stephani, partim nati, partim restituti et excusi. Paris 1546, in-8°.

Lottin de Saint-Germain (A. M.), catalogue chronologique des libraires et des libraires-imprimeurs de Paris, depuis l'an 1470, époque de l'établissement de l'imprimerie dans cette capitale, jusqu'à présent. Paris 1789, 2 vol. in-8°.

Ouvrage utile pour l'histoire de la typographie de Paris.

Manuel de la librairie, contenant les noms des libraires et imprimeurs de la majeure partie des villes de l'Europe. Paris 1807, in-12.

Naamlyst der boekhandelaren van het Koningryk der Nederlanden. Rotterdam 1828, in-8°.

Naamlyst van nederduitsche boeken, als mede

van fransche en latynsche werken, oratien, dissertatien, konstprenten, pourtraitten, landkaarten, etc.; gedurende de jaaren 1790 en volgende, in ons vaderland uitgekomen. Amsterdam 1794-1834, in-8°.

Il parait tous les mois une feuille de ces annonces littéraires de la Hollande.

Revue bibliographique du royaume des Pays-Bas et de l'étranger, ou l'indicateur général de l'imprimerie et de la librairie. Bruxelles 1822 et suiv. in-8°.

Ce journal est divisé en deux parties dont la première contient l'annonce des ouvrages sortis des presses du Royaume des Pays-Bas; la seconde, celle des livres nouveaux qui paraissent en France. Cette feuille d'annonces littéraires a cessée de paraître en 1830.

Schmid (Ch. E.), der büchernachdrùk aùs dem gesichtspùncte des rechts, der moral ùnd politik. Jena 1823, in-8°.

Schöttgens (C.), historie derer bùchhändler wie solche in alten ùnd mittlern zeiten gewesen. Nürnberg 1722, in-4°.

Le même ouvrage se trouve traduit en latin, dans *Poleni* suppl. Thes. Antiq. Gr. et Rom. Tom. III. pag. 841.

Une *Histoire du commerce de la librairie* est annoncée par M. *Metz* de Darmstadt. Cet ouvrage dont l'auteur s'occupe depuis 10 ans, intéressera non seulement les libraires, mais le monde littéraire en général, et particulièrement les bibliothécaires et les hommes de lettres.

i. ***De la reliure et des différens ornements des livres chez les anciens et les modernes.***

Cyprianus (Ern. Sal.), de ornatu librorum, etc.

Cet opuscule se trouve dans le recueil des *Programmata selectae* du même auteur. Cob. 1708, in-8° pag. 40-46.

Huth (Ph.), de ornamentis codicum veterum. 1716.

Peignot (Gabr.), essai historique et archéologique sur la reliure des livres, et sur l'état de la librairie chez les anciens. Dijon 1834, in-8°, avec pl.

Le savant auteur de ce traité nous promet une seconde et troisième partie, dans lesquelles il traitera de l'art de la reliure pendant tout le moyen âge, et de la reliure chez les modernes.

Schwartz (Chr. Gottl.), disputationes de ornamentis librorum apud veteres usitatis. Lipsiae 1705-1717, in-4°.

III. *De la connaissance des livres.*

a. *Introduction à la bibliographie.*

b. *Traités élémentaires de bibliographie.*

Achard, cours élémentaire de bibliographie, ou la science du bibliothécaire. Paris 1810, 3 vol. in-8°.

M. Achard indique les connaissances préliminaires qu'exige la bibliographie; fait connaître l'utilité de cette science et en donne la définition et les principales divisions; il parle de la typographie et des notions typographiques qui sont nécessaires à un bibliographe, etc.

Boulard (S.), traité élémentaire de bibliographie. Paris 1804-1805, 2 part. in-8°.

Cavanis, il giovane istruito nella cognizione dei libri. Venise 1825, in-8°.

Denis (M.), einleitùng in die bücherkùnde. Wien 1796, 2 vol. in-4°.

Cette seconde édition est beaucoup plus considérable que la

première. C'est un ouvrage classique qui mérite d'être dans les mains de tous les bibliographes. La première partie comprend la *bibliographie*, la seconde, *l'histoire littéraire*.

Dibdin (Th. Frognall), the bibliomania, or book madness : a bibliographical romance in six parts ; illustrated with cuts. London 1811, in-8°.

Seconde édition de cet ouvrage singulier. La 1re fut mise au jour en 1809. Cet ouvrage contient un bon nombre de particularités intéressantes et singulières, relatives à tout ce qui a trait à la bibliographie en Angleterre.

Dibdin (T. F.), the bibliographical decameron ; or, ten days pleasant discourse upon illumined manuscripts, and subjets connected with early engraving, typography, and bibliography. London 1817, 3 vol. gr. in-8°.

Cet ouvrage imprimé d'une manière somptueuse, et orné de gravures sans nombre, est unique dans son genre. L'auteur a divisé son ouvrage à l'imitation de *Boccace*, en dix dialogues. Le premier dialogue est consacré à l'histoire de la calligraphie et de la peinture, en ce qui concerne les livres manuscrits, jusque vers le 16e siècle ; des gravures très-exactes et fort nombreuses, en font, la partie la plus riche de l'ouvrage. Dans le second et le troisième dialogue l'auteur s'occupe des anciens missels et bréviaires, et en général des livres du premier siècle de l'imprimerie qui sont ornés de gravures. Les cinq dialogues suivants ont pour objet l'histoire des imprimeurs de notre continent, et offrent la représentation fidèle des différentes marques et devises des plus célèbres typographes du 16e siècle, et en même temps beaucoup de détails curieux sur les imprimeurs anglais modernes les plus distingués. Les reliures et les ornemens des livres ont fourni le sujet du 8e dialogue, le 9e traite des ventes publiques, et le 10e de l'histoire de la littérature biblio-

graphique, en Allemagne, en Italie et en France, avec des détails sur les principaux amateurs de livres de l'Angleterre.

Fabbroni (Giov.), lettera sulla maniera di preservare e di ristaurare i libri danneggiati, e di costruir biblioteche.

V. Memor. della Soc. Italiana; t. IX, p. 92.

Horne (Th. Hortwell), an introduction to the study of bibliography, to which as prefixed a memoir on the public libraries of the anciens. London 1814, 2 vol. in-8°.

Les planches représentent un grand nombre d'échantillons des premières impressions, des livres à images et des monogrammes et marques des premiers imprimeurs.

Kett (Henri), elements of general knowledge introductory of useful books, etc. London 1815, 2 vol. in-8°.

Avec indication des auteurs et des meilleures éditions des ouvrages classiques.

Parent (l'ainé), essai sur la bibliographie et sur les talents du bibliothécaire. Paris 1801, in-8°.

Peignot (Gabr.), dictionnaire raisonné de bibliologie, contenant, 1° l'explication des principaux termes relatifs à la bibliographie, à l'art typographique, à la diplomatique, etc. 2°, des notices historiques détaillées sur les principales bibliothèques anciennes et modernes, etc. 3°, enfin l'exposition des différens systèmes bibliographiques. Paris 1802-1804, avec suppl. 3 vol. in-8°.

Ouvrage indispensable aux bibliothécaires, archivistes, etc. Il peut servir de guide dans le choix d'une bibliothèque, dans l'exercice de l'art typographique et dans les autres sciences qui y sont relatives.

Peignot (Gabr.), manuel du Bibliophile, ou traité du choix des livres, contenant des développemens sur la nature des ouvrages les plus propres à former une collection précieuse, etc. Dijon 1823, 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage, très utile à celui qui veut se former une bibliothèque choisie et bien composée, est le développement du *Traité du choix des livres*, du même auteur, publié en 1817.

Nous renvoyons encore le lecteur aux ouvrages cités plus bas, et relatifs à l'arrangement des bibliothèques en général et à la science du bibliothécaire.

e. *Bibliographies générales alphabétiques et systématiques.*

Bibliographical dictionary, containing a chronological account alphabetically arranged, of the most curious, scarce, useful and important books in all departments of literature (by Adam *Clarke*). London 1802-4, 6 vol. in-12.

Cet ouvrage, quoique assez superficiel d'ailleurs, contient à la fin du premier vol., et au commencement du second, une bonne dissertation sur la polyglotte de Walton. Il faut ajouter à ce dictionnaire : *the Bibliographical miscellany; or, a supplement to the bibliographical dictionary. London*, 1806, 2 vol. in-12. Supplement qui contient l'annonce des traduct. angl. des auteurs classiques grecs et latins; une liste des grammaires, dictionnaires et livres élémentaires en arabe et en persan; des recherches sur l'origine des langues et sur l'origine de l'imprimerie; un catalogue des auteurs qui ont écrit sur la bibliographie et la typographie, avec la liste de leurs ouvrages; un essai sur la bibliographie, etc.

Brunet (Jacq. Charles), manuel du libraire et de l'amateur des livres, contenant: 1° un nouveau

dictionnaire bibliographique; 2° une table en forme de catalogue raisonné, etc. Paris et Bruxelles 1821, 4 vol. in-8°.

Cet ouvrage passe à juste titre pour un des meilleurs dictionnaires bibliographiques que nous ayons jusqu'à ce moment. Il en a été fait plusieurs éditions et une contrefaçon à Bruxelles.

—— Nouvelles recherches bibliographiques pour servir de supplément au manuel du libraire et de l'amateur de livres. Paris 1834, 3 vol. in-8°.

Ce supplément au Manuel de M. *Brunet*, est une nouvelle preuve de l'érudition de l'auteur infatigable et des soins qu'il prend à donner à son livre toute la perfection désirable.

Desessarts (N. L. M.), nouveau dictionnaire bibliographique portatif, ou essai de bibliographie universelle, contenant l'indication des meilleurs ouvrages qui ont paru dans tous les genres, etc., précédé d'une nouvelle édition des conseils pour former une bibliothèque peu nombreuse, mais choisie. Paris 1799, 1 vol. in-8°.

Les *conseils* qu'on trouve en tête de cet ouvrage sont du savant et laborieux *Formey*.

Dictionnaire bibliographique ou nouveau manuel du librairie et de l'amateur de livres, avec des notes critiques, historiques et littéraires; précédé d'un essai élémentaire sur la bibliographie. Par M.P*****(Psaume). Paris 1824, 2 vol. in-8°.

Ebert (Fried. Adolf.), allgemeines bibliographisches Lexicon. Leipzig 1821-30, 2 vol. in-4°.

Ce dictionnaire composé à peu près sur le même plan que celui de M. Brunet, est le fruit de longues années. L'auteur profitant du long intervalle qui s'écoulait entre la

publication de chacune de ses livraisons pour se livrer à de nouvelles recherches, et faisant usage des bonnes productions bibliographiques qui ont paru depuis le Manuel de M. Brunet, a su faire à ce manuel, d'importantes et nombreuses additions, ainsi que plusieurs corrections heureuses que M. Brunet n'a pas négligé dans son supplément que nous annonçons plus haut.

Fournier (Fr. Jgn.), nouveau dictionnaire portatif de bibliographie. Paris 1809, 1 gr. vol. in-8°.

Cet ouvrage contient près de 22,000 articles de livres rares, curieux, estimés et recherchés. L'ouvrage est précédé d'un précis sur les bibliothèques et sur la bibliographie. Il est suivi des catalogues des éditions *cum notis variorum*, *ad usum Delphini*, et de celles imprimées par les *Aldes*, les *Elzévirs*, les *Baskerville*, etc.

Heinsius (G.), allgemeines bücher-lexicon. Leipzig 1812-1828, 8 vol. in-4°.

La dernière édition de ce catalogue est de Leipzig 1812-13, 4 vol. in-4°, et va jusqu'en 1810; on y ajoute un premier supplément pour les années 1811 à 1815, publ. en 1817; un second suppl. pour 1816 à 1820, impr. en 1821; un troisième suppl., pour 1821 à 1827, avec des corrections pour les premiers vol. par *Kayser*, impr. en 1828; enfin un 4e suppl. pour les années 1828 à 1830.

Peignot (Gabr.), repertoire bibliographique universel, contenant la notice raisonnée des bibliographies spéciales publiées jusqu'à ce jour, et d'un grand nombre d'autres ouvrages de bibliographie, relatifs à l'histoire littéraire, et à toutes les parties de la bibliologie, Paris 1812, 1 vol. in-8°.

Reuss (J. D.), repertorium commentationum a societatibus litterariis editarum. Secundum disciplinarum ordinem dig. Göttingae 1801-1821, 16 vol. in-4°.

Tous les mémoires qui traitent le même sujet, sont réunis et classés par ordre méthodique, de manière qu'on indique : 1° le nom et les prénoms de l'auteur ; 2° le titre détaillé du mémoire ; et 3° la collection où il est inséré.

d. *Bibliographies nationales.*

Almaen catalog, etc., ou catalogue général systématique, de tous les ouvrages et écrits publiés en Suéde et en Finlande depuis le commencement de ce siècle. Stockholm 1806, in-8°.

Bentkowski (Felix), historya literatury Polskïéy, etc. Varsovie 1814, sqq., in-8°.

C'est un catalogue des ouvrages imprimés publiés en Pologne. L'ouvrage est précédé d'une introduction sur l'état de la littérature en Pologne, en général et en particulier.

Bibliotheca italiana, osia notizia de' libri rari nella lingua italiana. Venezia 1728, in-fol.

Desessarts (N. L. M.), les siècles littéraires de la France, ou nouveau dictionnaire historique critique bibliographique de tous les écrivains français morts et vivants jusqu'à la fin du 18e siècle. Paris 1800 et suiv., 6 vol. in-8° et 1 vol. suppl.

Le supplément à ce dictionnaire a pour objet de réparer les omissions qui s'y trouvaient, de corriger les erreurs qui s'y étaient glissées, d'y ajouter des articles qui n'avaient pas pû y entrer. L'auteur l'a enrichi d'une curieuse notice sur les bibliothèques anciennes et modernes. L'historique des accroissemens de la bibliothèque nationale, est surtout d'un grand intérêt.

Erpenius (Th.), rudimenta ling. arab. etc. Lugd. Bat. 1770, in-4°.

L'auteur a imprimé à la suite de cet ouvrage un bon *catalogue des livres arabes.*

Ersch (J. S.), la France littéraire, contenant les auteurs français de 1771 à 1796. Hambourg 1797 et suiv. 3 vol. in-8°. Suppléments tom. 1 et 2.

Ces suppléments contiennent, outre les additions et corrections, les nouveaux articles jusqu'en 1805, avec deux tables des matières. Hambourg 1802-1806, 2 vol.

Ersch (Joh. Sam.), handbùch der deùtschen literatur seit der mitte des achtzehnten jahrhùnderts bis aùf die neùeste zeit, systematisch bearbeitet ùnd mit den nôthigen registern versehen. Leipzig 1822-1827, 6 part. en 4 vol. in-8°.

La 1re édition de ce catalogue a paru à Leipzig en 1812-1814, et forme 3 tom. en 9 part. Cette nouvelle édition augmentée de près du double contient les principaux ouvrages allemands qui ont paru depuis 1812 jusqu'à 1827. Voici le contenu de chaque volume : vol. I. *Philologie*, *philosophie*, *pédagogie*, et *théologie*; vol. II. *Jurisprudence*, *politique* et *belles lettres* ; vol. III. *Médecine*, *mathématique*, *arts et métiers* ; vol. IV. *Histoire*.

France littéraire (la), contenant, 1° les académies établies à Paris et dans les différentes villes du royaume ; 2° les auteurs vivants, avec la liste de leurs ouvrages ; 3° les auteurs morts depuis l'année 1751 inclusivement avec la liste de leurs ouvrages ; 4° le catalogue alphabétique des ouvrages de tous ces auteurs. Paris 1769-1784, 4 vol. in-8°.

Les deux premiers volumes de cette collection ont été rédigés par les abbés d'*Hébraïl* et *De Laporte*. Le troisième a été donné en 1778, par l'abbé *De Laporte*, et le 4e par l'abbé *Goyot*.

Hottinger (Joh. Henr.), promptuarium, sive bibliotheca orientalis, exhibens centurias tam autho-

rum, quam librorum hebraïcorum, syriacorum, arabicorum, etc. Heidelbergae 1658, in-4°.

Kayser (Christ. Gottlob.), index locupletissimus librorum qui inde ab anno MDCCL usque ad annum MDCCCXXXII, in Germaniâ et in terris confinibus prodierunt. Lipsiae 1833, sq. Tom. I. part. 1 et 2.

L'auteur a publié en 1825 un ouvrage intitulé: *Deùtsche Bücherkùnde, oder alphabetisches verzeichniss der von 1750-1823, erschienenen bücher, welche in Deùtschland ùnd in den dùrch sprache ùnd literatur damit verwandten Lândern, gedrückt worden sind. Mit einer vorrede über die geschichte der literarischen Waarenkùnde von F. A. Ebert. Leipzig* 1825, 3 *vol. in-8°*. Ceci est une nouvelle édition du même ouvrage, augmentée des nouvelles publications depuis 1823 à 1832.

Linde (S. B.), Grecza, rys historyczny literatury rossyyskiéyz rossyskiego przcz. Varsovie 1823, 1 vol. in-8°.

C'est un commentaire de l'ouvrage de M. *N. Grecz*, et contient une espèce de catalogue raisonné de tous les ouvrages de l'ancienne littérature russe.

Lowndes (Will. Th.), the bibliographer's manuel of englisch literature, containing an account of rare, curious, and useful books, published in or relating to Great Britain and Ireland, from the invention of printing; with bibliographical and critical notices, collations of the rarer articles, and the prices at which they have been sold in the present century. London 1834, 4 vol. in-8°.

Cet ouvrage utile manquait à l'Angleterre.

Quérard (J. M.), la France littéraire, ou dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens

de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les XVIIIe et XIXe siècles, etc. Paris 1827-34, in-8°. Tom. I à V, en 10 part. (A-M).

Cet ouvrage est bien supérieur à ceux qu'on avait déjà en France sous le même titre.

Reuss (J. D.), alphabetical register of all the authors actually living in Great-britain, etc, with a catalogue of their publications, from 1770 to 1790. Berlin 1791, 2 vol. in-8°.

Ouvrage dans le genre de la France littéraire de Ersch; il faut y joindre le supplément pour les années 1799-1803, qui a paru à Berlin 1804, en 2 vol. in-8°.

Salva (Vinc.), a catalogue of spanish and portuguese books, with occasional literary and bibliographical remarks. London 1826-29, 2 part. in-8°.

Sandor, magyar kocnyveshaz, etc, ou liste chronologique d'ouvrages hongrois et de leurs éditions. Raab. 1805, in-8°.

C'est la liste des livres hongrois qui ont paru depuis 1535 jusqu'en 1808.

Schindel (Aug. de), die deütschen schrifstellerinnen des 19^{en} jahrhünderts. Leipzig 1823, in-8°.

Ce dictionnaire bibliographique renferme les noms et les ouvrages de 300 dames auteurs.

Schnurrer (Chr. Fr. de), bibliotheca arabica auctam nunc atque integram, etc. Hallae 1811, in-8°.

Schumann (S. Aug.), repertorio della letteratura italiana; ovvero guida alla conoscenza delle più nuove produzioni letterarie d'Italia. Lips. 1806, in-8°.

Van Abkoude (Joan.), naam-register van de

bekendste en meest in gebruik zynde nederduitsche boeken, welke sedert het jaar 1600 tot 1761 zyn uitgekomen, enz.; nu overzien, verbetert en tot 1772 vermeerderd door Reinier *Arrenberg*. Rotterdam 1773, 1 vol. in-4°.

On doit ajouter à cet ouvrage, le supplément suivant: *Alphabetische naamlyst van boeken, welke zedert het jaar* 1790 *tot en met het jaar* 1831, *in Noord-Nederland zijn uitgekomen, etc.; strekkende ten vervolge op het naam-register van nederduitsche boeken van R. Arrenberg. 'S Gravenhage en Amsterdam*, 1832, 1 vol. in-4°.

Watt (Robert), bibliotheca britannica; or general index to british and foreign literature. In two parts: authors and subjects. Edingburgh 1824, 4 vol. gr. in-4°.

La *Bibliotheca Britannica*, fruit de vingt années de travail le plus opiniâtre et le plus minutieux, a été publiée après la mort de l'auteur, par son fils. Le plan de cette vaste compilation est neuf et fort bien conçu. La première partie contient les noms des auteurs avec des notions biographiques, et la liste de leurs ouvrages. La seconde partie est un index pour la première. Les articles sont rangés par ordre alphabétique et les titres des livres par ordre chronologique.

Wolfius (Jos. Chr.), bibliotheca hebraea, sive notitia tum auctorum hebraeorum cujuscumque aetatis, tum scriptorum, quae vel hebraïce primum exarata vel ab iis conversa sunt, ad nostram usque aetatem deducta, etc. Hamburgi et Lipsiae 1715-1733, 4 vol. in-4°.

Dans cet ouvrage, l'auteur fait mention de 2231 auteurs hébreux. C'est un abrégé de l'ouvrage de l'abbé Bartolocci, avec des additions et des corrections en plusieurs endroits.

e. *Bibliographies professionales.*

Bank (Jos.), catalogus bibliothecae historico-naturalis, auctore Jona Dryander. Londini 1795-1800, 5 vol. gr. in-8°.

Ce précieux catalogue que sir Jos. Banks n'a point eu l'intention de mettre dans le commerce, offre le répertoire d'histoire naturelle le plus complet que l'on connaisse. C'est un trésor d'ouvrages de toutes les nations, classés avec beaucoup de méthode, et dont la description faite avec soin, est très détaillée.

Bernd (Chr. Sam. Th.), allgemeine schriftenkùnde der gesammten wappenwissenschaft mit beùrtheilenden ùnd andern zùr Bücher-und-gelehrten geschichte gehörenden bemerkùngen ùnd nachweisùngen. Bonn 1830, 2 voll. in-8°.

Bibliographie musicale de la France et de l'étranger, etc. Paris 1822, in-8°.

On a encore une bibliographie musicale plus moderne, écrite en allemand par *Whistling* et publiée à Leipzig en 1829, in-8°.

Boucher de la Richarderie (G.), bibliothèque universelle des voyages, ou notice complète et raisonnée de tous les voyages anciens et modernes publiés tant en langue française qu'en langues étrangères, classés par ordre de pays dans leur série chronologique, etc. Paris 1808, 6 vol. in-8°.

Cet ouvrage est un vrai monument de bibliographie spéciale. On y trouve des détails précieux sur les voyages en tout genre, et de nombreux extraits des principaux voyages. Dans son introduction, l'auteur cite les ouvrages de bibliographie qui présentent quelques notices de voyages.

Broussais (Casimir), atlas historique et bibliographique de la médecine, etc. Bruxelles et Paris 1829, in-fol.

Busch (W.), systematisches repertorium der medicinischen literatùr Deùtschland's. Marbùrg 1828, sq. in-8°.

Cet ouvrage contiendra le catalogue complet par ordre systématique de tous les ouvrages nouveaux, traités, dissertations et ouvrages périodiques qui paraissent en Allemagne sur les sciences médicales, avec l'indication des journaux où chaque article a été analysé.

Camus (M.), bibliothèque choisie des livres de droit, qu'il est le plus utile d'acquérir et de connaître pour faire suite aux lettres sur la profession d'avocat. 5e édit. revue et augm. par M. *Dupin* ainé. Bruxelles 1833, 1 vol. in-8°.

Ceillier (Dom.), histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques. Paris 1729, 25 vol. in-4°.

Les derniers volumes de ce savant ouvrage ont paru en 1763, après la mort de l'auteur. On y trouve le catalogue et la critique des ouvrages ecclésiastiques, ainsi que le dénombrement de leurs diverses éditions. On regrette beaucoup qu'il n'ait pas été terminé, et généralement il est préféré à celui de Dupin pour son exactitude.

Choulant (L.), handbùch der bücherkùnde für die aeltere Medecin. Leipzig 1828, in-8°.

C'est une liste de tous les écrivains anciens qui ont écrits sur les sciences médicales jusqu'au 14e siècle; avec des notices sur leur vies, l'énumération de leurs ouvrages et l'indication de leur contenu.

Collection de presque tous les ouvrages qui concernent l'histoire des Jésuites.

Cette collection la plus nombreuse qu'on connaît sur cette partie, est à la suite du catalogue de la riche bibliothèque de *Crevenna ;* elle renferme 1382 articles.

D'Oisy, essai de bibliologie militaire. Paris 1824, in-8°.

C'est un plan d'un catalogue général des livres anciens et modernes, dans toutes les langues, qui traitent de l'art militaire.

Dupin (P. Ellies), bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, jusques y compris le 18e siècle. Avec la continuation de Cl. Pierre *Goujet*, etc. Paris 1688 et ann. suiv., 61 vol. in-8°.

La réimpression de cet ouvrage en 19 vol. in-4°, est moins recherchée.

Engelmann, bibliotheca mechanico-technologica. Leipzig 1834, in-8°.

C'est un catalogue de tous les livres anciens et modernes qui ont paru en Allemagne jusqu'au commencement de l'année 1834, relatifs aux arts industriels et mécaniques.

Fùhrmann (Wilh. Dav.), handbùch der theologischen literatùr oder anleitùng zùr theologischen Bücherkenntniss für stùdirende Candidaten des Predigtamts ùnd für Stadt-ùnd Landprediger in der protestantischen kirche, etc. Leipzig 1818, 2 vol. in-8°.

Guide de l'histoire, recueil élémentaire contenant : 1° les traités les plus courts et les meilleurs sur l'étude et l'utilité de l'histoire, sur la chronologie, etc. ; 2° le tableau de l'histoire universelle ancienne et moderne ; 3° une bibliothèque choisie des meilleurs livres de géographie, de chronologie, d'histoire, etc., composés ou traduits en français, commencé par M. D.... (*de Perthes*), auteur de l'histoire des nau-

frages, et continué par J. F. *Née de la Rochelle.* Paris 1803, 3 vol. in-8°.

Hoffmann (S. F. W.), lexicon bibliographicum, sive index editionum et interpretationum scriptorum tum sacrorum tum profanorum. Lipsiae 1832 sqq. in-8°. Tom. 1 et 2 (A-I).

On a publié à diverses époques des catalogues du même genre; les derniers ont l'avantage d'indiquer les éditions les plus récentes, qui devraient toujours être et qui sont en effet quelquefois les meilleures. Le troisième volume de cette bibliographie classique grecque est sous presse.

Jonsius (Joan.), de scriptoribus historiae philosophiae, libri IV. Francof. 1659. — Recogniti et ad praesentem aetatem usque perducti, curâ J. Chr. *Dorn.* Jenae 1716, in-4°.

Kahlius (Lud. Mart.), bibliotheca philosophica Struviana emendata. Gôttingae 1740, 2 vol. in-8°.

Bibliothèque spéciale d'ouvrages sur la philosophie.

Krebs (J. Ph.), handbùch der philologischen bücherkùnde. Breme 1823, 2 vol. in-8°.

Dans cet ouvrage l'auteur indique non seulement les titres de tous les écrits philologiques anciens et modernes, tant originaux, que traduits en allemand, en anglais, en français et en italien, avec des remarques sur leur mérite, mais il donne l'histoire de l'origine et des progrès de l'imprimerie, les biographies des auteurs, les notices sur les principales bibliothèques, etc.

La Lande (Jerôme), bibliographie astronomique. Paris 1803, in-4°.

Cet ouvrage donne la nomenclature d'une immense collection de livres astronomiques, avec de courtes et judicieuses observations sur plusieurs d'entre eux. L'auteur y a réuni l'*Histoire de l'Astronomie.*

Lasor a Varea (Alph.), universus terrarum orbis scriptorum calamo delineatus, hoc est authorum qui de Europae, Asiae, Africae et Americae regnis, moribus, etc., scripserunt elenchus. Patavii 1713, 2 vol. in-fol. fig.

Lelong (Jacques), bibliothèque historique de la France, contenant le catalogue des ouvrages imprimés et manuscrits qui traitent de l'histoire de ce royaume ou qui y ont rapport, avec des notes critiques et historiques. Nouv. édit. augm. par *Fevret de Fontette*, et autres historiens. Paris 1768-78, 5 vol. in-fol.

Ouvrage extrêmement précieux pour l'étude de l'histoire de France et rempli d'érudition bibliographique.

Lenglet Dufresnoy (abbé), méthode pour étudier la géographie, avec un catalogue raisonné des cartes géographiques, relations, voyages et descriptions nécessaires pour la géographie. Paris 1768, 10 vol. in-12.

——, méthode pour étudier l'histoire, avec un catalogue des principaux historiens et des remarques sur la bonté de leurs ouvrages, et sur le choix des meilleures éditions. Paris 1772, 15 vol. in-12.

M. *Drouet* a fait des augmentations au catalogue des historiens qui comprend les cinq derniers volumes, et qui, selon M. Beuchot, est encore le plus complet qu'il y a en France.

Lichtenthal (P.), manuale bibliografico del viaggiatore in Italia, concernente località, storia, arti, scienze et antiquaria. Vol. unico. Milano 1830-1832, in-12.

Lipenius (M. Mart.), bibliotheca realis philosophica omnium materiarum rerum et titulorum in universo totius philosophiae ambitu occurentium, etc. Francof. ad M. 1682, 2 vol. in-fol.

On ne trouve que les titres des ouvrages dans cette bibliographie, rédigée par ordre de matières; mais il y a une table alphabétique des auteurs, pour faciliter les recherches.

Lipenius (M. Mart.), bibliotheca realis juridica. Lipsiae 1757, 2 vol. in-fol. — Supplementa ac emendationes; collegit Aug. Fr. *Scott.* Lips. 1775, in-fol. — Supplementorum tomus secundus; collegit de *Senkenburg.* Lips. 1789, in-fol. — Suppl. vol. tertius, auctore D. Lud. Gad. *Madihn.* Vratislaviae 1816, in-fol. pars prima.

On appelle cette bibliothèque *réelle*, parce que Lipenius y a classé les livres, non par ordre alphabétique des auteurs, mais par ordre alphab. des matières; ainsi en cherchant un mot qui peut être le sujet d'un livre, on trouve la liste des ouvrages qui traitent de cette matière.

Lipenius (M. Mart.), bibliotheca realis theologica omnium materiarum, rerum et titulorum, in universo sacro-sanctae theologiae studio occurentium, etc. Francof. ad M. 1685, 2 vol. in-fol.

Cette bibliographie, qui ne renferme que des titres d'ouvrages, classés par ordre de matières, est précédé d'une table alphabétique volumineuse de tous les auteurs cités dans l'ouvrage; elle était indispensable d'après le plan adopté par Lipenius.

Löflünd, bibliotheca auctorum classicorum et graecorum et latinorum, oder vom jahr. 1700 bis 1830 in Deùtschland erschienene werke. Stuttgard 1830, 1 vol. in-8°.

Meusel (J. G.), bibliotheca historica, instructa à B. G. Struvio, aucta a C. G. Budero, nunc vero ita digesta, amplificata et emendata, ut pene novum opus videri possit, cum indice auctorum et rerum. Lipsiae 1782-1804, 11 tom. en 22 vol. in-8°

Très bon ouvrage qu'on peut regarder comme le plus étendu dans la partie de la bibliographie historique, géographique, etc.

Millin (A. L.), introduction à l'étude des médailles. Paris 1796, in-8°.

On trouvera dans ce traité élémentaire quelques articles sur l'*histoire littéraire de la numismatique*, sur la *bibliographie numismatique*, etc.

Millin (A. L.), bibliographie des beaux-arts, etc. V. dans le dictionnaire des beaux-arts par le même auteur. Paris 1806, 3 vol. in-8°.

Miltitz (Fried. von), handbùch der botanischen literatùr für botaniker, bibliothecare, bùchhändler ùnd aùctionatoren, mit angabe der preise ùnd recensionen. Berlin 1829, 1 vol. in-8°.

Murhard (F. W. A.), bibliotheca mathematica. Leipzig 1797-1805, 5 vol. in-8°.

Cette bibliographie (en allemand mais imprimé avec des caractères latins) est intéressante : le 1[er] volume embrasse la *littérature des mathématiques en général*, de l'*arithmétique* et de la *géométrie ;* le second, celle de la *géométrie* et de l'*analyse ;* enfin les 3[e], 4[e], et 5[e] la *littérature des sciences mécaniques* et *optiques*. L'auteur a suivi l'ordre systématique et chronologique.

Ortloff (J. Andr.), manuel bibliographique de l'histoire de la philosophie. Erlangen 1798, 1[re] partie in-8°.

Polytechnische Bücherkunde. Nürenberg 1829, in-8°.

C'est un catalogue raisonné des principaux ouvrages qui traitent de la chimie, de la physique, et des arts mécaniques et industriels.

Reiffenberg (Baron de), bibliothèque logique, ou littérature de cette science.

V. à la fin des *Principes de logique* du même auteur, publiés à Bruxelles en 1833, in-8°.

Schelle (Joh. Chr.), de praecipuis moralis philosophiae scriptoribus. Lipsiae 1708, in-4°.

Schoell (Fr.), repertoire de littérature ancienne, ou choix d'auteurs classiques grecs et latins, d'ouvrages de critique, d'archéologie, d'antiquités, de mythologie, d'histoire et de géographie ancienne, imprimés en France et en Allemagne. Nomenclature des livres latins, français et allemands, sur diverses parties de la littérature. Notice sur la stéréotypie. Paris 1802, 2 vol. in-8°.

Catalogue bien rédigé et enrichi d'un grand nombre de notes critiques, bibliographiques et littéraires, tant de l'éditeur que de plusieurs savants distingués.

Schweigger (F. L. A.), handbuch der classischen bibliographie. Erster Theil : *Griechische schriftsteller*; 2er Th. *Lateinische schriftsteller*. Leipzig 1830-1834, 3 vol. in-8°.

Cet ouvrage est un monument remarquable de l'exactitude allemande ; il mérite de fixer l'attention des philologues, des amateurs et des libraires.

Struvius (Burc. Gotth.), bibliotheca historiae litterariae selecta, olim titulo introductionis in noti-

tiam rei litterariae, etc., insignita; cujus primas lineas duxit Struvius, post variorum emendationes et additamenta opus ita formavit, ut fere novum dici queat, Joan. Frid. *Jugler*. Jenae 1754-63, 3 vol. in-8°.-Supplementa et emendationes ad biblioth. litterariam, edidit Henr. Fred. *Koecher*. Jenae 1785, in-8°.

On a encore de *Struvius* sur le même sujet: *Introductio in notitiam rei litterariae et usum bibliothecarum*. Ed. *V*. *Accedunt ejusdem suppl.; Coleri analecta, itemque Lilienthalii annotationes, etc. Lips.* 1729, *in*-8° La 6e édition est de J. Chr. *Fischer*, Francof. 1754, 2 vol. in-8°.

Struvius (Burc. Gotth.), bibliotheca juris selecta, secundum ordinem litterarum disposita, ad singulas juris partes directa. Ed. nona. Jenae 1758, 2 vol. in-8°.

Excellent ouvrage, soit à raison de l'exacte indication des livres, soit à raison des notices abrégées que l'auteur en donne.

Systematische üebersicht der litteratür für mineralogie. Freiberg. 1822, in-8°.

C'est un tableau systématique des ouvrages de minéralogie, métallurgie, oryctognosie, géognosie, etc., qui ont été publiés depuis 1800 jusques y compris 1820.

Upcott (Will.), a bibliographical account of the principal works relating to english topography. London 1818, 3 vol. in-8°.

L'auteur publie ici de bonnes notices sur la topographie et les antiquités de chaque province de l'Angleterre, recueillies soit dans les bibliothèques publiques et particulières, soit des mémoires et notices à lui communiqués.

Vater (Joh. Sev.), litteratür der grammatiken, lexica, ünd wörtersammlüngen aller sprachen der Erde nach alphabetischer ordnüng der sprachen mit

einer gedrängten übersicht des vaterlandes,der schicksale ùnd verwandtschaft derselben. Berlin 1815, 1 vol. in-8°.

Weber (C. Fr.), repertorium der classischen alterthùmswissenschaft. Essen 1832 sqq. Bd. I: literatùr des jahr's 1826; Bd. II, liter. d. j. 1827. Bd. III, liter. d. j. 1828, in-8°.

Après avoir indiqué les principales bibliographies professionales, il nous reste, pour terminer cet article de rappeler les bibliographies générales déjà citées, où le lecteur trouvera des catalogues systématiques de livres de philologie, de droit, de médecine, d'histoire, etc. Ces ouvrages sont ceux de *Ersch*, handbùch der deùtschen literatur, 4 vol. in-8°; *Peignot*, repertoire bibliographique universel, etc., in-8°; *Reuss*, repertorium commentationum, 15 vol. in-4°; le Dictionnaire bibliographique par P.... (*Psaume*), tom. I; *Horne*, introduction of the study of bibliography, tom. II; enfin il faut y ajouter le *Catalogus bibliothecae Bunavianae edente Franckio*, et les catalogues systématiques du libraire *Enslin*, publiés à Berlin 1823-1826, in-8°. Nous remarquons en passant, que, bien que nous ayons un grand nombre d'auteurs qui se soient occupés de l'*histoire littéraire*, et de la *bibliographie*, il en est bien peu qui aient travaillé à la bibliographie spéciale de ces deux branches intéressantes.

f. *Bibliographies des livres rares.*

Bauer (Jo. Jac.), bibliotheca librorum rariorum universalis. Nuremb. 1770-91, 7 vol. in-8°.

Cet ouvrage est rédigé par ordre alphabétique de noms d'auteurs; les deux derniers volumes renferment deux suppléments. Il nous paraît que l'auteur y a trop prodigué les mots *rarus*, *rarissimus*, *infrequentissimus*, *paucissimis incognitus*, *albo corvo rarior*, etc.; car il est difficile qu'un catalogue en 7 vol. in-8°, sans notices raisonnées, ne renferme que des livres très rares.

Beloe (Will.), anecdotes of literature and scarce books. London 1809-12, 6 vol. in-8°.

Ouvrage rempli de recherches curieuses et savantes sur plusieurs ouvrages rares, sur des collections peu connues et auteurs objets de la littérature anglaise.

Beyer (Aug.), memoriae historico-criticae librorum rariorum, etc. Dresdae et Lipsiae 1734, in-8°.

Ouvrage curieux et estimable, soit par le choix des livres, soit par les dissertations bibliographiques qu'il renferme.

Catalogue des livres imprimés sur vélin de la bibliothèque du Roi (par *Van Praet*), Paris 1822-28, 6 tom. en 5 vol. gr. in-8°.

L'importance et la grande valeur des livres décrits, l'exactitude rigoureuse des descriptions, et les anecdotes intéressantes que le savant rédacteur a su y répandre, nous font regarder ce catalogue comme un des plus curieux qui existent. Le catalogue ci-après est une suite nécessaire de celui-ci.

Catalogue des livres imprimés sur vélin qui se trouvent dans les bibliothèques tant publiques que particulières, pour servir de suite au catalogue des livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque du Roi (par *Van Praet*). Paris 1824 et suiv. 4 vol. in-8°.

Ces deux catalogues sont distribués par ordre de matières, et sont terminés par 8 tables différentes.

Catalogue de la collection des livres de premières

éditions ou d'éditions rares et d'une grande collection du célèbre *Aldus Manutius*, Vienne 1806, in-8°.

Ce catalogue renferme entr'autres les premières éditions des auteurs classiques du 16e siècle, par ordre alphabétique, et la collection des éditions d'*Aldus Manutius* de 1494 à 1601, classée par ordre chronologique.

Catalogus rarissimorum et praestantissimorum librorum qui in thesauris romano, graeco, italico et silico, continentur, secundum nomina auctorum per alphabeti ordinem digestus. Leidae 1725, 1 vol. in-8°.

Cet ouvrage est de Pierre *Burmann* l'aîné, auteur de beaucoup d'ouvrages d'érudition.

Clement (Dav.), bibliothèque curieuse, ou catalogue raisonné de livres rares et difficiles à trouver. Göttingen 1750-60, 9 vol. in-4°.

Bibliothèque restée incomplette par la mort de son auteur. Ces neuf volumes, qui présentent les ouvrages par ordre alphabétique, ne vont que jusqu'à HI. Des articles rares y sont très bien discutés, mais beaucoup de livres plus que médiocres y trouvent place. Malgré ces défauts on doit regretter que cet ouvrage n'ait pas été continué.

De Bure (G. Fr. le jeune), bibliographie instructive, ou traité de la connaissance des livres rares et singuliers, etc. Paris 1763, 7 vol. in-8°.

On y joint ordinairement le *Catalogue des livres du cabinet de M. Louis Jean Gaignat, par G. F. De Bure*, Paris 1769, 2 *vol. in-8°*. On ajoute encore à la bibliographie une *table destinée à faciliter la recherche des ouvrages anonymes cités dans les deux ouvrages précédents, etc.* (par *Née de la Rochelle*). *Paris* 1782, *in-8°*.

Dibdin (Th. Frognall), an introduction to the knowledge of rare and valuable editions of the greek and latin classics, together with an account of po-

lyglot bibles, hebrew bibles, etc., edit. 4^d enlarged and corrected. London 1827, 2 vol. in-8°.

Édition la plus complète et la meilleure. L'auteur devait donner un 3e vol., nous ignorons s'il a paru.

Dictionnaire bibliographique, historique et critique des livres rares, singuliers, estimés et recherchés, etc. Suivi d'un essai de bibliographie, etc. Paris 1790, 3 vol. in-8°.

Ce dictionnaire, que l'on doit à l'abbé *Duclos* et à *Cailleau*, a été fort recherché, malgré ses inexactitudes et les fautes typographiques dont il fourmille. M. Brunet fils a donné un bon supplément à ce dictionnaire en 1802, 1 vol. in-8°.

Freytag (Frid. Gotth.), analecta litteraria de libris rarioribus. Lipsiae 1750, in-8°.

Il faut ajouter à ce bon ouvrage : *Apparatus litterarius, ubi libri partim antiqui, partim rari recensentur, collectus a Fr. Gotth. Freytag. Lips. 1752-55, 3 vol. in-8°.*

Haym (Nic. Franc.), bibliotheca italiana, o sia notizia de' libri rari italiani, etc., ampliata, e di giudizj intorno alle migliori opere arricchita (da Ferdin. *Giandonati*). Milano 1771-73, 2 vol. in-8°.

Giandonati a corrigé une infinité de fautes dont fourmillaient les éditions précédentes, et a fait à celle-ci des additions considérables.

Hultmann (C. G.), bibliographische zeldzaamheden, S'Hertogenbosch 1818, in-8°.

Peignot (Gab.), essai de curiosités bibliographiques, contenant une notice raisonnée des ouvrages les plus beaux dont le prix a excédé 1000 fr. dans les ventes publiques. Paris 1804, 1 vol. in-8°.

Ouvrage intéressant par la variété de ses recherches, auquel on ajoute le suivant : *Variétés, notices et raretés*

bibliographiques, *par G. Peignot*, Dyon 1822, 1 vol. in-8°. On a encore du même auteur une *Notice raisonnée des livres imprimés à 100 exemplaires au plus ; suivie d'une notice de quelques ouvrages tirés sur papier de couleur* ; *Paris* 1808, *in-8°*, ouvrage qui a été réimprimé dans son *répertoire de bibliographies spéciales*, *etc.*

Repertorium universale librorum rariorum ex omni scientiarum genere ab anno 1550 ad nostra usque tempora impress. ord. alphab. congestum. Viennae 1803, in-4°.

g. *Bibliographies des ouvrages anonymes et pseudonymes.*

Barbier (Ant. Alex.), dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, composés, traduits ou publiés en français et en latin, avec les noms des auteurs, traducteurs et éditeurs, accompagné de notes historiques et critiques. 2de édit. Paris 1822-27, 4 vol. in-8°.

Cet ouvrage est le plus considérable et le plus instructif qui ait paru sur les anonymes. Le 4e volume est destiné aux tables, qui facilitent les recherches.

De Manne, nouveau recueil d'ouvrages anonymes et pseudonymes. Paris 1834, 1 vol. in-8°.

Le mot *recueil*, improprement employé dans le titre de ce volume, y tient la place du mot *catalogue*. Il ne s'agit en effet que d'une liste alphabétique de 2131 ouvrages ou opuscules anonymes et pseudonymes. Si chaque titre de livre était suivi de renseignemens exacts et de notices instructives, ce serait un supplément au dictionnaire des anonymes de M. Barbier.

Placcius (Vinc.), theatrum anonymorum et pseudonymorum, ex symbolis et collatione virorum per Europam doctissimorum et celeberrimorum, post

syntagma dudum editum, summâ beati auctoris curâ reclusum et benignis auspiciis Matth. *Dreyeri* cujus et commentatio de summâ et scopo hujus operis accedit, luci publicae redditum. Praemissa est praefatio et vita auctoris, scriptore Jo. Alb. Fabricio. Hamburgi 1708, in-fol.

On doit ajouter à cet ouvrage le suivant, qui lui sert de supplément : *Mylius* (J. Chr.), *bibliotheca anonymorum et pseudonymorum detectorum*, *etc. Hamburgi* 1740, *in-fol.* Milius ne parle dans ce supplément que des ouvrages allemands, latins et français. Le nombre des auteurs qu'il a découverts est de 3200, dont 1700 français. Son travail est par ordre alphabétique.

Virorum eruditorum anomatomorphosis, das ist : etlicher gelehrter männer gebraüchte nahmens-veränderùng, insonderheit aber derjenigen, welche ihre namen mit griechischen wörtern verwechselt haben. Franckenhaùsen 1770, in-8°.

La *France littéraire* rédigée par les abbés d'Hébraïl et de la Porte révèle beaucoup d'anonymes, mais seulement ceux dont les ouvrages ont paru publiquement en France de 1751 à 1783, encore y en a-t-il plusieurs qui y sont omis.

La *France littéraire* de J. S. Ersch, devoile également beaucoup d'anonymes dont les ouvrages sont désignés par un astérique (*).

Dans le troisième volume du dictionnaire bibliographique par l'abbé *Duclos* se trouve un *Dictionnaire des livres rares dont les auteurs ne sont point connus*; mais les renseignements sur cette partie sont très incomplets et souvent inexacts.

L'ouvrage de M. *Desessarts* intitulé : *Les siècles littéraires de la France*, renferme l'indication d'une infinité de productions anonymes, mais qui ne sont pas annoncées comme telles, puisqu'elles se trouvent sous le nom de leurs auteurs. Il eût été à propos de les désigner comme ayant été publiées sous le voile de l'anonyme.

On trouve encore des traités sur les anonymes, sur les auteurs déguisés, etc., dans les ouvrages de *Baillet, jugemens des savans ; augm. par La Monnoye*, etc. *in-4°* ; de *Groddeck, pseudon. hebräicor.*, ouvrage inserré dans la *Bibliotheca hebraea J. Ch. Wolfii*, etc.; de *Debure, bibliographie instructive*, et dans le suppl. à Debure par *Née de la Rochelle.*

Enfin les catalogues des bibliothèques publiques et particulières sont encore des mines fécondes où l'on peut puiser des renseignements sur les anonymes et pseudonymes.

h. *Bibliographies des ouvrages condamnés au feu, des ouvrages mis à l'index, etc.*

Catalogo (Il) de' libri, li quali incovamente nel mese di maggio nell' anno presente 1548 sono stati condannati et scommunicati per heretici, da M. Giovan della casa, legato di Venetia et d'Alcuni frati e aggiunto sopra il medesimo Catalogo un judicio et discorso del Vergerio. 1549, in-4°.

Franckius dit, dans son catalogue de Bunaw, d'après Vergerio, que cet index est le premier de tous ceux qui ont été publiés en Italie.

Catalogue des ouvrages mis à l'index, contenant

le nom de tous les livres condamnés par la cour de Rome, avec les dates des décrets de leur condamnation. 3e édit. Bruxelles 1828, 1 vol. in-8°.

Catalogue des ouvrages condamnés depuis 1814, jusqu'au 1er Sept. 1827; suivi du texte des jugements et arrêts insérés au Moniteur. Paris 1827, 1 vol. in-12.

Cataloguen of inventarisen van den quaden verboden boucken : ende van andere goede, die men den jongen schulieren leeren mach, na advys der universiteyt van Loeven. Met een edict oft mandement der Keyserlycker Majesteyt. Loeven 1550, in-4°.

Catalogus librorum a commissione aulica prohibitorum. Viennae 1762, in-8°.

Hannot (J. Bapt.), catalogue des principaux livres condamnés et défendus par l'église, extrait fidèlement du grand *index* romain, et d'un appendice fidèle; avec des réflexions historiques et théologiques sur les plus considérables décrets et constitutions des souverains pontifes touchant les matières du temps. Namur 1714, in-8°.

Index expurgatorius librorum prohibitorum et expurgandorum pro catholicis Hispaniarum regnis Philippi V de consilio supremi senatus inquisitionis generalis. Madriti 1707, in-fol.

Index generalis scriptorum interdictorum. Venetiis 1543.

Reimmann cite, dans son *Catalogus bibliothecae theologicae*, *Hildesiae* 1731, *in-8°*, cet index comme le premier et le plus rare.

Index librorum prohibitorum, Benedicti XIV jussu recognitus atque editus. Romae 1758, in-4°.

Peignot (Gabr.) dictionnaire critique, littéraire et bibliographique, des principaux livres condamnés au feu, supprimés ou censurés : précédé d'un discours sur ces sortes d'ouvrages. Paris 1806, 2 tom. in-8°.

Reichard (Eb. Casp.), de historiâ indicum librorum prohibitorum et expurgandorum edenda consilium. Brunswick 1746, in-4°.

Schoettgenius (Chr.), commentationes III de indicibus librorum prohibitorum et expurgandorum eorumque naevis variis. Dresdae 1732-33, in-4°. — Commentatio de naevis litterariis indicum prohibitoriorum et expurgatoriorum. Dresdae 1735, in-4°.

Schüts (Fr. Guil.), disputatio historica de combustione librorum haereticorum. Lipsiae 1696, in-4°.

Thesaurus bibliographicus ex indicibus librorum prohibitorum et expurgatorum Romanis, Hispanicis, Belgicis, Bohemicis, etc., congestus, operâ consortii theologici dresdensis, pensum I-III. Dresdae 1743.

Nous nous bornons à donner ici seulement un choix des principaux ouvrages sur les livres condamnés; car si l'on voulait donner la liste de tous, il faudrait se résoudre à mettre sous presse plusieurs in-folio; et le nombre en augmenterait bien d'avantage si l'on y ajoutait la liste des livres dont l'entrée est défendue dans les états de l'Empéreur d'Autriche, en Espagne, en Portugal, en Russie, etc.

IV. *Des bibliothèques.*

a. *De l'arrangement des bibliothèques en général ; de la science du bibliothécaire, etc.*

Ameilhon (Hub. Pascal), projet sur quelques changemens qu'on pourrait faire à nos catalogues de bibliothèques, pour les rendre plus constitutionels ; avec des observations sur le caractère, les qualités et les fonctions d'un vrai bibliothécaire.

V. Mem de l'Instit. Nat. de Paris Litterat. et B. A. Tom. II, pag. 477 et suiv.

Camus (Arm. Gaston), observations sur la distribution et le classement des livres d'une bibliothèque.

V. Mem. de l'Instit. Nat. de Paris, Litterat. et B. A. Tom I, pag. 643-675.

Ebert (Fr.), die bildùng des bibliothekars. 2e aùsg. Leipzig 1820, 1 vol. in-8°.

Ce volume traite des connaissances nécessaires à un bibliothécaire; des différens systèmes bibliographiques; de l'art de classer et de ranger les livres; des manuscrits et des matériaux à écrire; sur le sort d'un grand nombre de manuscrits anciens et modernes, qui ont passé d'une bibliothèque à une autre, etc.

Goldnerus (Geo. Lud.), de ornamentis bibliothecarum veterum et recentiorum programma. Gerae 1710, in-4°.

Kayser (A. C.), über die manipulation bei der einrichtùng einer bibliothek ùnd der verfertigùng der bücherverzeichnisse, nebst einem alphabetischen kataloge aller von J. J. Moser einzeln heraùsgekommenen werke. Bayreùth 1790, in-8°.

Koeler (Jo. David.), sylloge aliquot scriptorum

de benè ordinandâ et ornandâ bibliothecâ. Francofurti 1728, in-4°.

Cet ouvrage est assez estimé.

Molbech (Chr.), über bibliothekswissenschaft oder einrichtùng ùnd verwaltùng öffentlicher bibliotheken. Nach der 2[en] aùsg. des dänischen originals, übers. von H. Ratjen. Mit einer steindrùcktafel. Leipzig, 1833, 1 vol. in-8.

C'est un des meilleurs ouvrages sur les connaissances du bibliothécaire.

Schelhorn (J. G.), anleitùng für bibliothecare ùnd archivare. Ulm 1788, 1 vol. in-8°.

Schreber (Joh. Dav.), dissertatio de imaginibus virorum clarorum bibliothecarum ornamento. Lipsiae 1692, in-4°.

Schrettinger (Martin), versùch eines volstândingen lehrbùches der bibliothek-wissenschaft oder anleitùng zùr vollkommenen geschâftsführùng eines bibliothekars in wissenschaftlicher form àbgefasst. München 1808-1827, 4 livr. in-8°.

Employé depuis plusieurs années à la bibliothèque de Munich, l'auteur ne parle que d'après son expérience, et les conseils qu'il donne pour l'organisation et l'arrangement d'une bibliothèque, sont fondés sur une connaissance profonde et sur une longue habitude de la carrière dans laquelle il se trouve engagé.

b—f. *Histoire des bibliothèques en général.*

Bailly (J. L. A.), notices historiques sur les bibliothèques anciennes et modernes, suivies d'un tableau comparatif des produits de la presse de 1812

à 1826, et d'un recueil de lois et ordonnances concernant les bibliothèques. Paris 1828, 1 vol. in-8°.

Ce volume contient, non *un tableau comparatif des produits de la presse, de* 1812 *à* 1825, mais un tableau pour l'année 1812 et 1825; il ne contient pas *un recueil de lois et ordonnances concernant les bibliothèques*, mais seulement une liste ou table chronologique de ces lois et ordonnances.

Beekius (C. D. et J. G.), specimen historiae bibliothecarum Alexandrinarum. Lipsiae 1779, in-4°.

Buchon (J. A.), rapport sur la situation des bibliothèques publiques en France. Paris 1830, in-8°.

Buder (Ch. Gottl.), de bibliothecis publicum ad usum legatis, dissertatio. Jenae 1723, in-4°.

Eckardi (J. Fr.), programma de bibliothecis romanorum. Isenaci 1790, in-4°.

Hirsching (F. K. G.), versùch einer beschreibùng sehenswürdigen bibliotheken Teùtschlands nach alphabetischer ordnùng der städte. Erlangen 1786-91, 4 vol. in-8°.

Hornius (Joh. Gottl.), de privatorum bibliothecis eōrumque origine, incrementis, positu; magnitudine, digestione, indicibus, ornatu ac calamitatibus dissertatio 1719, in-8°.

Jacob (Louis), traité des plus belles bibliothèques publiques et particulières, etc. Paris 1644, in-8°.

Laserna-Santander (M. de), mémoire historique sur la bibliothèque dite de Bourgogne, présentement bibliothèque publique de Bruxelles. Bruxelles 1809, in-8°.

Le Gallois, traité des plus belles bibliothèques de l'Europe, etc. Paris 1685, in-12.

C'est une seconde édition. La première est de 1680.

Maderus (Joach. Joh.), de bibliothecis atque archivis virorum clarissimorum libelli et commentationes, cum praefatione de scriptis et bibliothecis antediluvianis, editio secunda, curante J. A. S. (Joh. And. *Schmidio*). Helmestadii 1702, in-4°. — J. A. Schmidii de bibliothecis nova accessio collectioni maderianae adjuncta. Helmst. 1703, in-4°. — J. A. Schmidii de bibliothecis accessio altera collectioni maderianae adjuncta. Helmst. 1705, in-4°.

Ouvrage très estimé.

Maichellus (Dan.), introductio ad historiam litterariam de praecipuis bibliothecis parisiensibus, locupletata annotationibus, ubi rectus bibliothecarum usus ostenditur, et de bibliothecariis ac plurimis eruditis parisiensibus disseritur. Cantabrigiae 1721, in-8°.

Manuel bibliographique, ou essai sur les bibliothèques anciennes et modernes, sur la connaissance des livres, des formats, des éditions; sur la manière de composer une bibliothèque choisie, etc. (par M. *Peignot*). Paris 1800, in-8°.

L'auteur a fait précéder ce traité de quelques observations sur la bibliographie et du *traité des bibliothèques*, traduit du latin, de *Juste Lipse*. Cet ouvrage ouvrit la carrière bibliographique du savant bibliographe.

Murr (Chr. Th. de), memorabilia bibliothecarum publicarum Norimbergensium et universitatis Altdorfinae, cum fig. aen. Norimbergae 1786-91, 3 vol. in-8°.

Petit-Radel (Louis Ch. Fr.), recherches sur les

bibliothèques anciennes et modernes jusqu'à la fondation de la bibliothèque Mazarine et sur les causes qui ont favorisé l'accroissement successif du nombre des livres. Paris 1819, 1 vol. in-8°.

Cet ouvrage se distingue des autres traités qui portent à peu près le même titre, en ce que l'auteur s'est principalement attaché à rechercher la richesse réelle et l'utilité immédiate des dépôts littéraires.

Repertorium bibliographicum; or some account of the most celebrated british library. London 1819, in-8°.

Cet ouvrage de Will. *Clarke*, fait connaître les principales richesses littéraires des bibliothèques publiques et des cabinets particuliers de l'Angleterre. La table placée à la fin du volume, est surtout fort curieuse, parce qu'elle fait voir combien d'exemplaires du même livre étaient alors conservés dans ce pays si riche en curiosités bibliographiques.

Ungar (Raph.), versùch einer geschichte der bibliotheken in Bôhmen.

V. Böhmisch. Gesellsch. der Wissensch. J. 1785, II. Abth. pag. 234.

Valerius Andreas, bibliothecae publicae Lovaniensis primordia et librorum catalogus a curatoribus ejusdem editus, etc. Lovanii 1636, in-4°.

On trouvera encore des articles très détaillés sur l'histoire des bibliothèques dans l'*encyclopédie de Ersch et Grùber* au mot *Bibliothek*; dans le *dictionnaire de la conversation et de la lecture*, et dans l'*encyclopédie D'Alembert et de Diderot*, au mot *bibliothèque*; dans *Peignot, dict. rais. de bibliologie tom.* Ier, *pag.* 58 *et suiv.*, *etc.*

g. *Catalogues des bibliothèques publiques.*

Après avoir parlé des ouvrages sur les bibliothèques, il nous parait convenable de donner une petite notice des principaux catalogues qui ont aussi des droits à la curiosité des amateurs; car on doit les considérer comme les archives destinées à conserver le souvenir et à faire connaître le sort des productions les plus intéressantes, soit sous le rapport littéraire, soit sous le rapport typographique. Nous croyons donc ne pouvoir mieux faire, qu'en présentant un choix des catalogues qui passent pour les mieux rédigés, les plus riches et les plus curieux. Voici ceux que nous avons distingués parmi la quantité innombrable des livres de cette espèce qui existent.

Assemanus (J. S.), bibliotheca orientalis clementino-vaticana. Romae 1719, 4 vol. in-fol.

Aurivillius (P. F.), catalogus librorum bibliothecae academiae upsaliensis. Upsaliae 1807-1815, 3 vol. in-4°.

La bibliothèque d'Upsal est une des plus anciennes et des plus complètes de la Suède, et peut être comptée au rang des premières de l'Europe.

Dachnert (Jo. Caroli.), bibliotheca academiae grypesvaldensis descripta. Grypesvaldiae 1775-76, 3 vol. in-4°.

Catalogue des livres imprimés de la bibliothèque du Roi (disposé par les abbés *Sallier*, *Boudot* et autres). Paris 1739-53, 6 vol. in-fol.

Ce catalogue ne contient que la *théologie*, 3 vol., les *belles-lettres*, 2 vol., et le 1er vol. de la *jurisprudence*.

Catalogus bibliothecae bruhlianae. Dresdae 1750-56, 4 vol. in-fol.

Catalogus bibliothecae bunavianae (edente J. M. *Franckio*). Lipsiae 1750-56, 3 tom. en 7 vol. in-4°.

Catalogue estimé à cause des détails curieux qu'il renferme, mais malheureusement il n'a pas été achevé. Les livres dont il donne l'indication, ont passé dans la bibliothèque de Dresde, ainsi que ceux de la bibliothèque du C. de Bruhl.

Catalogus bibliothecae casanatensis librorum typis impressorum. Romae 1761-88, 4 vol. in-fol.

Le célèbre bibliographe J. B. *Audifredi*, a eu la plus grande part à la rédaction de ce chef-d'œuvre bibliographique; on regrette à juste titre qu'il ne soit pas terminé; le quatrième volume finit à la lettre K. Cette bibliothèque s'appelle *Casanate*, parce qu'elle a été léguée par le cardinal *Casanata* au couvent de la Minerve, où elle se trouve actuellement.

Catalogus librorum bibliothecae publicae academiae Franequeranae (secundum ordinem materiarum digestus ab Alex. *Savois*.). Franequerae 1713, in-fol.

Catalogus librorum bibliothecae Harlemianae novus. Harlemi 1768, in-4°.

Catalogus bibliothecae publicae Amstelodamensis. Amst. 1796, in-fol.

Delandine (Ant. Fr.), catalogue des livres de la bibliothèque de Lyon. Continué par son fils. Lyon 1824, 2 vol. in-8°.

Hyde (Th.), catal. impressorum librorum bibliothecae Bodlejanae in academia Oxoniensi. Oxonii 1774, in-fol.

Cette bibliothèque est ainsi nommée parce qu'elle fut léguée à l'université d'Oxfort par Th. *Bodley*, gentilhomme anglais.

Lambecius (Petr.), commentariorum de augustissima bibliotheca caesarea-vindobonensi libri VIII, editio altera, operâ et studio Ad. Fr. *Kollarii.* Vindobonae 1766-82, 8 vol. in-fol. fig. — Supplementorum liber primus 1790, 1 vol. in-fol.

Cet ouvrage, commencé sur un plan trop vaste, n'a malheureusement pas été terminé : ce que nous en possédons fait regretter vivement la suite. On joint à ces 8 volumes les deux suivants qui en sont le supplément: *Dan. de Nessel breviarium et supplem. commentar. biblioth. caes. vindob. Vindobonae* 1809, 6 *part. en* 2 *vol. in-fol.*

Licquet (T.), catalogue de la bibliothèque de la ville de Rouen, terminé et mis au jour par M. André *Pottier.* Rouen 1833, 2 vol. in-8°.

Nomenclator auctor. omnium quorum libri extant in bibliothecâ academiae Lugd.-Bat. 1595, in-4°.

Cet ouvrage rare, rédigé par P. *Bertius*, donne la description des livres de la bibliothèque de l'academie de Leyde.

Offerhaus (Leon), catalogus librorum bibliothecae universitatis Groningae et Omilandiae ordinum, secundum seriem litterarum alphabeti digestus, notitiâ librorum manuscriptorum auctus. Groningae 1758, in-fol.

Panzer (G.), bibliotheca Thomasiana, cum notis litterariis Thomasii, cum indice auctorum. Norimbergae 1765, 2 vol. in-8°.

Sartorus (Jos. de), catalogus bibliographicus librorum in bibliothecâ caes. reg. et equestris academiae theresianae extantium, cum accessionibus originum typographicarum vindobonensium et duobus supple-

mentis, nec non indice triplici, systematico, bibliographico et typographico. Vindobonae 1802-5, 13 vol. in-4°.

Cet ouvrage rédigé avec beaucoup de soin est classé par ordre systématique.

Nous renvoyons encore le lecteur aux catalogues des manuscrits et des incunables des bibliothèques publiques et particulières que nous avons cité plus haut.

b. *Catalogues des bibliothèques particulières.*

Catalogo dei libri dal conte *Angiolo Maria d'Elci* donati alla imperiale e reale libreria mediceo-laurenziana. Firenze 1826, gr. in-4°.

Catalogue d'une collection très précieuse des premières éditions des auteurs anciens, tant grecs que latins, et contenant aussi les plus anciennes éditions du texte sacré en hébreu, une grande partie des premières productions aldines, etc.

Catalogue de la bibliothèque de son exc. M. le comte D. *Boutourlin* (rédigé par Et. *Audin*, aidé de M. *Sloane*, anglais). Florence 1831, gr. in-8°.

Catalogue qui contient près de 8000 articles, dont 244 Msc. plus ou moins précieux, et tout près de 1000 éditions du 15e siècle, parmi lesquelles plusieurs sont inconnues.

Catalogue des livres rares et précieux, au nombre de 14435 lots, de la bibliothèque de feu M. Jean Fr. *Vandevelde*, rédigé d'après le catalogue manuscrit du défunt, par feu M. P. F. *De Goesin Verhaeghe*. Gand 1832, 2 vol. in-8°.

Cette bibliothèque présentait dans son ensemble une des plus riches collections qu'on ait offertes depuis nombre d'années à la curiosité des amateurs. Nous croyons pou-

voir assurer que depuis la vente des livres des ci-devant Jésuites en Belgique, il ne s'est encore présenté aucune collection aussi riche, aussi intéressante et aussi choisie que celle délaissée par feu M. Vandevelde.

Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. J. Bapt. *Vandezande*. Anvers 1834, 1 vol. in-8°.

Catalogue de 6193 lots dont la vente a eu lieu à Anvers le 16 juin 1834 et jours suivants.

Catalogue of the large valuable library of Mic. *Maittaire*. London 1748, 2 part. en 1 vol. in-8°.

La bibliothèque de Maittaire était rémarquable, et par sa variété, et par le grand nombre d'éditions anciennes qu'elle contenait. On y trouvait la collection la plus nombreuse des éditions grecques et lat. imprimées à Paris dans le courant du 16[e] siècle.

Catalogue of very select and valuable library of Will. *Roscoe*. Liverpool 1816, in-8°.

Catalogue de 1900 articles, remarquable surtout pour la littérature italienne.

Catalogue of the library of George *Hibbert*. London 1829, gr. in-8°.

On ne compte pas moins de 8726 numéros, parmi lesquels se trouvent des curiosités bibliographiques du premier ordre.

Catalogue of the library of John *Dent*, Esq. London 1825, in-4°.

Ce catal. rédigé par MM. *Payne* et *Foss*, savants libraires de Londres, n'a été tiré qu'à vingt exemplaires. Il est rangé par ordre alphabétique. Le catalogue sommaire rédigé pour la vente par M. *Evans*, est en 2 part. in-8°.

Catalogue of the splendid, curious, and extensive library of the late sir Mark Masterman *Sykes*. London 1824, 3 part. en 1 vol. in-8°.

Le cabinet de M. M. *Sykes* est un des plus riches qui

aient été livrés aux enchères publiques depuis le commencement du siècle; il se composait de 8691 articles, qui ont produit en tout plus de 460,000 francs.

Catalogue raisonné de la collection des livres de M. P. Ant. *Crevenna*. Amst. 1776, 6 vol. in-4°; et 1789, 6 part. en 5 vol. in-8°, avec les prix imprimés.

Catalogue systématique de la bibliothèque de feu M. Isaac *Haffner*, doyen de la faculté de théol. protestante à Strasbourg. Strasbourg 1832, 1 vol. in-8°.

Entrainé par son goût pour l'étude, M. Haffner s'est occupé pendant toute sa vie à former une bibliothèque qui peut être regardée comme précieuse par le nombre d'ouvrages estimés en tout genre. Il s'est plu à ajouter à une grande partie de ses livres, des notes manuscrites sur leur contenu, leur mérite et leur histoire. Ces notes sont imprimées dans le catalogue qu'il a rédigé lui-même; elles donnent à ce catalogue une véritable valeur bibliographique.

Catalogus bibliothecae Harleianae. Londini 1743-45, 5 vol. in-8°.

La bibliothèque de *Harley*, comte d'Oxford, était peut-être la plus magnifique qui eut été formée jusqu'alors en Europe par aucun particulier. Elle comprenait (sans les manuscrits) plus de 20,000 articles de livres imprimés, qui furent vendus en totalité au libraire Th. Osborne, pour la somme modique de 13,000 liv. sterl.

Catalogus bibliothecae Thottianae. Hauniae 1789-95, 7 tom. en 12 vol. in-8°.

Ce sont MM. *Elert* et *Eocard* qui ont rédigé ce catalogue remarquable, et sous le rapport bibliographique, et comme présentant une collection nombreuse de 121,945 vol. imprimés, et 4154 manuscrits.

Debure frères, catalogue des livres rares et précieux de la bibliothèque de M. le comte Mac-Carthy Reagh. Paris 1815, 2 vol. in-8°.

Debure (Guil.), catalogue des livres de la bibliothèque du *Duc de la Vallière*, Paris 1783, 9 vol. in-8°.

La première partie de cette bibliothèque si précieuse, est extrêmement curieuse. Le tout est rédigé avec le plus grand soin, et fait infiniment d'honneur à M. Debure, ainsi qu'au savant M. Van Praet, qui a traité la partie des manuscrits. La vente de ces 5668 articles a produit 464,677 livres.

Nicol, catalogue of the duck of Roxburghe. London 1812, in-8°.

Ce catalogue est très recherché, surtout lorsque les prix y sont joints. C'est à la vente de Roxburghe, comme nous le disons dans la première partie de notre manuel, que le *Décaméron de Valdarfer* a été vendu à un prix fou.

Laserna-Santander (M. C. de), catalogue des livres de sa Bibliothèque, avec des notes bibliographiques et littéraires. Bruxelles 1803, 4 vol. in-8°.

C'est un des meilleurs ouvrages en ce genre ; les notices bibliographiques sont très bien faites. M. Laserna, en publiant cette seconde édition, y a ajouté un cinquième volume, sous le titre : *Suppl. au catalogue de la Biblioth. de M. C. Laserna Santander. Brux.* 1803, *in*-8°.

Le but que nous nous sommes proposé ne nous permettant pas de donner la liste de tous les catalogues des bibliothèques particulières, nous renvoyons le lecteur aux ouvrages de M. *Peignot, repert. bibliogr. univers. pag.* 32 *et suiv.*; *et dict. rais. de bibiliologie tom. Ier pag.* 152 *et suiv.*; de *Horne*, *introduction of the study of bibliography*, tom. II. etc., où se trouvent de nombreuses listes des catalogues des bibliothèques publiques et particulières.

V. *Recueils littéraires périodiques et critiques des différens pays.*

Annales belgiques des sciences, arts et littérature. Gand 1818-34.

Ce journal paraît depuis 1833 sous le titre de : *Messager des sciences et des arts.*

Année littéraire, par les *Fréron* et autres, depuis 1754-1790. Paris 1754-91, 292 vol. in-12.

Journal très recherché. Il fut repris en 1800, mais il n'en parût que 45 n.os en 7 vol.

Athenaeum, the, journal of english and foreign literature, science, and the fine arts. London, in-4°.

Journal hebdomadaire paraissant à Londres et à Paris.

Bulletin général et universel des annonces et des nouvelles scientifiques ; dédié aux savans de tous les pays, et à la librairie nationale et étrangère, publié sous la direction de M. le Baron de *Férussac*. Paris 1823, 4 vol. in-8°.

Bulletin universel des sciences et de l'industrie, publié sous la direction de M. le Baron de *Férussac*. Paris 1824-1830, in-8°.

Ce recueil composé de 8 sections, auxquelles on peut s'abonner séparément, fait suite au *bulletin général* qui précède et qui forme la 1re année de ce journal. Les sections dont est composé ce recueil littéraire, sont : *Sect. Ire*, sciences mathém. astron. phys. et chimiques. *Sect. IIe*, sciences natur. et géologie. *Sect. IIIe*, sciences médicales. *Sect. IV*, sciences agricoles et économiques. *Sect. V*, sciences technologiques. *Sect. VI*, sciences géographiques, et l'économie politique; voyages. *Sect. VII*, sciences historiques; antiquités, philologie. Enfin, *Sect. VIII*, sciences militaires, etc.

Edinburgh review, of critical journal. Edinburgh, in-8°.

Esprit (l') des journaux français et étrangers. Liège et Bruxelles 1772-1818, 495 vol. in-12.

Ce journal est estimé; on y ajoute 4 vol. de tables, qui ne vont que jusqu'en 1784; et une table de 1803 à 1811, 3 vol.

Göttingische gelehrte anzeigen, ùnter der aùfsicht der königl. gesellschaft der wissenschaften. Göttingen 1816-1834, in-12.

Heidelberger jahrbücher der literatùr ùnter der redaction der vier facùltäten. Heidelberg 1807-1834, in-8°; 2 volumes par an.

Jahrbücher für wissenschaftliche kritik. Heraùsgegeben von der societät für wissenschaftliche kritik zù Berlin. Stùttgart ùnd Tübingen, 1827-1834, in-4°, 12 cahiers par an.

Jahrbücher für philologie ùnd paedagogik, etc. Heraùsgegeben von *Seebode*, *Jahn* ùnd *Klotz*. Leipzig 1830-1834, in-8°, 12 cahiers par an.

Jenaër (allgemeine), litteratùr-zeitùng. Jena 1785-1834, in-4°, 12 cahiers par an.

Journal des savans, par le sieur Hedouville. Paris 1665-1792, 111 vol. in-4°.

Cet excellent journal a commencé en 1665, et n'a été abandonné qu'à la fin de 1792. Il faut joindre à ce journal, les *tables jusqu'en* 1750, par *l'abbé de Claustre*, Paris 1753, 10 vol. in-4°. En 1797, on avait commencé une continuation du journal des savans, mais il n'en a été publié que 394 pages in-4°. La nouvelle continuation qui date de sept. 1816, a été plus favorablement accueillie; il en paraît (jusqu'à ce jour) un cahier par mois, ce qui forme un vol. par année.

Journal général de la littérature de France, etc.;

accompagné de notes analytiques et critiques. Paris 1798-1830, 32 vol. in-8°.

Journal général de la littérature étrangère, ou indicateur bibliographique et raisonné des livres nouveaux en tous genres, cartes géographiques, gravures et œuvres de musique qui paraissent dans les divers pays étrangers à la France, classés par ordre de matières, etc. Paris 1801-1830, 30 vol. in-8°.

Ces deux journaux bibliographiques qu'on peut à juste titre considérer comme les archives littéraires du 19e siècle, avec lequel ils ont pris naissance, sont réunis en un seul depuis 1831, qui continue jusqu'à ce jour.

Konst en letterbode. Haarlem in-8°, 12 cah. par an.

Leipziger litteratùr-zeitùng. Nebst intelligenzblätter ùnd ergänzùngsheft. Redigirt von *Drobisch*, *Fechner*, *Häusel*, *Radius*, etc. Leipzig 1816-1834, in-4°, 12 cahiers par an.

Letteroefeningen, vaderlandsche, waarin de boeken en schriften die dadelyks in ons vaderland en elders uitkomen, enz., oordeelkundig tevens en vrymoedig verhandeld worden. Benevens mengelwerk. Amsterdam 1768-1834, in-8°.

Magazin encyclopédique ou journal des sciences, des lettres et des arts, rédigé par MM. *Millin*, *Noël*, et *Warens*. Paris 1795, 54 vol. in-8°.

Ce journal est très intéressant; chaque année, excepté la dernière, se compose de 6 volumes. Le *Magazin encyclopédique*, proprement dit, s'arrête en Avr. 1816, mais il a reparu pendant, les ann. 1817 à 1818 sous le titre d'*Annales encyclopédiques*, et cette nouvelle série est composée de 12 vol. Après la mort de M. Millin, l'ouvrage ayant passé entre les mains de M. *Julien* a été intitulé *Revue encyclopédique*, à dater de janvier 1819 et il se

continue jusqu'à ce jour. Il est essentiel de joindre à cette importante collection la *Table générale des matières par ordre alphabétique des 122 vol. qui composent le Magazin encyclopédique, rédigée par J. B. Sajou, 4 vol. in-8°.*

Meyer's britisch chronicle, a universal review of british literature, etc. Gotha and New-York 1827, sq. gr. in-8°.

Monthly review, or literary journal enlarged. London, in-8°.

Quarterly review (the), from its commencement in February 1809 to Dec. 1830. London, 43 vol. in-8°.

Recensent, ook der recensenten. Amsterdam in-8°.

Repertorium, allgemeines, der neùesten in-ùnd aùslândischen literatùr. Heraùsgegeben von einer gesellschaft gelehrter ùnd besorgt von Chr. Dan. *Beck*. Leipzig 1818 sqq. in-8°.

Ce journal continué par M. K. H. L. *Pôlitz* pour l'année 1833, se publie aujourd'hui sous la direction de C. G. *Gersdorf*.

Revue encyclopédique ou analyse raisonnée des productions les plus remarquables dans la littérature, les sciences et les arts, par une réunion de membres de l'Institut, et d'autres hommes de lettres. Paris 1819-1834, in-4°, 4 vol. par an.

Voyez ce que nous avons remarqué à l'article du *Magazin encyclopédique*.

Schulzeitùng, allgemeine. Ein Archiv für die wissenschaften des gesammten schùlerziehùngs-ùnd ùnterrichtswesens. Begründet von E. *Zimmermann*. Darmstadt, 1823 à 1834, gr. in-4°.

Les livraisons de chaque année forment un volume.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

SECONDE PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

